PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

APR 12 1937

REVUE DE PARIS

1er AVRIL 1937

E. FLANDIN.	*L'Expérience de 1935*	481
BEL HERMANT.	*La Dernière Incarnation de M. de Courpière. — I*	496
LDOUS HUXLEY.	*Écrit sur du Sable*	526
★★	*Paul Cambon à Londres*	545
ULES SAGERET.	*Les Bernards-l'Ermite*	565
NOTUS.	*Sir Austen Chamberlain*	592
NDRÉ SIEGFRIED.	*Psychologie britannique*	598
ULES WOGUE.	*Hilarion Ballande*	607
D. GISCARD D'ESTAING.	*Changement de Programme*	624
OLAND DE MARÈS.	*Les Étapes de la Guerre espagnole*	642
. BALDENSPERGER.	*Un Projet de Voltaire*	656
ACQUES D'HARCOURT.	*La Justice sociale et la Liberté*	670
ONSTANTIN PHOTIADÈS	*Soirées musicales*	677
. ALBERT-PETIT.	*L'Histoire*	690
LBERT FLAMENT.	*Tableaux de Paris*	704

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 Fr. 50

44e ANNÉE NUMÉRO 7

La REVUE DE PARIS il y a cent a

(Première REVUE DE PARIS)

La livraison de la REVUE DE PARIS *d'avril 1837 groupe des impressions de v d'Alexandre Dumas, une nouvelle de Paul de Musset* (Six heures de la vie d'un vieux gar *une étude de Philarète Chasles sur les poètes dalmates et une large tranche d'un rom Léon Gozlan* (Washington Levert), *alors en cours de publication. Citons aussi des ar de Xavier Marmier, Castil-Blaze, Roger de Beauvoir, etc.*

Du bulletin de la REVUE DE PARIS *nous extrayons ces pages sur le foyer de l'O en 1837 :*

»... Ne comparez pas le foyer de l'Opéra actuel au foyer des autres salles d'op même pendant l'Empire, peu renommé cependant pour la distinction de sa tenue. cherchez point, car votre désenchantement serait complet, de la dentelle, du linge br des pierreries, des bouts de cravates rayonnants comme des comètes, des parfums, habits à la française, des culottes courtes et même des pantalons collants. La *fashio* l'Opéra est sombre comme une assemblée de quakers; habits noirs, bottes vernies, luxe remarquable, pantalons noirs; voilà le type de l'élégant de l'Opéra, à Paris, en 18 Comment cela ne serait-il pas? La jeunesse riche de Paris n'est pas, comme celle Londres, en possession de titres réels et accompagnés surtout d'immenses dotations. U heure avant de figurer à la loge d'avant-scène, elle était dans son comptoir, ou à Bourse, ou dans un bureau de journal, ou au fond d'une étude de notaire, stipula achetant, contractant. Au surplus, elle n'en est que meilleure pour n'être pas plus b lante. La fashion de l'Opéra est décente, d'excellent goût, elle ne jette personne dan parterre, comme l'eussent fait volontiers les beaux de l'Empire, et elle ne met jamai feu à la salle pour, à la faveur des flammes, comme les petits marquis d'autrefois, enle une femme adorée et rebelle.

» Si les Parisiennes ne se montrent jamais au foyer, par une réserve que nous l souhaitons de conserver longtemps, les femmes de province ne manquent jamais produire leurs tournures caractéristiques et leurs gigantesques chapeaux. On les reconn à cinquante pas; ce sont des obélisques; on peut dire sous quel Pharaon on a taillé le robes. Ordinairement, elles se prodiguent, au foyer, à l'époque des vacances...

»... Ce qui coïncide toujours avec la présence des femmes provinciales au foyer l'Opéra, c'est la plénitude de leur satisfaction gastronomique. On parierait le prix de le carte qu'elles sortent de Véfour, où l'on fait si bien les omelettes soufflées; le chamberti ce vin qui n'existe plus que dans les caves de l'Opéra-Comique, flambe à leurs grosses bonnes joues et pétille dans leurs yeux du Calvados ou du Puy-de-Dôme. L'Opéra le doit deux spectacles : celui de la salle et celui du foyer; et elles en jouissent pour le argent. »

L'EXPÉRIENCE DE 1935

Lorsque je fus appelé à former un gouvernement, en novembre 1934, la crise économique déferlait en vagues de plus en plus hautes sur la France. Quelques chiffres en témoignent.

L'indice des prix de gros, établi pour 126 articles par la statistique générale de la France, qui avait atteint son apogée en 1928 et en 1929, lorsqu'il s'établissait à 129 et 127, par rapport à la base 100 en 1914, était tombé en 1933 à 81 ; et, pendant le quatrième trimestre 1934, à 72. Malgré cette baisse de plus de 40 p. 100, les prix français restaient encore au-dessus des prix mondiaux. En effet, la dévaluation monétaire anglaise, bientôt suivie de la dévaluation monétaire américaine, avaient eu pour résultat de faire considérablement baisser les prix-or dans ces deux pays, si importants du point de vue de la production mondiale. On se souvient qu'avant la guerre les prix de gros s'établissaient généralement, aux États-Unis et en Angleterre, un peu au-dessus des prix français. Après la stabilisation de la monnaie en France, en 1928, ce décalage s'était vérifié. Les prix de gros aux États-Unis, calculés par le Bureau of Labor, s'établissaient, par rapport à la base 100 en 1914, à 140 en 1928 et à 139 en 1929, tandis que les prix de gros dans le Royaume-Uni, calculés par le Board of Trade, s'établissaient à 140 en 1928 et 137 en 1929.

Il semble donc bien qu'en ces années, qui furent celles de la prospérité générale la plus grande de la période d'après-

1er Avril 1937.

guerre, un équilibre des prix s'était rétabli entre les trois plus grandes puissances économiques du monde. Mais la faillite de l'Allemagne, en 1931, le moratoire Hoover en juin, puis la dépréciation de la livre sterling en septembre 1931, entraînèrent l'Europe dans une débâcle financière et économique s'ajoutant à la grave crise intérieure déjà déclanchée aux Etats-Unis. Dès cette année 1931, la moyenne des prix de gros, calculée en or, tombe en Angleterre à 98 et, après la dévaluation de la livre sterling, en 1932, à 73. Atteints par cette chute vertigineuse des prix anglais, les États-Unis, où les prix de gros s'étaient maintenus, en 1932, à 93, se voient obligés de dévaluer à leur tour le dollar. Comme conséquence de cette dévaluation, en 1933, les prix de gros américains s'effondrent à l'indice 75. Pendant toute l'année 1934, les prix de gros anglais et les prix de gros américains se ressentent des fluctuations de la livre par rapport au dollar. Ils s'équilibrent finalement au plus bas de leur courbe de crise, à la fin de l'année 1934, à 63 et 65 respectivement. L'indice-or des prix dans ces deux pays ressort ainsi à moins de 50 p. 100 de sa valeur en 1928. Une telle secousse était vraiment catastrophique pour l'économie mondiale. Elle devait entraîner les plus graves répercussions sur l'économie française.

Si l'on veut bien comprendre l'évolution de la politique dans notre pays, il faut se remettre ces chiffres constamment en mémoire. Ils sont la clé de ce qui pourrait être, sans eux, une énigme indéchiffrable.

*
* *

Personne, en effet, ne peut contester que notre système fiscal fait de l'État l'associé de toute activité économique. Par l'impôt indirect, plus encore que par l'impôt direct, le Trésor prélève environ un tiers des profits et des gains de tous les Français. A la chute des prix de gros, qui représentent à peu près exactement les prix à la production, correspond donc la baisse des recettes budgétaires.

Le maximum des recettes budgétaires a été atteint dans notre pays pendant l'exercice 1929, qui a duré quinze mois, puisqu'il n'a été clos qu'au 31 mars 1930. Ramenées à un exercice normal

de douze mois, on peut évaluer ces recettes à 53 milliards. Les impôts directs, on le sait, sont établis pour la part la plus importante, au moins en ce qui concerne l'État, sur des revenus effectivement réalisés un ou deux ans avant la perception de l'impôt. Quand il s'agit des dividendes encaissés par des particuliers sur des valeurs à revenu variable, le décalage est bien de deux ans. C'est la raison pour laquelle la concordance de la courbe des recettes budgétaires et de la courbe des prix subit, elle aussi, un décalage dans le temps. Il n'est cependant pas très appréciable. Une part fixe des recettes fiscales reste constante. En outre, les Pouvoirs publics, soucieux d'assurer l'équilibre budgétaire, ne recherchent pas cet équilibre seulement par la compression des dépenses, mais par une fiscalité plus rigoureuse. Il n'y aura donc pas équivalence proportionnelle dans la baisse des prix et dans la baisse des recettes budgétaires. Et c'est ainsi que le poids de l'impôt devient de plus en plus lourd pour les contribuables. De 1929 à 1934, les prix de gros français ont baissé de 40 p. 100. Dans le même temps, les recettes budgétaires, réellement recouvrées, sont tombées de 53 milliards à 41 milliards, c'est-à-dire qu'elles ont diminué de 22 p. 100 environ. Ainsi le déséquilibre budgétaire s'installe et s'aggrave, tandis que le poids de la fiscalité s'alourdit et risque, par là même, de paralyser les entreprises, d'accabler les producteurs et de provoquer une dangereuse sous-consommation.

C'est, en bref, et schématiquement, notre histoire économique et financière depuis 1929.

*
* *

Au mois de novembre 1934, lorsque je constituai mon ministère, l'effort d'équilibre budgétaire par la compression des dépenses et l'aménagement des recettes se poursuivait depuis trois ans. Ministre des Finances dans le cabinet Laval, en 1931, et dans le cabinet Tardieu, au début 1932, avant les élections générales, j'avais eu la charge, avec mon excellent ami M. Piétri, ministre du Budget dans le cabinet Laval, d'établir et de faire voter le budget de 1932. Bien que ce fût un budget d'élections, donc peu propice à la réduction des

dépenses, nous avions réussi à l'orienter, dans la voie, alors nouvelle, des économies. M. Germain-Martin, qui nous succéda et qui prépara le budget de 1933, persévéra dans la même voie, mais dut subir les conséquences de mesures législatives qui, intervenues dans la période de prospérité, entraînaient une augmentation automatique des dépenses. Les dépenses réelles de l'exercice 1933 se montent à 54.944 millions, tandis que les recettes réelles ne sont que de 43.436 millions, inférieures de 2.200 millions aux prévisions. En 1934, et grâce aux décrets-lois d'économie obtenus par le gouvernement de M. Doumergue, les dépenses réelles sont ramenées à 49.883 millions ; mais les recettes, malheureusement, au lieu de fournir les 48 milliards escomptés, fléchissent à 41.070 millions de recouvrements effectifs, laissant un déficit budgétaire de 8.813 millions. A ce moment, les déficits réels d'exécution des budgets, depuis le début de la crise économique en France, dépassaient un montant cumulé de 35 milliards.

En outre, l'accroissement de la dette publique en capital devenait inquiétant. Déduction faite de l'amortissement contractuel et légal, la Dette, qui avait atteint son chiffre le plus bas, fin 1930, à 261.737 millions, était remontée, à fin 1934, à 307.828 millions, compte non tenu des obligations des P. T. T. et de la dette des grands réseaux de chemins de fer. Cette dernière se traduisait par un accroissement des plus inquiétants, puisque de 49.500 millions à fin 1927, elle atteignait 83.800 millions à fin 1934.

La première des questions que mon gouvernement devait résoudre était donc d'arrêter sa politique économique et, par voie de conséquence, sa politique financière.

Les faits m'ont paru alors démontrer que la compression pure et simple des dépenses publiques, la stricte adaptation des dépenses aux recettes étaient impossibles.

Sur ce point, au moins, j'avais vu juste ; puisque, malgré les économies réalisées par les décrets-lois obtenus par mon successeur, M. Laval, le budget de 1935, qui se présentait à l'origine comme ayant des chances d'être équilibré, s'est finalement réglé en déficit de 10.383 millions ; et cela, non pas à cause d'augmentations imprévues des dépenses, mais à cause surtout d'une moins-value de 7.500 millions dans les

recettes, qui n'atteignirent réellement que 39.485 millions.

Seule, une reprise générale des affaires me paraissait susceptible d'apporter un allègement à la situation grave des finances publiques.

Cette reprise était-elle alors possible? A quelles conditions pouvait-elle être déclanchée?

On peut aujourd'hui, rétrospectivement, l'examiner et s'appuyer sur des faits, alors qu'à ce moment je ne pouvais raisonner que sur des hypothèses.

*
* *

Une question préalable devait être résolue : celle de la dévaluation monétaire.

Toute une école, à la tête de laquelle il faut placer M. Paul Reynaud, à cause du talent et de l'ardeur qu'il déployait en faveur de sa thèse, soutenait que la dévaluation monétaire était indispensable à la reprise de l'activité économique, alors déclinante. Le principal argument à l'appui de cette thèse était que les prix français dépassaient notablement les prix mondiaux et que cette disparité paralysait le commerce d'exportation de la France.

Je ne retins pas cet argument, pour la raison que, la fin de la crise se dessinant aux États-Unis dès l'automne 1934, la hausse des prix mondiaux ne devait pas tarder à se développer et que, dès lors, l'écart, déjà faible, grâce à la déflation des prix français, pouvait être comblé rapidement, alors qu'une dévaluation monétaire du franc aurait créé une perturbation sensible dans l'économie mondiale à peine convalescente, et aurait arrêté probablement la timide reprise qui se dessinait. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'à cette époque, l'encaisse-or de la Banque de France se montait à plus de 82 milliards, et qu'une nouvelle dévaluation aurait presque certainement provoqué un afflux d'or supplémentaire à la Banque de France, privant ainsi d'autres pays de capitaux et de possibilités de crédit indispensables à la reprise mondiale. En raison même de sa position monétaire, la France pouvait alors se permettre, au moins pendant quelque temps, une légère disparité entre ses prix intérieurs et les prix mondiaux.

C'était, certes, une spéculation d'escompter, avec la reprise mondiale, une hausse des prix étrangers. De ce point de vue, les événements m'ont encore donné raison, puisque les prix anglais et les prix américains ont précisément commencé de hausser dès le premier trimestre de 1935, et que, dès le troisième trimestre, l'indice des prix américains dépassait d'un point l'indice des prix français, qui ne restait supérieur à l'indice des prix anglais que de trois points. L'écart maximum entre les prix français et les prix américains avait été de dix-sept points et avec les prix anglais de quatorze points, au détriment des prix français. L'amélioration était ainsi manifeste.

Mais ce n'était pas une spéculation que de vouloir appliquer un programme qui tendait à provoquer la dernière déflation possible des prix français : l'allègement du taux d'intérêt et, par là même, des charges financières grevant les entreprises.

De ce dernier point de vue, de grands espoirs étaient possibles en partant de bases techniques favorables.

Dans un pays comme la France, en effet, où le volume des rentes sur l'État est considérable, le taux de l'argent à long terme dépend étroitement de la tenue du marché des Rentes, tandis que le taux de l'argent à court terme est commandé par le volume des dépôts dans les banques et par la situation de l'encaisse-or et de l'émission des billets de la Banque de France.

Dans le troisième trimestre 1934, la Rente 3 p. 100 cotait en Bourse 73 francs, alors qu'en 1930 elle s'était inscrite à 87 fr. 60 c. ; et la Rente 4 1/2 p. 100 cotait à peine 84 francs. Le taux réel d'intérêt des fonds d'État était donc notoirement plus élevé qu'il n'aurait dû l'être. Il était impossible, cependant, qu'il en fût autrement, tant que les besoins du Trésor, augmentés de ceux des réseaux de chemins de fer, amenaient sur le marché des demandes constantes de capitaux, presque continuellement supérieures à l'offre, ne laissant aucune élasticité au marché des Rentes, le bloquant même par des émissions qui, pour réussir, devaient être normalement placées à un taux d'intérêt au moins égal à celui des Rentes. Si donc un moyen pouvait être trouvé de retourner la situation, il ne me paraissait pas douteux que, dans un délai très court,

un résultat décisif serait obtenu par la baisse du taux de l'intérêt.

Ce résultat me paraissait d'autant plus utile à obtenir qu'il apportait, à mon avis, la seule solution valable au double problème de la reprise économique et de l'équilibre budgétaire.

*
* *

Je n'avais jamais pensé, en effet, qu'il fût possible d'obtenir un nouveau démarrage de l'activité économique intérieure, avant que n'aient disparu les causes profondes qui avaient provoqué la crise intérieure en France. Ces causes étaient principalement, d'une part, l'existence de gros stocks, notamment dans la production agricole ; et, d'autre part, le déséquilibre de la production et de la consommation. Je me proposais d'agir sur ces deux facteurs de crise par des moyens que j'examinerai plus loin.

Mais l'activité économique d'un pays se compose d'une production destinée à couvrir les besoins de la consommation, et d'une production, presque aussi importante, destinée au remplacement ou à la constitution d'un outillage. Une des conséquences les plus désastreuses d'une crise économique, quand elle survient, c'est qu'elle ralentit la production de consommation et qu'elle arrête presque complètement la production d'investissement. Pour que l'évolution économique amène un retournement de la situation de crise, il suffit, une fois les stocks épuisés, d'un léger démarrage de la consommation, pour entraîner rapidement un grand démarrage de l'investissement, qui se hâte de profiter des bas prix pour renouveler et constituer les outillages, s'il peut trouver les capitaux nécessaires à un taux d'intérêt avantageux. Ainsi la baisse du taux de l'intérêt m'apparaissait comme une des conditions primordiales de la reprise économique.

D'un autre côté, l'équilibre budgétaire devait être grandement facilité par l'abaissement du taux de l'intérêt. Il ne faut pas oublier, en effet, que, malgré la conversion des Rentes 5 p. 100 en 4 1/2 p. 100, heureusement réalisée par M. Germain-Martin, en 1932, les crédits inscrits au budget pour le

service de la Dette publique se montaient, en 1934, à 10 milliards et demi environ. La réduction du taux d'intérêt à 3 p. 100 des Rentes sur l'État, nullement impossible, compte tenu des rendements des Fonds d'États, classés comme les Consolidés anglais, les War Loan américains, les Fonds scandinaves ou hollandais, pouvait procurer, au budget, une économie de 2 milliards et demi.

Plus importante encore était la réduction du taux d'intérêt pour résoudre le problème capital et angoissant du déficit des chemins de fer et des entreprises subventionnées par l'État. Enfin, pour toutes les collectivités publiques, un abaissement du taux de l'intérêt permettait, notamment pour les départements et les communes, l'option, soit d'un dégrèvement fiscal pour les contribuables, soit de l'emploi des ressources, ainsi dégagées dans leurs budgets, pour entreprendre des travaux nouveaux et coopérer ainsi, de la manière la plus efficace, à la reprise de l'activité économique.

Je me résolus alors à ne pas accepter la dévaluation monétaire comme un moyen de sortir de la crise. Je n'ai jamais cru aux vertus de la politique de facilité. Elle est immorale et prépare des lendemains difficiles. Dans toute mesure qui bouleverse les fortunes et qui atteint l'épargne, il y a des répercussions sociales qui sont graves. La rançon de toute dévaluation monétaire est payée par les classes moyennes. Déjà terriblement éprouvées par la guerre et par la première dévaluation de 1928, les classes moyennes doivent être défendues sous peine d'exposer la France aux pires aventures : car les classes moyennes forment l'armature même du régime républicain. Recourir à la dévaluation monétaire comme à une solution de désespoir devant une nécessité impérieuse et inéluctable, cela se conçoit et se peut admettre. Y recourir comme à un moyen normal, peut, sous les aspects d'une technique habile, dissimuler de graves périls politiques.

La dévaluation écartée, il fallait donc, pour assurer une reprise possible de l'activité économique, assainir le marché agricole, réorganiser le marché industriel ; puis recourir aux moyens financiers destinés à provoquer la baisse du taux de l'intérêt de l'argent.

Cette politique ayant été approuvée par le Gouvernement,

il me reste à examiner comment elle fut mise en œuvre et pourquoi, finalement, elle fut interrompue.

*
* *

En quelques semaines et dès décembre 1934, tout en ayant, par ailleurs, obtenu le vote du budget de 1935, je saisis le Parlement de trois lois pour assainir les marchés agricoles et assurer, par là même, la revalorisation ultérieure des produits de la terre.

La première de ces lois était une loi sur le blé. Une législation antérieure, en organisant le stockage et en garantissant un prix minimum aux blés stockés, avait abouti, par le report, d'année en année, des excédents de blé, à constituer un stock de 32 millions de quintaux de blé qui, d'une part, paralysait les échanges entre la production et la meunerie, et, d'autre part, engendrait une fraude éhontée, aboutissant à ce paradoxe que le prix du pain était calculé sur un prix théorique et fictif du blé, et que le prix réel du blé baissait tous les jours, atteignant des cours nettement inférieurs au prix de revient. En échange d'une aide immédiate accordée à l'agriculture par l'État, et destinée à résorber dans des délais aussi courts que possible les excédents imprudemment stockés, un prix moyen, sans doute inférieur au prix garanti à certains privilégiés, mais notablement supérieur au prix réel du blé libre sur le marché, s'établit par le libre jeu de l'offre et de la demande. En même temps, le prix du pain était désormais calculé, non plus sur le cours fictif et théorique, mais sur le cours réel. Par cette loi, la classe rurale retrouva immédiatement un pouvoir d'achat qui avait presque disparu, tandis que la classe ouvrière bénéficiait d'une réduction de 0 fr. 40 c. à 0 fr. 50 c. par kilogramme de pain, dont le prix était ramené à 1 fr. 60 c. au lieu de 2 fr. 10 c.

Grâce à cette loi, l'assainissement du marché, entrepris en janvier 1935, était presque terminé avant la nouvelle récolte de 1935, qui put bénéficier d'un cours de 90 à 110 francs le quintal, préparant la revalorisation définitive du cours du blé, et par là-même, de toutes les céréales pour la récolte

de 1936 ; revalorisation qui serait aujourd'hui un fait accompli si l'institution de l'Office du Blé et la fixation du prix de 140 francs au quintal n'avaient privé le producteur agricole des avantages de la parité calculée sur les prix mondiaux.

La seconde de ces lois, également votée dans un délai très bref, assura l'assainissement du marché des vins. L'accumulation de stocks importants, dans le Midi et en Algérie, avait cassé les cours. La situation des viticulteurs était gravement compromise. La transformation des stocks en alcool et leur prise en charge par le Service des Alcools résorbèrent rapidement les stocks et firent disparaître la menace qu'ils faisaient peser sur les cours. En même temps, la loi instituait une réglementation, interdisant certains cépages à grand rendement et de mauvaise qualité, limitant les plantations, primant, dans certains cas, les arrachages. La disparition de la double menace des stocks passés et des excédents futurs, amenait rapidement une revalorisation des cours du vin et restaurait, par là même, une capacité d'achat qui avait été terriblement diminuée.

Une troisième loi, rapidement élaborée, était présentée au Parlement pour assainir également le marché de la viande, et, par répercussion, celui des produits laitiers. Là encore le principe était de faire disparaître les excédents. En l'espèce, l'opération était double : l'abatage des bêtes malades ou déficientes libérait le marché d'apports de viande de mauvaise qualité offerte à bas prix et contribuait ainsi doublement à revaloriser les cours.

Cette législation agricole, qui a pu être critiquée par certains qui pensaient que l'État pouvait s'imposer encore de plus grands sacrifices pour secourir l'agriculture, n'en a pas moins représenté un effort d'ensemble, qui n'avait jamais été entrepris jusqu'alors et qui a largement porté ses fruits. Elle fut complétée par une action gouvernementale et administrative constante, grâce au labeur incessant et compétent de M. Cassez, alors ministre de l'Agriculture ; et grâce aussi à l'institution, au sein du Gouvernement, du Comité économique, où, sous la présidence effective du Président du Conseil, tous les ministres intéressés à la solution des problèmes économiques siégeaient, assistés de leurs chefs de service,

et se trouvaient ainsi obligés de donner une solution rapide à toutes les questions posées.

Quoi qu'en aient dit certains, jamais l'agriculture française ne fut mieux défendue par une utilisation judicieuse et systématique des contingents et des droits de douane et je peux revendiquer avec fierté, d'avoir été à l'origine de la revalorisation des prix des produits agricoles, qui n'a pas cessé de se développer en prix-or jusqu'à la dévaluation monétaire de septembre 1936.

*
* *

L'autre problème économique à résoudre était une réorganisation de la production industrielle pour l'adapter à la consommation. Ce fut l'objet d'un projet de loi déposé par le Gouvernement, dès janvier 1935, et qui fut voté par la Chambre, mais non par le Sénat.

Ce projet de loi fixait les conditions dans lesquelles des accords professionnels peuvent être rendus obligatoires en période de crise et contenait en germe l'organisation professionnelle de l'industrie et du commerce.

Son article 3 définissait avec précision ce que les accords conclus entre les intéressés, sous réserve de conditions précises de majorité en nombre et en importance, pouvaient englober : la restriction ou l'arrêt momentané des moyens de production, l'adaptation de ces derniers à la situation du marché intérieur ou extérieur, la *limitation des heures de travail*, le *contrat collectif de travail*, le stockage des marchandises, l'institution d'une base professionnelle et l'émission d'emprunts susceptibles de parer aux besoins essentiels de la profession.

Il est indéniable que l'échec relatif de ce projet devant les Assemblées parlementaires, à la suite des campagnes violentes déclanchées contre lui par des intérêts puissants, porta un coup certain à la politique économique générale que j'avais entreprise. Peut-être ceux qui, alors, combattirent avec tant d'acharnement ce projet, regrettent-ils, aujourd'hui, qu'il n'ait pas abouti en son temps ! Les contrats collectifs, qu'il prévoyait, auraient sans doute été négociés dans un tout autre esprit en 1935 qu'en juin et juillet 1936 ; et, en face d'une

organisation ouvrière, aussi puissante que la C. G. T. l'est aujourd'hui, il y aurait eu, au moins, une organisation patronale. L'histoire enseigne qu'il ne faut jamais être en avance sur son temps. Lorsque, avec la collaboration de M. Marchandeau, j'établis ce projet, nous n'étions pas en avance sur notre temps ; mais ceux qu'il concernait étaient en retard.

*
* *

Quoiqu'il en soit, le programme économique ayant été ainsi établi et largement amorcé, il convenait, sans tarder, de passer au programme financier.

Il fut établi sur les bases suivantes :

Pour provoquer une baisse du taux de l'intérêt, il fut convenu, d'accord avec M. Germain-Martin, ministre des Finances, et M. Tannery, qui avait été nommé gouverneur de la Banque de France, pour faire cette politique, que la Trésorerie s'abstiendrait, pendant plusieurs mois, de faire appel aux capitaux sur le marché à long terme, ceci, afin de dégager le marché des Rentes et de provoquer la hausse des cours des valeurs à revenu fixe.

Comme il fallait bien alimenter la Trésorerie, dont les ressources étaient insuffisantes, en raison d'un déficit budgétaire évident, et du fait, aussi, que c'était précisément la période des « basses eaux » pour le Trésor, période pendant laquelle il ne perçoit guère que les recettes fiscales provenant des impôts indirects, il avait été convenu que la Banque de France, entrant dans la voie où la Banque d'Angleterre s'est engagée depuis longtemps, faciliterait au Trésor ses échéances en empruntant au marché monétaire les disponibilités nécessaires. Je ne me suis jamais dissimulé qu'une telle politique peut comporter certains risques et qu'elle doit être pratiquée avec infiniment de prudence. Mais elle était certainement moins dangereuse que celle des avances directes de la Banque, à laquelle on allait bientôt recourir au profit de mes successeurs. L'emprunt au marché monétaire que je prévoyais alors n'aurait pas dépassé 5 milliards. Depuis, les avances directes de la Banque ont été portées à 20 milliards.

Si c'est par orthodoxie financière que les régents de la Banque de France ont fait échouer, en janvier et en février 1935, la politique que mon gouvernement voulait faire, je pense qu'après expérience de la politique de déflation suivie par M. Laval, et la politique de reflation suivie par M. Blum, ils regrettent, peut-être, eux aussi, aujourd'hui, d'avoir refusé à mon gouvernement les moyens de sa politique.

Toujours est-il que, sur l'annonce de cette politique, des résultats appréciables avaient été acquis dans la voie où nous nous engagions. La rente 3 p. 100 atteignait, pendant le premier trimestre 1935, le cours de 82 fr. 60 c. et le 4 1/2 p. 100 le cours de 92 fr. 95 c. Ni l'un, ni l'autre n'ont retrouvé ces cours depuis, même au lendemain de la dévaluation de septembre 1936. Il fallait remonter, d'ailleurs, aux années de prospérité 1930 et 1931, qui avaient préfacé la conversion de 1932, pour trouver des cours supérieurs. Un grand pas avait donc été accompli dans la voie de l'abaissement du taux de l'intérêt. Mais il apparut alors que l'intérêt de l'État ne cadrait pas, de ce point de vue, avec certains intérêts particuliers. J'eus probablement le tort de le proclamer dans un discours. Dès lors, l'opposition, contre ma politique, se renforça tous les jours. Ne pouvant trouver à la Banque de France le concours qui lui était indispensable, le Trésor dut recourir de nouveau à l'emprunt sur le marché, au moins indirectement, par des émissions faites pour le compte des chemins de fer, des gouvernements coloniaux, de la Ville de Paris. En même temps, des difficultés internationales surgissaient : au mois de mars, le chancelier Hitler répudiait unilatéralement les clauses militaires du traité de Versailles. L'œuvre d'assainissement de la situation internationale que nous avions menée en plein accord, M. Laval, ministre des Affaires Étrangères, et moi-même, et qui s'était traduite par le règlement, sans trouble, de la question de la Sarre, par le rapprochement franco-italien, consacré par les accords de Rome, par la coopération franco-britannique, précisée par les conversations de Londres, en février 1935, se trouvait ainsi mise en doute. Et pourtant, la Conférence de Stresa, en avril 1935, rétablissait la confiance. Le programme économique avait progressé et une reprise indiscutable des affaires s'était déclanchée

en février. Le programme financier, momentanément interrompu, en raison des difficultés extérieures, pouvait encore être repris. Au dernier bilan de mars 1935 de la Banque de France, l'encaisse-or montait à 82.634 millions, chiffre qui n'avait été dépassé qu'en 1932, et de quelques centaines de millions seulement. Le 3 p. 100 cotait encore 80 francs et le 4 1/2 p. 100 cotait 90 francs.

Cependant, au moment où je m'apprêtais à demander au Parlement des pouvoirs exceptionnels, qui m'auraient permis de vaincre certaines résistances dans le domaine économique, comme dans le domaine financier, je fus grièvement blessé, au début de mai, dans un accident d'automobile. Prenant en même temps pour prétexte le résultat des élections municipales de mai 1935, qui, sans doute, avaient été un succès communiste dans la Seine, mais qui, partout ailleurs, avaient, au contraire, été favorables aux listes de concentration républicaine formées plus ou moins à l'image du Gouvernement, les adversaires de la politique gouvernementale, s'alliant aux protagonistes de la dévalutaion monétaire, dont le zèle se réveillait soudain, favorisaient un grand mouvement d'exportation de capitaux et de spéculation à la baisse du franc, qui, en quelques semaines, diminuait l'encaisse-or de la Banque de France de près de 10 milliards.

Désireux de laisser à mon successeur sa liberté entière du choix d'une politique monétaire et financière, je ramassai toute mon énergie pour défendre, contre la dévaluation, les pleins pouvoirs que je savais devoir m'être refusés, mais qui ne pouvaient qu'être accordés à mon successeur.

M. Laval les obtint, en effet, sans difficultés. Il choisit alors la politique de déflation qui devait se concrétiser dans les décrets-lois d'économies, aujourd'hui presque tous abolis.

Quoi qu'il en soit, l'expérience que j'avais tentée et qui, je crois, était parfaitement cohérente, qui avait voulu considérer, dès décembre 1934, que la déflation des prix était terminée, qui se basait sur une organisation nouvelle de la production, qui mettait la Finance au service de l'État, et non l'État au service de la Finance, était terminée.

*
* *

Si j'ai écrit cette page d'histoire, ce n'est ni pour me justifier, ni pour me glorifier, encore moins pour provoquer des polémiques rétrospectives, ou pour critiquer qui que ce soit. J'ai seulement pensé que quelques clartés projetées sur un récent passé éclaireraient, en même temps, les horizons où se profilent les expériences économiques et financières en cours.

PIERRE-ÉTIENNE FLANDIN.

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA SOCIÉTÉ

LA DERNIÈRE INCARNATION DE MONSIEUR DE COURPIÈRE

CHAPITRE PREMIER

RETOUR DE L'AU-DELA

Environ la fin de janvier 1934, un soir, j'eus l'occasion d'observer sur moi-même l'un des plus saisissants miracles de la mémoire : le déroulement vertigineux d'un film de souvenirs résumant en quelques secondes l'histoire d'un demi-siècle, sans que les plus négligeables détails soient sacrifiés.

Il est peu d'exemples de ce phénomène à l'état de veille, sauf quand le sujet fait une chute d'où il n'y a pas d'espoir qu'il se relève vivant, et emploie ses derniers moments à repasser son existence. Cette précipitation des images est, au contraire, de règle dans les songes. L'auteur d'un livre sur le sommeil et les rêves conte qu'ayant reçu en travers du cou la flèche de son lit accidentellement détachée, il s'éveilla en sursaut : il avait cependant rêvé, durant ce raccourci d'instant, qu'il comparaissait devant le tribunal révolutionnaire où il voyait Robespierre, Marat et Fouquier-Tinville, qu'il plaidait sa cause désespérément, qu'il n'était pas moins condamné à mort bien entendu, qu'on le conduisait en charrette sur la place de la Révolution, qu'on le liait sur la planche et qu'il sentait le petit froid du couperet; c'est quand sa tête s'était détachée du tronc qu'il avait repris conscience, avec une sueur froide et l'angoisse que l'on peut imaginer. Mon rêve, qui n'est peut-être pas moins

extraordinaire, n'a rien de si dramatique et je l'ai fait tout éveillé.

J'avais dîné, seul, chez Larue. Vers dix heures moins un quart, je repris mon vestiaire. Le chasseur de la porte me demanda s'il devait faire avancer un taxi. C'est une question rituelle qu'il me pose toujours, bien qu'il sache d'avance que je lui répondrai : « Non, merci; je rentre chez moi, à côté, j'irai à pied ». Cependant, au lieu de rester sur le trottoir où j'étais et de me diriger vers le faubourg Saint-Honoré, je traversai en flânant la rue Royale, sans raison, sans me douter que j'allais vers mon destin.

A peu près à la hauteur de la colonne des théâtres qui est là, j'eus le sentiment que je faisais halte, ou plutôt que j'étais cloué sur place par l'étonnement, et c'est dans l'instant même que le film commença de se dérouler. Je venais de tourner les yeux vers l'horloge pneumatique machinalement, ou plutôt instinctivement, comme si une petite secousse m'eût été donnée pour m'avertir que j'étais à un moment de ma vie et qu'il pouvait y avoir intérêt à le situer dans la durée plus exactement; j'avais, sur le cadran lumineux, vu la grande aiguille passer, d'une saccade, de dix heures quarante-six minutes et demie à dix heures quarante-sept.

Je me trouvai, par un soudain changement d'époque et de décor, transporté sur une autre place, la place du Havre, et miraculeusement rajeuni jusqu'à n'avoir plus que huit ans. Un garçon du même âge m'accompagnait, et bien que je n'aie guère l'habitude de retenir par cœur ce que j'écris, je ne puis dire que je me récitai, je lus, et non pas mot par mot, mais toutes d'un seul regard instantané ces phrases qu'ici je ne puis faire autrement que transcrire en toutes lettres :

« Je me flatte de bien connaître Marie-Dieudonné-*Maurice*, vicomte de Courpière. Notre amitié date du collège, nous avions huit ans. Elle naquit d'un malentendu. Sur des apparences dont le détail importe peu, Courpière me crut juif, et il m'invita chez le pâtissier un jour qu'il avait oublié son porte-monnaie. Le mien se trouva vide. Courpière, qui avait de la religion, fut bien aise d'apprendre que j'appartenais à la même que lui; et comme il était déjà fort grand seigneur, il tint à honneur de me continuer des sentiments qui eurent désormais d'autant

plus de prix à mes yeux que je les savais désintéressés. »

Cet épisode initial, qui dès l'enfance révélait un caractère, peut-être deux, commandait avec une logique irréprochable, un peu trop stricte et prévue, toute la suite du film. J'y assistai, comme un acteur va se revoir à l'écran, je repris cet emploi de témoin d'un héros, que j'avais tenu jusqu'à notre séparation, et je recommençai tout naturellement d'éprouver pour le premier rôle cette admiration ingénue qui rappelle, si je ne me trompe, celle d'Antoine Hamilton à l'égard de son beau-frère Gramont, un peu trop adroit au jeu.

M. de Courpière n'a jamais commis d'indélicatesses de cette sorte, et s'il a cru devoir se conformer à d'anciennes et vénérables traditions, ce fut uniquement dans la pratique des passions de l'amour. Je crus entendre la voix métallique de monsieur son père lui rappeler après tant d'années une fois de plus qu'une armure et un cheval sont présents qu'un homme a toujours pu accepter de sa maîtresse.

Comme au signal de ce speaker d'outre-tombe, je crus voir se lever toutes les femmes à qui mon ami, dans la suite des temps, avait consciencieusement appliqué la loi formulée par monsieur son père en termes figurés.

Cette agréable assemblée, je dois me hâter de le dire, ne me rappela nullement le « grand troupeau de victimes offertes » qui, s'il faut en croire Baudelaire, escortait sur « l'onde souterraine », la barque de Don Juan. Elles ne se « tordaient » pas « sous le noir firmament »; elles ne montraient pas « leurs seins pendants » — ah! fi! — « et leurs robes ouvertes » : elles étaient toutes à la mode de 1900 et point décolletées à faire croire qu'elles eussent oublié de mettre leur corsage. Elles ne traînaient pas derrière lui (M. de Courpière) « un long mugissement ». Elles semblaient toujours sous le charme, possédées, enchantées, prêtes au sacrifice, et non pas seulement à celui de leur personne, qui va de soi.

Jamais je n'avais été frappé à ce point, si je puis dire, de leur variété; cela se conçoit, puisque jamais encore ma fantaisie ne s'était avisée de les grouper ainsi et de les passer en revue. La première en date était une petite fille, comme nous étions alors petits garçons : la propre nièce de Maurice, Simone de Limay. Elle méritait de figurer dans la galerie, parce qu'elle

avait absolument voulu faire cadeau à son oncle d'une perle qu'on lui donnait chaque année, le jour anniversaire de sa naissance, en même temps qu'une pièce de cent francs : Maurice avait refusé la perle et réclamé la pièce; mais elle l'avait déjà promise à un autre garçon de notre âge : nous en rîmes beaucoup, Maurice et moi.

Que la mère de Maurice elle-même, madame la comtesse de Courpière, fût de la même série, cela pouvait surprendre et choquer; mais la raison, que je n'ignorais pas, était qu'un jour à l'entrée du Bois, comme elle glissait un peu trop ostensiblement sa bourse à Maurice, il lui avait dit :

— Vous n'y pensez pas! Voudriez-vous qu'on me vît recevoir de l'argent d'une femme sur le talus des fortifications?

Il y avait aussi entre eux un autre cadavre : une nuit, à Courpière, il s'était glissé dans la chambre de sa mère, à qui, le matin, il avait vu remettre un pli chargé. Un cri m'avait réveillé, j'étais accouru, je les avais trouvés aux mains, la mère et le fils : la mère était la plus forte...

Puis, c'était le premier essai de Maurice avec une certaine margrave de Raguse, dont j'avais tâté avant lui, et la longue suite de ses maîtresses utiles, à commencer par une baronne Duval, dont le mari passait pour être le grand bailleur de fonds du ménage Courpière. Maurice, dès lors, préleva sur ces fonds son nécessaire et, le cas échéant, son superflu.

Parmi toutes les autres qu'évoqua ma mémoire sans me faire grâce d'une seule, même de la Valvin, madone facile, mais dont l'énumération sèche serait fastidieuse, dominait la riche comtesse de Passelieu, à qui M. de Courpière n'aurait voulu céder que la bague au doigt : elle l'eut par surprise, aux champs, et ce fut même assez bien joué. Cette défaite, unique, de Maurice, tourna d'ailleurs fort heureusement, puisque après des imprudences de signatures et des histoires de chiffons de papier qui aurait mené un autre en cour d'assises, il se tira du péril par l'amour encore, et finalement épousa la sœur de sa victime, mademoiselle Blanche Lambercier, la plus riche héritière de France.

Le film se poursuivit sans entr'acte. Ici pourtant commençait la deuxième partie. J'apercevais avec la même soudaineté, encore d'un seul coup d'œil, tout l'autre versant de cette exis-

tence, que la conquête d'une immense fortune semblait d'abord priver de sa raison d'être et détourner de ses voies. Et c'était une nouvelle théorie de femmes : toutes celles de qui Maurice, pour reprendre le décent euphémisme de son père, n'avait plus lieu d'accepter une armure et un cheval, à qui, au rebours, il se trouvait en mesure d'offrir sensiblement plus que jamais précédemment il n'avait reçu.

Témoin de ce jeu de bascule, comme je l'avais été de toute la carrière de mon ami, je reconnaissais après tant d'années l'espèce de désarroi où m'avait jeté sur le moment ce renversement curieux de la situation. Mais je n'en finirais pas si je n'abrégeais, aux dépens de l'exactitude, un film où rien n'était sacrifié. Je passe les épisodes et je vais droit au dénouement prévu de cette aventure conjugale : divorce demandé par madame la vicomtesse de Courpière, née Lambercier, galamment accepté par le vicomte qui, le soir même, retourne au domicile conjugal et dit à la vicomtesse :

— Vous êtes toujours mon épouse chrétienne.

Rien n'est changé, sauf le régime dotal qui, entre époux divorcés, n'a plus de raison d'être.

La troisième partie du film s'ouvre sur un coup de théâtre.

Il n'est pas de sainte à qui la tête ne puisse tourner : l'épouse chrétienne de M. le vicomte de Courpière l'avisait un beau matin, en termes d'ailleurs affectueux, qu'il ferait bien de s'assurer d'un autre logement, vu qu'elle épousait le précepteur des enfants dans une quinzaine de jours. Je pensai revoir la scène, qui ne manquait pas d'un certain comique, mais où la tenue de Maurice avait été, ai-je besoin de le dire? d'une dignité parfaite.

Mon cœur dit à chaque instant : Peut-on vivre sans amant? J'entendis ce refrain fameux (le film était sonore). Pour plusieurs raisons, sur lesquelles il est inutile d'insister, M. de Courpière ne peut vivre sans maîtresse. C'est alors qu'il s'était lié avec madame la marquise de Ventnor, bien connue à l'époque du second empire sous le sobriquet de la Solférino. Je revis avec plaisir passer son image sur l'écran; elle ne ressemblait plus guère à son portrait qui est maintenant au Louvre; mais elle offrait encore d'honorables restes. Les malintentionnés disaient :

— Pour lui, elle aura toujours soixante ans.

Enragée de politique, elle avait compromis M. de Courpière avec une famille sans moralité où l'on s'entr'aimait à des degrés prohibés, où l'on s'occupait entre temps de sauver la France et aussi de tripoter, le tout se terminant par des suicides qui étaient peut-être des assassinats. Après le scandale, M. de Courpière et la marquise de Ventnor avaient, ensemble, quitté leur ingrate patrie. Je les avais, le jour même de la fameuse grève des chemins de fer, accompagnés en voiture jusqu'à la frontière de Belgique, et je me souvenais d'avoir pensé en voyant leurs ombres s'effacer, « qu'à cette minute précise une époque finissait ».

Il me sembla que je répétais cette phrase mentalement, ou en remuant les lèvres. Puis je continuai, à voix haute :

— Par exemple!... Si je m'attendais!... Tu vas bien?

M. de Courpière était devant moi. C'est évidemment son apparition brusque, imprévue, qui avait dans l'instant même réveillé tous mes souvenirs ensemble et causé cette espèce de raz de marée de ma mémoire. Je tournai de nouveau, instinctivement les yeux vers l'horloge pneumatique : elle marquait dix heures quarante-huit; la présentation totale du film avait duré moins d'une minute, sans doute le même temps qui avait suffi à l'auteur du livre intitulé *Le Sommeil et les Rêves,* pour repasser toute l'histoire de la Terreur et l'épisode imaginaire de sa propre exécution quand il avait reçu la flèche de son lit en travers du cou.

J'observai avec un peu de dépit que la résurrection de mon plus ancien, de mon meilleur ami, après plus de vingt-trois ans, ne me procurait aucune émotion et me causait même très peu d'étonnement. Comme il fallait bien dire quelque chose, j'accouchai péniblement de cette phrase, dont la vulgarité me fait honte :

— Et d'où arrives-tu comme cela?

Il me repartit :

— De la République des Soviets. J'y ai vu des choses admirables.

Je sentis sur-le-champ que, si ma question était banale, la réponse de M. de Courpière était significative, et faisant un

retour sur moi-même, j'aperçus un autre renversement, celui de notre situation sociale réciproque : après n'avoir été longtemps que « le témoin » de M. de Courpière, j'avais, par sa carence, acquis une sorte d'indépendance et de personnalité; mais qu'était cela au prix de la liberté d'allure d'un Courpière? J'étais un homme établi, arrivé (l'horrible participe!) chargé d'honneurs bourgeois : il venait de Moscou! Je n'essayais pas de lutter, mais je n'étais pas autrement fier. Je remis à un peu plus tard une question qui cependant me brûlait les lèvres : « Et qu'y as-tu donc vu de si admirable, dans ta République des Soviets? » Je me bornai à lui poser cette question, d'une déplorable banalité :

— Et où vas-tu de ce pas?

— Chez moi, répondit-il.

Il ajouta avec un soupçon d'ironie, mais sans ombre d'amertume :

— Si je peux dire « chez moi ».

J'avais deviné :

— Tu demeures à l'hôtel?

Je rougis de penser que j'avais failli dire « en garni », et sans attendre sa réponse, comme pour l'excuser, je lui dis que moi-même j'avais demeuré à l'hôtel plus de quinze mois pendant la guerre; j'ajoutai que jamais je ne m'étais plus senti chez moi. Comme il me répondait assez mollement et que la conversation menaçait de tomber, je lui dis :

— Et... c'est près d'ici ton hôtel?

C'était dans le faubourg Saint-Honoré, juste vis-à-vis chez moi. Je me récriai, bien que ces coïncidences n'aient rien de miraculeux. Puis, il me parut aimable de lui dire :

— Tu rentrais; je rentre aussi. Je vais t'accompagner jusqu'à ta porte. Mais tu me ferais plaisir si, en passant, tu montais un instant chez moi.

— Volontiers, me dit-il avec sa coutumière froideur.

J'ai la faiblesse d'être très fier de mon logis qui est au deuxième étage d'un ancien hôtel, entre cour et jardin; mais jamais je n'avais apprécié le grand air, et surtout le bon air qu'il a comme en cet instant où j'allais avoir le plaisir flatteur de le faire visiter à M. de Courpière. Je n'étais pas fâché de lui faire voir que depuis le jour lointain où nous nous

étions quittés à la gare de Maubeuge, quant à moi, je n'avais pas déchu.

Cela fut cause que, sans avoir l'air de rien, je l'examinai d'un peu plus près, ce que j'avais jusqu'alors négligé de faire, sans que cependant l'on puisse dire que j'eusse perdu mon temps. L'horloge pneumatique, vers laquelle, une fois encore, je tournai instinctivement les yeux, marquait dix heures cinquante. Après donc avoir en une minute repassé toute notre vie antérieure, en dépit d'un ralentissement qu'il était aisé de prévoir, je n'avais mis que deux minutes à engager ces préliminaires de conversation.

Je n'avais pas cependant, à proprement parler, regardé M. de Courpière : je l'avais d'emblée reconnu, je ne l'avais pas regardé; et, comme il arrive presque toujours, j'avais imaginé la figure qu'il devait avoir au lieu de voir d'abord la figure qu'il avait. Je l'imaginais d'après la phrase qu'il m'avait dite sur la République des Soviets, qui m'avait frappé, mais mon préjugé ne m'aveugla point jusqu'à me le représenter avec un couteau entre les dents. Je remarquai même qu'au temps de notre jeunesse, quand parfois nous allions en chasse dans les quartiers pauvres, il avait bien plus « typée » qu'aujourd'hui (comme on dit dans l'argot des coulisses) la physionomie de quelqu'un du milieu.

Je voulus prendre garde à l'aspect de ses vêtements, et je dus, pour en avoir une impression nette, m'y reprendre à plusieurs fois. Cet effort d'attention et d'analyse qu'il me fallut faire pour juger d'une chose si simple me témoigna que selon sa coutume de tout temps, M. de Courpière était bien habillé comme le veut la loi du dandysme, c'est-à-dire de façon que personne ne pût remarquer qu'il l'était bien. J'observais la même règle jadis quand nous étions quasi-inséparables. Une sorte d'effroi me prit, à la pensée que, n'ayant plus depuis de si longues années cet exemple de correction journellement devant les yeux, peut-être en avais-je à mon insu désappris peu à peu les principes. Je fis d'un regard inquiet, rapide, une comparaison de la tenue de Maurice et de la mienne, et j'ai le regret de dire qu'elle ne fut pas à mon avantage.

Bien que la température fût assez douce, je portais un manteau fourré. C'était pour ménager un autre pardessus que je

désespérais de mener jusqu'au bout de la saison si je le mettais tous les jours; mais un observateur, même bienveillant, ne pouvait pas deviner, ou supposer ce détail de ménage, et cette fourrure me donnait un air d'homme établi, de propriétaire comme disaient autrefois les bonnes gens, qui me parut contraster d'une façon pour moi désobligeante avec l'allure dégagée de M. de Courpière.

Il est vrai que mon ragondin n'était qu'une doublure discrète et que l'on n'en voyait pas trace au col même quand la pelisse était boutonnée; mais justement je l'avais ouverte parce que je la trouvais un peu lourde ce soir, et il semblait que ce fût pour faire étalage de mes peaux. De plus, j'ai gardé des temps d'avant la guerre une manie de m'habiller le soir : j'étais en smoking et j'avais à mon plastron une perle que je trouve moi-même un peu grosse.

Je crus m'apercevoir qu'elle tirait l'œil de M. de Courpière.

— Elle est japonaise, lui dis-je en rougissant.

— J'espérais qu'elle était fausse, me répondit-il avec une insolence qui me rappela sa plus belle époque.

Je ne manquai point de l'apprécier : je suis amateur et je me flatte d'une certaine compétence; je sentis le trait d'autant mieux et, après cette première pointe, une gêne anxieuse fort désagréable, qui ne me quitta plus.

J'avais jusqu'alors presque continuellement regardé M. de Courpière bien en face; malgré moi et quoique ce ne soit pas mon genre, je détournai la vue par une méfiance instinctive ou par un besoin inexplicable de dissimulation ; mais lui me regardait, et je le savais, sans le voir. L'ironie méprisante de ce regard, qui me suivait, qui me perçait, auquel j'essayais d'échapper par des procédés d'autruche, me causait une véritable douleur physique aux places, si je puis dire, de mon corps et de ma pensée où il se posait en dépit de mes esquives maladroites. Je ne vais pas prétendre que ce fût le supplice de Caïn poursuivi jusque dans la tombe par l'œil symbolique, mais il y avait bien quelque chose de cela, toutes proportions gardées.

Cette comparaison de Maurice et de moi, que je faisais moi-même tout à l'heure, c'était lui maintenant qui la faisait. J'en

avais l'intuition; et quelque chose me disait que les conclusions m'en étaient encore plus défavorables quand il en assumait le soin. Mais je ne pénétrais point le secret de son jugement, et j'en avais les nerfs agacés. Je ne pouvais pas protester contre ce que j'ignorais et, sur de si vagues présomptions, lui faire un procès de tendance. J'en fus tenté cependant, et, cette fois, je lui assenai un regard direct, mais qui fut, à la lettre, intercepté par un de ses sourires à la Joconde, comme les rayons X par certaines matières.

— Tu sais que tu es extraordinaire, me dit-il avec cette grâce qui le rend si dangereux. Tu n'as pas bougé d'une ligne. Tu ne peux pourtant pas me cacher ton âge, puisque nous sommes du même mois et de la même année...

— Je t'en servirai autant, balbutiai-je. Quand je t'ai reconnu là... rue Royale... j'aurais dû me dire : ce n'est pas lui, ce n'est pas possible... C'est peut-être son fils...

— Ah! oui, au fait, j'ai un fils...

Bien que ce ressouvenir ne semblât pas l'émouvoir outre mesure, il crut devoir, par convenance, se recueillir un moment, ainsi qu'aux commémorations officielles, sans aller toutefois jusqu'à la minute complète de silence.

— Nous sommes d'une bonne année, reprit-il.

— Les gens qui ne craignent pas la banalité des proverbes ont, dis-je, la manie de me répéter sur tous les tons que l'on n'a que l'âge qu'on paraît...

— Oui et non, repartit assez brusquement M. de Courpière.

Et en termes d'une telle crudité que je ne me permettrais pas de les transcrire ici textuellement, il me confia que si pour les traits du visage et pour l'habileté du corps il marquait vingt ans de moins que son âge, pour les choses de l'amour, il avait bien dix ou quinze ans de plus.

Je me récriai par politesse sur l'invraisemblance de cette déchéance prématurée, chez un homme à qui jadis — naguère — son égalité d'humeur permettait de tromper les unes avec les autres les maîtresses qu'il avait simultanément, tout en procurant à chacune l'illusion de ce que l'on appelle dans le jargon du cinéma le privilège de l'exclusivité. N'était-ce pas à cette faculté si enviable et si rare qu'il avait dû son prestige?

— Il faut croire, me répondit légèrement M. de Courpière,

que mon prestige tenait à autre chose, car il me reste, bien que j'aie perdu la faculté.

— Ah! fis-je... C'est un cas intéressant. Freud l'expliquerait peut-être.

— Quel besoin d'expliquer?

— Tu n'es pas curieux.

— Je suis, j'ai toujours été pour la politique des résultats.

— Ta nouvelle devise, dis-je, est que la fin justifie l'absence des moyens.

Il fit un petit rire complaisant, mais je n'étais pas plus fier que cela de ma plaisanterie, et je n'aurais pas juré qu'elle fût extrêmement drôle. J'envisageai de nouveau M. de Courpière, et comme je n'étais pas en ce moment disposé à l'indulgence envers moi-même ni à la partialité, j'observai non sans un amer plaisir, que si nous étions tous deux des sexagénaires extraordinairement conservés, la fausse jeunesse de Maurice avait je ne sais quoi de plus éclatant, de plus insolent, de plus scandaleux que la mienne.

On est jeune à tout âge quand on n'a dans la société aucun établissement et qu'on n'est pas sûr du lendemain. On fait afficher sur tous les murs que grossir c'est vieillir : ce n'est pas grossir qui est vieillir, c'est s'embourgeoiser; mais les instituts de beauté ne connaissent pas de régime contre cet accident. Je savais maintenant le secret de jeunesse de Maurice : n'étant point décoré, il pouvait encore mettre une fleur à sa boutonnière.

Je ne pus me défendre de lui dire :

— Au fait, depuis que ton pauvre père est mort, tu n'es plus le vicomte, mais le comte de Courpière.

— Naturellement, dit-il.

— Je ne sais pourquoi cela me gêne.

— Moi aussi, un peu. Du moins les premiers jours. Mais on s'y fait. Mon cas est celui d'Edouard VII. Quand il est devenu roi d'Angleterre, il ne s'est pas empressé de conférer le titre de prince de Galles à son fils, le futur George V. Il a dit : « On s'y tromperait. Pour tout le monde, il n'y a qu'un prince de Galles, c'est moi ». Et puis il a bien fallu en venir là.

Je n'ai pas coutume d'être plus royaliste que le roi, et quand je vis que M. de Courpière, suivant l'exemple d'Edouard VII,

se résignait si philosophiquement à n'être plus vicomte, mais comte, j'en pris moi-même mon parti.

D'ailleurs, tout en devisant, nous avions parcouru la petite distance qui sépare la rue Royale de mon logis du faubourg Saint-Honoré, et près d'introduire chez moi le comte de Courpière, je retrouvais mon assurance. C'est que je possède d'assez beaux meubles, et il s'y connaît : il a fait quelque temps pour subsister, ainsi que plusieurs de ses pairs, le métier d'*ensemblier*, qui ne déroge pas à noblesse : je me flattais encore de l'éblouir. Je commençai d'en douter sitôt qu'à mon double coup de sonnette la porte cochère s'ouvrit et que nous traversâmes la vaste cour qui est commune à l'immeuble où j'habite et à l'hôtel voisin.

Bien que l'on ne vît pas fort clair, Maurice, dont l'œil est exercé, en mesura les dimensions, et me dit que, fichtre! elle avait grand air; mais il me fit ce compliment du ton d'un homme qui, sans être précisément réduit à coucher sous les ponts, a renoncé à tout domicile personnel et qui sent bien l'avantage de cette situation.

Je m'inclinai d'assez mauvaise humeur devant sa supériorité (que je me permettais de discuter en mon for intérieur), et nous passâmes dans le vestibule, auquel il trouva un bon genre ancien. Puis, nous prîmes un ascenseur qui n'a aucune prétention à être dernier cri, j'ouvris ma porte, je fis de la lumière, mes domestiques étaient couchés depuis longtemps, et je fis faire à Maurice ce qu'il est convenu d'appeler le tour du propriétaire. Il se prêtait à ma fantaisie avec une condescendance à la fois de grand seigneur et de marchand de meubles, deux qualités qui ne sont pas nécessairement incompatibles. Il n'accorda que peu d'attention à une table à gibier qui est la gloire de mon cabinet de travail, et j'avoue que j'en fus extrêmement piqué. Il voulut bien, en revanche remarquer une armoire Louis XV d'acajou plein, sculptée en haut relief, qui se trouve dans ma chambre à coucher. Il sembla porter un peu plus d'intérêt à cette pièce de l'appartement, et il me félicita, un peu trop *ex cathedra* et en connaisseur, de n'avoir pas cherché le style unique et le pastiche d'une seule époque, mais d'avoir, à côté de mon armoire Louis XV, admis une chaise longue de la fin de Louis XVI, une bergère d'entre les deux,

et une chauffeuse d'un état civil moins déterminé; de sorte que je pouvais conter, si cela me faisait plaisir, que je n'avais pas acheté ma camelote chez les antiquaires, mais que je la tenais de ma famille. Il prononça de telle sorte ces derniers mots que je crus devoir assez sèchement lui répondre que j'avais aussi, en effet, une famille, malgré l'humilité de mes origines.

Bien entendu, je disais « humilité » par ironie, ou même, si l'on veut, par orgueil.

J'avais justement, sur les murs de ma chambre, des témoignages fort honorables de ma descendance roturière. Trois dessins à la mine de plomb représentaient l'un de mes grands-pères âgé d'une douzaine d'années et ses sœurs environ le même temps, et il suffisait de regarder un instant ces images d'une facture naïve pour se persuader que jamais aucun Courpière n'avait été si « comme il faut » que ces bourgeois (qui n'attendaient d'ailleurs que l'avènement du roi citoyen pour être anoblis). Entre ces crayons se trouvaient des roses d'un mien grand-oncle qui fut peintre de fleurs, et aussi fameux en son temps que Madeleine Lemaire depuis.

M. de Courpière regarda tout cela fort négligemment, mais s'arrêta, comme stupéfait, devant une douloureuse figure de Christ qui est au-dessus de mon lit. Un peu gêné, je lui dis :

— Elle est belle, n'est-ce pas? Elle n'est pourtant pas d'un grand peintre. Elle est d'un certain Feti, Domenico Feti à qui les dictionnaires reprochent la médiocrité de son style, son indifférence pour les belles formes, et même la médiocrité de son goût. Je n'y connais rien, mais l'expression de ce visage divin et désolé m'a profondément ému...

Je m'aperçus que je m'excusais d'avoir mis un Christ au-dessus de mon lit, et que j'avais l'air d'alléguer la circonstance atténuante d'une œuvre d'art qui m'aurait plu. Rien ne m'est si étranger que le respect humain, je suis plus volontiers cynique. Je m'empressai d'ajouter, d'un ton presque provocant :

— Je ne suppose pas que cela te choque, de voir ici un Christ? Je t'ai toujours connu bien pensant...

Il fit un léger haussement d'épaules et ne répondit rien. Mais, après quelques instants, il me dit :

— Ce que j'ai peut-être vu de plus étonnant à Moscou, c'est l'œuvre de déchristianisation. Il n'y a pas vingt ans, ce peuple

était le plus superstitieux de la terre : on est arrivé à tuer chez lui jusqu'à la moindre apparence de religion.

— Et, dis-je d'une voix un peu vibrante, tu admires cela? Tu souhaiterais qu'il en fût de même chez nous?

— Nullement, me répondit-il, avec beaucoup de calme. J'ai le sens des réalités. Ce qui est tout simple en Russie, où les distinctions de classes sont effacées, n'est ni possible ni désirable ici où il subsiste encore, provisoirement, une bourgeoisie. Il faut une religion pour les bourgeois.

Je sentis que cette heureuse formule se gravait dans ma mémoire provisoirement, au sens français, c'est-à-dire à jamais; l'autre formule usuelle, qu'il faut une religion pour le peuple, m'a toujours indigné; mais celle-ci m'amusait trop pour me fâcher.

— Je n'ai rien à t'offrir que de l'eau d'Évian, dis-je à Maurice.

— Merci, dit-il, j'en ai chez moi, qui est comprise dans le prix de la pension.

— Je te reconduis?

— Je suis assez grand pour traverser la rue.

Mais j'insistai : je voulais achever notre reconnaissance et voir à mon tour de mes yeux dans quel décor vivait mon ami retrouvé. Je ne connaissais que l'extérieur de son hôtel, gros dé de ciment armé aux arêtes arrondies, qui jurait avec les maisons anciennes du faubourg. Quant à la chambre de Maurice elle était ce que j'avais présumé : elle avait cette perfection de confortable à quoi rien ne manque sauf l'agrément, et ce genre clinique des chambres où l'on sent que l'on ne saurait attraper une maladie, mais où l'on ne serait pas étonné de subir une opération. Je ne m'y attardai pas.

En rentrant chez moi, je fis machinalement une revision sommaire de cette soirée et je fus quelque peu honteux d'observer de nouveau que cette rencontre inopinée de mon plus ancien et plus intime ami après une séparation d'un quart de siècle m'avait diverti sans doute, irrité aussi parfois, et toujours piqué ma curiosité, mais sans à aucun moment intéresser mon cœur ni me procurer aucun attendrissement véritable. Je suis pourtant de ceux qui croient encore que l'amitié est un sentiment.

CHAPITRE II

JOURS D'ÉMOTION

Le surlendemain de ce jour mémorable, je trouvai dans mon courrier du matin un carton de madame la comtesse de Passelieu, qui me priait à dîner le mardi 6 février, « pour rencontrer le comte de Courpière ».

J'eus, plus encore que l'avant-veille, le sentiment d'une résurrection, ou mieux d'une reconstitution d'un passé que je pouvais croire entièrement aboli par tant d'années et par la guerre; et comme j'étais alors très féru de métaphysique bergsonienne, ainsi que je l'ai déjà laissé voir par les considérations sur le rythme des souvenirs qui occupent la plus grande part du chapitre précédent, j'observai que, si dans l'ordre matériel, la vieille formule *Rien ne se perd, rien ne se crée* semble tout à fait hors de mode, en revanche dans l'ordre spirituel, rien ne se perd en effet, sans pour cela que la création souffre aucune solution de continuité. Mais redescendons sur la terre : il s'agit de M. le comte de Courpière et de madame la comtesse de Passelieu, les deux êtres, à ma connaissance, les moins métaphysiques qui soient.

L'invitation de la comtesse me fit plaisir, d'abord parce qu'elle m'assurait de revoir Maurice à très peu de jours de là. Ceci est peut-être d'une grande puérilité, mais en le quittant au seuil de sa chambre d'opération, j'avais eu le sentiment que je lui disais adieu pour jamais, et je me répétais, en l'arrangeant, la phrase que les gamins de Ravenne disaient quand ils voyaient Dante errer dans la pineta : « Voici celui qui est allé aux enfers et qui en est revenu ». Je pensais : « Il est revenu de l'U. R. S. S., mais il a dû aussitôt y retourner ».

Je n'avais qu'un saut à faire, de mon domicile vieux-jeu à son hôtel rose de ciment armé; mais il me semblait qu'une force mystérieuse m'interdit en ce point la traversée du fau-

bourg. Je savais aussi qu'il y avait le téléphone dans toutes les chambres, je n'avais qu'à consulter l'annuaire et à faire tourner le cadran de mon automatique pour entrer instantanément en communication avec lui; mais pendant quarante-huit heures le démon de Socrate m'en avait empêché. Il cessa de m'interdire ce geste si moderne dès que je reçus l'invitation de madame de Passelieu.

Deux minutes plus tard, j'entendais, je reconnaissais la voix métallique, la voix faubourg Saint-Germain de M. de Courpière; je lui demandais, de ma voix bourgeoise, plus aimablement nuancée, comment il se portait depuis l'autre soir. Il me répondit qu'il se portait bien, sans s'informer s'il me trouvait de même, comme s'expriment les jeunes soldats quand ils mettent la main à la plume pour écrire à leurs chers parents; mais je m'expliquai ce protocole, ou cette absence de protocole, par la certitude où il affectait d'être que je ne peux pas être malade, et cela me flatte toujours.

Je lui fis part de l'invitation que j'avais reçue tout à l'heure de madame la comtesse de Passelieu : il me répondit naturellement qu'il le savait. Je lui demandai si j'aurais le plaisir de le voir avant le 6 février, et il me répondit, sans chercher d'excuse, que cela ne lui paraissait guère possible. Je lui dis enfin que nous pourrions, s'il lui plaisait, aller ensemble à ce dîner, et que je serais heureux de mettre ma voiture à sa disposition. Il accepta d'assez bonne grâce, tout en me faisant remarquer que l'hôtel de Passelieu étant rue de Poitiers, derrière la gare d'Orsay, nous pourrions aussi bien nous y rendre à pied s'il faisait beau, et je sentis dans sa réponse un peu d'ironie, comme si, au lieu de dire « ma voiture », j'avais dit « ma voiture de maître ». J'arrêtai là notre conversation, pour prendre enfin mon thé, que j'avais versé d'abord et qui était froid; mais je passe tout à M. de Courpière.

Cependant, comme si je boudais, je détournai de lui ma pensée, pour la concentrer toute uniquement sur madame la comtesse de Passelieu. Selon les procédés habituels de la mémoire, qui sont à peu près exactement au rebours de ce qu'un vain peuple croit, j'évoquai d'abord instantanément une figure supposée de cette dame, entièrement achevée du premier coup, sur laquelle s'escrima ensuite ma faculté d'analyse et de

critique, à la fois pour en expliquer et pour en justifier la composition.

Si nos souvenirs étaient, comme certains le prétendent, des sortes de clichés que nous rangeons soigneusement sur les rayons de notre blibliothèque cérébrale et que nous ramenons au jour après en avoir secoué la poussière quand il nous plaît de les repasser, il est clair que la comtesse me serait apparue telle que lors de notre dernière rencontre : « extraordinaire », ce mot dit tout, sans âge et d'une fausse jeunesse intacte. Or ce fut une très vieille femme que je vis, répondant à mon appel, venir à moi en souriant du lointain passé.

Je ne saurais même dire qu'elle ressemblât à la comtesse de Passelieu que j'avais connue, de qui les traits, je dois l'avouer, s'étaient un peu effacés de ma mémoire. Elle ressemblait étrangement, en revanche, à madame du Deffand; si bien que je ne pouvais l'imaginer que presque aveugle, installée dans cette espèce de guérite, dans ce « tonneau » d'où elle dirigeait les conversations de ses amis, et son vieux cœur toujours dévoré d'amour pour un Horace Walpole que j'identifiais tout naturellement avec M. de Courpière.

Je ne me dissimulais pas, d'ailleurs, l'arbitraire de ce rapprochement. Mon faible pour M. de Courpière ne m'égare pas jusqu'à me le faire comparer sérieusement à un Horace Walpole, sauf pour certains traits qui ne sont pas les plus beaux de cette nature sèchement anglaise. Je n'avais pas non plus de raisons de croire madame de Passelieu, qui ne s'était piquée jadis que d'avoir M. de Courpière, l'eût aimé depuis et lui fût demeurée attachée jusqu'à l'impénitence finale.

Pour le reste, quand je me rappelais qu'un projet de mariage entre eux avait soulevé les objections d'un père rarement embarrassé de scrupules, beaucoup plus en raison de l'inégalité d'âges que de celle des fortunes, ou d'une certaine odeur qu'avait l'argent de madame de Passelieu, pouvais-je me représenter cette aînée autrement que comme une aïeule, maintenant digne de tous les respects?

Ce sentiment de respect me rappela d'abord mes devoirs de mondanité que même un homme élevé comme moi selon les principes du dix-neuvième siècle risque toujours de négliger par l'effet du mauvais exemple et par la contagion du laisser-

aller universel. J'adressai d'abord à madame la comtesse de Passelieu, sous enveloppe pneumatique, un billet d'un style à dessein un peu suranné pour l'assurer de la joie que j'aurais à dîner le 6 février chez elle et pour la remercier d'avoir daigné penser à moi; puis, le même jour, vers cinq heures, j'allai en me promenant poser ma carte chez elle.

On trouvera peut-être que c'était du luxe; mais la curiosité, je l'avoue, m'y amenait plutôt qu'une obligation véritable. J'y allais en reconnaissance. Je n'aime pas à venir pour la première fois, en habit, à huit heures et demie du soir, dans des maisons dont je n'ai pas fait le point à mon aise et dont je ne connais pas les approches ni l'aspect en plein jour. Cette enquête préliminaire ne me donna pas une entière satisfaction.

Certes, l'hôtel de madame de Passelieu, dont les proportions dépassaient de beaucoup l'étriqué de nos habitudes et de nos besoins d'aujourd'hui, entouré d'un jardin où les arbres du moins étaient séculaires, fortifié, tant sur la rue de Lille que sur celle de Poitiers, d'un mur beaucoup trop haut pour la commodité de la vue, mais, somme toute, rassurant, avait le grand air que je pouvais souhaiter; mais la peine que j'eus à l'atteindre parmi les remous et les coudoiements d'une foule excitée m'irrita les nerfs, que j'ai fort sensibles, et je ne pus me défendre de songer à part moi que la comtesse eût été prudente d'élire domicile un peu moins dans le voisinage du Palais-Bourbon.

Malgré mon admiration pour Gœthe, je ne suis pas de ceux qui osent dire qu'ils aiment mieux une injustice qu'un désordre. J'ai des principes, je tiens que l'injustice est le plus grand des maux; mais le désordre, le désordre de la rue est la pire des incommodités. Or, je ne pense apprendre à personne que, dans les derniers jours de janvier 1934, à la suite d'affaires dans le détail desquelles on n'attend pas que j'entre, il y avait dans Paris cette sorte d'effervescence que nos aïeux appelaient plus discrètement « émotion ».

L'émotion est comme le premier frisson de l'émeute. « Rome autrefois a vu de ces émotions », dit Corneille dans *Nicomède*, et Saint-Simon : « Ils rencontrèrent le maréchal d'Huxelles dans son carrosse, qu'ils arrêtèrent pour lui demander des nouvelles parce qu'il venait du côté de l'émotion. » Le cardinal

de Retz, un habitué de ces choses-là, les traite de bagatelles. Elles ne me font pas plus peur qu'à lui, en ayant vu aussi de toutes les façons; mais elles m'ennuient, et je suis toujours prêt à me ranger du parti de la force publique, même quand je suis par mes opinions du parti de ceux qui sont émus.

Je n'étais pas dans mon carrosse comme le maréchal d'Huxelles, puisque je viens précisément de dire que j'étais à pied, et je ne venais pas du côté de l'émotion, mais je m'y trouvai engagé bien malgré moi dès que j'eus passé le pont de la Concorde. Devant la Chambre des députés, des jeunes gens de bonne mine, au nombre d'environ une centaine, criaient *A bas les voleurs!* et je ne leur donnais peut-être pas tort *in petto*, mais je ne pouvais m'empêcher de trouver qu'ils manquaient de tact en parlant ainsi de corde devant la maison des pendus.

Ce qui me chagrinait plus encore, moi, si respectueux de l'autorité, fut de voir que les gardes mobiles, dont il y avait autant que de pavés, me regardaient de travers, et comme un particulier, pour parler leur langage, qu'ils auraient été enchantés de passer à tabac. J'imagine que je devais cette disgrâce à mon tailleur, qui à la manie de m'habiller trop bien. Je manquais de débraillé, je n'avais même pas de col mou.

Je ne fis qu'une fois le tour de l'hôtel de Passelieu et je ne procédai point à mon enquête avec la conscience qui m'est coutumière. Je revins aussitôt sur mes pas et je retournai — il le fallait bien — du côté de l'émotion. Je fus de nouveau bousculé par les manifestants, guetté par la police malveillante et je rentrai enfin chez moi, de l'humeur que l'on devine; d'autant que les embarras de la route ne firent que croître, après la Seine traversée.

On avait pris le prétexte d'une conférence donnée au théâtre des Ambassadeurs par un député d'opposition pour mettre en état de siège l'avenue Gabriel, et j'aurais été sans doute obligé de passer au moins par l'Étoile pour regagner par ce détour la rue Boissy-d'Anglas, sans un brave homme d'agent, qui est en même temps concierge dans une maison où j'ai des habitudes, qui me reconnut et me fit franchir tous les barrages en me conduisant par la main : il brandissait de l'autre main son bâton blanc. J'entendais, à droite et à gauche, gronder de

colère les farouches soldats à qui leur proie échappait, et qui, de surcroît, se voyaient contraints de faire la haie en mon honneur. Tout en cheminant ainsi je songeais que je ferais bien de spécifier sur mon testament que, si je ne tenais pas aux oraisons funèbres, je voulais du moins que les honneurs militaires me fussent rendus.

Un peu ragaillardi par cet avant-goût de mes obsèques, je me demandais ce que je pourrais bien faire de ma soirée; c'est une question qu'en ces temps moroses on a un peu trop souvent l'occasion de se poser, et de laisser d'ailleurs sans réponse : aux temps de la douceur de vivre, on n'avait que l'embarras du choix. Je fus cependant favorisé ce soir-là : on donnait à l'Opéra *les Maîtres chanteurs*. Ma résolution fut aussitôt prise d'y aller, bien que ce soit là un spectacle un peu accablant et qui n'est guère fait pour détendre les nerfs.

Comme le rideau était à sept heures trente, j'avais tout juste le temps de me mettre en habit. Quant au dîner, je décidai que je m'en passerais et que je prendrais la moindre chose après le théâtre. Je tiens aux glaces de ma voiture comme à la prunelle de mes yeux : je renvoyai mon chauffeur, qui m'attendait dans la cour, et je fis à pied cette nouvelle expédition. Je m'aperçus un peu tard qu'elle était encore plus hasardeuse que la précédente.

La rue Royale était barrée, la rue d'Anjou transformée en garage d'omnibus de la Préfecture, et le boulevard en état de siège, ni plus ni moins que tout à l'heure l'avenue Gabriel. Je n'avais plus mon porte-respect, mon agent-concierge et, pour comble, j'étais en habit. Sous la fourrure, on ne voyait, de ma tenue de soirée, que la cravate blanche, mais on voyait le chapeau de haute forme, on le voyait, selon l'expression consacrée, comme le nez au milieu du visage. Je ne crois pas que jamais chapeau de haute forme ait été conspué si joyeusement : les manifestants et la troupe, qui oubliait, à ma vue, de les contenir ou de les refouler, refaisaient contre mon claque l'union nationale. Quant à moi, j'avais le sentiment de faire une action héroïque en ne battant point en retraite, et j'éprouvais que l'héroïsme, ainsi que je m'en étais toujours douté, n'est ni fort agréable, ni même aussi flatteur qu'on le croit généralement.

Mon gibus perdit son pouvoir de talisman lorsque j'arrivai à la place de l'Opéra où l'on commençait d'échanger des horions sérieux. Je réussis à me glisser dans le théâtre par l'entrée des abonnés, qui seule (et sans doute à dessein) n'était pas gardée militairement : tant pis pour les abonnés! Mais je dus attendre l'entr'acte pour pénétrer dans la salle; j'en profitai pour dîner d'un sandwich.

Je ne prétendrai pas que j'aie ensuite écouté sans distraction ce qu'il me restait à entendre des *Maîtres*. Heureusement, je sais la partition par cœur. Je ne pouvais m'empêcher de me dire continuellement : « Je suis venu, comment reviendrai-je? » A la sortie, j'eus le sentiment bien net que je ne reviendrais pas.

C'était, sur la place, une mêlée de ligues de toutes les couleurs, qui me rappela les grandes manœuvres quand ceux qui portent des manchons les ont perdus et qu'on ne sait plus quel est le parti ennemi. Je m'avisai de passer par les derrières et je pus faire un peu de chemin à peu près sans encombre; mais il fallait bien finir par biaiser pour rattraper la rue Boissy-d'Anglas.

J'y vis d'abord, à la porte de l'hôtel Vouillemont, un grand rassemblement autour du danseur Serge Lifar qu'un garde mobile venait d'abattre d'un coup de matraque sur la tête, comme il rentrait paisiblement chez lui : il eût évité cet accident s'il eût comme moi porté un haut de forme; mais il avait un béret et on l'avait pris pour un étudiant. Je restai assez longtemps à le soigner, et je pus enfin aller me mettre dans mon lit sur le coup de deux heures du matin.

J'étais outré. J'ai depuis longtemps passé l'âge où l'on est fier de se coucher tard. Je ne tiens pas non plus à me coucher trop tôt, n'ayant plus besoin du même nombre d'heures de sommeil que jadis — que naguère, veux-je dire —; mais je veux dormir et ce que je venais de voir m'avait mis les nerfs dans un état qui m'ôtait l'espoir de fermer l'œil.

Si j'aime mieux une injustice qu'un désordre, ce que je hais plus que tout c'est le désordre ajouté à l'injustice, et les deux vont plus souvent ensemble que séparément. Je me résigne aussi à l'injustice beaucoup moins facilement quand c'est un de mes amis qui en est victime — je ne dis pas quand c'est moi-

même, car cela va sans dire; — et bien que disciple fidèle du divin Platon, je ne saurais sans protester l'entendre dire : « Mieux vaut souffrir l'injustice que la commettre. » Celle que le merveilleux danseur venait de souffrir sous mes yeux m'indignait; d'autant que la méprise qui en était cause était stupide. Voici l'échelle de mes valeurs : si l'injustice peut nous épargner le désordre, j'accepte l'injustice; mais j'accepterais n'importe quoi, fût-ce le désordre, plutôt que la bêtise. Les conditions de la vie moderne m'obligent plus souvent que je ne voudrais d'accepter les trois simultanément, mais je n'en dors pas.

Je dormis cependant comme une souche après tous les tracas de cette journée historique, et je ne me serais sans doute pas réveillé avant midi si l'on n'avait ordre d'entrer à huit heures dans ma chambre tous les jours que Dieu fait, quelle qu'ait été l'heure de mon coucher, que d'ailleurs je ne crois pas devoir annoncer à mes domestiques.

Ma première pensée, lorsque j'ouvris les yeux, fut pour l'innocente victime des brutalités policières, et je me reprochai de n'avoir pas demandé de ses nouvelles par téléphone deux ou trois fois au cours de cette nuit. J'étais allé cependant tout droit de mon lit à ma baignoire, mais je n'y tenais pas en place et, dès que j'en fus hors, drapé à la romaine dans un peignoir encore humide, une épaule nue, j'allai faire tourner sept fois le disque de mon appareil, autant de fois qu'on dit aux enfants qu'ils doivent, avant de parler, tourner leur langue dans leur bouche : trois pour le bureau, quatre pour le numéro d'appel. On me répondit de l'hôtel que la victime des brutalités policières dormait à poings fermés.

Je pris alors mon thé, j'avais une hâte incroyable de faire connaître à M. de Courpière mes impressions sur les événements de la veille et d'apprendre les siennes de sa bouche; j'appelai l'autre hôtel, tandis que l'on desservait mon plateau. Cette fois j'eus M. de Courpière lui-même au bout du fil, mais à la première question que je lui posai, il me fit la même réponse que pendant la guerre un président du Conseil à qui je demandais avec angoisse les dernières nouvelles :

— Je n'ai pas encore lu les journaux.

J'allais lui en faire un résumé, il me coupa et me dit assez sèchement :

— Tu sais bien que j'ai horreur de faire la conversation au téléphone.

Je m'excusai.

— Moi aussi, dis-je. Où déjeunes-tu?

— Où tu voudras.

— Je déjeune à la maison, comme d'habitude. Je te prie de ne pas oublier que tu as toujours ton couvert mis.

— Bon! Je serai chez toi... à une heure?

— Naturellement, à une heure.

Je sais qu'avec lui on ne doit pas compter sur le quart d'heure de grâce, ni même sur cinq minutes. Il y a quelque chose d'insolent dans la rigueur de son exactitude. On dirait qu'il cherche à vous prendre en faute. Il ne m'y prend guère, je suis aussi exact que lui, avec un peu plus de souplesse, et sans insolence. Je songeai que nous aurions quelque peine, mardi, à être sûrs d'entrer dans le salon de madame de Passelieu en même temps que huit heures sonneraient, si les chemins étaient dans l'état où je les avais vus hier soir.

J'étais assez curieux d'en revoir l'aspect au jour. J'ai d'ailleurs accoutumé de sortir le matin et d'aller faire mes exercices à l'Automobile-Club, à deux pas de chez moi; je n'avais aucune raison de m'en priver aujourd'hui. Dehors, je ne vis sans doute rien que je ne visse tous les jours, mais j'ai sur moi-même un étrange, parfois incommode pouvoir de suggestion : je pense voir ce que je me suis persuadé que je devais voir, tout en sachant fort bien que je ne le vois pas. Je trouvai donc au faubourg Saint-Honoré, à la rue Boissy-d'Anglas, à la rue Royale, jusqu'à laquelle je fis un crochet, et à la place de la Concorde une mine singulière, bien qu'il me fût absolument impossible de définir cette singularité.

Le point de vue du sport, sans être tout à fait celui de Sirius, modifie sensiblement les valeurs humaines, en particulier les politiques. Les coups que l'on donne ou que l'on encaisse sur le ring réduisent à une plus juste proportion le souvenir de ceux que l'on a failli recevoir dans la rue. Je n'attachais déjà plus aucune importance à mes aventures de la soirée, je n'en éprouvais qu'une fierté, peut-être un peu ridicule, et je guettais l'occasion d'en faire le récit avec humour.

Malheureusement, je ne pouvais le faire qu'au bar, et le point

de vue du bar déforme aussi mais dans un sens diamétralement opposé, les choses de la politique. J'eus le déplaisir de voir que je ne pouvais me mettre d'accord avec personne, même avec ceux de qui probablement je partageais, sinon précisément les opinions, au moins les tendances. L'esprit de contradiction me faisait, si je puis dire, à tout instant sauter d'un côté à l'autre de la barricade, et ces chassés-croisés m'étourdissaient de telle sorte que je n'aurais su, au bout d'une dizaine de va-et-vient, reconnaître ma position de départ. Étais-je action française, croix de feu, communiste? A la vérité, rien de tout cela : j'étais successivement ce que n'étaient pas ceux avec qui je causais; et si je voulais par instants me donner l'illusion d'être quelque chose d'un peu moins négatif, je me raccrochais désespérément à l'idée d'ordre : j'étais contre tous ceux qui étaient cause que je risquerais sans doute d'être assommé tout à l'heure en retournant chez moi.

Je jugeais moi-même avec sévérité le bas égoïsme de ce sentiment, mais l'instinct de conservation était le plus fort : je me remontrais, pour m'excuser à mes propres yeux, que l'instinct de conservation, qui est individualiste, n'est pas moins l'élément essentiel de l'instinct de conservateur, qui est social. Puis, je comptai sur l'équilibre de M. de Courpière pour me mettre d'aplomb. Cela me fit ressouvenir que je devais rentrer chez moi cinq minutes avant l'heure du déjeuner, mais comme il avait aussi fait le calcul du temps qu'il lui faudrait pour gravir d'une façon ou d'une autre mes deux étages, nous nous rencontrâmes au rez-de-chaussée devant l'ascenseur. Cela me donna l'occasion de dire des choses d'une originalité douteuse sur nos habitudes de ponctualité; puis je ne craignis pas de lui répéter (puisqu'il ne les avait pas encore entendues) mes réflexions sur les difficultés que nous aurions mardi à soutenir notre réputation d'exactitude, pour peu que l'émotion se prolongeât.

— Et j'en ai peur, ajoutai-je. Cela sent la révolution. Autrefois elles duraient trois jours. C'est que l'on avait alors quelqu'un à renverser, et cette opération n'exigeait pas un plus long effort; mais au moins le soir de la troisième journée, de la troisième glorieuse, on apprenait que le roi avait fait ses paquets, on savait en conséquence que la révolution n'avait

plus de raison d'être, et chacun rentrait chez soi avec le sentiment du devoir accompli; aujourd'hui, faute de monarque à faire déguerpir, on tire, pour ainsi parler, à blanc, et les mouvements révolutionnaires risquent de s'éterniser : ce n'est pas gai pour les gens tranquilles.

M. de Courpière voulut bien m'assurer que mes considérations historiques étaient très spirituelles, et je reconnus l'accent de profond mépris avec lequel depuis notre plus lointaine enfance, il avait accoutumé de prononcer cette épithète. Il y avait un *mais*, naturellement. Mes considérations étaient spirituelles, mais elles n'étaient que cela : moins que rien; bref, elles n'avaient pas le sens commun.

Il prit la peine de me remontrer (et son ton devint ensemble doctoral et protecteur), de me remontrer que je faisais une comparaison boiteuse de deux situations qui n'avaient entre elles aucun rapport. Il ne niait point que cela ne sentît la révolution, comme je disais; mais quand on est en république, ou censé y être, et que la révolution ne saurait donc avoir pour objet de renverser un pauvre monsieur roi ou empereur, il ne s'agit de rien de moins que de renverser toutes les valeurs sociales, et cela ne se fait pas en trois journées, en trois glorieuses comme la petite opération de 1830. M. de Courpière s'interrompit.

— Pourquoi souris-tu? me dit-il.

— Oh! rien, dis-je, un souvenir... assez comique... Je me rappelle qu'aux tous derniers jours de 1929, j'ai rencontré, je ne sais plus où, ton cousin... le marquis de Pont Sainte-Maxence... le dernier œillet blanc de l'Opéra... J'ai cru convenable de la lui souhaiter bonne et heureuse, comme on dit dans le grand monde. Il m'a répondu : « Monsieur, comment voulez-vous qu'une année qui par son millésime nous rappelle la chute de notre dernier roi légitime et en marque le centenaire, nous apporte autre chose que des catastrophes? »

— Laissons là mon cousin Pont Sainte-Maxence, je croyais que nous parlions sérieusement? dit M. de Courpière avec hauteur.

Et il reprit, après cette brève, mais intempestive parenthèse, son petit cours de philosophie sur l'histoire.

— Je suis de ton avis, dit-il, quand au caractère nettement

révolutionnaire des événements auxquels nous assistons, en attendant que peut-être nous y prenions part. Mais ce qui les dénature où du moins en change curieusement l'aspect, c'est que jusqu'à présent l'initiative de l'insurrection a été prise par les conservateurs, par les réactionnaires, par les modérés de tout poil, enfin par les ligues fascistes : il est paradoxal qu'elles aient usurpé un rôle qui revient de droit au peuple.

Par mégarde M. de Courpière articula ce dernier mot du même ton dédaigneux qu'il faisait jadis quand il croyait devoir penser bien et qu'il partageait les opinions de son cousin le marquis de Pont Sainte-Maxence. Il s'en aperçut, mais ne se reprit point : cela n'est pas de sa dignité. Il saisit seulement l'occasion de répéter presque aussitôt ce même mot *peuple*, et cette fois avec un accent de déférence, de véritable piété.

— Le peuple, dit-il, regarde curieusement ses adversaires naturels faire ou commencer sa besogne. Il n'est pas assez bête pour se donner du mal quand les autres ont la naïveté de travailler pour lui. Il se réserve et ne fait quant à présent que la révolution des bras croisés. Il entrera dans la danse à son heure, et l'on verra quelque chose de beau.

— Oui, dis-je, on verra probablement du joli.

— Es-tu donc si attaché à cette société qui s'en va, dit M. de Courpière. Moi non. Quelle raison aurais-je de la regretter? Qu'est-ce qu'elle a jamais fait pour moi?

— Crève donc, société!

— J'allais le dire.

Il ne lui restait plus qu'à chanter l'*Internationale*. J'en aurais été fâché, à cause des domestiques, mais non pas étonné : je comprenais — j'en avais eu soudainement l'intuition, — que ce privilégié de la fortune, qui s'était donné la peine de naître, qui avait vécu de son nom et de sa personne, qui avait connu tous les succès flatteurs et à la fois palpables, ne jugeait pas sa destinée fort différente de celle des « damnés de la terre ». S'il exprimait cela en termes plus distingués, c'est qu'il a hérité un certain goût indélébile et qu'il est resté malgré tout, malgré lui peut-être, de sa classe, de sa race, de son rang, « honnête homme » comme on disait jadis — dans un sens très spécial. J'avoue que je ne pouvais me défendre de

lui en savoir gré; mais je me sentais aussi gêné, inférieur, intimidé, presque honteux de faire, vis-à-vis de ce damné de la haute, figure de bourgeois conservateur et parvenu.

Un compliment — d'ailleurs mérité — qu'il m'adressa, au sujet de ma cuisine, me fit sentir plus encore cette gêne qui provenait du renversement imprévu de nos situations. Il avait pris d'abord, chez moi, l'attitude d'y être chez lui; mais il daignait ensuite me témoigner qu'il n'était pas dupe de cette étiquette royaleet que c'était moi qui le traitais.

Est-il besoin de dire que mon impitoyable mémoire me resservit sur-le-champ ce souvenir de notre première enfance qui avait été le départ de notre amitié? Maurice m'avait invité chez le pâtissier un jour qu'il avait oublié son porte-monnaie, et le mien s'était trouvé vide. Il n'était pas trop gonflé aujourd'hui que je traitais mon ami, mais je me demandais, non sans un peu d'angoisse, ce qu'il pouvait bien y avoir dans le sien. Je n'avais aucune idée de ses ressources. Je ne savais comment lui poser la question.

J'eus une inspiration soudaine. Je lui demandai ce qu'était devenu ce beau portrait de lady Ventnor jeune et brune que j'avais tant de fois admiré dans son salon et sous lequel, maintenant qu'avec les années elle était devenue blonde, elle aimait de s'asseoir.

— C'est la seule chose qu'elle m'ait léguée, dit M. de Courpière : j'en ai fait don au Louvre.

J'admirai cette générosité magnifique de grand seigneur sans le sou; mais, à la réflexion, pouvait-il le vendre?

— Au fait, lui dis-je, sais-tu que je suis retourné à Courpière plusieurs fois pendant la guerre?

— Ah? fit-il avec une superbe indifférence.

— Oui, on avait installé une ambulance dans le château. J'y ai eu des filleuls, je suis allé les visiter. Rien n'est changé, ni l'étang, ni les douves; le pont-levis fonctionne encore...

— Sais-tu à qui le domaine appartient provisoirement? dit Maurice du même ton que les émigrés devaient demander auquel de leurs fermiers étaient échues leurs terres, vendues comme biens nationaux.

Je lui répondis que je n'en savais absolument rien, et je lui demandai en riant s'il avait l'intention de le racheter.

— Pourquoi pas? fit-il, comme il aurait dit : « Pourquoi est-ce que je ne gagnerais pas le gros lot? »

Il est en effet toujours possible que l'on gagne à la loterie, et M. de Courpière a l'habitude de ces fortunes; mais je crus devoir lui remontrer que le désir d'être ou de redevenir grand propriétaire terrien ne va guère avec les idées de partage qu'il m'avait laissé entrevoir tout à l'heure.

— Il n'y a aucune incompatibilité, me dit-il si catégoriquement que je n'essayai pas de discuter une affirmation qui cependant me paraissait téméraire.

Il tira de sa poche une boîte d'argent toute griffée de signatures et qu'évidemment il avait rapportée du pays des Soviets. Elle était pleine, en effet, de cigarettes russes. Il m'en offrit une. Je lui répondis que je ne fumais plus.

— Tu es complet, dit-il en haussant légèrement les épaules.

Il cherchait du feu. En se retournant, il avisa, sur le cache-radiateur, une de ces tuiles de faîtage qui sont parmi les objets d'art chinois qui m'amusent le plus. Celle-ci, jaune et bleue, représentait un cavalier qui rappelait étonnamment la silhouette de Bonaparte.

— Toujours lui! dit M. de Courpière.

J'avouai que j'avais acheté la tuile à cause de cette ressemblance.

— Tu sais, dis-je, que j'ai toujours eu un fond de bonapartisme.

Il me repartit que toutes les dictatures se valent et qu'un jour viendrait où je travaillerais avec lui à organiser celle du prolétariat.

Je lui assurai que j'en serais le premier surpris.

CHAPITRE III

LE DINER DU 6

A peine M. de Courpière m'avait-il quitté, je pris garde, un peu tard, que j'avais négligé de lui faire, au sujet de madame la comtesse de Passelieu, des questions élémentaires,

essentielles et que n'eût point omises la curiosité la plus distraite.

Comment, d'abord, ne lui avais-je pas demandé par qui elle avait été avisée de son retour, sur quel terrain — dirai-je : neutre? — elle l'avait une première fois revu, après un quart de siècle ou davantage, et dans quel style s'était développée cette scène classique, forcément un peu banale, tant de fois traitée par les meilleurs auteurs, avec si peu de variantes? Car je ne pouvais supposer qu'elle n'eût appris que par ouï-dire cette résurrection, pour elle, pour nous tous si intéressante, ni qu'elle eût, sans s'être au moins retrouvée tête à tête avec lui un quart d'heure, arrangé ce dîner « pour rencontrer M. de Courpière ».

Comme je ne peux rien me cacher, je ne fus pas bien long à connaître pourquoi je n'avais point posé à mon ami des questions si naturelles et dont il n'aurait pu prendre ombrage en dépit de son aversion à l'anglaise pour les *personal remarks* : c'est que je suis ensemble né témoin et imaginatif; le plaisir de la construction hypothétique l'emporte infiniment, à mon gré du moins, sur les joies sévères de l'information; et quand j'ai lieu de craindre qu'une certitude, voire une simple vraisemblance, gênent l'essor de ma fantaisie, mon instinct, qui agit à la manière d'une inhibition, écarte ces gêneuses.

Supposez que M. de Courpière, qui ne manque pas d'un certain art de suggérer les physionomies, m'eût présenté de madame de Passelieu une image trop différente de celle de madame du Deffand, à qui je voulais me la figurer pareille, ou bien qu'il m'eût répété des propos d'elle et de lui-même sans accord possible de ton avec ceux qu'il me plaisait de leur prêter : je crois bien que cette affaire aurait perdu pour moi tout intérêt. C'eût été dommage.

Quant à notre dîner du 6, j'imaginais que ce dût être une sorte de dîner des ombres, comme celui que nous avait offert jadis lady Ventnor dans la fameuse salle de bain de son ancien hôtel, avenue des Champs-Élysées, transformé en restaurant russe, et l'on conviendra qu'étant donnés nos âges, le nombre de nos contemporains déjà descendus aux sombres bords, je ne pouvais guère me représenter autrement une réunion de gens désireux de « rencontrer M. de Courpière ». Mais il aurait suffi

peut-être que Maurice me communiquât la liste des invités pour ruiner mes anticipations, et c'est encore la crainte de cet accident qui, apparemment, m'avait détourné de l'interroger.

Je fis cependant réflexion que de simples précisions de fait sur les circonstances de sa reprise de contact avec madame de Passelieu ne pouvaient guère apporter de changement à mon esquisse romanesque; et quand je lui téléphonai le lendemain pour lui demander s'il avait bien dormi, j'ajoutai incidemment :

— Au fait, tu ne m'as pas dit comment madame de Passelieu avait été informée de ton retour.

Il me répondit :

— Je n'en sais absolument rien. Je ne l'ai pourtant pas fait annoncer dans les journaux.

ABEL HERMANT
de l'Académie Française

(A suivre.)

ÉCRIT SUR DU SABLE

— Dans les jardins italiens du XIIIe siècle... (M. Buzzacott s'interrompit pour prendre une seconde portion du risotto qu'on lui présentait.) Excellent risotto, — observa-t-il. — Il faut être né à Milan pour savoir le préparer. C'est ce qu'on dit.

— C'est ce qu'on dit, — répéta M. Topes de sa voix triste et humble, et il se servit à son tour.

— Personnellement, — dit mistress Topes avec décision, — je trouve toute la cuisine italienne abominable. Je n'aime pas l'huile... surtout chaude. Non, merci. — Elle eut un mouvement de recul devant le plat qu'on lui offrait.

Après la première bouchée, M. Buzzacott posa sa fourchette.

— Dans les jardins italiens du XIIIe siècle, — recommença-t-il, en décrivant avec sa longue main pâle une courbe qu'il termina en empoignant sa barbe, — on faisait un fréquent et très heureux emploi des corridors de verdure.

— Des corridors de verdure? — Barbara s'éveilla brusquement de son silence, qui ressemblait à une extase. — Des corridors de verdure?

— Oui, ma petite, — dit son père. — Des corridors de verdure. Des allées avec des arceaux recouverts de vignes et d'autres plantes grimpantes. Leur longueur était souvent considérable.

Mais Barbara avait de nouveau cessé d'écouter ses paroles.

Des corridors de verdure... Ces mots avaient flotté jusqu'à elle, à travers des abîmes de rêveries, à travers de vastes espaces de méditation et l'avaient fait tressaillir comme le son d'une cloche au timbre étrange. Des corridors de verdure... Quelle merveilleuse idée ! Elle ne voulut pas écouter son père, qui, par ses explications, transformerait en platitude cette expression. Il donnait de la banalité à tout ; alchimiste inverse qui transformait l'or en plomb. Elle s'imaginait des cavernes dans un grand aquarium, de longues perspectives entre des rochers, des algues à peine balancées et des coraux pâles et décolorés, des corridors illimités, d'un vert glauque, où de gros poissons paresseux erraient sans but. Des monstres aux mufles verts, avec des yeux à fleur de tête et des gueules qui s'ouvraient et se fermaient lentement. Des corridors de verdure...

— Je les ai vus représentés dans des manuscrits enluminés de cette époque, — continuait M. Buzzacott. De nouveau, il saisit sa barbe châtain taillée en pointe et la peigna avec ses longs doigts.

M. Topes leva les yeux. Les verres de ses lunettes, qui lui donnaient l'air d'un hibou, étincelèrent comme il tournait la tête. — Je sais ce que vous voulez dire, — remarqua-t-il.

— J'ai bien envie d'en faire faire un ici dans mon jardin.

— Il faudra longtemps pour que les plantes poussent, — remarqua M. Topes. — Dans ce sable, si près de la mer, vous ne pourrez planter que des vignes. Et elles montent très lentement... très, très lentement.

Il secoua la tête et des étincelles dansèrent une ronde folle sur ses verres. Sa voix prit un ton bas et désespéré, sa moustache grise retomba, tout son être s'affaissa. Puis, brusquement, il se redressa. Un timide sourire d'excuse parut sur son visage. Il se tortilla d'un air gêné. Enfin, avec un rapide hochement de tête, il débita une citation :

> Mais derrière moi j'entends toujours
> Grincer les roues du char du Temps.

Il parlait lentement, et sa voix tremblait un peu. Ce n'était jamais sans difficulté qu'il se décidait à prononcer des paroles choisies et sortant de l'ordinaire et, cependant, quel trésor

d'expressions variées dans sa mémoire ! et son imagination était toujours en éveil pour en créer de nouvelles.

— Elles ne poussent pas si lentement que ça ! — protesta M. Buzzacott d'un ton confidentiel. Il venait de dépasser la cinquantaine et paraissait à peine trente-cinq ans. Il se donnait au moins encore quarante ans de vie ; en vérité, il n'avait pas encore envisagé la possibilité de quitter cette terre.

— Il plaira sans doute à miss Barbara, votre corridor de verdure. — M. Topes soupira et regarda, de l'autre côté de la table, la fille de son hôte.

Barbara était assise, les coudes sur la table, le menton dans les mains, les yeux fixés dans le vide. Le son de son propre nom lui arriva comme dans un rêve. Elle tourna la tête vers M. Topes et se trouva en face du scintillement de ses lunettes rondes et convexes. A l'extrémité du corridor vert — elle regardait fixement les cercles brillants — étincelaient les gros yeux ronds d'un poisson. Ils approchaient, flottaient le long de l'obscur corridor sous-marin et arrivaient, enfin, jusqu'à elle.

Devant ce regard fixe, M. Topes détourna la tête. Quels yeux pensifs ! Il ne se souvenait pas d'avoir vu des yeux si pleins de pensées. Certaines Madones de Mantegna, songeait-il, ressemblaient à Barbara, petites Madones douces et blondes, avec un nez un peu camus, et très, très jeunes. Mais lui était vieux ; bien des années s'écouleraient, en dépit de Buzzacott, avant que les vignes pussent former un corridor de verdure. Il but une gorgée de vin, puis, machinalement, suça sa moustache grise et retombante.

— Arthur !

A la voix de sa femme, M. Topes tressaillit et porta sa serviette à ses lèvres. Mistress Topes ne lui permettait pas de sucer ses moustaches. Ce n'était que dans les moments de distraction qu'il faisait ce geste choquant.

— Le marchese Prampolini vient prendre le café, — dit soudainement M. Buzzacott. — J'allais oublier de vous le dire.

— Un de ces marquis italiens, je suppose, — dit mistress Topes, qui n'était snob qu'en Angleterre. Elle leva le menton d'un petit geste brusque.

La main de M. Buzzacott décrivit une courbe dans sa direction. — Je vous assure, mistress Topes, il appartient à une famille très ancienne et très distinguée d'origine génoise. Tu te rappelles son palais, Barbara? Il a été construit par Alessi.

Barbara leva les yeux : — Oh! oui, dit-elle vaguement. — Alessi, je sais. Alessi : Alep... et un Turc méchant et coiffé d'un turban. — Coiffé d'un turban, ce qui lui avait toujours paru très drôle.

— Plusieurs de ses ancêtres, — reprit M. Buzzacott, — se sont distingués comme vice-rois de Corse. Ils ont fait du bon travail et ont supprimé la rebellion. Étrange, n'est-ce pas? — il se tourna vers M. Topes — que la sympathie soit toujours du côté des rebelles? Quelles histoires les gens font sur la Corse. Ce livre ridicule par Gregorovius, par exemple. Et les Irlandais, et les Polonais et tous les autres. Cela me paraît superflu et ridicule.

— N'est-ce pas naturel? — commença M. Topes d'un ton craintif; mais son hôte continua sans l'écouter.

— Le marquis actuel, — dit-il, — est le chef des fascistes du pays. Ils ont fait beaucoup de bien dans la région et sont arrivés à préserver la loi et l'ordre et à maintenir les basses classes à leur place.

— Ah! les fascistes, — répéta Mistress Topes d'un ton approbateur. — On aimerait voir quelque chose de ce genre en Angleterre. Avec toutes ces grèves...

— Il m'a demandé de verser une souscription pour les aider. Je la lui donnerai, bien entendu.

— Bien entendu. — Mistress Topes hocha la tête. — Mon neveu, qui était commandant pendant la guerre, a repris du service au cours de la dernière grève des mineurs. Il était désolé que tout fût rentré dans l'ordre sans combat. « Tante Annie, m'a-t-il dit, la dernière fois que je l'ai vu, si on s'était battu, nous les aurions écrasés complètement, ces sacrés grévistes. »

A Alep, les fascistes méchants et coiffés de turbans se battaient sous les palmiers. N'était-ce pas des palmiers, ces panaches verts et touffus?

— Quoi, pas de glace aujourd'hui? *Niente gelato* —

demanda M. Buzzacott à la femme de chambre, qui posait la compote de pêches sur la table.

Concetta s'excusa. La glacière du village était détraquée. Il n'y aurait pas de glace avant le lendemain.

— Dommage, — dit M. Buzzacott. — *Troppo male*, Concetta.

Sous les palmiers, Barbara voyait les fascistes ; ils se pavanaient et se battaient. Ils étaient à cheval, sur de gros chiens, et, dans les arbres, étaient perchés d'énormes oiseaux multicolores.

— Mon Dieu, cette enfant dort. — Mistress Topes offrait le plat de pêches. — Combien de temps faudra-t-il que je tienne ce plat devant votre nez, Barbara ?

Barbara sentit qu'elle rougissait. — Excusez-moi, — murmura-t-elle, et elle prit gauchement la coupe.

— Vous rêviez ? C'est une habitude dangereuse.

— Nous y succombons tous quelquefois, — interrompit M. Topes d'un ton humble, avec un petit tremblement nerveux de la tête.

— Vous peut-être, mon ami, — dit sa femme. — Pas moi.

M. Topes baissa les yeux sur son assiette et se mit à manger.

— Le *marchese* va arriver d'un moment à l'autre, — dit M. Buzzacott, en consultant sa montre. — J'espère qu'il ne sera pas en retard. Je souffre beaucoup quand ma sieste est retardée. Cette chaleur italienne... — continua-t-il d'un ton plaintif, — on ne saurait être trop prudent.

— Ah ! quand j'étais aux Indes avec mon père, — commença mistress Topes d'un ton de supériorité, — il était fonctionnaire, vous savez...

Alep... les Indes... toujours les palmiers. Les cavalcades de gros chiens et aussi de tigres.

Concetta fit entrer le marquis. — Charmé. — Ravi de faire votre connaissance. — Parlez-vous anglais ? — Oui, oui. *Pocchino*. — Mistress Topes, et M. Topes, l'antiquaire distingué. — Ah ! bien sûr ; son nom est très connu. — Ma fille. — Charmé ; souvent vu la signorina qui se baignait, admiré la façon dont elle plongeait. Admirable... — La main fit un long geste caressant. — Les signorine anglaises si sportives. — Les dents étincelaient, d'une blancheur étonnante dans le

visage brun, les yeux noirs rayonnaient. Barbara sentit qu'elle rougissait de nouveau, détourna les yeux, eut un sourire niais. Le marquis s'adressait maintenant à M. Buzzacott.

— Vous vous êtes donc décidé à vous installer dans notre pays ?

Installé, pas exactement. M. Buzzacott ne pouvait pas dire qu'il s'agissait d'une installation définitive. Un *villino* pour les mois d'été. L'hiver à Rome. On était forcé de vivre à l'étranger. Les impôts en Angleterre... Bientôt la conversation était générale. Barbara regardait son père et master et mistress Topes. Près du marquis, ils avaient tous l'air à moitié morts. Quand le marquis parlait, son visage rayonnait : il bouillonnait de vie. M. Buzzacott était flasque et pâle, comme un être qui a été enterré et que la lumière n'a pas atteint depuis des années. M. Topes était desséché et ratatiné et mistress Topes ressemblait plus que jamais à une poupée mécanique. Ils parlaient de socialisme et des fascistes et de choses de ce genre. Barbara n'écoutait pas ce qu'ils disaient ; mais elle les regardait et ce spectacle l'absorbait.

— Au revoir, au revoir. — Le visage animé, éclairé par un sourire, se tournait comme une lampe vers chacun d'eux. Maintenant il était tourné vers elle. Peut-être, un soir, la signorina accepterait-elle d'aller chez lui avec son père et la signora Topes ? Sa sœur et lui donnaient, de temps en temps, des petites soirées dansantes. Seulement le phonographe, bien entendu. Mais c'était mieux que rien et la signorina devait danser divinement — un autre sourire — il en était sûr. Il lui serra la main une seconde fois. — Au revoir.

C'était l'heure de la sieste.

— N'oublie pas de baisser la moustiquaire, mon petit, — conseilla M. Buzzacott. — On risque toujours d'attraper la fièvre paludéenne avec ces moustiques.

— Bien, père. — Elle se dirigea vers la porte, sans se retourner pour lui répondre. Il était assommant avec ses moustiquaires. Une fois, ils avaient traversé la campagne romaine dans une voiture de louage complètement recouverte d'une tente improvisée de tulle. Les monuments, le long de la Voie Appienne, avaient un aspect brumeux comme si on les voyait à travers une voile de mariée. Et tout le monde se

moquait d'eux. Mais son père, bien sûr, ne l'avait pas remarqué. Il ne remarquait jamais rien.

— Elle est bien à Berlin, cette charmante petite Madone de Mantegna ? — demanda brusquement M. Topes. — Avec le donateur à genoux à gauche comme pour baiser le pied de l'Enfant Jésus. — Les lunettes étincelèrent dans la direction de M. Buzzacott.

— Pourquoi me demandez-vous cela ?

— Je ne sais pas. Une idée qui me passe par la tête.

— Vous parlez sans doute du tableau qui appartient à la Collection Mond.

— Ah ! oui, probablement la collection...

Barbara ouvrit la porte et entra dans la pénombre de sa chambre close. Même là, il faisait chaud ; pendant encore trois heures, il serait impossible de bouger. Et cette vieille idiote de mistress Topes faisait toujours des tas d'histoires si l'on paraissait au déjeuner les jambes nues, en costume de bain de soleil. « Aux Indes, nous nous faisions toujours un devoir de nous habiller convenablement et selon les circonstances. Une Anglaise doit garder son décorum devant les indigènes et, sous tous les rapports, les Italiens sont des indigènes. » Et ainsi Barbara était toujours obligée de mettre des souliers, des bas, et une robe élégante à l'heure la plus chaude de la journée. Quelle vieille idiote, cette femme ! Elle se débarrassa de ses vêtements aussi vite qu'elle put et se trouva mieux.

Debout, devant le long miroir de son armoire, elle arriva à la conclusion humiliante qu'elle ressemblait à une rôtie mal grillée. Visage brun, cou brun, épaules brunes, bras bruns, jambes brunes jusqu'aux genoux ; mais tout le reste était blanc, niais, efféminé, de cette pâleur qu'on voit aux habitants des villes. Si seulement on pouvait courir dehors jusqu'à ce qu'on fût pareil à ces petits enfants cuivrés, qui roulent et culbutent dans le sable brûlant ! Maintenant elle était à moitié cuite et ridicule. Pendant longtemps, elle regarda sa pâle image. Elle s'imaginait courant, bronzée de la tête aux pieds, dans le sable ou dans un champ de fleurs, narcisses et tulipes sauvages ; ou dans l'herbe tendre sous les oliviers gris. Elle se retourna brusquement, en tressaillant. Là, dans

l'ombre derrière elle... Non, bien sûr, il n'y avait rien. C'était le souvenir de cette horrible gravure dans un magazine qu'elle avait regardée, bien des années auparavant, quand elle était enfant. On voyait une dame assise près d'une coiffeuse, en train de se coiffer devant la glace ; et un grand singe noir tout velu s'avançait sans bruit derrière elle. Barbara avait toujours le frisson quand elle se regardait dans une glace. C'était idiot, mais cependant... Elle se détourna du miroir, traversa la chambre et sans baisser la moustiquaire, s'allongea sur son lit. Les mouches bourdonnaient autour d'elle, se posaient sans cesse sur son visage. Elle secouait la tête, les chassait avec colère de la main. Elle aurait la paix si elle baissait la moustiquaire. Mais elle pensa à la Voie Appienne vue dans un brouillard, à travers le voile de mariée, et elle préféra supporter les mouches. A la fin elle dut se rendre : les horribles insectes ne lui laissaient pas un moment de repos. Mais en tout cas, ce ne fut pas la peur de la fièvre paludéenne qui lui fit baisser la moustiquaire.

Tranquille maintenant et immobile, elle restait étendue sans un mouvement, sous la cloche transparente de gaze comme un objet précieux dans une vitrine. Son imagination se mit à battre la campagne. Elle vit un immense musée avec des milliers de vitrines pleines de fossiles, de papillons, d'oiseaux empaillés, de cuillères médiévales, d'armures, de bijoux florentins, de momies, de statues d'ivoire et de manuscrits enluminés. Mais dans une des vitrines, se trouvait un être humain, enfermé là vivant.

Et, soudain, elle se sentit horriblement malheureuse. « Je m'ennuie, je m'ennuie, je m'ennuie », murmura-t-elle, prononçant les mots tout haut. Cet ennui ne prendrait-il jamais fin? Des larmes montèrent à ses yeux. Comme tout était gris et morne ! Et peut-être cela continuerait ainsi toute sa vie. Soixante-dix moins dix-sept, reste cinquante-trois. Cinquante-trois ans à passer comme ça. Et si elle vivait jusqu'à cent ans, il y en aurait pour plus de quatre-vingts ans.

Cette pensée l'attrista toute la soirée. Même son bain après le thé ne lui fit pas de bien. Elle nagea loin, très loin, puis fit la planche et se laissa entraîner par l'eau tiède. Quelquefois elle regardait le ciel, quelquefois elle tournait la tête

vers le rivage. Encadrées dans leurs pinèdes, les villas paraissaient petites et pimpantes comme celles que l'on voit sur les affiches des gares. Mais derrière elles, de l'autre côté de la plaine, s'élevaient les montagnes. Des pics aigus et nus en pierre calcaire, des pentes vertes et boisées et des étendues d'un gris vert d'oliviers plantés sur des gradins — tout cela semblait merveilleusement proche et clair dans la lumière du soir. Et d'une inexprimable beauté ! Mais sans qu'elle sût pourquoi, ce spectacle ne faisait qu'affliger Barbara. Shelley avait vécu à quelques kilomètres, là-bas, derrière le cap qui protège le golfe de La Spezzia. Et Shelley s'était noyé dans cette mer chaude comme du lait. Cela aussi augmentait sa tristesse.

Le soleil était maintenant très bas et rouge au-dessus de la mer. Barbara nageait lentement. Sur la plage, mistress Topes attendait et toute son attitude exprimait le blâme. Elle avait connu quelqu'un, un homme vigoureux, qui avait eu une crampe parce qu'il était resté trop longtemps dans l'eau. Il avait coulé à pic comme une pierre. Comme une pierre. Mistress Topes avait connu des drôles de gens, qui faisaient des choses extraordinaires et auxquels arrivaient des accidents bizarres.

Le dîner, ce soir-là, fut plus ennuyeux que jamais. Barbara se coucha de bonne heure. Toute la nuit, la même cigale exaspérante au milieu des pins fit entendre sa chanson grinçante, monotone et régulière comme le tic-tac d'une pendule. *Zip zip, zip zip zip*. Quelle scie ! Comment cet insecte n'était-il pas agacé par le bruit qu'il faisait ? Cela semblait impossible. Mais, réflexion faite, nul n'est jamais agacé par le bruit qu'il fait. Mistress Topes, par exemple ; elle était toujours satisfaite d'elle-même. *Zip zip, zip zip zip*. La cigale continuait, sans un moment d'arrêt.

Concetta frappa à la porte à sept heures et demie. La matinée était aussi belle et ensoleillée que les autres. Barbara se leva d'un bond, se pencha à une fenêtre pour voir les montagnes, à une autre pour voir la mer ; les montagnes et la mer avaient un aspect rassurant. Et Barbara aussi était gaie et sereine. Assise devant le miroir, elle pensa moins au gros singe tapi dans un coin obscur de la chambre. Un costume de bain, un peignoir, des sandales, un foulard autour de la tête, et elle

fut prête. Le sommeil n'avait laissé aucun souvenir de l'ennui mortel de la veille. Elle descendit en courant.

— Bonjour, mister Topes.

M. Topes se promenait dans le jardin, au milieu des vignes. Il se retourna, ôta son chapeau et sourit.

— Bonjour, miss Barbara. — Il s'arrêta. Puis avec un tortillement embarrassé en guise de préliminaire, il continua avec un étrange balbutiement :

— Une vraie matinée de Chaucer, miss Barbara. Une matinée de mai... seulement nous sommes en septembre. La nature est éclatante et fraîche et dans ce jardin de rêve — il se tortilla avec plus de gêne que jamais et les verres ronds de ses lunettes étincelèrent — dans ce jardin de rêve il y a au moins une des jeunes beautés qu'a chantées le poète. Il s'inclina devant elle, eut un petit sourire humble et se tut. Maintenant qu'il avait fini de parler, cette remarque lui paraissait stupide.

Barbara se mit à rire : — Chaucer ! On nous obligeait à lire les contes de Canterbury en classe. Mais ça m'assommait. Vous venez vous baigner ?

— Pas avant le déjeuner. — M. Topes secoua la tête. On devient un peu trop vieux pour cela.

— Vraiment ? — Pourquoi ce ridicule vieillard disait-il « on » au lieu de « je » ? Elle ne pouvait s'empêcher de se moquer de lui. — Eh bien, il faut que je me dépêche ; sans cela je serai encore en retard pour le déjeuner et vous savez que je me ferai attraper.

Elle s'enfuit, franchit la grille du jardin, traversa la plage et se dirigea vers la cabine rayée de blanc et de rouge qui s'élevait devant la maison. A cinquante mètres, elle aperçut le *marchese* Pampolini, encore tout ruisselant de son bain, qui courait vers sa cabine. En la voyant, il lui adressa un sourire étincelant et le salut militaire. Barbara lui fit un signe de la main, puis pensa que ce geste avait été un peu trop familier, — mais à une heure si matinale, il était difficile d'être protocolaire et grave — et y ajouta le correctif d'une hautaine inclinaison de tête. Après tout, elle ne le connaissait que depuis la veille. Bientôt elle nageait vers la pleine mer. — Pouah ! Que de méduses !

M. Topes l'avait suivie lentement sur le sable. Il la vit

sortir en courant de la cabine, mince comme un jeune garçon. En quelques bonds, elle arriva au bord de la plage et sauta en faisant rejaillir l'eau autour d'elle, puis elle s'élança à la nage. Elle n'était plus qu'un point sombre, presque imperceptible au loin, qu'il la suivait encore des yeux.

Lorsqu'il sortit de sa cabine, le marquis rencontra M. Topes qui marchait lentement le long de la plage, la tête penchée et remuant les lèvres comme s'il récitait quelque chose, une pièce ou un poème.

— Bonjour, signor. — Le marquis lui serra la main avec une cordialité tout italienne.

— Bonjour, répondit M. Topes ; il lui abandonna sa main, mais il n'était pas content d'être interrompu dans ses pensées.

— Elle nage très bien, miss Buzzacott.

— Très bien, convint M. Topes, et il sourit en songeant aux belles choses poétiques qu'il aurait pu dire s'il avait voulu.

— Eh bien, à bientôt, dit le marquis avec trop de familiarité. Ils échangèrent de nouveau une poignée de main et se séparèrent.

Barbara était encore à cent mètres du rivage quand elle entendit le gong de la villa ; la voix sonore s'enfla et mourut. — Zut ! Elle serait encore en retard. Elle revint à grandes brassées, pataugea dans les bas-fonds et sortit de l'eau, rouge et essoufflée. Elle calculait qu'elle serait en retard de dix minutes ; il lui faudrait au moins pour cela se coiffer et s'habiller. Mistress Topes monterait encore sur ses grands chevaux. De quel droit cette vieille femme la sermonnait-elle ainsi ? Dieu seul le savait. Elle avait le chic pour dire des choses blessantes et désagréables.

La plage était déserte, comme Barbara, haletante, la traversait en courant, vide à droite et vide à gauche, aussi loin qu'elle pouvait voir, — si, au moins, elle avait eu un cheval pour galoper sur le bord de l'eau, pendant des kilomètres et des kilomètres. Elle irait tout droit à la Bocca d'Arno, elle forcerait son coursier à entrer dans le fleuve... Elle se vit accroupie sur le dos du cheval tandis qu'il nageait, les jambes remontées sur la selle pour ne pas se mouiller les pieds ; puis elle repartirait au galop... vers Dieu sait quelle direction.

Devant la cabine, elle s'arrêta brusquement. Dans le sable ridé, des mots étaient écrits. De grosses lettres, à peine lisibles, s'étalaient sur son chemin :

O CLARA D'ELLÉBEUSE

Elle épela les lettres informes. Elles n'étaient pas là quand elle était allée se baigner. Qui les avait tracées?... Elle regarda autour d'elle. La plage était tout à fait déserte. Et qu'est-ce que cela voulait dire? « O Clara d'Ellébeuse ». Elle prit son peignoir dans la cabine, enfila ses sandales et courut vers la maison de toute la vitesse de ses jambes. Elle avait peur.

C'était une matinée lourde, oppressante et un sirocco brûlant faisait flotter les drapeaux en haut de leur hampe. A midi, les nuages couvraient la moitié du ciel. Le soleil flamboyait sur la mer, mais au-dessus des montagnes tout était noir et indigo. L'orage éclata brusquement tandis qu'ils buvaient leur café, après le déjeuner.

— Arthur, — dit mistress Topes avec un calme affecté, — fermez les volets, je vous prie.

Elle n'avait pas peur, non. Mais elle préférait ne pas voir les éclairs. Quand la pièce fut plongée dans l'obscurité, elle se mit à parler d'un ton suave et sans arrêt.

Allongée dans un fauteuil profond, Barbara pensait à Clara d'Ellébeuse. Que voulait dire cela et qui était Clara d'Ellébeuse? Et pourquoi avait-il écrit ce nom pour qu'elle le vît? Il... car elle n'avait pas le moindre doute. L'éclair des dents et des yeux, le salut militaire ; elle savait qu'elle n'aurait pas dû lui faire un signe de la main. Il avait écrit le nom pendant qu'elle nageait. Il l'avait écrit et s'était sauvé. Cela lui plaisait — juste un mot extraordinaire sur le sable, comme la trace de pas dans Robinson Crusoë.

— Pour moi, — disait mistress Topes, — je préfère Harrod.

Le tonnerre éclata et gronda. Les orages donnent un sentiment d'exaltation, pensa Barbara. On sent, en tout cas, que quelque chose se passe, qu'un changement va se produire. Elle se rappela la petite chambre, à mi-chemin de l'escalier, chez lady Thingumy, avec les étagères de livres et les rideaux verts, et l'abat-jour orange de la lampe ; et cet odieux jeune homme, pareil à une limace blanche, qui avait essayé de l'embrasser-là, l'année précédente, un soir de bal ! Mais c'était

différent, pas du tout sérieux, et le jeune homme était si laid. Elle vit le marquis courir sur la plage, vif et agile. Tout cuivré avec des cheveux noirs. Il était certainement très beau. Était-il amoureux d'elle...? Que signifiait exactement sa conduite? Peut-être, quand elle le connaîtrait mieux... Dès maintenant n'avait-elle pas surpris son secret? O Clara d'Ellébeuse! Quelle chose extraordinaire!

Avec ses longs doigts, M. Buzzacott peignait sa barbe. Cet hiver, pensait-il, il changerait encore mille livres en argent italien si le change était favorable. Au printemps, il semblait toujours baisser. On pouvait réaliser trois cents livres sur son capital, si le change descendait à soixante-dix. Trois cents livres en rapportent quinze et quinze livres représentaient quinze cents lires. Et quinze cents lires, quand on y réfléchit, font en réalité soixante livres. C'est-à-dire que, à son revenu, par cette simple petite spéculation, on ajoute plus d'une livre par semaine. Il s'aperçut que mistress Topes lui avait posé une question.

— Oui, oui, parfaitement, — dit-il.

Mistress Topes continua à parler; elle parvenait ainsi à réprimer sa frayeur. Était-ce une illusion ou le tonnerre était-il vraiment un peu moins alarmant et moins proche?

M. Topes s'assit, frottant ses lunettes avec un mouchoir de soie blanche. Vagues et myopes sous leurs paupières ridées, ses yeux semblaient perdus, égarés, malheureux. Il pensait à la beauté. Il doit y avoir certains rapports de proportion entre les paupières et les tempes, entre le sein et l'épaule; il y a certaines successions de sons. Mais lesquelles? Ah! c'est là le problème... c'est là le problème. Et la jeunesse... l'innocence... Mais tout est très obscur et on a emmagasiné dans sa mémoire le souvenir de tant de vers, de tant de tableaux et de mélodies; tout finit par se confondre. Et il était si vieux, si inutile.

Il remit ses lunettes et le monde brumeux reprit un peu de netteté. La chambre fermée était très obscure. Il pouvait distinguer le profil renaissance de M. Buzzacott, sa barbe et ses traits délicats. Au fond de son fauteuil, Barbara se découpait, blancheur indécise, dans une attitude méditative. Et mistress Topes n'était qu'une voix dans les ténèbres. Elle parlait du mariage du prince de Galles. Qui lui trouverait-on?

Clara d'Ellébeuse ! Clara d'Ellébeuse ! Barbara se voyait clairement dans son rôle de *marchesa*. Ils auraient une maison à Rome, un palais. Elle se vit dans le Palazzo Spada... une délicieuse galerie à arceaux séparait la cour et le jardin. « Marchesa Prampolini, Palazzo Spada, Roma ...», une grande carte de visite, admirablement gravée. Et tous les jours elle ferait une promenade à cheval au Princio. « *Mi porta il mio cavallo* », dirait-elle au laquais qui répondrait au coup de sonnette. *Porta* ? Était-ce correct ? Il faudrait qu'elle prenne de bonnes leçons d'italien pour parler aux domestiques. On ne doit jamais se rendre ridicule devant les serviteurs. « *Voglio il mio cavallo* ! » Elle prononcerait ces mots d'un ton hautain, assise devant sa table à écrire, vêtue d'une amazone, sans se retourner. Elle aurait une amazone verte, avec un chapeau tricorne noir galonné d'argent.

« *Prendero la mia collazione al letto.* » Était-ce correct pour « déjeuner au lit » ? Parce qu'elle déjeunerait toujours dans son lit. Et quand elle se lèverait, il y aurait de ravissants miroirs à trois faces où elle se verrait de profil. Elle se vit penchée, se poudrant, soigneusement, scientifiquement. Et le singe s'avancerait furtivement derrière elle ? Oh ! Horrible ! *Ho paura di questa scimmia, questo scimmione.*

Elle reviendrait déjeuner après sa promenade à cheval. Peut-être Prampolini serait là ; jusque-là, il n'avait pas figuré dans ses rêves. « *Dov' è il Marchese?* » « *Nella sala di pranzo, signora.* » J'ai commencé sans vous, je mourais de faim. « *Paste asciutte* ». D'où venez-vous, mon amour ? Je me promenais à cheval, mon chéri. Elle supposait qu'ils prendraient l'habitude de dire ces petits mots doux, comme tous les nouveaux mariés. « Et vous ? » « Je suis sorti avec les fascistes. »

— Oh ! ces fascistes ! Comment vivre quand il sortait toujours armé jusqu'aux dents, avec des revolvers et des bombes ? On le rapporterait un jour sur une civière. Elle le voyait. Pâle, pâle, avec du sang sur lui. *Il signore è ferito. Nel petto. Gravamente. E morto.*

Comment le supporterait-elle ? C'était trop affreux ; trop, trop terrible. Elle poussa une sorte de sanglot ; elle frissonna comme si elle avait été blessée. *E morto. E morto.* Les larmes montèrent à ses yeux.

Elle fut brusquement éveillée par une lumière éblouissante. L'orage s'était assez éloigné pour permettre à mistress Topes d'ouvrir les volets.

— Il ne pleut plus du tout.

Être dérangée dans son chagrin, pendant qu'on s'abandonne à son désespoir au chevet d'un mort, par l'intrusion d'une inconnue, une voix étrangère !... Barbara se détourna de la lumière, et, à la dérobée, s'essuya les yeux. On lui demanderait peut-être pourquoi elle avait pleuré : elle en voulait à mistress Topes d'avoir poussé les volets ; la lumière avait mis en fuite quelque chose de si beau, son émotion s'était évanouie ; elle ne la retrouverait jamais. C'était un sacrilège.

M. Buzzacott regarda sa montre.

— Il est trop tard, j'en ai peur, pour la sieste. Si nous sonnions pour le thé ?

— Une succession incessante de repas, — dit M. Topes avec un tremolo et un soupir. — C'est ce qu'est la vie après tout... la vie réelle.

— J'ai calculé, — M. Buzzacott tourna ses yeux d'un vert pâle vers son invité — que je peux me payer ce joli petit *cassone* du xve siècle. Il faudra économiser par ailleurs. — Il joua avec sa barbe. — Mais cependant...

Après le thé, Barbara et M. Topes allèrent faire une promenade sur la plage. La jeune fille n'en avait guère envie, mais mistress Topes pensait que cela lui ferait du bien, et elle dut obéir. L'orage s'était dissipé et le ciel était bleu au-dessus de la mer. Mais les vagues venaient encore se briser avec une clameur rauque sur les bancs de sable, à vingt ou trente mètres plus haut de l'endroit où les jours de calme expiraient leurs dernières ondulations. Des masses d'eau lisses et brillantes s'avançaient et reculaient comme des surfaces d'acier mues par une énorme machine. A travers l'air lavé par la pluie, les montagnes paraissaient avec une netteté incroyable. Au-dessus planaient d'immenses nuages.

— Des nuages au-dessus de Carrare, disait M. Topes, et il accompagna cette remarque d'un hochement de tête et d'un haussement d'épaules comme pour se la faire pardonner. — J'aime à imaginer, parfois, que les esprits des grands sculpteurs demeurent dans ces collines de marbre et que leurs

mains invisibles sculptent les nuages et leur donnent ces formes monumentales et splendides. Je les vois, — continua-t-il d'une voix tremblante, — je les vois exécutant à tâtons des conceptions surhumaines, ébauchant de vastes groupes, des frises et des figures géantes aux draperies flottantes, sans jamais arriver à les réaliser tout à fait. Voyez, il y a quelque chose de Michel-Ange dans ce nuage blanc baigné d'ombres noires. — M. Topes fit un geste et Barbara dit — Oui, oui — bien qu'elle ne sût pas quel nuage il désignait.

— Cela ressemble à la Nuit sur le tombeau des Médicis ; tant de puissance et de passions y sont contenues. Et là-bas, dans cette vapeur traînante et qui gesticule, — vous voyez celle que je veux dire, — il y a un Bernin. Toute la passion exprimée à la surface ; le geste saisi à l'instant le plus violent. Et ce bonhomme prétentieux et bien léché, tout blanc, là-bas ; c'est un délicieux et absurde Canova. — M. Topes eut un petit rire étouffé.

— Pourquoi parlez-vous toujours de l'art ? — demanda Barbara. — Vous mêlez à tout des gens qui sont morts. Que voulez-vous que je sache sur Canova ou je ne sais qui ? Aucun d'eux n'est vivant. — Elle pensait à ce visage brun, brillant de vie comme une lampe. Lui, du moins, n'était pas mort. Elle se demandait si les lettres étaient encore dans le sable devant la cabine. Non, bien sûr que non ; la pluie et le vent les avaient effacées.

M. Topes garda le silence, il marchait, les genoux légèrement pliés et ses yeux étaient fixés sur le sol ; il portait un chapeau de paille, noir et blanc. Il pensait toujours à l'art ; c'est ce qui le rendait antipathique. Et il ressemblait à un vieil arbre presque mort, qui ne gardait que quelques fibres vivantes pour l'empêcher de pourrir. Ils marchèrent longtemps en silence.

— Voici la rivière, — dit enfin M. Topes.

Encore quelques pas et ils se trouvèrent sur la rive d'un large cours d'eau qui descendait lentement dans la plaine jusqu'à la mer. A quelque distance de la plage, il était bordé de pins ; derrière les arbres, on apercevait la plaine et au delà les montagnes. Dans cette lumière apaisée, après l'orage, tout avait un aspect étrange. Les couleurs semblaient plus écla-

tantes et plus vives que de coutume. Et bien que tout fût si clair, le paysage avait un air mystérieux et lointain. On n'entendait aucun bruit, sauf le souffle haletant de la mer. Ils contemplèrent ce spectacle un moment, puis revinrent sur leurs pas.

Au loin, sur la plage, deux silhouettes s'approchaient lentement. Un pantalon de flanelle blanche, une jupe rose.

— La nature, — énonça M. Topes, avec un hochement de tête. — On revient toujours à la nature. A un moment pareil, dans un cadre pareil, on le comprend. On vit maintenant... d'une vie moins intense peut-être, mais plus profonde. Les eaux profondes. Les eaux profondes...

Les silhouettes se rapprochèrent. N'était-ce pas le marquis? Et qui était avec lui? Barbara fronça les sourcils pour mieux voir.

— Toute la vie, continuait M. Topes, — toute la vie n'est qu'un long effort pour s'empêcher de penser. Votre père et moi, nous collectionnons des tableaux et nous lisons les récits des temps passés. D'autres arrivent au même résultat, en buvant ou en élevant des lapins ou en faisant de la menuiserie d'amateur. N'importe quoi, plutôt que de penser avec calme aux problèmes de la destinée.

M. Topes se tut. Il regardait autour de lui, la mer, les montagnes, les grands nuages, sa compagne. Une frêle Madone de Mantegna avec la mer, le soleil incliné à l'ouest, les montagnes et l'orage, toute l'éternité comme décor. Et il avait soixante ans, avec toute une vie immensément longue et cependant courte, comme une unique journée derrière lui, une existence vide. Il pensait à la mort et aux miracles de la beauté; sous ses lunettes rondes et étincelantes, il sentait les larmes monter à ses yeux.

Les deux promeneurs étaient tout près maintenant.

— Quel drôle de vieux morse, — dit la dame.

— Un morse? Vous n'êtes pas très forte en histoire naturelle. — Le marquis se mit à rire. — Un morse est beaucoup moins desséché. A mon avis, il ressemble plutôt à un vieux chat.

— Eh bien, chat ou morse, cette pauvre petite fille me fait de la peine. Si elle n'a personne de mieux pour l'accompagner dans ses promenades!

— Elle est jolie, n'est-ce pas?

— Oui, mais trop jeune.

— J'aime l'innocence.

— L'innocence? Cher ami! Ces jeunes Anglaises. Oh! là! là! Elles peuvent avoir l'air innocent. Mais croyez-moi...

— Chut! Ils vous entendront...

— Bah! ils ne comprennent pas l'italien.

Le marquis leva la main. — Le vieux morse le comprend... — chuchota-t-il; puis il s'adressa d'une voix sonore et joviale aux nouveaux venus :

— Bonsoir, signorina. Bonsoir, mister Topes. Après un orage, l'air est toujours plus pur, n'est-ce pas?

Barbara fit un signe affirmatif, laissant à M. Topes le soin de répondre. Ce n'était pas sa sœur. C'était la jeune femme russe, celle dont mistress Topes disait que c'était une honte qu'on la tolérât à l'hôtel. Elle s'était détournée et se tenait à l'écart de la conversation; Barbara regarda son profil. M. Topes disait quelque chose sur la symphonie pastorale. De la poudre rouge en plein jour : quelle horreur!

— Eh! bien, au revoir.

Le marquis dirigeait vers eux son sourire éclatant. La Russe fit un petit salut de la tête, qu'elle accompagna d'un sourire languissant. Ses lourdes paupières blanches étaient presque fermées; elle semblait en proie à un ennui insurmontable.

— Ils détonnent un peu, — dit M. Topes, quond ils furent trop loin pour entendre. — Ils ne sont en harmonie ni avec ce lieu, ni avec les sentiments qu'il inspire. Ils ne sont pas assez innocents pour ce... ce... — il se tortilla et, avec un tremolo, prononça le mot juste, le mot précieux, — ce paysage d'avant le péché.

Il regarda de côté Barbara et se demanda à quoi elle songeait, les sourcils froncés d'un air méditatif. Oh! quelle exquise et délicate jeune fille! Quels mots appropriés pouvait-il trouver sur la mort, la beauté, l'amour? L'amour...

— Tout ceci, — continua-t-il avec l'énergie du désespoir, et d'un geste il indiqua le ciel, la mer, les montagnes, — tout ce paysage, dans son calme et sa netteté, est comme un souvenir — un souvenir qui revient à l'esprit après des années et des années.

Mais, en réalité, ce n'était pas ce qu'il voulait dire.

— Vous comprenez ma pensée? — demanda-t-il d'un ton de doute. Barbara ne répondit pas. Comment aurait-elle compris?

— Ce paysage est si limpide, si pur, si lointain; il faut éprouver des sentiments correspondants. Ces gens n'étaient pas en harmonie. Ils n'étaient pas assez purs. — M. Topes s'embrouillait dans ses phrases. — Ce sont des sentiments accessibles à la jeunesse et à la vieillesse. Vous pouvez les éprouver, moi aussi. Eux non! (Il avait l'impression de tâtonner dans les ténèbres. Finirait-il par arriver au but?) — Certains poèmes les expriment. Vous connaissez Francis Jammes? J'ai beaucoup pensé à ses œuvres, ces temps-ci. L'art au lieu de la vie, comme toujours, mais c'est ainsi que je suis fait. Je ne peux pas m'empêcher de penser à Jammes. Ces choses délicates et exquises qu'il a écrites sur Clara d'Ellébeuse...

— Clara d'Ellébeuse? — Elle s'arrêta et le regarda.

— Vous connaissez les vers? — M. Topes eut un sourire ravi. — Ce paysage me les rappelle et, vous anssi, vous m'y faites penser. « J'aime dans les temps Clara d'Ellébeuse... » Mais, ma chère Barbara, qu'avez-vous donc?

Sans aucune raison, Barbara avait éclaté en sanglots.

ALDOUS HUXLEY

Traduit de l'anglais par JEANNE FOURNIER-PARGOIRE.

PAUL CAMBON

ET LES

PRÉLIMINAIRES DE L'ENTENTE CORDIALE[1]

Le 7 décembre 1898, au soir, M. Cambon arrivait à Londres. Il se rendit à l'ambassade que son prédécesseur, le baron de Courcel, ne quitta que le lendemain matin. Celui-ci lui présenta M. Geoffray, conseiller de l'ambassade, qui devait être pour lui, pendant plusieurs années, un précieux collaborateur. Les trois diplomates dînèrent ensemble et s'entretinrent assez tard dans la soirée. Le lendemain matin, M. Cambon accompagnait à la gare de Victoria le baron de Courcel, dont la brillante carrière avait atteint son terme, puis il rentrait à Albert Gate House et prenait possession de la demeure où il devait passer vingt-deux années.

Aucune prévision humaine n'aurait pu, à ce moment, faire pressentir la durée et l'éclat de sa mission. Jamais tant de causes personnelles ou politiques de découragement ne s'étaient superposées pour accabler un diplomate au seuil d'une entreprise. Cinq mois seulement s'étaient écoulés depuis la mort de madame Paul Cambon. La douleur profonde qui remplissait le cœur de l'ambassadeur ne laissait de liberté à sa pensée que grâce à un effort de volonté permanent et héroïque. Pendant les derniers temps de son séjour à Constantinople[2], il trouvait partout le souvenir de la compagne disparue, dans le moindre objet, auprès

1. L'étude que nous sommes heureux de pouvoir présenter à nos lecteurs est extraite d'un ouvrage sur *Paul Cambon, Ambassadeur de France,* qui doit paraître prochainement. (N. D. L. R.)

2. Où Paul Cambon était ambassadeur, avant de venir à Londres.

de son entourage qui, avec une affectueuse sollicitude et en connaissance de cause, pouvait apporter quelque douceur à son chagrin. Mais brusquement le rideau s'était fermé derrière lui sur ces lieux où il avait goûté ses dernières années de bonheur. Il arrivait dans un pays inconnu, dont il ignorait la langue, où ses yeux, habitués depuis dix-huit ans aux splendeurs des lumières méridionales, se heurtaient au voile de brume d'un hiver londonien. Seul, en présence d'un personnel dont il ne connaissait aucun membre, et que l'organisation normale d'une ambassade, dans une grande capitale d'Europe, exclut de l'intimité usuelle aux postes d'Orient, il devait encore s'occuper de l'organisation matérielle de sa maison.

Dominant de très haut tous ces motifs de dépression, il y avait la situation politique.

Le sacrifice qu'avait consenti Paul Cambon en se rendant aux instances de M. Delcassé ne peut être apprécié que si l'on se remet en mémoire l'état des rapports de la France et de l'Angleterre à cette époque. Jamais ils n'avaient été plus mauvais. Et ce qui les aggravait, à notre point de vue, c'est que l'ambition britannique n'en était pas seule responsable. Certains procédés des gouvernements français précédents avaient paru aux Anglais dénués de franchise. L'aigreur qu'ils en ressentaient provenait peut-être moins de faits matériels que de l'impression qu'on avait voulu les jouer. Sans doute, l'arrivée au pouvoir de M. Delcassé avait, dans une certaine mesure, diminué cette suspicion, mais il s'en fallait encore de beaucoup que la confiance fût revenue. L'ambassadeur d'Angleterre à Paris, sir Edmond Monson, avait, dans un discours au banquet de la Chambre de Commerce britannique et, en dépit des usages et de la plus élémentaire convenance, qualifié ces procédés de *pin pricks* (piqûres d'épingle). Cet incident, qui fit grand bruit, se passait au moment de l'arrivée de M. Cambon à Londres. Il donne la mesure de l'irritation des opinions publiques dans les deux pays. Quelle que fût la volonté de conciliation de Paul Cambon, il se trouvait en présence d'un écheveau de malentendus accumulés comme à plaisir depuis des années. L'atmosphère était si troublée que, malgré son sang-froid et son optimisme

naturels, il en arriva à dire : « Je ne demande qu'une chose : c'est de ne pas être un nouveau Benedetti[1]. »

Le commandant Marchand se trouvait encore à Fachoda. Il est vrai que toutes les négociations relatives à son évacuation étaient terminées et que l'héroïque officier devait gagner la côte quelques jours plus tard. Mais les sentiments qu'avait développés, de part et d'autre, ce désastreux incident rendaient fort pénibles les premiers contacts du nouvel ambassadeur. L'opinion française, surprise, ressentait profondément l'humiliation infligée au pavillon et la capitulation imposée à des héros qui incarnaient au plus haut degré l'honneur du pays. Sa rancœur légitime se concentrait sur la nation à laquelle la malencontreuse entreprise s'était heurtée, et l'ignorance où elle avait été tenue de la genèse de l'affaire ne lui laissait pas soupçonner la part de responsabilité encourue par ses propres gouvernants.

Du côté anglais, on était excédé par les procédés cauteleux, la dissimulation qui avaient présidé à l'organisation de l'entreprise et par notre système de discussion, qui consistait à opposer des arguments juridiques à une situation de fait.

Lorsque le capitaine Marchand avait quitté Marseille, le 25 juin 1896, il y avait plus d'un an que sir Edward Grey, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, avait déclaré à la Chambre des Communes : « ... La marche en avant d'une expédition française munie d'instructions secrètes et se dirigeant de l'Afrique occidentale vers un territoire où nos droits sont connus depuis longtemps ne serait pas seulement un acte inattendu et inconséquent. Le Gouvernement français doit savoir parfaitement que ce serait un acte antiamical et serait considéré comme tel par l'Angleterre. »

Sans doute, au lendemain de cette déclaration, l'ambassadeur de France à Londres avait été chargé de dire à lord Kinberley, secrétaire d'État au Foreign Office, qu'il en contestait le bien-fondé, et le ministre français des Affaires étrangères, M. Hanotaux, confirmait ce point de vue à la tribune du Sénat. Mais ces manifestations restaient sans

1. Le comte Benedetti était ministre de France à Berlin lorsque éclata la guerre de 1870.

réponse et l'avertissement de sir E. Grey subsistait. Nous étions donc prévenus. Un an plus tard, au début de 1896, lorsque fut organisée l'expédition de Dongola, afin de ramener sous la domination de l'Égypte les régions soudanaises que celle-ci avait dû abandonner au Mahdi quinze ans auparavant, le Gouvernement anglais fit appel à notre concours pour pouvoir disposer du fonds de réserve de la Dette égyptienne. La Dette était administrée par une commission internationale présidée par un Français. Nous aurions pu faire de notre acquiescement la condition d'une négociation sur l'accès du Nil et même sur toute la question d'Égypte. M. Cambon se trouvait, à cette époque, en villégiature au Caire et, à la suite d'une conversation avec le khédive, il avait fait connaître à Paris son avis dans ce sens. Cet avis se trouvait d'autant plus justifié qu'au même moment le Gouvernement de Londres nous offrait de limiter la participation de la Dette à l'occupation de Dongola. Cet objectif atteint par l'armée anglo-égyptienne, nous aurions eu la faculté de discuter les conditions de notre concours à une expédition plus lointaine et de poser, à cette occasion, la question du Bahr-el-Ghazal. Lord Salisbury avait même doublé cette proposition d'un projet de déclaration sur le caractère temporaire de l'occupation anglaise en Égypte, qui nous aurait mis dans la main un précieux élément de négociation.

Le Gouvernement de Paris refusa de recevoir par écrit ces deux propositions. Le délégué français à la Commission de la Dette et son collègue russe s'opposèrent à la disposition du fonds de réserve, et comme le Gouvernement égyptien avait cru pouvoir passer outre, ils lui intentèrent un procès. Cette renonciation à un moyen d'intervention dans les affaires du Soudan égyptien équivalait à un blanc-seing donné à l'Angleterre.

On vient de voir que seul le délégué russe s'était associé à son collègue français à la Commission de la Dette. A ce propos, on pourrait ouvrir une parenthèse et se demander dans quelle mesure le concours des Russes n'avait pas pour objet de nous engager plus avant dans cette politique de rivalité avec l'Angleterre. Il faut toujours avoir présente à l'esprit l'espèce de subordination où les dirigeants fran-

çais d'alors s'étaient placés à l'égard du Gouvernement de Pétersbourg, et dont, à la même époque, M. Cambon déplorait les effets à Constantinople. Ce dernier recueillit plus tard une indication intéressante à cet égard de la bouche de M. Mackenzie Wallace, l'ancien rédacteur du *Times*, un des hommes qui connaissait le mieux la Russie et la famille des Romanof. Celui-ci affirma à l'ambassadeur que le prince Lobanof avait encouragé activement le projet de la mission Marchand. Cette parenthèse devait trouver sa place ici, car elle projette sur ces événements une lumière nouvelle.

Toujours est-il que si, en droit strict, notre position était solide, puisque nous étions arrivés les premiers à Fachoda à un moment où la souveraineté égyptienne dans cette région avait perdu toute valeur, et que notre occupation était effective, elle était, néanmoins, en opposition flagrante avec la situation de fait. Une évidence s'imposait à partir du moment où les Anglo-Égyptiens avaient entrepris la conquête du Soudan : c'est que l'Angleterre ne se laisserait pas couper la route. Il s'agissait non seulement de la route des Indes, mais de la route du Cap au Caire. Toute l'histoire de son empire attestait qu'elle ferait la guerre plutôt que de renoncer à un dessein de cette envergure une fois celui-ci entrepris. On a peine à croire que les auteurs de l'expédition Marchand se soient imaginés arrêter la réalisation de ce dessein en postant clandestinement une poignée de braves sur la route d'une armée qui devait, pendant deux ans, et au prix d'énormes dépenses, conquérir des territoires, construire un chemin de fer destiné à devenir une grande artère continentale, au vu et au su du monde entier. Du point de vue anglais, il ne faut pas oublier que, malgré les avis reçus, la mission française ne s'était mise en mouvement qu'après le début de l'expédition anglo-égyptienne du Soudan. Que, de plus, le plan du Gouvernement français comportait, en dehors de la colonne du capitaine Marchand, d'autres facteurs d'une qualité moins irréprochable. Une armée abyssine devait participer à l'opération et les détails de ce concours avaient été négociés avec le Négus. Les Anglais, qui étaient au courant de toutes ces manœuvres, avaient, pour les déjouer, envoyé à Addis-Abéba sir Rennel Rodd, le futur ambassadeur, et

ses arguments avaient eu pour effet de priver Marchand du concours abyssin. Il était également prévu que les troupes soudanaises de l'armée anglo-égyptienne pourraient être débauchées...

Toutes ces mesures envisagées à Paris étaient, il faut en convenir, des mesures de guerre. Dans les lettres du général Mangin, on trouve cette phrase : « Nous avons bon espoir. M. Hanotaux a dit à Marchand : « Allez à Fachoda, la France tire un coup de pistolet. »

Un coup de pistolet appelait en retour un autre coup de pistolet. Le peuple français, dans une ignorance complète, était donc, du jour au lendemain, acculé ou à une guerre formidable avec l'empire britannique, sans que rien eût été préparé pour l'affronter (elle eût comporté, au préalable, la réconciliation avec l'Allemagne), ou à une reculade humiliante, ce qui arriva.

Nous nous sommes étendus un peu longuement sur ces événements antérieurs à la nomination de M. Cambon à Londres, mais il n'était pas inutile de les rappeler pour comprendre l'état d'esprit des Anglais et, en particulier, du marquis de Salisbury au moment où le nouvel ambassadeur prenait possession de son poste. La question du Bahr-el-Ghazal n'était d'ailleurs pas la seule qui se présentât pour nous dans des conditions malaisées. Il y en avait, en particulier, une autre que M. Cambon appréhendait : celle des tarifs douaniers à Madagascar.

Lorsque nous avions acquis l'assentiment des puissances, préalablement à l'expédition qui nous rendit maîtres de la grande île, il avait été entendu qu'il s'agissait d'établir notre protectorat, ce qui impliquait le maintien des traités passés antérieurement par le Gouvernement malgache avec ces puissances. La plus intéressée parmi celles-ci était l'Angleterre, qui trouvait à Madagascar un débouché important pour les cotonnades de Lancashire. Or, la loi du 8 août 1896, présentée par M. Hanotaux, annulait le traité signé l'année précédente par la reine Ranavalo, et déclarait Madagascar *Colonie française*. Cette annexion, se substituant au protectorat, rendait caducs les traités existant entre les puis-

sances et le Gouvernement malgache. Les tarifs douaniers qu'ils établissaient tombaient. Le Gouvernement français s'attribuait le droit de leur substituer des tarifs préférentiels, et comme ceci se passait à une époque de protectionnisme outrancier, Madagascar fut doté d'un tarif tout en faveur des filateurs français, mais qui fermait le marché aux cotonniers du Lancashire. Or, les cotonniers du Lancashire, ou plutôt leurs représentants à la Chambre des Communes, constituent une force devant laquelle tous les gouvernements anglais se sont toujours inclinés. De leur côté, les filateurs de Roubaix qui, depuis deux ans, réalisaient des bénéfices considérables, étaient solidement représentés dans le Parlement français. Que fût-il advenu si le premier ministre anglais avait été mis en demeure, aux Communes, de saisir de cette question le Gouvernement de la République? La question était tellement grave qu'au moment de gagner son poste, M. Cambon pouvait dire : « Si lord Salisbury me propose d'aborder la question du tarif douanier à Madagascar, je comprendrai qu'il est résolu à la guerre. »

En fait, le Premier anglais aborda la question un mois plus tard. Mais ce fut à titre personnel, sans intervention parlementaire, et la forme qu'avait déjà prise ses entretiens au Foreign Office permit à M. Cambon d'ajourner une discussion qui était sans issue.

Néanmoins, l'appréhension de l'ambassadeur avait été et resta encore si forte qu'on en retrouve la trace dans les accords franco-anglais de 1904, constitutifs de l'Entente cordiale : la renonciation du Gouvernement britannique à toute réclamation à ce sujet y est formellement formulée.

Quelle que fût donc l'intention bien arrêtée de M. Delcassé et de Paul Cambon d'en finir avec des méthodes qui avaient abouti à d'aussi funestes résultats, leur bonne volonté ne suffisait pas pour rendre, du jour au lendemain, aux rapports franco-anglais, la cordialité qu'ils avaient perdue depuis trop longtemps. Cependant, le nouvel ambassadeur pensait qu'en affirmant, dès l'abord, le désir du Gouvernement français de liquider les litiges entre les deux pays par une étude poursuivie en commun et dans un esprit de transaction

réciproque, il rencontrerait aussitôt une détermination semblable chez ses interlocuteurs. Sa première impression fut une déception.

Ayant pris possession de l'ambassade le 8 décembre 1898, il se rendait le 9 chez le marquis de Salisbury, premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Lord Salisbury est une des figures les plus marquantes du règne de la reine Victoria. Son aspect a été popularisé par l'image. C'était un colosse. Bien que son visage présentât ce léger aplatissement facial qui est caractéristique chez les Cecil, sa masse, sa chevelure et sa barbe blanches lui donnaient l'apparence d'un patriarche, d'une sorte de Moïse conducteur de peuple. C'était un grand seigneur, et quand il recevait des membres de la famille royale dans son domaine de Hatfield, il eût été difficile à un œil non prévenu de discerner qui était le suzerain et qui le vassal.

Sous ces dehors massifs et onctueux, il cachait l'esprit le plus aigu et le plus madré. Il parlait peu, semblait perdu dans une rêverie quand on l'entretenait d'une affaire, mais chaque mot était enregistré dans sa mémoire et y restait fixé.

Depuis que l'alternance des partis le ramenait périodiquement à la tête du cabinet de Saint-James, il y avait eu des amorces de négociations entre la France et l'Angleterre pour liquider la malheureuse affaire d'Égypte. A peine engagées, nous nous étions toujours dérobés parce qu'aucun gouvernement français n'osait, aux yeux de l'opinion publique, reconnaître certains faits accomplis. De toutes ces tentatives avortées, le premier ministre anglais avait conclu qu'il n'y avait pas d'accord possible. Tel était son état d'esprit lorsqu'il reçut la première visite de M. Cambon.

L'héritier des Cecil fit à notre ambassadeur un accueil aimable, l'entretien porta sur des idées générales et variées. Mais lorsque l'ambassadeur effleura le sujet des rapports franco-anglais, pensant provoquer chez son interlocuteur un mot confiant, celui-ci ne réagit pas. A la fin de leur entretien le ministre confirma à M. Cambon que la reine Victoria désirait le recevoir le jour même à Windsor, qu'il lui présenterait ses lettres de créance dans la soirée, qu'il dînerait et coucherait au château.

En effet, quelques heures plus tard, une berline de gala, dont le cocher et les deux laquais étaient revêtus de longs carricks rouges, venait prendre l'ambassadeur et le conduisait à la gare de Paddington, où l'attendait le colonel sir William Colville, maître des cérémonies. Arrivé au château, il prenait possession de l'appartement qui lui avait été réservé et, peu après, il était introduit auprès de la souveraine par le marquis de Salisbury. Dans une chambre étroite, la reine Victoria était debout, très réduite, s'appuyant d'une main sur une table et de l'autre sur une canne. Derrière elle, se tenait sa fille, la princesse de Battenberg. Après la remise de ses lettres et un entretien de quelques minutes, l'ambassadeur se retira. Un peu avant l'heure du dîner, les convives se réunirent dans la grande galerie pour attendre la Reine. Elle parut au bras d'un Indien revêtu d'une tunique écarlate brodée d'or et d'un turban bleu de ciel. S'appuyant de la main droite sur une canne, elle se traînait plutôt qu'elle ne marchait. M. Cambon offrit son bras à la princesse Christian, fille aînée de la Reine, et se plaça à la droite de cette dernière. Aussitôt assise, elle se transforma. C'était une dame très âgée, mais en possession de toutes ses facultés, entendant bien, soutenant une conversation animée sur les sujets les plus variés. Après le dîner, la soirée se prolongea pendant une heure, puis la Reine se retira en répétant à Paul Cambon qu'elle avait été très heureuse de faire sa connaissance. Le lendemain, l'ambassadeur visitait le château et le parc de Windsor en compagnie de sir William Colville, puis déjeunait avec lord Salisbury et lady Southampton, dame d'honneur, avant de regagner Londres.

Cette prise de contact avec le Gouvernement et avec la Cour l'avait vivement intéressé. Mais, au cours de ses conversations, s'il avait constaté un désir général d'être agréable à sa personne, il était frappé de la réserve gardée sur le sujet des relations entre les deux pays.

Il manquait une chose capitale, qui est le nerf de la diplomatie, comme l'on dit que l'argent est le nerf de la guerre : la confiance. Ce fut le mérite de ces deux hommes, Delcassé et Paul Cambon, de ramener, dans les relations des deux nations, cet élément à défaut duquel leurs efforts fussent demeurés stériles.

Le 11 janvier 1899, Paul Cambon annonçait officiellement au marquis de Salisbury l'évacuation de Fachoda et, séance tenante, lui rappelait le propos qu'il avait tenu à son prédécesseur, M. de Courcel, sur la possibilité, une fois cette action accomplie, d'étudier la répartition des zones attribuées à chaque pays dans le Bahr-el-Ghazal. Le ministre anglais reconnaissait le propos, mais il restait sur la défensive, s'attendant à voir renouveler la revendication du droit, pour la France, de planter ses couleurs sur la rive du Nil. Paul Cambon lui proposa alors, dans la forme d'une suggestion improvisée et comme une idée personnelle, un tracé général de délimitation des zones française et anglaise, qui couperait obliquement le Bahr-el-Ghazal en suivant la ligne de partage des eaux entre les bassins du Nil et de l'Oubanghi. Chacun des bassins reviendrait à l'une des deux nations, avec la faculté, pour la France, de jouir d'un débouché commercial dans la vallée du Nil. Dès lors qu'il s'agissait d'établissement commercial, et non plus de droit de souveraineté, le premier ministre anglais se détendit et se déclara disposé à s'engager dans cette voie. Paul Cambon profita instantanément de cette disposition pour poser la question générale des rapports franco-anglais. Il s'étonna de l'aigreur persistante manifestée par la presse britannique, par les discours des hommes politiques, et dont il ne percevait pas les raisons : « Si vous avez quelque chose sur le cœur, je vous prie de me le dire. Je serai à votre disposition pour examiner avec vous toutes nos affaires dans le plus sincère esprit de conciliation. »

Tel fut le point de départ de la longue suite de pourparlers, de négociations, qui, pendant des années, allait se poursuivre entre l'ambassadeur de France et le Gouvernement britannique, et qui, à travers des difficultés sans nombre, des arrêts, mais jamais de reculs, devait aboutir aux accords de 1904 et à l'Entente cordiale.

L'entretien relaté plus haut est encore intéressant d'un autre point de vue. Nous avons dit que Paul Cambon avait émis la proposition du partage du Bahr-el-Ghazal comme une idée personnelle et, en quelque sorte, improvisée en cours de conversation, sous réserve, bien entendu, d'une approbation du ministre des Affaires étrangères français. En réalité,

l'ambassadeur, qui s'était rendu les jours précédents à Paris, était d'accord avec M. Delcassé. Ce fut le procédé dont il usa constamment, par la suite, d'abord avec lord Salisbury, et ensuite avec le marquis de Lansdowne. Ses interlocuteurs entraient volontairement dans le jeu, ce qui donnait à la négociation une parfaite souplesse. En contact étroit avec M. Delcassé, qu'il entretenait non seulement par sa correspondance officielle, mais par des lettres personnelles et par des visites à Paris presque hebdomadaires, M. Cambon présentait ses propositions au Foreign Office comme des idées personnelles n'engageant pas son Gouvernement. Étaient-elles agréées, il s'offrait à les faire connaître au ministre français qui, le plus souvent, y était acquis d'avance ; étaient-elles mal accueillies, il les modifiait ou paraissait y renoncer comme à une simple idée personnelle, ce qui était sans conséquence. En sens inverse, il en allait de même. Pendant la longue négociation des accords de 1904, la plupart des propositions de lord Lansdowne furent formulées à titre personnel ou par de petites lettres de caractère privé. Lorsque la proposition paraissait avantageuse, M. Cambon répondait : « Je connais suffisamment la pensée de M. Delcassé pour assurer qu'il acceptera », et le point était acquis. Dans le cas contraire, il se retranchait derrière l'approbation nécessaire de son ministre, et même suggérait quelque amendement pour pouvoir l'obtenir. Les affaires ne prenaient la forme d'un engagement qu'après ces préliminaires de caractère intime, où Paul Cambon exerçait une action pour ainsi dire élastique, et où les deux Gouvernements n'étant pas directement en contact, il n'y avait jamais ni recul, ni obligation de conclure.

Tout ce long travail, qui a substitué à une situation tendue à l'excès une entente, dont la qualification de cordiale a exprimé, pendant quinze ans, une réalité tangible, comportait, de la part de Paul Cambon, un contact personnel et un échange d'idées constant, d'une part avec le Quai d'Orsay, de l'autre avec le Foreign Office. Il se rendait très fréquemment à Paris. Il causait avec M. Delcassé et avec le directeur politique du ministère, M. Cogordan, qu'il connaissait de longue date, et dont il appréciait le savoir-faire et le bon sens. Ces voyages répétés, et parfois fatigants, avaient encore, pour

Paul Cambon, un autre objet : voir sa mère, lui apporter le réconfort de sa présence, lui prodiguer des attentions dont sa tendresse l'avait toujours entourée. Jusqu'à la mort de madame Cambon, en 1905, il considéra ces visites régulières, parfois réduites à la durée d'un dimanche, comme un devoir. Il en éprouvait lui-même une grande douceur et presque un besoin. L'appartement du boulevard Haussmann où il installa madame Cambon, en 1900, et qu'elle partagea avec son frère, Monseigneur Larue, lorsque celui-ci eut quitté l'évêché de Langres, devenu trop lourd pour ses épaules, devint, pour Paul Cambon, une sorte de refuge matériel et moral hors du brouillard de Londres et du spleen qu'il développe. Jamais, en effet, il ne s'imposa le souci d'une véritable installation dans son ambassade d'Albert Gate. D'abord, parce que toute son activité, qui ne tendait qu'à satisfaire les aspirations de son esprit et de son cœur, le laissait assez indifférent au confort physique ; ensuite, il était arrivé à Londres, nous l'avons vu, en proie à une douleur profonde qui éloignait de sa pensée les préoccupations d'ordre matériel ; enfin, l'immeuble d'Albert Gate était peu fait à cette époque pour inciter un homme seul à des aménagements intérieurs. Ce n'est qu'en 1902 qu'on inaugura la nouvelle construction, qui permit aux bureaux de s'organiser normalement, et à l'ambassadeur de disposer de locaux de réception assez spacieux, et encore n'est-ce que plus tard qu'on put en faire un usage pratique. Mais avant cette adjonction, le vieil immeuble, que la France occupe depuis la guerre de Crimée et qui se dresse comme une tour au coin de Hyde Park — ce qui le faisait comparer à Gibraltar par les vieux Londoniens — était, à l'intérieur, d'une exiguïté ridicule et aussi peu approprié que possible à sa destination.

De même qu'il se tenait en liaison étroite avec M. Delcassé, Paul Cambon multipliait ses contacts avec les dirigeants du Foreign Office. Il n'attendait pas qu'une démarche lui fût prescrite de Paris au sujet de telle affaire déterminée pour se rendre auprès d'eux. Entre la France et l'Angleterre, il y a un si grand nombre de questions en instance que leurs représentants diplomatiques ont toujours des sujets d'entretien.

M. Cambon s'efforça d'établir en quelque sorte une conversation permanente, de donner aux dirigeants du Foreign Office l'habitude et le goût des échanges d'idées, dont il profitait pour leur rendre sensible le point de vue français, de créer entre eux et lui une espèce de collaboration dans une atmosphère de confiance.

Aussi, très souvent, le palais du Foreign Office servait-il de but à sa promenade à pied quotidienne après déjeuner. Pendant plus de vingt ans, on le vit faire régulièrement ce parcours. Avec sa tenue impeccable, sa jaquette noire, ses guêtres grises, son chapeau haut-de-forme, d'où s'échappaient les boucles argentées de sa fine chevelure, il était devenu une figure familière du parc de Saint-James. Les gardiens et les policemen le reconnaissaient et le saluaient. Il marchait d'un pas alerte. Sur le petit pont qui traverse la rivière, il détournait un instant la tête, sans s'arrêter, pour regarder les cygnes et les oiseaux qui prennent leurs ébats sur la nappe d'eau, et il continuait son chemin sur l'autre rive, en réfléchissant à ce qu'il allait dire au secrétaire d'État, ou à ses collaborateurs immédiats.

Le redressement à opérer dans l'opinion et l'attitude des dirigeants du Foreign Office n'était pourtant pas la partie la plus difficile de sa tâche. Dans un pays où l'opinion publique est toute-puissante, où une élite très nombreuse s'intéresse à la politique extérieure, où le préjugé a plus de force que le raisonnement, et où le sentiment de la masse s'impose au Gouvernement, il était nécessaire d'atteindre cette opinion et de la ramener, de très loin, à des sentiments favorables. Pendant les premières années de son séjour à Londres, Paul Cambon saisit toutes les occasions pour jeter dans le public la semence du rapprochement qu'il poursuivait. Avec une inlassable ténacité, toutes les circonstances furent mises à profit pour prononcer publiquement des paroles d'entente. Au banquet du lord Mayor, au banquet de la Chambre de commerce, à celui de l'Hôpital français, à celui des professeurs, aux réunions universitaires auxquelles il fut invité, il répétait sans trêve cette même vérité : « Il n'y a aucune raison de mésintelligence entre les deux nations. Tous les malentendus qui ont surgi entre elles peuvent être

réglés avec de la bonne volonté. La plupart de leurs intérêts sont solidaires. Associons nos efforts pour leur défense commune. »

La presse répandait ses appels à l'entente et, par là, elle participait à un lent travail de rapprochement, mais le but à atteindre était encore lointain. Des événements divers, tant en France qu'en Angleterre, la plupart sans rapports directs avec les relations franco-anglaises, mais qui influaient sur le sentiment public, devaient traverser cette action. Cependant, la foi qui animait Paul Cambon ne donnait pas de prise au découragement.

On a vu que la proposition faite par notre ambassadeur au marquis de Salisbury de délimiter les zones française et anglaise, dans le Soudan, avait été acceptée avec un certain empressement par le Premier anglais. Celui-ci, étant désormais assuré d'un règlement qui serait favorablement accueilli par l'opinion de son pays, était pressé d'entamer une négociation pour pouvoir l'annoncer à la rentrée prochaine du Parlement. Les pourparlers poursuivis pendant deux mois aboutirent à la signature, par lord Salisbury et M. Cambon, de la déclaration du 21 mars 1899. Elle fixait la limite des zones française et anglaise, englobant, dans la première, le Tibesti, le Borkou, l'Ouadaï et le Haut-Oubanghi, laissant, dans la dernière, le Darfour et le Bahr-el-Ghazal. On donnait à la déclaration la forme d'une annexe à la convention du 15 juin 1898 sur la délimitation du Niger, ce qui impliquait, pour le commerce français en direction du Nil, les mêmes avantages que pour le commerce britannique en direction du lac Tchad.

Les deux conventions furent ratifiées à la fois par le Parlement français au mois de mai. Elles n'avaient suscité que peu d'intérêt en Angleterre. Dans ce dernier pays, la déclaration du 21 mars consacrait une victoire acquise depuis l'incident de Fachoda. Pour nous, elle consacrait un état de fait que nous préférions ne pas souligner par des commentaires inutiles. A ceux qui épiloguaient encore, M. Cambon répondait que l'accord représentait le maximum d'avantages possible, compte tenu des circonstances. Le fait dominant, c'est

qu'un terme était mis à une querelle toujours ouverte et susceptible de dégénérer en dangereux conflits. On pouvait désormais traiter dans le calme les autres affaires intéressant les deux Gouvernements et leur chercher des solutions satisfaisantes pour l'un et pour l'autre.

Elles étaient nombreuses. Pendant les quatre années qui séparent la signature de la déclaration sur la délimitation du Soudan de celle des accords du 8 avril 1904, Paul Cambon ne cessa pas un jour d'en poursuivre le règlement. On ne peut indiquer que les plus importantes : les tarifs douaniers à Madagascar, les droits des pêcheurs français à Terre-Neuve, la police exercée par l'administration anglaise sur les boutriers de Mascate, parmi lesquels on comptait de nombreux protégés français, le partage des juridictions aux Nouvelles-Hébrides, les zones d'influence réservées à la France et à l'Angleterre au Siam, la répartition de leurs intérêts en Chine, en particulier dans le bassin du Yang-Tsé, enfin la question du Maroc.

La plupart de ces questions reçurent une solution par les accords de 1904. Si elles firent, à partir de 1902, l'objet de négociations directement poursuivies en vue d'un accord général, elles avaient toutes été traitées et mises au point pendant les trois années précédentes. Et c'est ici qu'apparaît un élément capital dans l'action diplomatique de Paul Cambon : le temps.

Dans aucune circonstance, il ne sacrifia un point, même minime, de son programme pour hâter une solution. Quand on jette un regard d'ensemble sur sa mission à Londres, on est frappé par la fermeté de sa ligne de conduite. S'il consentait à des modifications de détail, c'étaient toujours des transactions comportant compensation. Mais, pour les points fondamentaux de sa politique, il restait sur ses positions, attendant avec calme que la force des choses produisît l'évolution prévue. Telle déclaration, émise par lui en 1899, n'a produit son effet que cinq ans après ou davantage. La durée de l'attente n'ayant pas d'effet sur son tempérament, le temps lui devenait un auxiliaire.

Pour ne citer qu'un exemple, on a vu qu'en janvier 1899 Paul Cambon demanda à lord Salisbury de lui énumérer

les griefs du Gouvernement britannique, pour chercher à y porter remède. Celui-ci lui parla aussitôt des tarifs douaniers à Madagascar, proposant, en contre-partie, de renoncer à réclamer l'abrogation des privilèges de la France à Terre-Neuve. Paul Cambon répliqua : « Il n'y a aucune corrélation entre les deux affaires. Elles ne peuvent faire l'objet d'une compensation. » Or, on se rappelle combien M. Cambon considérait périlleuse une réclamation sur Madagascar et, d'autre part, on verra plus loin l'intérêt qu'attachait le Gouvernement de Londres à l'abolition des privilèges de la France à Terre-Neuve. Mais la volonté de Paul Cambon avait fixé les limites de la transaction qu'il jugeait équitable. Il n'en sortit pas. Et, finalement, les accords de 1904 contiennent une renonciation de l'Angleterre à toute réclamation sur les tarifs de Madagascar, et la reconnaissance à nos « Terreneuvas » de tous les droits nécessaires à l'exercice de leur métier.

Cette sûreté de soi et cette pondération étaient d'autant plus utiles qu'elles corrigeaient ce que le caractère de M. Delcassé avait parfois d'impulsif et d'un peu nerveux. Le ministre des Affaires étrangères était un méridional imaginatif et ardent, accoutumé aux habiletés qui ont cours dans les rapports entre parlementaires. Il était très important que sa souplesse n'éveillât pas un doute sur sa sincérité chez des hommes froids et positifs comme lord Lansdowne. L'entremise de M. Cambon fut quelquefois utile pour modérer ou retarder une action trop subtile ou prématurée de son chef.

*
* *

Dès le lendemain de la signature de la déclaration du 21 mars sur le Soudan, M. Delcassé crut pouvoir entamer la vaste négociation de liquidation des litiges franco-anglais, prélude d'une entente entre les deux pays. Paul Cambon dont, ce dessein était la pensée dominante, le retint. Il se rendait compte, sur place, de l'écart qui séparait ce désir de ses possibilités de réalisation. Le marquis de Salisbury avait, au cours des dernières années, vu passer trop de ministres au Quai d'Orsay pour aborder avec confiance une négociation de longue

haleine. Mais, même les deux Gouvernements eussent-ils été d'accord, que l'opinion dans les deux pays ne les aurait pas suivis.

Si l'incident de Fachoda avait déterminé un tel éclat, c'est qu'il coïncidait avec une crise d'exaltation du sentiment impérialiste britannique. C'est de ce sentiment que va s'emparer Joseph Chamberlain, ministre des Colonies, pour surgir du sein du cabinet et concentrer sur sa personne tous les regards, tous les enthousiasmes et tous les espoirs de la masse. En quelques mois d'une campagne prodigieusement active, qui rappelait parfois le boulangisme, il avait galvanisé l'opinion, développé un chauvinisme qui ne rêvait que plaies et bosses pour la gloire de l'Union Jack, et désigné le Transvaal comme la première proie réservée au lion couronné. Cette année 1899 peut être considérée, dans l'histoire de l'Angleterre, comme celle où l'orgueil national a atteint son paroxysme. Il était même déconcertant de sincérité et de candeur. La contenance des Anglais, en présence des difficultés que devait bientôt leur apporter la campagne contre les Boers, indique dans quelle illusion mystique ils vivaient jusqu'alors. Aussi ne saurait-on attribuer trop d'importance aux déceptions de la guerre sud-africaine dans l'évolution du sentiment public qu'il détermina chez les Anglais. Pour la première fois, ils eurent cette révélation que les sujets de la reine n'étaient pas d'une essence différente du reste des humains. La surprise qu'ils en éprouvèrent fut significative.

Mais une campagne impérialiste comporte généralement, pour ceux qui la dirigent, la désignation d'un rival, d'un adversaire, dont le rôle est d'entretenir une irritation génératrice d'héroïsme, de détourner les accès de mauvaise humeur de l'opinion, et d'alimenter sa bonne humeur en lui offrant un objet de sarcasmes. Cette tête de Turc était toute trouvée : c'était la France. On doit reconnaître qu'elle se prêtait au jeu comme un compère.

On reste étonné au souvenir de la fureur imbécile dont les presses anglaise et française donnèrent le spectacle pendant près de trois années. En Angleterre, les attaques contre la France faisaient partie du programme poursuivi par les jingoes pour maintenir l'opinion au diapason. Malheureu-

sement, nos querelles intérieures, et, par-dessus tout, l'affaire Dreyfus, donnaient matière aux jugements les plus méprisants. Dans les théâtres, les music halls, toutes les allusions hostiles à la France étaient accueillies avec succès. On voyait, sur la scène de l'*Alhambra*, une figure symbolique représentant la Justice s'interposer entre un officier d'artillerie français et ses tortionnaires. A l'*Empire*, on dut modifier, après la première représentation, une scène du nouveau ballet, « Seaside », parce que le drapeau français y avait été hué. Il n'était pas jusqu'à l'enfantine « pantomime » traditionnelle de Noël, au théâtre de Drury Lane, qui ne fît du charmant conte de la Belle et la Bête, *The fairy Beauty and the Beast*, une diatribe insolente contre nos institutions. En France, il en allait de même. A dater de l'ouverture de la guerre du Transvaal, nos journaux manifestèrent sans répit leur hostilité à l'Angleterre. Certes, cette attitude répondait, en partie, à un sentiment très honorable de l'opinion française en faveur d'un peuple attaqué qui défendait son sol. Mais la forme en était manifestement exagérée : elle n'eût pas été différente si les Boers avaient été des Français. Et ce qui envenima la situation et nous fit le plus de tort, ce fut la campagne de caricatures des journaux humoristiques, en particulier le *Rire* et *l'Assiette au Beurre*, qui, dans des dessins nettement obscènes, faisaient figurer la reine Victoria.

Cette inconvenance eût été inadmissible en tout état de cause. Mais, pour en apprécier la portée, il faut se rendre compte de ce que Victoria représentait pour les Anglais pendant les dernières années de son règne. Elle n'était pas seulement le chef d'État vers qui s'adressait la reconnaissance d'un peuple fortuné, ni le symbole de la grandeur britannique et de l'unité impériale : elle était, à proprement parler, une idole. Que les très nombreux Anglais qui parcouraient Paris, et qu'avait attirés l'Exposition Universelle de 1900, ne pussent passer devant un kiosque de journaux sans voir accrochée l'image de leur reine dans les postures les plus inconvenantes, il y avait de quoi les ulcérer. Pour comble de maladresse, un des principaux auteurs de ces turpitudes, le dessinateur Wilette, fut décoré de la Légion d'honneur le 1er janvier suivant. Et, pour compléter le tout,

le duc d'Orléans, qui avait passé une grande partie de sa vie en Angleterre, où il était accueilli et fêté par la famille royale, dans les grandes maisons et dans tous les clubs, écrivit une lettre publique à l'artiste pour le féliciter de ses œuvres. Sans doute, le duc d'Orléans ne représentait pas son pays d'origine, et encore moins le Gouvernement, mais à la Cour et dans la société anglaise, on le considérait comme le premier gentilhomme de France, et on concluait de ce geste, qu'un prétendant désirant se rendre populaire dans notre pays, ne pouvait rien trouver de mieux qu'une manifestation d'anglophobie. Ces fautes de bienséance furent très sensibles à la souveraine et au prince de Galles. Celui-ci, devenu Édouard VII, fit un jour allusion à ces froissements en causant avec M. Cambon, peu après son accession au trône. Comme il se félicitait de la détente qui s'était produite dans les relations franco-anglaises, « tout est passé, dit-il, n'en parlons plus, mais il y avait eu des publications bien pénibles pour la pauvre reine, ma mère. » Et il ajouta : « Mon Dieu, je ne crains pas les caricatures ; on en fait à mon sujet et, lorsqu'elles sont spirituelles, je suis le premier à en rire. Mais je ne comprends pas l'obscénité, et trop souvent vos dessinateurs sont obscènes. »

Ces absurdes provocations réciproques rendaient difficile la tâche des hommes de gouvernement qui travaillaient à l'établissement de rapports cordiaux entre les deux nations. Lord Salisbury ne pouvait laisser à Joseph Chamberlain le monopole d'une popularité reposant sur l'exaltation du sentiment patriotique. Il y allait de la cohésion du parti conservateur-unioniste et, bien qu'il en fût le chef, il était tenu de composer avec les exaltés du cabinet et avec l'opinion. Tout concourait à la prochaine explosion d'une guerre dans l'Afrique du Sud. Dès le mois de juillet, M. Chamberlain, qui ne prenait pas la peine de dissimuler ses sentiments, avait dit à M. Paul Cambon : « Les Boers ne cèderont qu'à la force. Il est inadmissible que les Uitlanders (sujets britanniques fixés dans le Transvaal) ne participent pas au gouvernement par des représentants dans l'Assemblée du Transvaal. » Et comme son interlocuteur lui demandait si l'intérêt des

Uitlanders paraîtrait suffisant pour justifier une grande expédition militaire, M. Chamberlain répondit vivement : « Ce n'est pas la question ; il s'agit de l'honneur de l'Angleterre. Nous avons été battus par les Boers, il faut leur apprendre à compter avec une grande nation comme la nôtre. »

Au moment où le secrétaire d'État aux Colonies tenait ce langage, ni le cabinet, ni le Parlement ni l'opinion ne l'appuyaient. Trois mois plus tard, la guerre était déclarée dans un mouvement d'enthousiasme universel. Seulement, M. Chamberlain prévoyait un corps expéditionnaire de quarante mille hommes « pour faire plaisir aux militaires », pensant, à part lui, que vingt mille hommes suffisaient. L'état-major estima pourtant qu'il fallait prévoir soixante-dix mille hommes, et c'est l'effectif qui fut confié à sir Redvers Bulwer. Il devait atteindre et dépasser trois cent mille.

Paul Cambon appréhendait l'ouverture des hostilités. Sans admettre comme indiscutables les assurances optimistes de M. Joseph Chamberlain, il pensait que l'administration de la guerre avait préparé la campagne en connaissance de cause et, même si l'armée britannique n'entrait pas à Prétoria avant Noël, comme il était généralement admis, du moins elle serait promptement victorieuse. Il prévoyait le déchaînement de la presse française, ses manifestations de dépit à l'occasion des succès britanniques, ou de satisfaction en cas de revers éventuels. Il pensait que la tension des rapports franco-anglais en serait augmentée, que la victoire déterminerait en Angleterre une crise d'exaltation guerrière, une confiance sans limites dans la puissance militaire de l'Empire, qui constituerait pour nous un grave danger.

La résistance des Boers a peut-être écarté de l'Europe un péril. En tous cas, elle a été la cause déterminante de l'évolution qui commença à se dessiner dans les rapports franco-anglais à partir du printemps de 1900.

* * *

LES BERNARDS-L'ERMITE ET LEUR PARENTÉ[1]

Certain conteur — Anatole France, je crois — fait avec ironie le récit d'un de ces prodiges qui peuvent s'accomplir dans l'ordre « supranormal ». C'est un déménagement sans déménageurs. On dirait que les meubles, mûs par une libre détermination, s'en vont d'eux-mêmes. Effet de « fluides » qu'a projetés de très loin un magicien, peut-être un médium... Les fauteuils quittent le salon avec la dignité compassée de hauts magistrats, tandis que les tabourets ont déjà franchi le seuil en bondissant comme de petits lapins...

On peut jouir d'un spectacle qui provoquerait la même surprise s'il n'était à échelle très réduite. Il n'est pas besoin, pour se le procurer, de faire effort vers l'occulte.

Il aura comme théâtre un de ces aquariums naturels, un de ces petits bassins où il y a moins d'un pied d'eau, que la marée, en se retirant, laisse à mi-chemin entre les limites du flux et du reflux.

Quand on les trouve déserts, il suffit d'y jeter un appât. Celui que l'on a le plus facilement à sa disposition sur place est une bernicle ou patelle arrachée de sa coquille en chapeau chinois. Après une attente assez courte, on voit converger des crevettes, des crabes, des nasses, mollusques déjà mentionnés dans un article précédent, et ces convives dont il va être question ici.

1. Cf. Maurice Caullery, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, *Le Problème de l'évolution*, Paris, Payot, 1931 (pp. 188-190). Ch. Pérez, professeur à la Sorbonne, *Les Pagures ou Bernards-l'Ermite (un exemple d'adaptation)*. Paris, Hermann et Cie, 1934.

escargot construit lui-même sa coquille avec des produits que sécrètent certaines de ses glandes. Au fur et à mesure de sa croissance, il allonge le tube hélicoïdal où il est inséré, en même temps qu'il en augmente la grosseur par une progression continue. Ainsi a-t-il toujours un justaucorps à sa mesure exacte, tant qu'il vit. Il n'a pas besoin d'en changer. Sa constitution montre au surplus que « voulût-il » se donner un autre vêtement, il serait aussi incapable de dépouiller le vieux que d'enfiler le neuf.

Un bernard, au contraire, n'est pour rien dans la fabrication de sa cabane portative. Il n'a eu et n'aura jamais de quoi y apporter un changement quelconque. Il est arrivé à l'état de bernard nu comme un ver qu'il est à moitié. Une nécessité impérieuse le contraint donc à changer de coquille au cours de sa croissance qui est du simple au décuple en longueur, s'il vit assez pour atteindre son plein développement. Quand approche le moment où le changement s'impose, il procède à des recherches au cours desquelles il quitte sa coquille pour en examiner de nouvelles et la réintègre au plus vite chaque fois qu'il n'est pas content de l'« essayage ». Ces mouvements, il les accomplit avec la facilité et la vivacité d'un rat sortant de son trou ou y rentrant. C'est donc par « refus de céder » qu'il va jusqu'à se laisser arracher la « tête » du corps par les mains inexpertes qui veulent le tirer hors de son abri. Il s'y cramponne alors que le mollusque, y étant soudé, serait mutilé, quand même il n'opposerait aucune résistance.

*
* *

Il n'y a guère que les biologistes professionnels qui aient les moyens d'observer chez les bernards les changements de coquille spontanés, mais les amateurs peuvent, sans trop de peine, en provoquer par voie catastrophique.

Voici ma première expérience :

Je dénude un bernard en brisant sa coquille. C'est une petite masse noirâtre à demi gélatineuse que je crains d'avoir mise en bouillie. Je le jette dans la flaque devant une coquille de littorine vide. Aussitôt le malheureux animalcule est survolé par une crevette sortie on ne sait d'où. Elle étend jusqu'à lui

sa pince aussi longuement emmanchée que les faucilles avec lesquelles on émonde les platanes à Paris. Cette pince, qui tiendrait dans la coque d'un grain de chènevis, est, à l'échelle du bernard, ce que serait, à la nôtre, une mâchoire de caïman. L'affaire est réglée! pensai-je.

Quelle surprise! La pensée va vite, mais le bernard plus vite encore que ma pensée. Il enfonce sa pince dans l'ouverture de la coquille, la retire, se retourne tête à queue, disparaît au fond de la littorine d'où n'émergent plus que ses pattes aussitôt trottantes à vive allure... Il est sauvé.

Admirez sa « présence d'esprit ». Son bref coup de sonde dans la coquille l'a averti : personne à l'intérieur! Un mollusque aurait bouché l'entrée hermétiquement de son opercule corné. Un frère de race eût été un danger pire que la crevette : il eût vivement happé la saucisse qui se mettait bénévolement entre ses pinces. La dextérité du bernard ne mérite pas moins d'éloges : il s'enfila à reculons dans une coquille inconnue comme s'il avait eu un œil au bout de l'abdomen. Et il ne suffisait pas de pousser droit: il fallait, aussitôt l'entrée atteinte, se visser juste suivant le pas de vis de la littorine. Ajustement qui se fit, je le répète, avec la plus grande rapidité. Le bernard s'engouffra dans la coquille comme une lettre dans la boîte.

Il eut de la chance, il faut le reconnaître. L'orifice de la coquille se trouvait en bonne position. En général, il n'en est pas ainsi : il est contre le sol, ou trop haut, ou trop bas, ou mal orienté. Les bernards nus qui recherchent une coquille doivent donc, le plus souvent, tourner et retourner celles qu'ils rencontrent avant de les essayer. Rien de plus curieux et de plus amusant que de les voir se livrer à cet exercice.

Dans les conditions, cependant, où on les observe à l'ordinaire, ils sont pressés, ils utilisent n'importe quel abri portatif où ils peuvent entrer. Refuge de fortune. Un grand hasard fera seul qu'ils y soient à l'aise. Ils en changeront quand ils auront plus de loisir.

C'est une idée qui vient à tout le monde qu'on provoquera des batailles entre bernards nus en offrant peu de coquilles à beaucoup de bernards. Certains disent qu'il y en a de terribles, mais je n'ai pu en trouver de descriptions. Plusieurs auteurs

affirment que tout se règle sans violence : un fort bernard n'est-il pas servi, il va trouver un faible, le prend par la pince et tire : le faible, comprenant cette invite, sort de la coquille. Il n'a pas résisté. Mes informateurs directs et moi n'avons observé que des solutions plus pacifiques encore : aux plus vifs et plus chanceux, les coquilles disponibles. Ils s'en allaient avec leur conquête sans être inquiétés par ceux qui demeuraient dans l'indigence vestimentaire.

Au surplus, il ne faut pas croire que ces diverses issues s'excluent l'une l'autre. Les expériences sur les êtres vivants se répètent rarement à coup sûr. Il arrive qu'elles soient négatives. On voit souvent les bernards, désorientés, anémiés dirait-on, par la privation soudaine de leur coquille, demeurer assez longtemps inertes pour lasser bien des patiences. On ne connaîtra donc les mœurs et comportements des bernards que par de longues séries d'observations méthodiquement conduites.

*
* *

Une de ces études a été faite par l'éminent biologiste M. Georges Bohn. C'est une contribution à la psychologie des animaux inférieurs[1]. Il en ressort que le bernard a des facultés de discernement très complexes, instincts qui, en grande partie, ne sont pas innés, mais se développent avec l'âge. Une telle évolution est remarquable, car l'activité instinctive, d'après la loi commune, est adaptée à son objet du premier coup, parfaitement et d'une manière invariable.

Il s'agit ici de bernards nus.

Quand ils sont très jeunes, nouveau-nés, dirait-on, ou, plus exactement, tout juste après la dernière mue qui les sacre bernards « définitifs, » ils se livrent à une agitation désordonnée. Tous les menus objets à leur échelle qu'ils rencontrent, ils les font virer en tous sens, les palpent, s'y acharnent longuement, sans paraître capables d'éliminer, dès les premiers essais, ceux qui n'ont aucune chance de leur servir.

Plus tard, ils passent, sans aucunement s'en occuper, à côté des petits cailloux ronds et lisses qu'ils feraient facilement

1. *De l'Évolution des connaissances chez les animaux marins littoraux.* Extrait du *Bulletin de l'Institut général psychologique*, n° 6, 3e année, 1903.

rouler avec leurs pattes. Pendant cette phase de leurs progrès, ils ne savent pas encore fixer leur choix rapidement sur les coquilles : ils s'intéressent à toute chose perforée d'un trou à leur taille, pourvu qu'ils puissent la manier. M. Georges Bohn les voyait, après nombre de manipulations, s'insérer dans des morceaux de ces tubes que certains vers fabriquent avec des grains de sable agglutinés. Mais des tubes de verre de même calibre ne retenaient que peu ou pas du tout leur attention : ils ne faisaient jamais mine d'y pénétrer. Il faudra qu'ils atteignent à un âge un peu plus mûr pour cesser de perdre leur temps à des examens et essais inutiles et négliger ce qui n'est pas l'abri coutumier de leur race.

Les coquilles qu'ils utilisent sont de deux sortes : les globuleuses — toutes des littorines — et celles qui sont en clocher moyennement aigu : hauteur égale tout au plus à deux fois la largeur à la base.

Parmi les pointues, on établit deux catégories, suivant que leur axe est dit horizontal ou vertical. Appuyez-les par terre, la pointe en haut, les premières — les plus répandues — auront leur entrée sur le côté, celle des secondes sera tout à fait en dessous, contre le sol même, de sorte qu'il faudrait creuser un petit terrier pour l'atteindre. « Horizontalité » ou « verticalité » ne s'appliquent pas ici à la forme — on l'a deviné —, mais à deux manières différentes de porter une même coiffure. Les mollusques vivants ont-ils une coquille à axe vertical, cela veut dire qu'en se promenant, ils la tiennent toute droite, comme un bonnet d'astrologue. Les « horizontaux », au contraire, l'ont fortement « inclinée sur la nuque ».

Un bernard n'adoptera jamais, au cours de sa vie, la mode verticale : elle serait pour lui d'une incommodité rédhibitoire. Tant qu'ils se tiendront dans les eaux peu profondes des mers sans marée ou dans les flaques, c'est-à-dire jusqu'au moment où ils auront atteint le tiers de leur taille, les bernards prendront pour logements les littorines, le plus souvent, parce que ce sont les coquilles les plus nombreuses dans ces régions (littorine, littorale, voisine du rivage). Quelquefois on les trouvera dans des coquilles en clocher — à axe horizontal bien entendu —, telles que les nasses.

Devenus assez grands, ils s'en iront plus loin vers les pro-

fondeurs sous-marines. Ils auront dû renoncer aux coquilles rondes désormais trop exiguës, car elles ne sont guère représentées, du moins dans nos mers, que par les littorines. Leurs abris seront alors les buccins qui abondent à ces niveaux. Le buccin (*Buccinum*, trompette) est la conque marine dans laquelle soufflent les Tritons de la sculpture classique. Tel est bien, par la forme, celui de nos côtes, mais, gros au plus comme le pouce, il ne conviendrait qu'à des tritons minuscules.

Le bernard popularisé par l'image est toujours un bernard en buccin. Représentation juste, car avec l'âge, il se spécialise étroitement. Celui dont on a parlé jusqu'ici est le plus commun : *Eupagurus bernhardus*. Il en est d'autres espèces : *Diogenes, Paguristes*... Des différences dans la forme des pinces et dans leur agencement pour la clôture de l'abri permettent de les distinguer. Mais, en outre — et surtout quand il s'agit d'animaux parvenus à leur plein développement —, à chaque espèce appartient une espèce particulière de coquille en clocher. Déterminer le logis, c'est déterminer l'habitant bernardien et inversement. On ne peut s'y tromper.

Le bernard figure parmi les crustacés décapodes (« dix pieds») lesquels ont tous cinq paires de pattes. La première à l'avant, ce sont les pinces. Les autres servent à la marche. Une ou deux d'entre elles peuvent être plus ou moins atrophiées, ce qui est le cas du bernard et de plusieurs de ses parents; elles s'attachent toujours à la partie antérieure du corps, le *thorax*, que le langage commun appelle « tête » improprement, car il correspond à ce qui est chez les mammifères la tête et le tronc, surtout le tronc, puisque leur masse cérébrale, très réduite, n'a pas de réceptacle séparé. La partie postérieure, qui nous intéresse le plus culinairement, sous le nom de « queue », c'est, pour les zoologistes, l'*abdomen* où il n'y a guère, sous l'armure aux segments articulés, que du muscle.

L'observation la plus sommaire permet de mettre à part, dans cette catégorie, les crabes. Ils sont tout en thorax. Leur abdomen, réduit à rien, vide, replié et dissimulé sous eux, presque soudé au corps, ne s'en écarte que chez les femelles pour former par cet entrebâillement une poche où s'emmagasine la ponte.

Il faut s'en remettre à la zoologie pour déterminer les caractères anatomiques importants qui permettent une bonne classification du reste des décapodes.

Sachons seulement qu'ils se divisent en trois principales catégories :

Les *Homariens* : homard, langouste, écrevisse, crevette...

Les *Thalassiniens* dont le représentant le plus connu est la *Galathée*. Quand, à marée basse, sur les côtes bretonnes de la Manche, on retourne une grosse pierre, on voit quelquefois un essaim de simili-écrevisses noires, grandes comme l'ongle. Elles se sauvent à reculons et à petits sauts, en faisant ressort avec leur abdomen qui, au repos, était à demi replié sous elles. De sorte qu'elles semblent se donner des coups de battoir précipités de leur queue contre leur ventre. C'est du « fretin » de galathée. La galathée adulte, qui fréquente des eaux plus profondes, est une merveille de ciselure et de coloration. Assez peu répandue chez nous, elle est familière aux Japonais qui en font un motif de dessin tout à fait digne de leur art si minutieux et vivant à la fois, et aussi qui la mangent.

Avec les *pagurides*, voici enfin le nom de la troupe où les zoologistes ont embrigadé les bernards.

Mais ici, il faut faire attention. Si tous les crustacés au ventre mou qui s'abritent en des coquilles spirales sont bien des *Pagures*, la réciproque n'est pas vraie. Il ne manque pas de pagures qui ont une carapace complète et se dispensent de tout abri portatif. Dans telle famille pagurienne, il y a des uns et des autres. Dans tel genre pagurien, donc plus proches parents encore, figurent des animaux à ventre mou dont certaines espèces vivent à la manière de nos bernards-l'ermite communs et telles autres se contentent de refuges temporaires non transportables.

C'est pourquoi, afin d'éviter toute confusion entre le plus particulier et le plus général, on ne donnera jamais ici aux crustacés à coquille spirale d'autre nom que celui de bernards ou bernardiens.

*
* *

Une de leur singularité curieuse, c'est leur association avec les éponges et les actinies ou anémones de mer.

Au cours d'une de mes promenades à marée basse, je ramassai un joli bibelot : une éponge parfaitement ronde, grosse à peine comme une cerise. Très douce et fine, elle aurait pu servir à la toilette d'une reine Mab si elle n'avait contenu un noyau dur que l'on sentait en la pressant entre les doigts. Après l'avoir tournée dans tous les sens, j'y découvris une porte encadrée de porcelaine qu'une pince obturait. Le noyau dur était une littorine et la pince appartenait, comme bien entendu, à un bernard.

On apprend par les zoologistes, tel M. Ch. Pérez[1], l'histoire d'une aussi curieuse association. Une larve d'éponge se fixe sur une coquille habitée par un jeune bernard, donc souvent sur une littorine. L'éponge grandit, couvre toute la coquille d'une couche égale jusqu'à l'orifice dont on peut encore, aux premiers stades, comme dans ma trouvaille, apercevoir le bord. La croissance continue jusqu'à ce que l'éponge atteigne la grosseur du poing.

Ne craignez pas cependant que le bernard se laisse emmurer. Il ne souffrira aucunement de l'enveloppe vivante qui augmente d'épaisseur autour de lui. Bien au contraire, il jouira du privilège enviable de pouvoir parvenir à la plus forte taille des individus de sa race sans être obligé de changer d'abri.

Il se conservera une issue toujours libre par le simple jeu de son activité normale. Comme il fait constamment émerger son thorax pour courir à la recherche de sa nourriture, les tissus nouveaux de l'éponge qui tendraient à gêner le passage sont empêchés de naître ou aussitôt éliminés par frottement. Il se forme ainsi un boyau qui s'allonge au fur et à mesure de l'accroissement du volume de l'éponge. Du fait que les mouvements d'extension ou de rétraction du bernard sont ceux d'une vis dans l'écrou, ce boyau est une spirale qui fait suite à celle de la coquille en s'y raccordant avec une continuité parfaite.

L'étui du bernard, conséquence évidente, se tiendra donc à sa mesure, pour ainsi dire spontanément, du moins en largeur. Mais, en longueur, la spirale croîtra plus vite que lui. Il devra se tenir plus près de l'entrée. Si bien que le bout de son abdomen — et ce sera encore au temps de sa jeunesse — finira par sortir de la coquille qui a servi de noyau à l'association.

1. *Loc. cit.*, p. 15 et *sqq*.

Ne paiera-t-il pas un peu cher cet avantage de conserver toute sa vie le même appartement? Quel fardeau! Léger certes, d'autant que son poids est à peu près supprimé, si nous en croyons le principe d'Achimède, mais bien encombrant. Il doit opposer une résistance considérable à la marche de celui qui le porte : figurez-vous une auto remorquant un ballon d'une trentaine de mètres de diamètre. On doit supposer que le bernard n'en éprouve pas une gêne excessive, car, en Méditerranée, il véhicule, sans vouloir s'en détacher, une éponge qui devient aussi volumineuse qu'une tête d'enfant : la *Suberites domuncula*, « la petite maison de liège », si je traduis bien. Maisonnette pour nous, j'y consens, mais, compte tenu des proportions, c'est le dôme du Panthéon sur un cheval.

*
* *

Entre actinies (ou anémones de mer) et bernards existent parfois les mêmes rapports qu'entre bernards et éponges, c'est-à-dire que certains bernards logent dans des colonies actiniennes comme les précédents dans des éponges.

Il s'agit d'une espèce de grands fonds (à partir de quatre cents à cinq cents mètres) appelée le *Parapagurus pilosimanus*. L'histoire est la même : sur la coquille minuscule habitée par un jeune parapagure se fixe une larve d'actinie coloniale : *Zoanthes* ou *Epizoanthes*. La colonie se développe; elle tisse autour de la coquille le manteau qui sert de support à tous les individus de la communauté et de lien vital entre eux. Un orifice reste libre pour l'émersion du thorax du parapagure, et ainsi de suite. Il semble cependant que le bernardien n'ait jamais, au cours de son développement, de masse aussi volumineuse à véhiculer que ceux qui vivent en éponge.

M. J. Richard, naguère le principal collaborateur du Prince de Monaco, nous parle[1] d'une variété de parapagure dite *Abyssorum* « des abîmes », parce qu'elle hante les fonds de mille à quatre mille mètres. Elle loge aussi dans une colonie actinienne de *zoanthes*, mais où, par dissection, on ne trouve plus trace de la coquille, noyau originaire de l'association : elle aurait été dissoute par les acres sécrétions des actinies.

1. *L'Océanographie*. Paris, Vuibert et Nony, *s. d.*, p. 328.

Il arrive aussi que la colonie s'installe sur la coquille d'un bernard adulte sans en couvrir jamais plus qu'une partie. Tel est le cas, signalé, entre autres auteurs, par M. G. Bohn[1], d'*Hydractinies* ressemblant de près aux hydres d'eau douce. La figure qu'il publie montre, comme planté sur la coquille en clocher habitée par un bernard « de grands fonds », un parterre, dirait-on, de petits végétaux. Au bout d'un pédoncule effilé, relativement long, ils épanouissent une corolle en entonnoir bordée de quatre tentacules.

***

Bien plus connues sont les associations entre un bernard et une actinie « individuelle ».

Les gens qui fréquentent un peu les grèves rocheuses à marée basse ne manquent guère de rencontrer ce zoophyte, animal-plante, comme disaient encore nos pères et ne disent plus les savants d'aujourd'hui. Il est répugnant à sec. C'est alors un petit tas visqueux, une demi-tomate pourrie, noirâtre, creusée, en son milieu, d'un nombril. Dans l'eau d'une flaque, les actinies méritent un peu mieux leur nom d'anémones de mer. Mais pourquoi « anémones »? Le nombril s'est distendu, laissant échapper un flot de tentacules fins en couronnes concentriques, teintés de rose et de vert très pâle et plus semblables aux pétales en languettes des chrysanthèmes qu'à ceux des anémones. Cette « fleur » est portée sur un pédoncule brun, trapu, presque aussi large qu'elle-même et qui s'évase vers le « pied », vers la zone de contact avec la roche.

Mettez n'importe quoi au centre de la fleur, c'est-à-dire sur l'orifice unique de cet organisme réduit à un réceptacle et à ses parois — *cœlentéré*, « intérieur creux » —, aussitôt les tentacules se refermeront dessus, et si c'est une matière organique, vivante ou non et pas trop dure, ce sera dévoré et digéré avec le temps.

Cet animal, comparé à un végétal pour ses habitudes sédentaires, n'est nullement enraciné à son appui comme les grandes algues marines, par exemple. Il peut exceptionnellement s'en détacher sans l'intervention d'une cause extérieure visible, « de

1. *Leçons de Zoologie et Biologie générale*. Paris, Hermann et Cie, 1934. Vol. III, *Invertébrés*, pp. 21-22.

lui-même », en quelque sorte. Bien que dépourvu de tout moyen de locomotion, il peut, porté par les courants, aller se fixer ailleurs.

L'anémone de mer commune sur nos côtes, que l'on vient de décrire sommairement, représente le type ordinaire des actinies. Les différences extérieures entre elles et les autres espèces portent sur les dimensions et les proportions des tiges de la pseudo-fleur qui seront plus ou moins élancées, sur la coloration des tentacules...

Il y a une affinité sélective entre les bernards et les actinies qu'ils véhiculent, en ce sens qu'à une espèce de bernard correspondra une espèce d'actinie, toujours la même, et non une autre. Quand notre bernard commun, devenu grand, s'est éloigné du rivage et n'habite plus qu'en buccin, on voit très souvent son abri chargé d'une, voire de deux *Sagartia parasitica*, plus volumineuses chacune que leur support mobile... C'est l'exemple classique que présentent, presque à coup sûr, à leurs visiteurs, les aquariums marins bien fournis, tels ceux de Naples, de Monaco...

*
* *

Entre ces associés la solidarité n'est cependant pas si étroite que l'un ne puisse pas se passer de l'autre.

Elle est pour ainsi dire organique entre l'*Adamsia palliata* espèce du genre *Sagartia* et le « bernard de Prideaux », *Bernhardus Prideauxii*, baptisé ainsi avec un pédantisme barbare pour honorer un naturaliste qui, malgré l'aspect de son nom, était Anglais.

Ce bernard vif, remuant, batailleur, par lequel on se fait âprement pincer quand on le saisit sans précautions, se pêche aux mêmes profondeurs que le bernard commun adulte. Il loge dans une *natice*, coquillage sans rugosités, globuleux, à large embouchure, pincé au sommet en une courte pointe. Les natices sont méridionales et tropicales.

On ne rencontre jamais Prideaux sans *Adamsia*, ni *Adamsia* sans Prideaux. Bien évidemment, ils ne sont pas nés ensemble mais leur union date de leur première enfance. Une larve nageuse d'*Adamsia* ne se développera pas, ou elle se fixera sur

la toute petite natice habitée par un tout petit Prideaux. Le bernardien devra — pendant les premières phases de sa vie seulement, à la vérité, comme on le verra plus loin — changer de coquille. Chaque fois, après qu'auront abouti ses recherches d'un abri mieux proportionné à sa taille, il ira cueillir sa compagne sur l'ancienne coquille pour la porter sur la nouvelle.

Voilà une histoire bien incroyable! On ne saurait cependant refuser de l'admettre, faute d'abord de pouvoir en imaginer une autre, et aussi parce qu'elle est étayée par des observations.

La première (1859) est due au naturaliste anglais Gosse. Ayant élevé en aquarium un spécimen de l'association, il vit venir le moment où le Prideaux avait besoin de changer de coquille. Il lui donna une natice qui fut agréée, après de longs essais. Et le transfert de l'*Adamsia* sur la nouvelle coquille compléta le déménagement. Cependant, comme elle était peu valide, elle n'adhérait que faiblement à son nouveau siège. Gosse l'en arracha sans peine. Elle tomba sur le fond, la tête la première. Approché d'elle, le Prideaux s'empressa de lui porter secours. Il la releva, ou plutôt la retourna, puis, manœuvrant avec ses deux pinces, il lui appliqua le « pied » contre la lèvre inférieure de la natice où il le maintint pressé pendant une dizaine de minutes. Deux jours après, l'actinie était retombée. Le Prideaux la remit en place...

D'autres témoignages scientifiques confirmèrent cette conjonction de destinées entre deux êtres de natures si disparates, conjonction dont le récit, en d'autres domaines, passerait pour un conte à dormir debout.

*
* *

Au moment où elle s'établit, écrit M. Ch. Pérez[1], l'*Adamsia* a une forme normale de petite anémone de mer. Elle s'installe toujours au même endroit, sur le bord de l'orifice de la coquille, du côté *columellaire*, c'est-à-dire du côté de ce qui serait le noyau de l'escalier, si des marches étaient taillées dans la spirale de la natice... « Elle étire sa bouche en travers » sans aucun

1. *Loc. cit.*, pp. 18-19.

égard à la symétrie de la forme qu'elle avait d'abord revêtue. Ainsi placée, elle reçoit dans son bouquet de tentacules les débris que le Prideaux laisse tomber en broyant sa nourriture, « elle lui sert de bavette vivante ».

Bien nourrie, elle grandit. Le développement de son « pied » est singulier. Il s'étire en forme de croissant dont les deux cornes, appliquées sur la convexité de la coquille, finissent par en faire le tour, se rencontrer et se souder au point de contact. « La bavette est devenue une serviette dont les deux coins supérieurs sont noués derrière la nuque ». Puis la serviette, comparativement, devient drap de lit, elle recouvre son support tout entier, après quoi elle se prolonge en porte à faux au delà et autour de l'embouchure de la coquille. Elle forme ainsi une suite parfaitement raccordée au tunnel hélicoïdal intérieur de la natice. Cette construction est rendue possible parce que l'actinie sécrète à la base de son pied un mucus « qui fait prise en une membrane jaunâtre résistante et élastique comme du sparadrap ».

Bref, il en sera du Prideaux comme du bernard commun en éponge et du parapagure en colonie de zoanthes. Il aura pour véritable logement l'adamsie vivante. Son corps, peu à peu, aura quitté la coquille originelle, qui, souvent, se dissoudra à la longue comme dans le cas du parapagure des abîmes.

Il y a donc échange équitable de services entre les deux associés : l'un fournit le vivre, l'autre le couvert. Mais seulement à partir de l'instant où le manteau « pédestre » de l'*Adamsia* commence à déborder l'embouchure de la natice. Jusque-là, c'est le Prideaux qui fait tous les frais, et plutôt à ses dépens, car, semblable en cela aux autres crustacés, il mâche très mal, il laisse tomber de très grosses miettes qu'il pourrait récupérer, si elles n'étaient aussitôt englouties par la bouche de l'anémone, placée juste au-dessous de la sienne.

Les expériences de Gosse et d'autres semblables portent sur la phase de l'association où le « pied » de l'adamsie n'en est encore qu'au stade « bavette » et où le Prideaux doit encore changer de coquille. S'il transporte sa compagne sur le nouvel abri, s'il veille à ce qu'elle y demeure attachée, faut-il attribuer ses soins à l'attente du jour où elle le dispensera de tout

déménagement? Ce serait transposer dans la psychologie des animaux inférieurs celle des cients des caisses d'épargne. On ne peut que constater un attrait des bernards pour les actinies.

C'est un attrait qui se manifeste, chez les gros bernards-l'ermite ordinaires, comme ce que nous appelons simplement un goût. « Il est facile de constater en aquarium..., écrit M. Ch. Pérez[1], que sollicitant une actinie par des attouchements répétés, ils arrivent à la détacher de son support banal pour l'installer sur leur propre coquille ».

Ici, les avantages de l'actinie, la *Sagartia*, sont encore quelque peu appréciables, bien qu'elle ait la bouche trop éloignée de celle de son associé pour être véritablement attablée avec lui, comme sa cousine l'*Adamsia*. Si, en effet, elle reste attachée à des supports fixes tels que les rochers, elle est obligée de se contenter de la nourriture qui vient à elle, tandis qu'installée sur la coquille d'un bernard, elle est promenée de ci de là, ce qui lui donne des chances de rencontrer des parages plus alimentaires.

*
* *

Conduits, sans doute inconsciemment, par un préjugé de finalité ou de justice, nous répugnons à croire que, dans une association animale, il n'y ait qu'un seul bénéficiaire. C'est pourquoi on imagine que les actinies paient leur écot en jouant un rôle de défense.

Elles possèdent des cellules urticantes qui leur font donner parfois le nom d'« orties de mer ». A qui les frôle de sa peau nue, elles infligent, en effet, la même cuisson que les orties. Certains cœlentérés, plus ou moins parents des actinies, peuvent tuer l'homme par leur contact.

On appelle *nématocystes* (cellules tueuses) les organes porteurs du poison et qui servent à l'injecter. Ce sont des petites vessies remplies d'un liquide urticant très toxique. Les fibres contractiles qui en revêtent les parois convergent, se réunissent et se continuent en un long filament creux barbelé et enroulé en spirale. En outre, les nématocystes portent une petite pointe.

Un être vivant vient-il à la heurter, les fibres se contractent, la vessie est comprimée, le filament se déroule et pique l'ani-

1. *Loc. cit.* p. 17.

mal, qui, s'il est de taille assez réduite, tombe comme foudroyé dans le fourré des tentacules de l'actinie, où il est aussitôt englouti.

Deux suppléments de protection seraient dès lors procurés au bernard par l'association co-actinienne. Premièrement, tous les rapaces de la mer n'ont que du dégoût pour les actinies. En second lieu, un ennemi du bernard, assez imprudent pour le serrer de près, serait aussitôt lardé de nématocystes.

Mais ces dangers soi-disant écartés par l'actinie, le bernard les court-il davantage quand il est réduit à sa seule coquille comme arme défensive? On ne le voit expliqué nulle part. Aucun des animaux friands de la chair du bernard ne l'avalera avec sa coquille, lorsqu'il s'y tient recroquevillé. On n'en mentionne pas non plus, l'homme excepté, qui cherchent à l'en extraire. Il est à cet égard aussi peu menacé que les inexpugnables gastéropodes marins du type « vis dans l'écrou » et pourvus d'opercules.

Ce sont les gastéropodes non logés en spirale et les bivalves qui auraient besoin du secours des actinies. Or, justement, les actinies n'ont pour eux aucune affinité particulière.

En fin de compte, pourquoi chercher une explication à des goûts? Le bernard n'en a-t-il pas dont le seul profit soit le plaisir qu'il éprouve à les satisfaire? Quitte même à risquer d'en pâtir, comme nous des boissons alcooliques. Et alors il reste la ressource de s'immuniser. C'est précisément ce qui arrive au Prideaux. Sa compagne, l'adamsie, répond aux chocs les plus minimes par l'émission d'un flot de nématocystes. Le Prideaux y baigne. Il devrait en être mort depuis longtemps, car le venin de ces corpuscules est spécialement fatal à tous les crustacés. Le Professeur J. Cantacuzène, qui a découvert et étudié le cas, pense que le Prideaux est devenu réfractaire à ce poison par accoutumance en l'avalant à chaque instant mêlé à sa nourriture en doses peu à peu croissantes depuis les premiers débuts de l'association [1].

*
* *

A ces questions, que suggèrent les étrangetés des bernards, se joint celle-ci : pourquoi tant s'ingénier, au lieu de conserver

1. Ch. Pérez. *Loc. cit.*, pp. 19-20.

l'armure complète des ancêtres? Un tel renoncement à des solutions traditionnelles éprouvées s'explique d'autant moins que le bernard les adopte pendant les premières phases de sa vie.

Il sort de l'œuf à l'état de larve nageuse qui, au cours de ses quelques métamorphoses, ne dépassera pas les dimensions d'un grain de millet. Comme bien d'autres larves de crustacés, elle passe par deux types de formes qui furent prises d'abord pour des espèces à part. Elle est une *Zoé* puis une *Gleucothoé*. Rien, dans la première phase, n'annonce le bernard, presque rien au début de la seconde. La gleucothoé, en effet, à son avènement, imite l'écrevisse, ou, si l'on veut, une crevette aux pinces emmanchées très court. Son abdomen se divise en sept segments, dont chacun est recouvert, sur la face dorsale, d'une plaque de cuirasse en chitine, matière de la consistance du celluloïd et qui constitue la partie dure du revêtement de beaucoup d'insectes et — sauf infiltrations de calcaire chez les adultes — de la plupart des crustacés. Ces pièces se chevauchent comme les tuiles arrondies des toits méridionaux, formant une armure pareille à la carapace du homard.

A chacun des cinq premiers segments correspondent, du côté « ventre », une paire d'appendices, de petites « fausses pattes », les *pléopodes*, pareils à ceux de la crevette, instruments de navigation, rames de la galère.

On a facilement l'occasion de les voir en action chez la crevette dite rose, ou bouquet, ou chevrette, appelée par les zoologistes *palémon porte-scie* à cause du long éperon pointu à dents de scie qu'elle a en guise de beaupré. Le spectacle est le plus joli dans les trous de rochers un peu profonds où la mer, en se retirant, laisse une eau d'une transparence parfaite. En de tels habitats, au lieu de prendre, comme ailleurs, des nuances légères d'agate, de topaze, d'aigue-marine.., la crevette est incolore. Vous l'attirez par un appât. Avant de l'approcher, elle hésite, elle se tient suspendue, bijou de cristal qu'on distinguerait à peine s'il n'était plus opaque le long des traits qui marquent les détails de sa structure. Une sorte de frange frémit au-dessous de lui d'une vibration rapide. Ce sont les pléopodes. Ils oscillent en mouvement contrarié, les uns ramant à l'avancée, les autres au recul. Mais cette trépidation n'est pas vaine : par elle, le palémon se maintient

au même niveau; sans elle, il tomberait lentement au fond.

Sont encore à remarquer dans la gleucothoé les *uropodes*, « pieds de la queue » d'après l'étymologie grecque, fixés à l'avant-dernier segment. Ce sont des appendices bifurqués, beaucoup plus massifs comparativement que les pléopodes.

Ils répondent chacun à une paire de ces palettes qui forment l'extrémité de la queue des homards, écrevisses, crevettes.., appareils de propulsion, elles aussi, et prépondérants, faisant, en outre, office de gouvernail, contribuant surtout au brusque saut en arrière que savent si bien pratiquer tant de crustacés de forme homarienne. On sait que les crevettes effarouchées semblent projetées en recul par le déclic de fortes chiquenaudes. Elles s'en donnent, en effet, à elles-mêmes, de leur queue contre leur abdomen, ce qui chasse l'eau vers l'avant et leur corps en sens opposé, par réaction.

*
* *

Ces uropodes sont le premier indice des singularités de la destinée bernardienne. D'abord parce qu'ils diffèrent du tout au tout des palettes dont on vient de parler. Ensuite parce qu'ils inaugurent la dissymétrie, liée à cette torsion du corps qui facilitera, pour le bernard accompli, son ajustement à l'intérieur spiralé d'une coquille de gastéropoïde : l'uropode de droite est très nettement plus petit que celui de gauche.

A partir de ce moment, au cours de mues successives, l'évolution se précipite. En même temps que la torsion s'accentue la cuirasse de chitine disparaît, les lignes de division, correspondant, sur le corps, à l'insertion des plaques de l'armure, s'effacent. On ne voit plus de pléopodes ni d'uropodes à droite, tandis que ceux de gauche se sont bifurqués et hérissés de poils rudes. Un étranglement très accusé sépare le thorax, qui demeure casqué, de la partie molle du corps où ont émigré, sur la gauche, une grande partie des organes vitaux : le foie, le rein, les glandes reproductrices.

Quand le travail de transformation est terminé, le petit bernard, jusque-là nageur, tombe au fond en son état de nudité qu'il cherche aussitôt à dissimuler dans un abri à sa taille. Il faut bien observer qu'il ne changera plus en rien,

sinon de dimensions, au cours d'une croissance continue normale. Il est viable, comme on le constate en l'élevant en aquarium sans lui fournir de coquilles. C'est donc à une « préadaptation » qu'équivaut la série de ces métamorphoses, puisque, par avance, il se trouve moulé sur un conduit en hélice où il ne s'est jamais encore inséré et possède un outillage qui lui permettra de s'y cramponner avec énergie.

Il est tordu à sa droite — définie comme la nôtre. Or la spirale de la coquille où il s'introduira — à reculons nécessairement —, tournera toujours dans ce sens. Elle sera « dextre ». Les « sénestres » sont une infime exception.

Rappelons-nous ces étroits escaliers « en colimaçon » qui conduisent aux clochers des églises. Les marches s'encastrent d'une part dans une colonne, « le noyau », de l'autre dans un tambour en maçonnerie. Si l'on se sert, pour la spirale de l'escalier, des mêmes désignations que pour la spirale des coquilles, on dira l'escalier dextre quand on aura la colonne à droite en descendant, ou — ce qui est précisément le mouvement du bernard, quand il s'introduit dans une coquille — en montant à reculons. Le bernard a donc sur sa droite l'équivalent du noyau, ce qu'on nomme la « columelle ». De ce côté, peut-on dire, il a moins de place que de l'autre : c'est, en effet, celui où les marches de l'escalier dextre sont rétrécies.

Son corps sera donc le mieux aménagé avec des organes ou appendices tous déportés sur la gauche, disposition qui s'est réalisée en effet. S'ils subsistaient du côté du noyau, les pléopodes buteraient contre lui en raison de son étroitesse et feraient ainsi obstacle tant à l'entrée qu'à la sortie de l'animal et à ces mouvements, si fréquents, d'enfoncement dans la coquille et d'extension vers le dehors qu'il doit exécuter avec prestesse. Tandis qu'à gauche ils ont tout le jeu voulu pour s'effacer ou se hérisser. La surface de contact y étant beaucoup plus grande, ils font office de larges patins de frein quand ils y appliquent leurs râpes et leurs brosses : ils opposent alors, par frottement et coincement, une résistance efficace à toute force qui tendrait à séparer le bernard de sa coquille contre son gré. Leur rôle de fixateurs, de crampons, n'est pas seulement de sécurité ou de défense, mais de commodité. Quand le bernard trotte, ce qu'il fait souvent et à vive allure, ses pléopodes lui assujettis-

sent sa coquille au corps et l'empêchent de brinqueballer comme un fardeau mal arrimé.

Par suite de la torsion, l'uropode gauche, seul subsistant, arrive à être tout à fait au bout de la queue. Il se loge dans la partie rétrécie de la spirale de la coquille dont il suffit à remplir toute la cavité, de sorte qu'en écartant ses branches il s'ancre avec une remarquable solidité.

Voici enfin un fait important : comme tous les crustacés décapodes, le bernard femelle loge sa ponte entre ses pléopodes, donc à gauche. Et c'est aussi le seul côté où leur emmagasinement soit réalisable.

Sans s'étendre davantage, comme on le pourrait, on a fait voir avec quelle continuité et quelle cohérence, sans écarts « inutiles », les métamorphoses du bernard ont tendu, depuis sa forme de glaucothoé, à l'adapter à sa vie en coquille.

*
* *

A l'idée courante qu'il mène cette vie pour protéger un abdomen trop mou, nombre de biologistes opposent cette autre : il s'est ramolli l'abdomen parce qu'il a pris l'habitude de le tenir constamment abrité dans une coquille. Ce manque de consistance serait alors une adaptation, qui augmenterait la plasticité.

Opinion très plausible, à première vue. Voici, en effet, comment M. Ch. Pérez, entre autres, se représente l'évolution des pagurides.

Il faut partir de la souche ancestrale, celle qui commence à différer assez des groupes voisins d'espèces, tels que les homariens, pour qu'on la range dans une catégorie séparée. Elle se rencontre dans les grands fonds. Ses représentants ressemblent de près à la gleucothoé agrandie. Comme chez elle, les uropodes, au lieu de s'arrondir en palettes natatoires, tendent vers une forme qui leur permette de jouer le rôle de crampons. Mais ces appendices sont et demeurent symétriques, contrairement, comme on s'en souvient, à ceux de la gleucothoé. En outre, les deux dernières paires de vraies pattes (les thoraciques) de ces pagurides primitifs sont très réduites, elles ne peuvent servir à la marche, elles sont râpeuses, hérissées de petits poils rudes épineux. Le bernard a les mêmes.

Parmi les paguridés de type ancestral figurent les *Polychètes* et les *Mixtopagurus*. Ces espèces d'« écrevisses de mer », comme on les appellerait spontanément d'après leur aspect, ont la taille de crevettes plutôt petites. Elles mènent l'existence de crustacés non nageurs qui font de leur vie deux parts : le séjour dans un abri, des courses au dehors à la recherche de nourriture. Leur seule originalité réside en ce qu'au lieu de choisir, comme le homard, une cavité de forme quelconque, pourvu qu'elle soit assez profonde et d'entrée assez étroite pour gêner la poursuite d'un redoutable adversaire, ils s'en tiennent exclusivement à des étuis où s'ajuste leur corps, à la manière d'un doigt de main à un doigt de gant, autant que possible.

On dit que leurs uropodes et leurs deux paires de pattes râpeuses leur servent de crampons pour résister à qui voudrait les extraire. Certains polychètes ont un appareil de clôture ingénieux : une fois enfoncés dans leur trou, ils coudent à angle droit leurs pinces et les appliquent l'une contre l'autre au-dessus de leur tête. La forme de ces pinces est telle qu'ainsi jointes, elles réalisent un couvercle circulaire qui bouche exactement l'orifice[1].

A l'origine, les représentants de la souche ancestrale étaient presque certainement côtiers. Ils avaient à leur disposition, pour s'y enchâsser, des étuis de toutes sortes et en particulier des coquilles spirales de gastéropodes. La plupart se seraient spécialisés dans l'emploi de ces abris en hélice qui ont l'avantage d'être portatifs, donc, sinon permanents, du moins à long bail, et, en outre, très nombreux et de calibres variés.

S'y adaptant de mieux en mieux, ils seraient devenus les pagures de type bernardien. Les autres auraient émigré dans les grands fonds où il y a peu de coquilles, où leur conservatisme, leur « refus d'évoluer », ne les desservaient donc pas.

*
* *

Qu'au début de leur histoire, les paguridés se soient d'abord abrités dans n'importe quel trou avant de se diversifier par des préférences exclusives, puis obligatoires, cela semblerait suggéré par l'exemple de leurs représentants actuels.

1. Ch. Pérez, *loc. cit.*, *figure 14*, p. 25.

Parmi les *Pylopagurus*, certains ont une vie et un aspect tout à fait bernardiens, mais d'autres habitent des coquilles de *Dentales* semblables, tant par l'intérieur que par l'extérieur, à des cornets très allongés, presque droits. Ces pylopagures-là ont l'abdomen mou, mais rectiligne. Ils se signalent encore par leur art de se faire une porte comme les polychètes, plus haut mentionnés, mais, chez eux, elle est à battant unique et non double. C'est leur seule pince droite, la plus grosse de beaucoup, qu'ils élèvent au-dessus de leur tête en la fléchissant à angle droit sur le « poignet ». Elle se rabat, comme un volet plein d'œil-de-bœuf, contre les parois du dentale. Étant circulaire, elle réalise ainsi une obturation parfaite !

Les *Sylopagurus* (pagures du bois) s'ajustent aux trous de vers des vieux bois minéralisés ou entraînés au fond de la mer par les naufrages, ou encore dans des petits tronçons de minces roseaux. Quand il s'agit de ces tronçons, dont les deux extrémités sont impartialement ouvertes, les xylopagures ont le bout de l'abdomen fortement calcifié, de sorte que les malveillants qui voudraient les grignoter par la queue essuient le même échec que du côté « tête » défendu par la pince droite.

*
* *

Malheureusement pour la théorie évolutive que l'on vient de résumer, tous ces pagurides à ventre mou, mais rectiligne, dont on vient de parler sont bien plutôt les fils que les frères des bernards. La symétrie de leur corps, en effet, est trompeuse. Ils ont leur foie, leur rein et leurs glandes génitales dans leurs parties molles et sur la gauche. C'est sur ce côté seulement que les femelles de cancellus ont des pléopodes fixateurs de la ponte. Comment croire qu'ils portent les marques d'une adaptation si particulière aux coquilles spirales, alors que leurs prétendus ancêtres directs n'ont jamais, non plus qu'eux-mêmes, recouru à de tels abris? Force est bien de leur donner une ascendance bernardienne. Ils appartiennent à des générations de bernardiens parmis lesquels se sont trouvés des non-conformistes qui ont renoncé au logement spiral pour le rectiligne, permanent ou temporaire. De l'ancienne adaptation, ils ont gardé ce qui ne les gênait pas dans la nouvelle.

*
* *

Des renégats du bernardisme poussèrent l'audace bien plus loin. Ils se mirent à vivre en décapodes ordinaires, sans rechercher, même temporairement, pour s'abriter, un moule en creux de leur corps. Ce fut, à l'échelle du temps géologique, tout récemment, car ils devinrent crabes ou araignées de mer[1], formes toutes nouvelles dont on ne retrouve les empreintes que dans les terrains voisins des modernes. Ils demeurèrent cependant pagures. En langage vulgaire on les dénommerait, avec assez de justesse, pagures « crabifiés ».

En se crabifiant, ces pagures ont été récompensés de leur audace par l'acquisition d'une armure aussi solide que celle des homards, donc en suffisant, par les seuls moyens de leur organisme, à leur défense passive.

On cite parmi eux les *Ostraconotus*, les *Porcellanopagurus*, les *Lami* : ces animaux, à la vérité, sont peu côtiers, pour la plupart, et l'on pourrait croire que la rareté des coquilles dans les grands fonds les a « encouragés », pour ainsi dire, à l'abandon des manières de vivre ancestrales.

*
* *

Supposition qui ne paraît guère fondée, d'autre part, quand on considère la famille des *Cénobites*, pagurides qui vivent à terre, au moins pendant une très grande partie de leur existence.

Les uns demeurent bernardiens. Lorsqu'ils atteignent leur maturité, ils sortent de l'eau. Le jour, ils se tiennent sous les pierres du rivage afin d'avoir un peu d'humidité et de fraîcheur, deux biens souhaités par tous les êtres vivants dans les régions torrides que hante leur race. Une fois le soleil couché, ils se promènent plus loin vers l'intérieur des terres, ils grimpent même sur des arbustes, toujours avec leur coquille « sur le dos ». Au début de son livre, *La fin de l'Arabie heureuse*,

1. L'araignée de mer n'est en réalité qu'une espèce de crabe.

H. de Monfreid raconte qu'il prit comme premier gîte d'étape sa maison d'Obock où il n'était pas rentré depuis dix ans. Il trouva, dit-il, le sable de la cour tout couvert des arabesques tracées par les bernards-l'ermite dans leurs courses nocturnes.

Un autre représentant de la famille des cénobites n'a jamais de coquille. Sa carapace, aussi dure que celle du crustacé le mieux armé, ne laisse aucune partie de son corps sans protection. Il s'est « crabifié », mais incomplètement : son abdomen, qu'il tient toujours replié sous son thorax, n'y est pas soudé et n'a pas subi la même atrophie que chez le crabe. Mais la ressemblance n'en demeure pas moins assez grande pour qu'on l'appelle *Crabe des cocotiers*. Son nom scientifique est *Birgus latro*, « birgue larron ». Voleur de quoi? précisément de noix de coco, et, comme on le pense bien, c'est pour s'en nourrir.

Une fois assez développé, il quitte l'eau salée où il ne retournera plus que pour s'y reproduire. Il élit comme domicile quelque terrier voisin du rivage d'où il sort pour chercher sa pâture. Il lui faut des noix de coco encore fraîches. Il ne peut donc attendre que l'excès de maturité les fasse choir. Jeûner ou aller les cueillir sur l'arbre, voilà le dilemme qui s'impose à lui. Mais cela ne l'embarrasse guère, car il est excellent grimpeur. Il atteint sans peine la cime du plus haut cocotier en piquant dans le tronc les pointes dures et acérées de ses quatre pattes ambulatoires. Avec lescisailles de ses pinces, il coupe le pédoncule du fruit...

*
* *

Les birgues seraient très prospères et pulluleraient dans les îles tropicales du Pacifique si les hommes et les chiens n'en étaient friands. On peut les considérer comme admirablement adaptés. Mais cette adaptation n'a été obtenue que par renoncement à une autre, plus excellente encore : la bernardienne. Et les bernardiens, à leur tour, descendent d'ancêtres armés de pied en cap qui se tiraient aussi bien d'affaire dans la vie que les autres crustacés non-nageurs de tous les temps.

C'est pourquoi les pagurides suggèrent des idées intéressantes sur l'évolution.

On sait que — mis à part le darwinisme qui n'est pas directement en cause ici — deux théories de l'évolution sont en présence : celle de l'« adaptation, » à laquelle est attaché le nom de Lamarck, et celle des « mutations ».

D'après la première, s'il se produit des changements extérieurs assez lents dans les conditions de vie d'une espèce, elle s'y adapte peu à peu en se modifiant. Chaque progrès adaptatif d'une génération est transmis par hérédité à la suivante. De ces efforts plusieurs fois millénaires, toujours accumulés dans un même sens, peut naître une transformation profonde de l'espèce.

Le mutationnisme, lui, système de beaucoup dominant aujourd'hui, enseigne qu'il n'y a de transformations d'espèces que soudaines, par « mutations » brusques. Un jour, sans que rien permette de le prévoir, naît un petit différent de ses parents et de ses frères, lequel devient éventuellement la souche d'une espèce nouvelle, indéfiniment stable et fixée dans ses caractères. Une mutation a son origine dans un œuf fécondé, indépendamment de toute hérédité. Elle est quelconque, aussi bien avantageuse qu'indifférente ou funeste. Cette doctrine est antagoniste de celle de l'adaptation — discontinuité contre continuité —, d'autant qu'elle nie la transmission aux enfants des caractères acquis par les parents, sans laquelle il ne peut y avoir d'adaptation progressive d'une lignée. Jusqu'ici l'expérience a sanctionné cette négation.

Il ressort cependant de l'exemple des pagurides que ces deux théories, malgré leur incompatibilité, sont également nécessaires pour nous représenter la marche générale de l'évolution.

L'extraordinaire ajustement du bernard à sa coquille ne peut s'expliquer par une série de mutations : elles seraient toutes adaptatives et dirigées, ce qui ne concorde pas avec leur caractère essentiellement « quelconque ». En outre, au bout de ses métamorphoses, le bernard se trouve « préadapté », effet de l'héritage d'une lignée d'ancêtres qui, peu à peu, s'est accommodée à l'habitat en coquille spirale, chaque génération léguant à la suivante les progrès qu'elle avait accomplis.

Mais, comme on l'a dit tout à l'heure, certains pagurides ont changé d'adaptation, quelques-uns deux fois. Pourquoi? Aucune contrainte extérieure ne les y forçait. Il n'y avait que les intérieures qui pussent être opérantes : les mutations.

Chez les pagurides ancestraux, la mutation « ventre mou ». La lignée qui en fût affligée se sauva par le bernardisme. Bien que cette adaptation fût un chef-d'œuvre du genre, certains bernardiens ne s'avisèrent-ils pas d'avoir l'abdomen rectiligne sans le durcir (pylopagures, xylopagures mentionnés plus haut)! Mutation évidemment : quel besoin peut inciter des corps à essayer de se mouler dans des tubes droits assez rares quand ils sont conformés pour s'ajuster à des spirales surabondantes?

Comme le ferait comprendre un examen pour lequel la place nous manque, l'exemple des pagurides illustre une loi générale que voici :

Les espèces vivantes évoluèrent en s'adaptant à leurs mutations. Quand ces brusques changements furent « avantageux », éventualité rare, ou ne firent ni bien ni mal, ou même peu de mal, ils s'inscrivirent, sans amener de réactions, dans le patrimoine de la race. Mais, le plus souvent, ils mirent en difficulté les êtres qui les subissaient. Ces sinistrés durent se tirer de l'embarras où le sort les avait mis. Plus la mutation fut dangereuse, plus nous paraissent admirables, extraordinaires, les procédés employés par la lignée pour sa sauvegarde, pour son adaptation aux circonstances.

N'était ce caractère d'accidents des mutations, il faudrait croire que la nature a recherché les difficultés pour les difficultés : goût sportif? Quête d'applaudissements?... Ce serait un peu trop l'humaniser.

JULES SAGERET

UN GRAND ANGLAIS

SIR AUSTEN CHAMBERLAIN

La mort de sir Austen Chamberlain est un grand deuil pour le monde politique britannique, et ce deuil est partagé par la nation française, qui perd en lui un des amis les plus sûrs qu'elle ait jamais compté en Angleterre. Quand il fallait défendre les causes de la France, quand il fallait expliquer et justifier, pour l'opinion britannique, certains aspects de la politique française, que la mentalité populaire d'outre-Manche ne comprenait pas toujours comme ils devaient être compris, c'était le plus souvent la voix de sir Austen Chamberlain qui se faisait entendre à la Chambre des Communes pour plaider notre cause et pour affirmer cette solidarité franco-britannique sans laquelle la paix de l'Europe ne saurait être efficacement sauvegardée. Il eut parfois, en parlant de notre pays, des accents émouvants. Il y eut son aveu touchant qu'il aimait la France comme on aime une femme, aveu que certains conservateurs, trop facilement accessibles aux influences de Berlin, ne lui pardonnèrent point, mais que le peuple anglais, dont l'esprit réaliste n'exclut jamais les élans du cœur, comprit parfaitement et apprécia à toute sa valeur morale.

Ce grand ami de la France avait une place bien à part dans le monde gouvernemental et parlementaire du Royaume-Uni. Son parti et ses adversaires eux-mêmes admettaient, venant de lui, des vérités qu'il pouvait leur être parfois pénible d'entendre et qui, dites par d'autres, fût-ce même

avec plus de ménagements, n'eussent pas manqué de provoquer de vives réactions, auxquelles l'unité politique du parti conservateur n'eût peut-être pas résisté. Sir Austen Chamberlain avait son franc-parler et une indépendance d'attitude qui n'est permise que rarement à des hommes d'État obligés de se mouvoir dans le cadre d'un grand parti, dont toute l'action est commandée par de sévères traditions. D'abord, il était le fils aîné de l'illustre Joë Chamberlain, le plus grand ministre des Colonies que connut l'Angleterre, et qui, en menant à bonne fin la guerre des Boers, après avoir surmonté d'immenses difficultés et avoir bravé tranquillement une grande partie de l'opinion internationale, avait accru l'Empire des territoires des républiques solidement groupées dans l'Union sud-africaine. Ensuite, on savait que sa situation électorale à Birmingham, telle qu'il l'avait héritée de son père, était inexpugnable, et que le parti unioniste devait s'accommoder de ses tendances personnelles, sous peine de perdre une de ses forces les plus sûres. Enfin, il représentait une influence politique qui s'imposait à tous par sa valeur propre.

*
* *

Sir Austen Chamberlain ne fut peut-être pas un très grand politique, un de ces hommes d'État qui marquent de leur empreinte profonde l'évolution de leur pays à une heure déterminée ; mais il fut incontestablement un grand Anglais, tel que le type en a été fixé par la plus noble tradition. On retrouvait en lui les vertus essentielles de la race : un sang-froid qui ne se trouve jamais en défaut ; un haut sentiment de la dignité humaine et de la respectabilité, une ténacité dans l'effort qui use tous les obstacles et un sens aigu de l'équilibre nécessaire entre le réalisme et l'idéalisme, entre l'intérêt matériel et l'intérêt moral. Avec cela, il avait une culture étendue, une formation sérieuse, complétée à l'Université de Cambridge, et le goût inné de la politique qu'il tenait de son père et que celui-ci avait encouragé dès les années d'adolescence. Il n'en fallait pas plus, porté par un nom jouissant d'une immense popularité dans le monde parlementaire

anglais, pour assurer au jeune Austen Chamberlain une belle carrière politique.

Cette carrière fut, en effet, extraordinairement rapide et brillante. Il avait à peine trente ans lorsque, en 1891, il était élu pour la première fois député pour l'East Worcestershire, sous l'étiquette libérale-unioniste, tandis que Joseph Chamberlain était réélu triomphalement à Birmingham. Le fils entrait de plain-pied dans la lutte engagée par le père, qui venait de se séparer de Gladstone et du parti libéral, à propos du projet de Home Rule pour l'Irlande, et qui avait contribué largement à la fondation du parti libéral-unioniste. La grande lutte parlementaire de 1893 contre le Home Rule Bill fut ainsi la première bataille politique du jeune député unioniste, et lorsque, en 1895, après la chute du cabinet Rosebery, lord Salisbury devint premier ministre et résolut de prendre dans la combinaison conservatrice quelques libéraux-unionistes, ce fut à Joseph Chamberlain qu'il offrit le portefeuille des Colonies et ce fut à Austen Chamberlain, alors âgé de trente-trois ans, qu'il offrit le poste de lord civil de l'Amirauté. Ce fut là que ce dernier fit son apprentissage d'homme de gouvernement.

Au lendemain des élections de 1900, qui se terminèrent par un triomphe personnel pour Joseph Chamberlain, dont la politique, dite « kaki », à l'égard des républiques sud-africaines fut pleinement approuvée par la nation, M. Austen Chamberlain, qui avait pris une part active à la campagne électorale, fut promu secrétaire financier de la Trésorerie. Dès ce moment, son ascension fut rapide : postmaster général dans le cabinet Balfour de 1902, il accéda brusquement à un poste de premier plan comme chancelier de l'Échiquier, avec la lourde tâche, dont il s'acquitta avec succès, d'établir le premier budget de liquidation des dépenses engagées pour la guerre en Afrique du Sud. Après la débâche du parti conservateur aux élections de 1906, il devint un des animateurs de l'opposition conservatrice au Parlement. En 1915, lorsque le cabinet Asquith fut élargi par l'entrée dans la combinaison ministérielle de huit unionistes, M. Austen Chamberlain se vit attribuer le portefeuille de secrétaire pour l'Inde. Il démissionna, en 1917, à la suite de l'échec subi par le corps

expéditionnaire opérant en Mésopotamie, échec dans lequel il n'avait pourtant aucune responsabilité directe. Ce fut M. Lloyd George qui le fit rentrer au gouvernement, en 1918, comme ministre sans portefeuille faisant partie du cabinet de guerre, et qui lui confia à nouveau, en 1919, le poste de chancelier de l'Échiquier. Lord du Sceau privé et leader du gouvernement à la Chambre des Communes, M. Austen Chamberlain abandonna le pouvoir en même temps que le premier ministre, et sa fidélité à M. Lloyd George, en dépit de ses divergences de vues avec lui sur les problèmes de politique internationale, est un des traits caractéristiques de sa nature. Alors qu'aux côtés de son père, il avait combattu autrefois le projet de Home Rule de Gladstone, ce fut lui qui, en 1921, encouragea M. Lloyd George à traiter avec l'Irlande indépendante, uniquement parce que la situation avait changé, et qu'il estimait qu'on devait s'adapter aux circonstances, sa thèse étant qu'il fallait ou négocier avec Dublin, ou se résoudre à recommencer la conquête de l'Irlande. Ce trait peint l'homme, mais les éléments irréductibles du parti conservateur furent longtemps avant de lui pardonner cette attitude.

Lorsque M. Stanley Baldwin forma un nouveau cabinet conservateur en 1924, il confia à M. Austen Chamberlain le portefeuille des Affaires étrangères, et c'est au Foreign Office que le fils aîné de Joë Chamberlain put donner toute sa mesure. C'était au lendemain des crises répétées qui avaient singulièrement affaibli l'entente franco-britannique. M. Austen Chamberlain s'appliqua tout de suite à recréer une atmosphère de confiance réciproque entre Londres et Paris. La sympathie qu'il avait toujours manifestée à la France et les solides amitiés qu'il comptait dans les milieux politiques français facilitèrent grandement sa tâche. Le traité de Locarno de 1925 fut en partie son œuvre, et il est parti de là pour construire, avec Aristide Briand et Gustav Stresemann, cette politique d'organisation de la paix, qui avait pour principal moyen l'activité de la Société des Nations dans tous les domaines de la vie internationale et qui avait pour but l'établissement d'un système de sécurité collective basé sur le principe de l'assistance mutuelle. Si cette politique n'a pas donné les résultats qu'on était en droit d'en attendre, si elle n'a pas abouti à

la fondation de l'Union européenne préconisée par Aristide Briand, si elle a conduit à faire prématurément à l'Allemagne des concessions capitale qui lui ont permis de travailler, derrière sa façade républicaine, à la reconstitution de sa puissance militaire, cela ne signifie pas que la doctrine Briand-Chamberlain constituait une erreur en soi et était vouée d'avance à un lamentable échec.

L'idée de recréer des conditions favorables à la coopération de l'Allemagne avec les autres puissances était une idée juste, et il faudra toujours en revenir à elle, lorsqu'on voudra s'appliquer à refaire une Europe consciente de ses intérêts vitaux et de la solidarité de ses peuples dans la défense nécessaire de la civilisation blanche. L'erreur de M. Austen Chamberlain, comme d'Aristide Briand, fut de croire à la réalité vivante et agissante d'une démocratie allemande sûre de son effort et de son influence, de faire confiance à cette sociale-démocratie, qui n'était qu'une apparence et qui devait s'effondrer devant la seule apparition de l'hitlérisme, comme elle s'était déjà effondrée, en 1914, devant l'affirmation brutale de l'esprit de guerre de l'ancienne Allemagne impériale. La politique de paix, telle que la concevaient et la pratiquaient les deux ministres des Affaires étrangères de France et de Grande-Bretagne, est simplement venue trop tôt, alors que le peuple allemand, le cœur encore gonflé de rancœur et de rancune, n'était pas préparé à accomplir une évolution morale aussi décisive. Stresemann, dont les « mémoires » ont révélé le double jeu, a su faire illusion à ses deux partenaires, et le terrain international n'est pas encore entièrement déblayé à cette heure des décombres que l'échec de la politique pratiquée de 1925 à 1929 y ont accumulés.

*
* *

Il n'en est pas moins vrai qu'Austen Chamberlain fut un grand serviteur de la paix. Il en fut récompensé par le prix Nobel et par la gratitude de son souverain, qui le créa chevalier de l'ordre de la Jarretière. Lorsque sir Austen Chamberlain abandonna la direction du Foreign Office, en 1929, au moment de l'arrivée au pouvoir du parti travailliste, sa tâche était

pratiquement achevée et, sa santé étant déjà chancelante, il se trouva ne plus avoir de rôle à jouer. Il fut un moment question de son retour au Foreign Office, lors de la crise provoquée, à la fin de 1935, par la démission de sir Samuel Hoare, à la suite de l'échec de la proposition franco-britannique pour le règlement du conflit italo-éthiopien, mais il comprit que l'âge était venu pour lui où il faut avoir le courage de s'éloigner de la direction des affaires, et ce fut lui-même, a-t-on dit, qui recommanda au choix du premier ministre M. Anthony Eden comme secrétaire d'État pour les Affaires extérieures. Sur le plan gouvernemental, il s'effaça entièrement devant son frère cadet, M. Neville Chamberlain, actuellement chancelier de l'Échiquier, et en qui l'on voit le premier ministre probable de demain. Mais dans les débats importants à la Chambre des Communes, la grande voix de sir Austen s'éleva encore souvent, avec toute l'autorité qu'on lui avait toujours connue, pour dénoncer le péril créé par les armements du Reich hitlérien, pour défendre la Société des Nations, à laquelle il était resté jusqu'au bout profondément attaché, et pour préconiser l'entente ferme de la France et de l'Angleterre comme étant le suprême rempart de la paix. En dépit des déceptions éprouvées, l'œuvre réalisée par ce grand Anglais continue à exercer son influence sur l'évolution de la politique britannique. A des années de distance, c'est encore par cette œuvre qu'il faut expliquer la position de soutien à la Société des Nations prise par la Grande-Bretagne, l'adhésion sans réserve de celle-ci à la doctrine de la sécurité collective, sa coopération de plus en plus intime avec la France et cette transformation de l'esprit public, de l'autre côté de la Manche, qui a permis au cabinet Baldwin de demander à la nation les plus durs sacrifices pour que l'Angleterre puisse assurer en toute certitude sa sécurité et remplir en conscience les obligations internationales qu'elle a librement contractées.

IGNOTUS

PSYCHOLOGIE BRITANNIQUE

Le 21 janvier dernier, sir Austen Chamberlain, dont nous déplorons si vivement aujourd'hui la perte, avait tenu à répondre à l'invitation qui lui avait été adressée par le Conseil d'administration de l'École libre des Sciences Politiques, de venir visiter à nouveau la célèbre institution de la rue Saint-Guillaume, où il avait fait en 1885 une année d'études.

En vue de donner un caractère plus intime à la réception, le Conseil d'administration de l'École avait eu l'heureuse idée de convier sir Austen, ainsi que lady Chamberlain qui l'accompagnait, à assister à un cours de l'École : Le cours de géographie économique de M. André Siegfried avait été choisi à cet effet. Reçu dans le grand amphithéâtre Émile Boutmy, où se pressaient plus de 700 élèves, sir Austen prit place, avec lady Chamberlain, sur l'estrade auprès de M. Tirard, président du Conseil d'administration, assisté du maréchal Pétain et des membres du Conseil d'administration de l'École.

Aux paroles de bienvenue de M. Tirard, sir Austen Chamberlain répondit en remerciant, en son nom et au nom de lady Chamberlain, de l'accueil qui lui était fait et dont il se déclarait profondément touché. La parole était donnée ensuite à M. André Siegfried, pour faire son cours, dont le sujet, ce jour-là, était la psychologie du peuple anglais considérée dans ses rapports avec la grandeur économique de l'Angleterre.

Par un geste charmant, vivement apprécié des élèves, sir Austen descendait à ce moment de l'estrade pour prendre place, dans l'amphithéâtre, parmi les étudiants.

La *Revue de Paris* a voulu donner à ses lecteurs le texte inédit du cours de M. André Siegfried, encore que la perte, si émouvante et prématurée, de l'illustre homme d'Etat britannique jette un voile de tristesse sur cette publication. Mais elle pense ainsi souligner, d'autant mieux, la portée de la manifestation dont la rue Saint-Guillaume a été le théâtre : l'une des dernières interventions publiques du grand ami de la France qu'était sir Austen Chamberlain aura été consacrée à l'affirmation de l'amitié franco-anglaise.

Nous admirons le succès de l'Angleterre et nous nous demandons de quelle méthode, de quels procédés il est le résultat. Il y a chez nous de la considération, un peu d'envie,

quelque étonnement aussi, car nous paraissons nous donner tellement plus de peine que ces heureux voisins ! Je voudrais ici rechercher avec vous dans quelle mesure la psychologie des Anglais peut nous expliquer la position de premier plan qu'ils ont su prendre et conserver dans le monde.

*
* *

La première question qui se pose, c'est la nature de l'intelligence anglaise. La France, sur ce point, semble avoir deux opinions contradictoires. Certains s'extasient sur la « supériorité des Anglo-Saxons » : le livre de Desmolins demeure présent dans la mémoire de tous ceux qui se souviennent de l'avant-guerre. Pendant toute ma jeunesse, j'ai entendu l'éloge répété, parfois enthousiaste, des manières de faire britanniques, pratiques et expéditives, que l'on opposait, presque comme un reproche, à notre fidélité pour une culture intellectuelle vieillie. Il fallait bien constater le succès britannique, mais les méthodes qu'on nous vantait paraissaient si contraires à tout ce que notre éducation classique nous demandait d'admirer qu'une réaction était inévitable : la mode fut donc de prétendre que les Anglais ne sont pas intelligents.

Si je me permets de discuter cette proposition devant un auditeur de marque, venu justement d'Outre-Manche, c'est que les Anglais eux-mêmes paraissent éprouver un curieux plaisir à se dire « stupides » ! Chacun se souvient d'une page célèbre des *Silences du Colonel Bramble*, de Maurois, où le brave colonel apporte une évidente satisfaction à faire une déclaration de cet ordre. Mais l'interprète, son interlocuteur, prouve qu'il a parfaitement compris en répondant : « Oh ! colonel, quelle coquetterie ! » Si vraiment les Anglais sont, comme ils aiment à le dire, stupides, cette stupidité doit être d'une nature bien particulière : je crois, en tout cas, qu'il n'entre aucune modestie dans l'aveu qu'ils en font.

La vérité est qu'ils ont leur intelligence, et qu'ils méprisent la nôtre, fondée sur la logique. Car ils aiment également à se prétendre illogiques. Ils ne croient pas à l'intelligence cartésienne, qui met en avant la raison, analyse, distingue,

reconstruit. Au fond, ils ne croient pas que les problèmes humains soient susceptibles de recevoir des solutions. Le Français, à la façon du petit rentier qui songe à prendre sa retraite, espère toujours trouver une solution et prendre une manière de retraite en se reposant sur elle. Nos amis britanniques savent que la nature ne se prête guère à de semblables prétentions : dans leur pensée, les solutions auxquelles on peut parvenir sont précaires, temporaires, nécessitant de constantes remises au point. Au temps de la navigation à voile, on réglait la voilure, la position du navire selon des vents et des courants qui se modifiaient sans cesse, et c'était une perpétuelle adaptation. Dans la vie, surtout dans la politique, l'Anglais — est-ce un hasard ? — se comporte comme un marin : il vit et évolue dans l'instable, en acceptant cette instabilité comme un fait qu'il ne peut changer. C'est sans doute lui le plus sage. Il n'est pas seul, du reste, à avoir découvert cette leçon. Les Chinois la connaissent de longue date, les Italiens aussi. Luzzatti, auquel un de mes amis objectait : « Mais, monsieur le ministre, ce n'est pas une solution », lui répondait, avec cet accent, soigneusement entretenu, qui donnait à ses propos une saveur toute spéciale : « Mon cer ami, a zamais de soloutionne ! » Avouerai-je que, tout en m'inclinant, j'éprouve l'équivalent d'une sorte de fatigue en présence de ces mises au point toujours à recommencer ? Nous autres Français, je crains bien que nous n'ayons pas renoncé à l'espoir de faire du définitif.

*
* *

Quand nous avons dit de quelqu'un : « Il est intelligent », nous croyons avoir tout dit. Hélas ! tous les Français, ou presque, sont intelligents, et nous ne nous en portons pas mieux pour cela. L'Anglais, lui, se méfie sans vergogne des gens dont l'intelligence est brillante : il les admire sans doute, mais avec ce genre d'inquiétude qu'on éprouve pour sa poche à proximité d'un prestidigitateur trop adroit. L'intellectuel lui fait toujours l'impression d'un acrobate, et l'intellectualité possède à ses yeux je ne sais quoi de pathologique. Aux qualités brillantes, il oppose, selon la formule traditionnelle,

« ces qualités solides, mille fois préférables »... qui inspirent au moins confiance. Il va même jusqu'à préférer des leaders un peu ennuyeux, qu'il déclare *safe*, cependant qu'une exclusive silencieuse écarte du pouvoir les gens éloquents ou trop bien doués. Relisez le portrait, désormais classique, du duc de Devonshire (lord Hartington) dans *Lytton Strachey !* Il y a quelques années, invité à faire une conférence au collège d'Eton, je demandais à mes hôtes comment il fallait parler? « *Don't be brilliant !* » fut la réponse.

Voilà quelques conclusions un peu dures à avaler pour le Français, disciple de Descartes, qui croit et continue de croire à la vertu de la raison. L'Anglais, lui, proclame volontiers la faillite de l'intelligence ; il le fait même avec une ironie qui, l'avouerai-je, me fâche un peu ; je la qualifierais de sadique, s'il pouvait y avoir chez lui quoi que ce soit de malsain. Peut-être faut-il penser que ce n'est pas l'intelligence qu'il renie, mais notre forme d'intelligence. Quelle est donc la sienne?

*
* *

Le secret de son succès, c'est qu'il est probablement, entre tous les civilisés, le plus vraiment proche de la nature. Comme ils sont différents, les rapports des trois grands peuples occidentaux avec le monde naturel ! Dans son impatience à le faire rentrer dans un cadre logique, le Français risque toujours de le déformer ; et l'Américain, en voulant hâter artificiellement son rythme, le brutalise. Mais l'Anglais évolue, sent, pense, en sympathie avec la nature : il est proche d'elle, il possède le sens instinctif de ses lois, de ses possibilités ; sans se raidir, il l'aime, tout simplement, et plus elle est naturelle, plus il s'en rapproche. On peut dire, sans paradoxe, qu'il préfère aux hommes les animaux, les plantes, la mer, la montagne, les vents : préférence sans pose, sans outrance aucune d'homme de lettres, sincère complètement. De là sa fraîcheur, son ingénuité, qui nous paraît même quelquefois sur la frontière de la puérilité. Il y a quelques années, j'ai lu, dans le *Times*, cette lettre d'un correspondant : « Monsieur, permettez-moi de vous signaler que j'ai vu, ce matin, dans mon jardin, deux papillons : c'est deux semaines plus tôt que d'habitude à cette

saison de l'année. » Comment ne pas aimer le pays où les correspondants écrivent de pareilles lignes, et surtout où le plus grand journal les imprime en bonne page? On sait, du reste, comment l'Anglais se comporte avec les animaux, surtout les jeunes animaux : il joue avec eux, les taquine comme un camarade pendant des heures entières ; il trouve pour eux des attentions touchantes ; il est leur frère, il a leur âge : son penchant vient sans doute de ce qu'il les sent simples et naturels comme lui, et dans un certain sens — je le dis sans ironie — à son niveau. « Français cyniques », dit-on de nous là-bas, et, par comparaison avec cette invraisemblable fraîcheur, avouons entre nous que c'est un peu vrai.

Toute une méthode de pensée, d'observation et d'action découle de là. Cette honnêteté, cette simplicité, cette confiance sont à la base de toutes les pratiques — je n'ose plus dire des solutions — qui constituent la vie britannique. Et le fait à noter, c'est que l'Anglais, à la différence de la plupart des Occidentaux, n'est pas arrogant avec les choses ; sans phrases, il se soumet, acceptant la conclusion de Bacon : *Naturae non nisi parendo imperatur*. Devant un problème à résoudre, nous le trouvons généralement fort lent. Au lieu de chercher, comme nous, à s'en faire une représentation intellectuelle raisonnable, avec des idées claires et distinctes, il s'en approche à tâtons, comme s'il faisait nuit. A la façon d'un promeneur sur les bords d'un marais, il essaie le terrain ; s'il le sent mollir sous ses pas, il recule : il essaiera un autre passage. « *I shall muddle through* », aime-t-il à dire, « je m'en dépêtrerai bien » ! Nous nous débrouillons, en ce qui nous concerne, avec le système D, ce qui n'est pas du tout la même chose. Reconnaissons qu'en effet l'Angleterre s'en tire toujours, mais la méthode est coûteuse : elle ne convient qu'aux riches, qui ont des réserves et du temps devant eux.

On comprend dès lors l'espèce d'aversion que l'Angleterre éprouve pour la logique. Nul n'en a mieux expliqué la raison que sir Austen Chamberlain, si représentatif des belles qualités de son pays. « Je me méfie profondément, disait-il à la Chambre des Communes, le 24 mars 1925, de la logique appliquée à la politique, et toute l'histoire de l'Angleterre me justifie de penser ainsi. Pourquoi, par contraste avec tant d'autres

nations, notre développement s'est-il opéré dans la paix et non dans la violence? Pourquoi, quelque grands qu'aient été les changements survenus dans notre pays, n'avons-nous subi, durant les trois derniers siècles, aucune de ces révolutions ou réactions soudaines, qui ont si fréquemment affecté tels peuples doués d'un esprit plus logique que le nôtre? C'est parce que l'instinct et l'expérience nous enseignent, au même degré, que la nature humaine n'est pas logique, qu'il est peu sage de traiter les institutions politiques comme des instruments de logique, et que c'est, au contraire, en s'abstenant prudemment de pousser les conclusions jusqu'à leurs conséquences logiques dernières que l'on découvre la voie du développement pacifique et des véritables réformes. » Je ne connais pas de discours qui exprime, mieux que celui-ci, la pensée profonde de l'Angleterre sur cette question fondamentale.

Quelle leçon nous pourrions en tirer, dans nos rapports avec nos amis anglais, si seulement nous en mesurions la profondeur! Car nous ne devrions jamais oublier que tous les Anglais pensent ainsi. Quand nous prétendons raisonner avec eux, les convaincre par des arguments, nous avons l'impression de ne trouver personne en face de nous, mais plutôt de nous heurter, comment dirais-je, à une sorte de mur. C'est parce qu'ils se placent, dans la discussion, sur un autre terrain, plus exactement sur un autre plan, d'où l'expérience prouve qu'il est impossible, avec des arguments, de les déloger. Un important personnage britannique, qui avait beaucoup négocié avec les Français dans les conférences internationales de l'après-guerre, m'expliquait ainsi son système de défense : « Il arrive toujours, et le plus souvent très vite, un moment où le représentant de la France me dit : « *Mais enfin, Monsieur, vous admet-* » *trez bien que deux et deux font quatre ?* » Je réponds froidement : « *No!* » Et alors, la discussion utile commence. »

Je ne puis qu'admirer ce roc, qui refuse de se laisser déplacer. Il se déclare stupide! Hélas! que cette stupidité est efficace, et comme il doit être commode — je le dis avec les sentiments de la plus basse envie — de ne pas se sentir prisonnier de la logique, c'est-à-dire d'évoluer avec aisance dans le contradictoire! C'est un avantage que les fées nous ont refusé, et dont je sens cruellement le défaut.

*
* *

S'il faut juger l'arbre à son fruit, point de doute que la méthode anglaise ne soit excellente : elle a fait de l'Angleterre l'un des meilleurs ouvriers de la civilisation occidentale. Si l'on essaie de faire l'inventaire de celle-ci, la contribution britannique, principalement au XVIIIe et au XIXe siècles, se retrouve partout. Et, quel que soit l'aspect envisagé, les solutions venues d'Outre-Manche portent toutes la marque de leur origine : elles sont strictement originales, invariablement inspirées de ce respect de la nature et de ses lois, qui constitue, en quelque sorte, le cœur de la pensée britannique.

Dans le domaine de la science et de la littérature, par exemple, le mérite incomparable de l'Anglais est de se comporter en observateur de la terre, du ciel, des arbres, des animaux, de l'homme dans ses mœurs et sa psychologie naturelle, des formes politiques sous l'aspect de leur développement. Le Français, pendant ce temps, analyse et, hélas ! reconstruit un peu trop ; l'Allemand systématise ; l'Américain enquête, organise et, hélas ! encore, prétend améliorer. Avec l'Anglais, du moins quand la passion missionnaire ou politique ne le dévoie pas, on revient toujours à la réalité, parce qu'il regarde les choses et les hommes avec une exquise modestie. Quel charme ingénu, quel repos, dans l'absence de prétention, de ce parfait naturaliste !

S'il s'agit de commerce, l'Angleterre du XIXe siècle a enseigné au monde des pratiques qui eussent mérité de devenir le code économique de l'homme civilisé. S'il a jamais existé un « honnête homme économique », au sens du grand siècle, ce devait certainement être un Anglais. Dans la mesure du reste où l'humanité s'est rapprochée de l'idéal rêvé par le libéralisme cobdénien, c'est de l'exemple britannique qu'elle s'est inspirée. Respect du contrat, même non écrit, liberté de l'échange, sécurité des relations commerciales, *fair play*, il y a là toute une conception de la vie, à base d'optimisme philosophique, dans laquelle l'intérêt s'accorde avec le devoir, l'altruisme avec un égoïsme bien compris, et qui prouve,

avec évidence, qu'on s'enrichit de la richesse des autres, de telle sorte qu'il faut souhaiter leur bien. Il y a là aussi un respect discret de l'individualité de chacun, un souci de la tenue considérée comme garante de la confiance, qui s'expriment dans la notion classique du gentleman. Peut-être la civilisation, sur le terrain de la vie commerciale et sociale, n'a-t-elle pas reçu de plus belle, de plus utile leçon.

Dans la politique, et toujours pour les mêmes raisons, l'Angleterre a résolu des problèmes sur lesquels ont buté tous les autres pays. Elle nous a enseigné, et prouvé par l'exemple, que liberté et autorité ne sont pas des notions contradictoires, qu'on peut collaborer sans sacrifice de dignité, que liberté ne signifie pas nécessairement désordre, ni autorité tyrannie. Il s'agit là, comme on l'a souvent fait remarquer, d'une conception calviniste de l'État, par contraste avec la conception romaine ou latine. Chez l'Anglais, l'obéissance elle-même prend la forme d'un dévouement accepté, d'un loyalisme qui ne doit rien à la contrainte. Le gouvernement, dès lors, apparaît moins comme une entité distincte et transcendante que comme une expression de l'intérêt commun : c'est bien une sorte de contrat social, dans lequel chacun donne beaucoup, mais reçoit beaucoup aussi. Le philosophe du radicalisme français, Alain, parle au contraire de la démocratie comme d'un contrat antisocial, où l'individu se défend contre un pouvoir redouté, le pouvoir, dans sa pensée toujours abusif, de l'État. L'harmonie, l'équilibre ne sont pas ici de notre côté.

Dans le domaine de la civilisation enfin, l'Angleterre a créé, de notre temps, un genre de vie nouveau. Au XIXe siècle, alors que le succès répandait sur elle la manne d'une immense richesse, ce n'est pas d'exciter encore l'activité qu'elle s'est préoccupée, mais au contraire de lui fixer des limites, commandées par la sagesse et par le bon goût. C'est elle qui, la première, a fait du sport non seulement le délassement nécessaire d'une époque surmenée, mais un instrument d'éducation physique et morale. Elle a en même temps mis sa marque, qui demeure indélébile, sur le code des relations sociales, où, avant elle, la France avait déjà exercé son génie. Dans ce pays de densité démographique exagérée, il fallait bien, de toute

nécessité, que la courtoisie régnât : une île, surtout aussi étroite, est un peu à cet égard comme un bateau. Le type du gentleman, création purement britannique, répond à un idéal social né des exigences même du milieu. Avouerai-je qu'il m'a parfois impatienté par ses limitations trop visibles et, surtout, trop allègrement acceptées ? Et pourtant, après avoir vu beaucoup de mufles en tous pays, on revient toujours à lui, comme vers un havre de sécurité morale incomparable.

Tout cet ensemble aboutit à une esthétique tout autant qu'à une morale. N'est-ce pas par un sentiment proprement esthétique qu'on se perfectionne dans le sport, qu'on se comporte en gentleman, au détriment, s'il le faut, de ses intérêts, qu'on sert la nation, même obscurément, sans attendre de récompense ?

***

Ces quelques règles d'honnêteté économique et de modération politique eussent été génératrices d'un admirable progrès humain si seulement le monde avait accepté de les faire siennes. Dans la mesure où il les avait admises, le XIXe siècle nous apparaît, avec le recul du temps, comme un siècle de liberté dans les échanges internationaux. Si, pendant une période trop courte, il a connu l'existence de fait, selon l'expression de M. Élie Halévy, d'une sorte de République mercantile internationale, c'est assurément sous l'égide de l'Angleterre que pareil régime a fonctionné. Le XXe siècle, étroitement compartimenté, laissera-t-il quelque place aux principes qui avaient fait la grandeur des Iles Britanniques ? Dans quelle mesure l'Angleterre pourra-t-elle, sans perdre le meilleur de son individualité, s'accommoder de conditions entièrement nouvelles ? C'est le problème anglais de l'après-guerre. Son étude demeurerait incompréhensible pour quiconque n'aurait pas préalablement envisagé, comme nous avons essayé de le faire, la psychologie britannique.

ANDRÉ SIEGFRIED

HILARION BALLANDE

ET LES "MATINÉES LITTÉRAIRES"

Le 6 janvier 1864, l'empereur Napoléon III décrète la liberté des théâtres, et, vers le même temps, son ministre Victor Duruy, libéral rallié à l'Empire, favorise de tout son pouvoir la diffusion des « Conférences ».

La liberté des théâtres ! Ils n'étaient donc pas libres ? Et la Révolution ne les avait-elle donc pas tirés de servitude ? Point du tout. Par un décret de 1791 elle avait démoli cette dernière Bastille. Seulement, elle l'avait rebâtie par un décret de 1793, obligeant certains théâtres de Paris à jouer plusieurs fois par semaine des pièces « qui retraçaient les glorieux événements de la Révolution et les vertus des défenseurs de la liberté », et toute salle où se jouaient des pièces consacrées à la « honteuse superstition » de la monarchie devait être fermée. Le Premier Empire prend des mesures de rigueur d'un autre ordre : défense d'ouvrir un théâtre sans l'autorisation expresse des pouvoirs publics ; monopole de répertoires spéciaux réservés à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, à la Comédie-Française, et fixés par le ministre de l'Intérieur : à l'Opéra, le droit exclusif de donner des pièces purement musicales, des ballets (et aussi des bals masqués) ; à la Comédie-Française, des comédies et des tragédies ; à l'Opéra-Comique, des comédies ou drames mêlés de couplets et d'ariettes. Les autres théâtres dits secondaires ne pouvaient leur emprunter de pièces monopolisées sans une autorisation spéciale et une rétribution variable qui allait, — si on touchait au répertoire de l'Opéra, — déduction

faite du droit des pauvres, jusqu'à 5 ou même 20 p. 100 de la recette. Après l'Empire, les gouvernements de la Restauration, de Louis-Philippe, de la Deuxième République maintiennent ce régime de ligotage. Pour la première fois, sous le Second Empire, les théâtres peuvent respirer, et — sous réserve des droits de la censure, ce monstre intermittent, supprimée en 1791, rétablie jusqu'à Charles X, supprimée en 1830, rétablie en 1835, supprimée en 1848, rétablie en 1850 et confirmée dans ses privilèges en 1852 — jouer ce qui leur plaît, quand il leur plaît, comme il leur plaît. S'ils étaient encore surveillés, ils n'étaient plus esclaves.

A cette initiative impériale correspondit parallèlement une initiative industrielle. Victor Duruy, fils d'ouvrier, voulut que l'Université elle aussi s'aérât et que les professeurs, au lieu de se cantonner dans leurs classes, prissent contact avec le grand public. On parlait beaucoup à Paris, vers 1860, de « conférences », genre nouveau inauguré en Belgique par un ancien normalien, réfugié à Bruxelles après le coup d'État, causeur élégant et spirituel, et qui avait admirablement réussi : il s'appelait Émile Deschanel, et, à la faveur d'une amnistie, venait de rentrer en France. Pourquoi ne pas lui emprunter cette heureuse formule? L'Université demeurait trop vieux jeu, trop enfoncée dans ses méthodes séculaires : il fallait la moderniser, la familiariser avec la vie. Il y avait bien quelques dangers : ces professeurs, invités à prendre la parole devant la foule, n'allaient-ils pas faire de la politique, de l'opposition peut-être, ne fût-ce que sous cette forme voilée d'allusions et de sous-entendus que les adversaires de l'Empire employaient si volontiers? Le ministre multiplie les précautions : par des instructions précises, il interdit les sujets politiques ou religieux; les conférenciers ne traiteront que des sujets littéraires ou scientifiques. Les résultats le satisfont : dans un rapport à l'Empereur du 15 novembre 1868, il constate avec orgueil que, si ces conférences ou cours libres qui ont débuté par toute la France en 1863 n'étaient encore que de 20, leur nombre s'élève en 1864 à 300, en 1865 à 876, en 1866 à 1003. A Paris, c'est plus calme; mais, au fond, le ministre n'en était pas fâché, car le milieu était particulièrement inflammable : les cours libres qui, en 1864, s'étaient

ouverts dans une salle de la rue de la Paix somnolent ; en 1866, le même rapport signale trois associations pour les conférences publiques : à la salle Ventadour, que dirige le « comité des gens de lettres » ; rue Scribe, sous le patronage de quelques particuliers qui groupent de soixante à quatre-vingts auditeurs ; enfin — et surtout — celle de la Sorbonne, purement universitaire, qui est de beaucoup la plus brillante et dont une section s'attache à relever l'enseignement féminin.

Rien ne passionne plus Duruy, dans son œuvre de rénovation, que cette dernière perspective. Bien avant Camille Sée, bien avant les lycées et collèges de filles, il songe à créer un enseignement secondaire pour la jeunesse féminine, sans latin et sans grec, mais libre, sans attaches avec l'État. Par ses instructions aux recteurs du 30 octobre 1867, où il signale l'insuffisance de culture des jeunes filles de la bourgeoisie, il autorise les maîtres laïcs, sous les auspices des municipalités, en province et à Paris, à collaborer à cet enseignement nouveau : en décembre 1867 et janvier 1868 ces cours s'organisent dans quarante villes, même dans la ville de Monseigneur Dupanloup. L'impétueux prélat considère cette innovation comme une offense personnelle, publie des brochures éloquentes, provoque (au Corps législatif) une interpellation de Berryer et un blâme énergique du Saint-Siège. Que va devenir le rêve de Duruy? Il rencontre une alliée inattendue, — toute puissante — : l'Impératrice. Oui, Eugénie elle-même, catholique ardente, au surplus toujours vibrante pour les idées généreuses, veut l'émancipation de la femme et l'égalité de ses connaissances avec celles de l'homme. En 1867, les cours d'enseignement libre féminins professés à la Sorbonne — qui subsistent toujours sous le nom d'Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles — la ravissent au point qu'elle y envoie ses nièces, les filles de la duchesse d'Albe, et qu'elle permet qu'on décerne aux meilleures élèves des médailles à son effigie. Elle va plus loin : frappée dans son voyage en Algérie de l'influence que les femmes-médecins, ayant l'accès des harems, prenaient en terre arabe, et informée par *le Figaro* que la carrière médicale en Russie vient d'être ouverte aux femmes, elle s'indigne que la France soit devancée par les tzars et presse Duruy de jeter les bases d'une école libre pour

l'instruction médicale des jeunes filles. L'établissement devait s'ouvrir en novembre 1870. Dans l'intervalle, il y eut le Quatre Septembre. Tout de même, à ce moment déjà, 300 jeunes filles suivaient les cours de l'Association sorbonnienne ; plusieurs — déjà — recherchaient les grades de bachelière et de licencière ès lettres. Sainte-Beuve, à la veille de sa mort, déclarait l'idée « juste et opportune ».

Ainsi, à partir de 1864 et jusqu'à la fin de l'Empire, d'une part le théâtre devient indépendant, et, d'autre part, sous le nom de « conférences », il se crée une sorte d'enseignement supérieur libre qui amène un contact intime des intellectuels avec le public. Il était réservé, vers cette époque, à un comédien sur le pavé, qui cherchait péniblement sa voie, de combiner ces deux nouveautés pour introduire une présentation originale des spectacles dramatiques, au grand profit de l'art théâtral.

I

Méridional de vieille souche, Hilarion Ballande, né à Cuzorn (Lot-et-Garonne) en 1820, est d'abord apprenti pharmacien, et, d'esprit fort inventif, découvre un produit qui efface merveilleusement les taches d'encre. Seulement, comme beaucoup d'inventeurs, il est victime de son invention. Ayant exprès aspergé d'encre le magnifique pantalon rouge d'un colonel pour avoir le plaisir de le nettoyer, il constate avec désespoir que son produit, cette fois, est inopérant et essuie les justes reproches de cet officier. Dégoûté pour toujours du métier d'apothicaire, il s'en va droit à Paris, où une lettre de M. Cherubini, directeur, lui notifie le 16 mars 1841 sa réception au Conservatoire dans la classe de Samson. Il revient de temps à autre dans son cher Périgord, à telles enseignes qu'en 1855 il figure à Bergerac, en même temps que le poète Jasmin, dans une représentation au bénéfice des pauvres et qu'il y déclame en habit, avec de beaux gants couleur lilas, les stances de Polyeucte devant un collégien de quatorze ans, éperdu d'admiration, qui avait nom Mounet-Sully.

Au Conservatoire il obtient d'honorables succès, sans plus. Car il n'arrive pas, en dépit de tous ses efforts à se débarrasser d'un maudit accent qu'il rapporte de la terre natale, et qu'il gardera toute sa vie. Il a, de plus, des manies qu'il érige en système : une façon terrible de faire vibrer les *r*, une mélopée chantante dans la récitation des vers. A côté de cela, il a la passion du théâtre, un masque expressif, la compréhension très nette de ses rôles, qu'il étudie avec soin, une diction parfaite et une volonté de fer. Bref, c'est un presque bon comédien à qui ne manquent, pour réussir, que les moindres qualités. Et aussi la chance. Engagé le 7 mai 1843 à l'Odéon, il aurait pu s'y faire une place importante, car on le remarque dans des personnages variés, car on l'applaudit le même soir dans le *Misanthrope*, dans le *Légataire* et dans *Hamlet*, revu et affadi par Ducis, quand la Révolution de 1848 bouleverse les finances bien précaires de l'Odéon. Pourtant le directeur, M. Vizentini, cette année-là, croyait à la première de la *Fille d'Eschyle*, de J. Aubran, tenir un succès : à la deuxième, les recettes étaient de 150 francs, à la troisième, de 160 francs ; à la suite de quoi le directeur met la clef sous la porte et file sur Bruxelles. La troupe, désemparée, essaie de l'autonomie : elle se forme sur le modèle de la Comédie-Française en Société provisoire, dont Ballande est vice-président et sociétaire à part entière. Les artistes obtiennent un privilège d'un an et une subvention de 6 000 francs. Mais les dépenses quotidiennes sont de 800 francs. Impossible de continuer. Il faut revenir à l'unité de commandement. Trois candidats se présentent pour le poste de directeur : Léon, futur beau-père de Sardou, Félix, père de Rachel, et Ballande. Un quatrième larron l'emporte, Bocage, qui est nommé le 1er avril 1849.

Froissé, Ballande émigre à la Comédie-Française, où, de sociétaire, il devient simple acteur-pensionnaire, du 1er mars 1850 au 1er mars 1854, dans l'emploi flatteur des « premiers rôles » de tragédies et de drames. Rachel aussi, vers le même moment, était devenue pensionnaire, mais dans d'autres conditions, de son plein gré, et pour avoir ses coudées franches. Dans sa place modeste, Ballande a une consolation : jouer à côté de la sublime Rachel. Il était déjà amoureux de la tragédie ; il devient amoureux de la tragédienne. Désormais il

marche dans l'ombre de la déesse, lui donne la réplique dans la plupart de ses rôles, prend sa part des ovations, et s'imagine parfois ingénument que c'est lui que le public rappelle, entretenu dans cette illusion par Rachel elle-même qui, pour s'amuser, lui dit : « C'est votre tour aujourd'hui, mon cher Ballande. » Après 1854, quand il ne fait plus partie de la maison de Molière, il suit Rachel en province et à l'étranger. Mais cette passion était unilatérale ; l'actrice adulée était impulsive, nerveuse, autoritaire. Il y eut des nuages, et il fallut se quitter. Néanmoins Ballande garda toujours un culte pour elle, et quand elle mourut en 1858, il lui sembla que la tragédie ne pourrait plus se tenir sur ses cothurnes.

Il a perdu Rachel. Il a perdu la Comédie-Française. Il faut vivre. Comment? Il mène d'abord une vie incertaine de bohème et de tâtonnements. Il essaie de la politique, où il échoue ; de la littérature, qui lui est cruelle : il écrit en 1861 les *Châteaux en Espagne* et, vers la même époque, une « action héroïque », *Les grands devoirs*, qu'il garde quinze ans en tiroir, et avec raison. Surtout, il se résout, ayant acquis de l'expérience, à la mettre au service des candidats au Conservatoire : il ouvre pour eux un cours de déclamation qui est fort suivi, car il donne d'excellents principes et connaît tous les secrets, toutes les « ficelles » aussi, de son art, — jusqu'au moment où lui vient l'idée qui allait le mettre définitivement en évidence.

A côté de son Cours de déclamation, qui s'adressait spécialement aux professionnels, il avait créé des « Cours de lecture accentuée » qui s'adressaient à tout le monde, notamment dans cette salle de la rue de la Paix où avaient lieu, sur des sujets variés, ces « conférences » dont Victor Duruy souhaitait la diffusion. Consacrés notamment au théâtre classique, les « Cours de lecture » de Ballande étaient de nature à satisfaire le ministre ; mais le public n'y affluait guère. Ballande en cherche les motifs. Il en voit deux : d'abord, des lectures pures et simples, si « accentuées » qu'elles soient, c'est toujours un peu languissant. Ensuite, depuis la mort de Rachel, le vieux répertoire, qu'elle avait galvanisé, retombe en léthargie ; la Comédie-Française le néglige, donne ses préférences aux œuvres contemporaines (l'Odéon également). Un trait de

lumière traverse l'esprit de Ballande : Rachel n'est plus ; mais la tragédie est immortelle : il s'agit de la faire revivre. Lui, Ballande, le compagnon, le partenaire de Rachel, sera son continuateur et son héritier. S'il n'a pas son génie, il a la même foi, et, par d'autres moyens, il reprendra son œuvre.

Pour rajeunir le répertoire classique, pour lui rendre sa vitalité, il lui trouvera des interprètes jeunes et un public jeune : ces interprètes nouveaux, ce seront les élèves ou les anciens élèves du Conservatoire, qu'il a préparés à y entrer, qui y sont encore ou qui viennent d'en sortir, qui ne sont pas familiarisés avec les planches, et pour qui ces spectacles seront une « École d'application » incomparable. Ce public nouveau, ce sera la population des lycées et des collèges qui ne connaît jusqu'ici nos chefs-d'œuvre dramatiques que par un enseignement théorique, livresque, et qui, pour la première fois, verra évoluer devant lui, au lieu de pâles fantômes, des êtres de chair et de sang.

Depuis le 6 janvier 1864, les théâtres sont libres. Puisque les « subventionnés » dédaignent les richesses de leur répertoire traditionnel, Ballande se chargera de les faire valoir. Et pour que les enfants, qui ne sortent pas le soir, puissent garnir la salle, il va modifier l'heure traditionnelle du spectacle. Justement, il a su d'un de ses amis, Caristie Martel, qui revient d'Angleterre, que certaines représentations diurnes y obtiennent le plus vif succès. Il en adopte le principe ; il acclimate en France cet usage anglais. Chez lui, on jouera l'après-midi et le dimanche, où on a l'habitude de donner campos au personnel des théâtres, où il sera donc facile d'être hospitalisé par des directeurs obligeants, où les écoliers sont tous en vacances, et où les gens du peuple, qu'il espère bien attirer par surcroît, sont libres de leur temps.

Ces spectacles ainsi conçus auront donc un intérêt doublement éducatif : pour les interprètes, en général débutants, ils seront comme une annexe instructive du Conservatoire ; pour le public enfantin, comme une annexe attrayante du lycée, et, perfectionnant son dessein, afin de mieux faire comprendre la valeur du spectacle dramatique, Ballande s'arrangera chaque fois pour qu'il soit précédé d'une « conférence », d'une de ces causeries maintenant à la mode, qui

seront confiées soit à des membres de l'Université officielle, soit à des chroniqueurs en renom, soit à des spécialistes de la critique.

Très économe par nature et par nécessité, il fera bonne chère avec peu d'argent. Il met les places à bas prix ; mais il aura le minimum de décors, ce qui s'accorde à merveille avec le caractère abstrait du théâtre classique et spécialement avec l'unité de lieu. En vue d'introduire quelque variété dans ses représentations, il songe à jouer de temps à autre des pièces de jeunes auteurs qui s'intercalent au milieu des chefs-d'œuvre consacrés et, en vue de se garantir contre le déficit éventuel, il fonde en 1867 une *Société de patronage des jeunes auteurs inconnus*, formée de littérateurs compétents qui opéreront un triage entre les manuscrits présentés au directeur et de vingt-cinq dames patronnesses, qui, pour chaque représentation d'auteur inconnu, s'engageront à placer chacune dans leur entourage 100 francs de billets. Avec 2 500 francs garantis, en ces temps anciens, on pouvait à la rigueur s'en tirer. Mais on n'eut pas toujours les 2 500 francs : le placement des billets languit parfois, et le zèle des patronnesses fut plus tiède que celui des lecteurs. Comment qualifierait-on ces spectacles d'après-midi ? On avait d'abord proposé le nom de « Vêpres » ; mais ce terme, pour des représentations théâtrales, était bien liturgique. On lui préféra le nom de « Matinées » ; un peu impropre, mais qui sonnait mieux.

La première eut lieu, le dimanche 17 janvier 1869, au théâtre de la Gaîté ; plus tard, après la guerre de 1870, ce fut le théâtre de la Porte Saint-Martin qui lui succéda : tous deux étaient situés dans des quartiers populaires, ce qui était conforme aux idées démocratiques de Ballande. Cette première fut d'abord houleuse, malgré la réclame intense (dans les prix doux) dont Ballande l'avait fait précéder. Des spectacles de jour ? à Paris ? On n'avait jamais vu ça. C'était grotesque ! Et puis, des « conférences » sur une scène de théâtre, alors que, depuis le départ des petits marquis et des grandes dames qui l'encombraient, on n'y voyait plus que des acteurs et des actrices ! L'hostilité générale fut telle que Sarcey, pressenti par Ballande en vue de la conférence d'inauguration et qui n'avait pas froid aux yeux, se déroba. Il avait peur des sifflets.

On alla chercher comme victime expiatoire un prêtre défroqué, M. Chavée, qui parlait bien, mais en sermonnaire. Le spectacle d'ouverture, d'ailleurs admirablement choisi, c'était le *Cid* : sur ce magnifique poème d'héroïsme et d'amour l'orateur prononça une homélie en trois points. Il y eut un commencement de tumulte, puis de l'hilarité : les jeunes spectateurs se croyaient en classe. Cela tournait au chahut. On pouvait croire la partie compromise : il n'en fut rien. Peu à peu les rires cessèrent. D'acte en acte l'attention devenait plus soutenue, plus respectueuse. Le charme des beaux vers opérait, et cette représentation, qui avait débuté si mal, s'acheva pour le mieux. Ballande avait gain de cause, et ses « Matinées littéraires » s'installèrent définitivement sur la scène française.

Les « conférenciers » maintenant affluaient. Sarcey, rassuré, offrait son concours assidu, d'ailleurs très apprécié, et tint parole : sur 123 causeries qui furent faites en quatre ans, il en fit à lui seul 26. Il avait des exigences modérées : 200 francs par cachet ; c'était le grand tarif, mais aussi quand il parlait, les recettes montaient de 1 000 francs. Le tarif normal était de 100 francs. Ernest Legouvé, prince de la diction, et qui faisait aussi salle comble, était encore plus désintéressé : il ne demandait rien. Les artistes demandaient, eux, mais n'obtenaient pas beaucoup. Le parcimonieux Ballande leur offrait 10 francs par représentation, jugeant qu'il les obligeait assez en leur fournissant l'occasion de se produire, et un jour que Truffier, adolescent, sollicitait avec timidité une légère augmentation, Ballande fronçait les sourcils, arborait son air olympien, et prononçait ces fortes paroles : « Cher Monsieur, je vois poindre l'ingratitude. » Voilà comme on fait les bonnes maisons.

Bien que tous les conférenciers n'eussent pas un succès identique, dans l'ensemble cela marchait. Ballande était aux anges. Il ne doutait de rien. Un jour, il institua au Vaudeville des matinées réservées exclusivement aux jeunes filles ; mais cette « exclusivité » théâtrale ne plut guère et ne rencontra pas plus de faveur que, dans les chemins de fer, les compartiments pour dames seules. Une autre fois, il voulut en réserver aux séminaristes ; le supérieur de Saint-Sulpice hésitait ; l'archevêque de Paris refusa. Ballande renonça à ses

hardiesses et s'en tint aux procédés courants, de tout repos : « billets à droits » (il en fut peut-être l'inventeur), amabilités aux étudiants, il offrait chaque dimanche trois cent quarante entrées gratuites à l'École normale supérieure, à l'École polonaise, au cours d'adultes de la Ville de Paris.

Il composait ainsi un auditoire de choix, un public « en or », sensible, compréhensif, et qui soulevait les acteurs au-dessus d'eux-mêmes. Et ces acteurs n'étaient pas les premiers venus. Ballande avait un flair étonnant pour dénicher les artistes d'avenir ; tous ceux qui se sont fait un nom au théâtre vers 1880 ont débuté dans sa troupe de matinées dominicales ; je cite au hasard : Céline Montaland, Reichenberg, Augustine Brohant, madame Bartet, Dumaine, Lafontaine, Maubant, d'autres que nous allons bientôt retrouver. Delaunay avait joué le *Menteur* bien des fois à la Comédie-Française, plus rarement à la Gaîté : les applaudissements les plus chaleureux, ceux qui vont droit au cœur de l'interprète, il les reçut d'un auditoire d'écoliers. Le plus beau triomphe de Coquelin aîné, — bien des années avant *Cyrano*, — ce fut le jour où il joua le *Légataire* devant une foule naïve qui ne connaissait sans doute la pièce que de nom. Une recrue brillante allait se joindre à eux. Le petit collégien extasié de Bergerac, qu'une audition fortuite de Ballande en 1855 avait initié au rythme et à la cadence de la tragédie, gardait précieusement dans sa mémoire cette journée mémorable ; devenu un jeune homme, après avoir hésité entre la peinture, la sculpture, la musique, il se décide finalement pour le théâtre, suit les cours de déclamation de Ballande, et, au sortir du Conservatoire, erre en nomade dans les petites salles de banlieue, toujours épaulé par Ballande qui, lui-même, à cette époque, vivait comme il pouvait, au jour le jour. L'extase de Mounet-Sully continue ; en 1868, comme il a entendu Ballande jouer *Othello*, il écrit dans son *Journal* : « Quelle puissance ! Quelle jalousie ! Splendide d'horreur !... Et un comédien pareil n'est pas au théâtre et s'occupe d'affaires ! et de cafés-concerts à Vichy ! ! » Quatre ans plus tard, quand les « Matinées littéraires » de Ballande sont en pleine prospérité, Mounet-Sully demande en grâce à son maître la permission de jouer Oreste dans *Andromaque*. Ballande, qui connaît

bien le fort et le faible de son génial disciple, hésite : « C'est un rôle considérable. J'aurais peur de vous le confier... vous êtes dangereux... très dangereux... Vous débordez... » Bref, il lui offre en remplacement le rôle de Paolo dans une *Famille du temps de Luther*, de Casimir Delavigne. Faute de mieux, Mounet-Sully accepte. Le voilà introduit dans la troupe dominicale. Il fait bien, car c'est là qu'en cette même année 1872 Émile Perrin le remarque et tout de suite l'engage à la Comédie-Française. L'admiration du jeune tragédien pour son professeur s'est refroidie ; il le juge dans son *Journal* avec plus d'indépendance : « Un drôle d'homme, ce Ballande, écrit-il à cette date. Un mélange curieux d'aplomb et de timidité... » Si l'intéressé avait connu cette appréciation, il y aurait sans doute encore vu « poindre l'ingratitude ».

Son œuvre était trop en harmonie avec les vues gouvernementales pour que les encouragements lui fissent défaut. L'Académie Française, après une intervention de l'austère Guizot qui insiste sur l'utilité morale des « Matinées », lui décerne un prix spécial de 4 000 francs. L'Empereur le mande pour le féliciter d'une entreprise qu'il qualifie d'institution « patriotique ». Victor Duruy, grand maître de l'Université, déclare que Ballande en fait plus en deux heures que l'Université en six mois, et met à sa disposition, pour collaborer, son personnel enseignant. Par ailleurs, avec un sens remarquable de l'actualité, il utilise les commémorations pour qu'on ne l'oublie pas lui-même. En 1869, Lamartine disparaît : Ballande ouvre un concours pour honorer sa mémoire, avec médaille de 200 francs : le lauréat est un poète de vingt ans, Albert Delpit. En 1871, hommage tardif, mais plus solennel, à Alexandre Dumas qui est mort l'année précédente : cette fois, la médaille est de 400 francs. En 1873, c'est sa principale manifestation, pour le tricentenaire de la mort de Molière, une sorte de « Jubilé national », auquel s'ajoute un « Musée Molière », et le tout, prétend-il, lui coûte 20 000 francs, que les recettes furent loin de couvrir.

Peu à peu son répertoire s'enrichissait. Aux chefs-d'œuvre consacrés qu'il faisait revivre d'une vie nouvelle, il adjoint des curiosités littéraires telles que (en mars 1870) cette étonnante *Mirame*, signée par Boisrobert, pour laquelle jadis,

en son palais Cardinal, Richelieu avait dépensé 100 000 écus et qui, pleine de mauvais vers, d'allusions transparentes aux amours d'Anne d'Autriche et de Buckingham, écoutée par les courtisans dans un silence hostile, n'avait pu avoir qu'une représentation. Plus tard, quand il aura un théâtre à lui, il y exhumera la *Phèdre* de Pradon, il réhabilitera la *Mort d'Agrippine* de Cyrano de Bergerac. En attendant, la *Société de patronage des jeunes auteurs inconnus* subsistait, dans un demi-sommeil ; elle s'en éveillait quelquefois pour accueillir les pièces intéressantes et qui promettaient. Un étranger qui devait se faire naturaliser Français, Alexandre Parodi, s'était vu refuser par la Comédie-Française son premier drame, *Ulm le parricide*. Il le porta chez Ballande, qui, malgré beaucoup de vers rocailleux, un peu sauvages, y admira un beau souffle lyrique. Sarcey présenta le spectacle dans une causerie élogieuse et sympathique. Ce fut un joli succès (1872), si bien que l'auteur, encouragé, revint à la maison de Molière y porter un second drame bien supérieur à l'autre : *Rome vaincue*. Par une coïncidence fâcheuse, Henri de Bornier au même moment y faisait agréer la *Fille de Roland* et se plaignit dans une lettre courroucée, que gardent les Archives de la Comédie-Française[1], d'une intrigue ténébreuse ourdie contre son ouvrage ; le chef du complot aurait été le funeste Ballande : « Mon rival Parodi est arrivé avec *tout* le clan Ballande ; vous ne sauriez croire tous les moyens qu'ils emploient pour faire jouer sa pièce avant la mienne ! C'est inimaginable ; ils ont prétendu que j'étais trop riche ! Et que je ne pouvais pas tenir au bénéfice de ma pièce ! etc... la maison Ballande est un embarras pour le Théâtre Français, et l'embarras ne fera que grandir ; c'est une puissance formidable déjà... » Ballande une puissance formidable ! le bon vicomte (il y en a eu deux dans la littérature française), impatient d'être joué, se monte un peu la tête ; et la preuve, c'est qu'il fut joué avant Parodi, en 1875. Retenons toutefois de cet incident que Ballande suivait ses « poulains » par delà les « Matinées littéraires » et qu'il leur conservait une sollicitude à la Perrichon.

Parmi ces auteurs débutants qu'il lui était agréable de lancer et qu'il accueillait en général avec discernement, il y

1. Inédite.

en eut un à propos duquel son goût se trouva en défaut et il commit une erreur complète : c'était lui-même. En 1876, alors que les spectacles dominicaux de la Porte Saint-Martin allaient finir, il sortit des cartons où elle moisissait une vieille pièce qu'il avait composée à l'époque où il essayait, pour vivoter, de la littérature personnelle et qui était restée inédite : une tragédie, naturellement, puisque cet ouvrage était de Ballande, et qui s'appelait *Les grands devoirs*. C'étaient des vers mirlitonesques d'un mauvais rhétoricien. On y voyait un seigneur écossais pourvu de douze fils et d'une fille ; au milieu de péripéties sanglantes tous les enfants périssaient, sauf la jeune fille, qui consentait à vivre pour consoler ses parents. Le rôle principal dut être très bien joué, puisqu'il était tenu par Silvain. Mais le talent d'un interprète ne pouvait rien contre l'évidente nullité de la pièce. Ballande, opportuniste, se résigna : acteur, il ne jouait plus ; auteur, il se faisait du tort. Désormais, il ne serait plus que directeur.

II

Après sept ans d'efforts, de 1869 à 1876, il était « classé ». Il avait vécu et même gagné quelque argent. Las d'être logé chez ses confrères, en parent pauvre, et de ne jouer qu'une fois par semaine, il résolut de se mettre dans ses meubles et de s'offrir un théâtre pour lui tout seul. Les Matinées continueraient, mais il y aurait en plus, comme partout, des représentations le soir. Après l'avoir copieusement raillé, tous les théâtres avaient fini par l'imiter, même le têtu Montigny, qui avait résisté deux ans aux exhortations amicales de Sarcey et maintenant, comme les autres, jouait le dimanche, l'après-midi au Gymnase. Ballande perdait en recettes ce que ses confrères gagnaient : son triomphe même l'écrasait. Il jeta son dévolu sur une humble salle du boulevard du Temple, qui, après avoir été café-concert, venait à l'opérette en prenant le nom de Virginie Déjazet ; elle était dirigée par le fils de l'actrice ; celle-ci y paraissait elle-même de temps en temps : dix ans d'exploitation familiale avaient abouti à

la ruine. Elle n'était ni grande, ni belle, ni bien située. Ballande dépense le nécessaire, élargit la scène, remet tout à neuf, introduit le confort, et, fidèle à sa formule, là où n'avaient retenti que les flonflons et la musique légère, installe la haute littérature dramatique. Puisque les « subventionnés » continuent à bouder les classiques, puisque l'Odéon, pour ses 60 000 francs de subvention, s'obstine à ne jouer que la *Maîtresse légitime* et les *Danicheff*, il ouvrira boulevard du Temple un asile aux vieux chefs-d'œuvre et aux œuvres de talents nouveaux. Il met dans le vestibule d'entrée de majestueux huissiers à chaînes, le garnit des bustes des grands dramaturges, et inscrit au-dessus de la porte ce titre prometteur : *Troisième Théâtre français*.

Une autre règle de conduite à laquelle il reste fidèle, c'est l'économie. Il réduit au minimum ses frais généraux, travaille comme un nègre, se lève tous les matins à cinq heures, lit consciencieusement plusieurs manuscrits et paie tant qu'il le peut de sa personne. Le soir, il est lui-même au contrôle ; sa silhouette est maintenant familière à Paris, ainsi que sa moustache blanche retroussée, son allure un peu rude de chef de bataillon. A côté de lui, on remarque une dame encore jeune, jolie, distinguée, de bonne famille bourgeoise : c'est madame Ballande qui s'est éprise de lui, un soir où il lisait des vers : « J'ouvre la bouche, racontait-il avec sa faconde méridionale, elle me regarde... Je commence, elle me boit *(sic)*. Je continue, elle chancelle... J'active, elle se pâme... » Marié, Ballande aimait donner à sa femme des noms de théâtre, Chimène ou Pulchérie. Mais la vie n'est pas un roman. A l'ex-Déjazet, Chimène tenait le bureau de location.

Il était dans le destin de cet homme hardi que chacune de ses innovations ne serait pas, au début, prise au sérieux. Le 28 octobre 1876, jour de la réouverture, l'ombre de Virginie Déjazet, morte l'année précédente, déclama un prologue en vers, et on joua ensuite la *Pupille*, de M. Estienne. Le public, dès l'entrée mis en belle humeur par le titre pompeux de *Troisième Théâtre français*, se tordit devant les situations les plus dramatiques. Seule, la diction sobre et ferme de deux acteurs, MM. Silvain et Albert Lambert, fut appréciée. Ballande, qui en avait vu bien d'autres, reste impassible, continue ses

Matinées classiques et ses lancements d'écrivains inconnus, avec, bien entendu, ses conférenciers favoris. Il imagine même, pour égayer les entr'actes, toujours si ennuyeux, des intermèdes musicaux. Des subventions ministérielles lui venaient : 4 000 francs, puis 10 000 francs. Et c'était justice. Car dans l'amas des pièces qu'on lui envoyait à lire et qui exerçaient souvent sa patience, il savait en découvrir d'un véritable mérite : dans le ton gai il jouait la *Veuve Chapuzot*, d'Albin Valabrègues, et, dans un genre plus élevé, une comédie de salon, l'*Histoire du vieux temps*, d'un nommé Guy de Maupassant. Il connut même un très gros succès avec une nouveauté : *l'Amour et l'Argent*, quatre actes de M. de Calonne: la pièce dépassa deux cent cinquante représentations et rapporta gros. Silvain contribua certainement à cette réussite. Par malheur il allait partir : le jeune homme, que « rasait » le « père Ballande », prodigue de ses conseils et avare de son argent, passait du troisième Théâtre Français au premier.

En 1880, Déjazet reprend son ancien titre, perd son répertoire classique et se voue désormais aux bouffonneries civiles et militaires ; Ballande, que l'on surnomme « le Guzman des directeurs » parce qu'il « ne connaît pas d'obstacles » — ô artabanisme déjà — assume, place du Châtelet, la direction du « Théâtre historique » qu'il débaptise, mais pour le nommer simplement « Théâtre des Nations ». Cette fois, il abdique toute ambition littéraire. Il a pris de l'âge ; l'or, qui ne lui avait jamais été indifférent, devient sa préoccupation essentielle et détermine le choix de ses spectacles. Le vieux fervent de la littérature dramatique devient un homme d'affaires qui tire argent de tout et se fait à l'occasion rétribuer par ses auteurs. Dans cette dernière période de sa vie active, qui va de 1880 à 1886, on donne chez lui des inepties, telles que *Claude-Fer ou les grandes luttes*, qui s'effondre sous les huées, ou bien les drames larmoyants de W. Bussnach, destinés à Jenny l'ouvrière, *Zoi Chien-Chien*, *la Grande Iza*, *Latude ou trente-cinq ans de captivité*. La meute des journaux à scandales s'acharne contre lui ; on constate qu'il joue des pièces d'un notaire périgourdin, Mary Cliquet, qui vole ses clients et qui le paie avec l'argent de ses victimes ; on lui reproche de s'offrir, par des bénéfices honteux, des châteaux de 150 000 francs. Il y avait là des

calomnies ; mais comment répondre ? Fatigué de ces attaques, il passe la main, en 1883, à une direction intérimaire qui fonde un « théâtre italien » et fait faillite. Ballande en 1885 accourt, rouvre le « Théâtre des Nations » avec ses mélos vulgaires et lucratifs, qui le mènent sans encombre à la fin de son bail, en 1886. Bien qu'il eût mieux fait, pour l'honneur de son nom, de se retirer plus tôt, il faut, pour être juste, reconnaître qu'il a eu de temps en temps, au milieu de ses préoccupations trop commerciales, des retours à sa formule antérieure. Le 22 octobre 1880, il avait reçu, pour une de ses Matinées, une intéressante adaptation d'une pièce grecque par madame Edmond Adam, *Galatée*, en vue de laquelle l'Odéon lui prêta Paul Mounet, et la Comédie-Française : Maubant, Barretta et Mounet-Sully. Mounet-Sully ! L'ultime rencontre du grand tragédien en pleine gloire et de son ancien protecteur devenu impresario de pacotille — que de chemin parcouru en sens inverse ! — dut être émouvante. Et cette même année, ainsi que jadis, il avait fait réciter par Dupont-Vernon l'*Oraison funèbre de prince de Condé*, il organisait, réconcilié avec le romantisme, une récitation publique de *Religions et religion*. Enfin, quand meurt Victor Hugo, il joue en 1885 avec Marie Laurent *Notre-Dame de Paris*. Par cet hommage, la direction Ballande, si critiquable, finissait en beauté.

Malade, après mai 1886, il n'a plus à vivre que peu de mois, qu'il passe dans sa fameuse gentilhommière de La Finou, moins somptueuse qu'on ne l'avait prétendu, fortement hypothéquée, et dont la vente rapporte tout juste 10 000 francs. Ainsi s'écrit l'histoire. Ce déraciné qui revenait à la terre natale coulait ses loisirs dans un vaste parc, occupé de ses moutons et encore plus de ses vignes, employant ce qui lui restait d'ardeur combative à lutter contre le phylloxera. Le 26 janvier 1887, Paris apprenait sa mort, saluée d'appréciations fort divergentes, et l'Association des artistes dramatiques, à sa louange, remarqua que, en dépit de sa réputation d'âpre cupidité, il avait omis de réclamer la pension de retraite à laquelle il avait droit.

Figure étrange, complexe, ridicule par certains traits, antipathique par d'autres, sa vérité réside dans les nuances.

En somme il a mieux valu que ses adversaires ne l'ont dit, le jugeant d'après les mauvais souvenirs qu'il a laissés au Théâtre des Nations. Il aura été l'homme d'une idée qui s'est avérée féconde et qui marque, dans l'évolution de l'art théâtral, une date. Il a révélé à eux-mêmes une pléiade de jeunes acteurs dont il a deviné l'avenir et dont il a, en partie, formé le talent. Parmi ses élèves qui sont toujours parmi nous, Truffier, artiste de premier ordre, qui interpréta souvent chez lui, pour un morceau de pain, les rôles de Scapin et de Mascarille, ne lui en veut pas d'avoir exploité son insouciante jeunesse et lui garde un affectueux sentiment. Ne soyons pas plus sévères pour ce fidèle servant de la tragédie, à qui, parce qu'il l'a beaucoup aimée, il doit être beaucoup pardonné.

JULES WOGUE

CHANGEMENT DE PROGRAMME

Les décisions prises par le Gouvernement français, le 5 mars, et soumises par suite à la ratification du Parlement dans le courant de la semaine suivante, constituent incontestablement une modification totale de direction en matière financière. Les exégètes de la politique pure peuvent ne pas être d'accord sur ce point avec les empiristes de l'économie : aux yeux de certains, en effet, un changement de programme qui ne s'accompagne pas d'un changement d'hommes ne saurait être frappant ; tandis qu'un changement du personnel dirigeant, même si les directives gouvernementales ne changent pas, passe aisément pour une révolution. Ainsi bon nombre de Français s'imaginent de bonne foi que la politique étrangère de notre pays a été transformée au mois de mai 1936, alors qu'en réalité les mesures contre lesquelles l'opposition de 1935 avait montré le plus d'acharnement, notamment en ce qui concerne l'Italie, ont été précisément celles dont elle a maintenu l'application lorsqu'elle a été au pouvoir. Au contraire, le changement présent de politique financière, si profond et si radical soit-il, passera facilement pour épisodique s'il n'est pas complété par un événement plus spectaculaire et s'imposant davantage à l'imagination.

On ne saurait juger la nouvelle politique monétaire qui vient d'être inaugurée sans la rapprocher des difficultés économiques et financières au milieu desquelles notre pays se débattait. Une expérience a été tentée depuis mai dernier pour

aider, disait-on, notre pays à sortir de la dépression générale dont il souffrait. Il est incontestable que, parmi les programmes élaborés à cet effet, pas plus que dans les mesures qui ont été mises en application, ne figuraient l'émission d'un emprunt à garantie de change, ni la politique de déflation que, sous ce nom ou sous un autre, le Gouvernement annonce en déclarant qu'il portera désormais une attention nouvelle à l'équilibre budgétaire...

Après huit mois de cette expérience, on peut porter un jugement sur son évolution d'ensemble et sur les raisons qui ont amené le renversement quasi complet de la doctrine financière du Gouvernement.

*
* *

Le principal moyen dont le Gouvernement a voulu user pour lutter contre la crise fut l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs. Nous avions dit, avant la réalisation de ce programme, tout ce qu'il représentait d'illusions et de vanité. Avec quelques mois de recul, les résultats sont tellement concluants que, désormais, personne n'a plus de doute à ce sujet.

Augmenter le pouvoir d'achat national par la création de moyens de paiement supplémentaires remis à des fonctionnaires, des pensionnés ou des rentiers, peut correspondre à des exigences locales de justice sociale, mais présente une efficacité nulle du point de vue économique. Le pouvoir d'achat résulte de la masse formée par l'ensemble des produits ou des services mis par un pays à la disposition de ses propres membres ou des acheteurs étrangers. Le pouvoir d'achat s'accroît dans la mesure exacte où augmentent les produits du travail. Tout artifice monétaire est impuissant à changer quoi que ce soit à cet état de choses. Si l'on élève arbitrairement le pouvoir d'achat nominal d'une partie improductive de la population, celle-ci peut bénéficier d'un bien-être accru, mais il en résulte une élévation obligatoire des prix qui diminue d'autant le bien-être de tous ceux dont les salaires ne se sont pas élevés, tandis que se gonflait le niveau moyen des prix.

Ceci était évident pour qui se donnait la peine de réfléchir.

Mais la politique en avait décidé autrement, et l'opinion se flattait que des lois mieux faites pourraient changer celles de la nature. Les circonstances ont permis de mettre à l'épreuve cette prétention. Nul ne peut imaginer que le Gouvernement actuellement au pouvoir ne soit disposé à faire le maximum possible pour les fonctionnaires. D'autre part, il ne s'agissait même plus d'augmenter leur niveau de vie, mais simplement de le maintenir étant donné la hausse considérable des prix qui s'était, pour mille raisons, déclenchée dans les derniers mois de 1936. Or, devant le problème précis d'une péréquation pure et simple des traitements des fonctionnaires vis-à-vis du prix de la vie, le Gouvernement a reconnu son incapacité à le résoudre actuellement d'une façon satisfaisante et doit laisser les serviteurs de l'État toucher des rémunérations dont la valeur vraie diminue chaque jour. Le pouvoir d'achat d'un fonctionnaire, en février 1937, est incontestablement très inférieur à son pouvoir d'achat en juin 1936.

La situation est différente pour toutes les personnes qui sont au service de l'industrie ou du commerce privé.

En juin 1936, les mouvements de grève ont amené des hausses de salaires atteignant en moyenne 30 p. 100. Bientôt, la législation sociale entraînait une première hausse de 4 p. 100 pour les congés payés et une hausse de 20 p. 100 du tout par l'application de la semaine de 40 heures. Bien entendu, il serait inexact de penser que le salaire touché mensuellement, par un ouvrier, ait augmenté dans les proportions indiquées. En effet, la diminution de la durée du travail tenant aux congés, comme celle tenant à une réduction de huit heures dans la semaine de travail, ne majorent pas le salaire mensuel encaissé par l'ouvrier, mais font qu'il touche ce salaire pour un travail inférieur à celui qu'il devait fournir antérieurement. Enfin, depuis plusieurs mois, l'agitation a repris, par suite des demandes présentées par les ouvriers de voir leurs salaires à nouveau majorés pour compenser la hausse des prix, ce qui est une attitude parfaitement justifiée et compréhensible.

On a généralement étudié de façon beaucoup trop sommaire la relation des salaires et des prix de revient. Cette relation est très variable suivant les industries et on ne saurait établir de moyenne. Mais, dans tous les cas, c'est une erreur grossière

que d'appeler uniquement dépenses de main-d'œuvre celles qui sont afférentes aux paiements des salaires dans l'industrie examinée, en considérant comme dépenses fixes les dépenses de matière. Les produits achetés par un industriel, comme la matière première dont il a besoin, représentent eux aussi une portion de salaires plus ou moins importante. On a abusé du mot de richesses naturelles qui n'est qu'un trompe-l'œil. Il n'existe presque pas de richesses à l'état pur. Une mine de charbon elle-même ne vaut rien sans la collaboration de l'ouvrier mineur avec l'épargne permettant les installations nécessaires.

Si on va au fond des choses, on peut dire qu'il n'y a plus dans le prix de revient que deux éléments : les salaires, car toute production n'est que salaire, et le service des capitaux fixes.

La hausse des salaires a une répercussion, plus ou moins directe, sur la hausse du prix de revient, à la seule exception de la rémunération servie aux capitaux, laquelle reste fixe. Par un curieux paradoxe, on constate donc que si les capitaux n'avaient aucune rentabilité, la hausse des salaires serait intégralement annulée par une hausse du prix de la vie (sous réserve, bien entendu, des modifications nouvelles que le génie humain apporte dans l'organisation de plus en plus perfectionnée et de plus en plus scientifique de son travail) ; dans le régime qui est le nôtre, la hausse des salaires risque d'être annulée par une hausse du prix de la vie, à l'exception de la fraction revenant aux capitaux, le bénéfice fait sur cette fraction étant exclusivement, et en tout état de cause, réservé aux salariés.

Mais la question est encore bien plus mal posée si la hausse des salaires s'accompagne d'une réduction de production. Dans le premier cas, le niveau de la vie ne risquait pas de s'abaisser, et il était certain qu'il marquerait un progrès pour les salariés. Mais si l'on maintient la rémunération nominale d'un salarié pour une production de 20 p. 100 inférieure, la hausse des prix qui s'ensuivra par la raréfaction des produits mis en circulation se répercutera sans compensation possible sur la masse de la Nation, et elle dépassera la hausse des salaires.

C'est ce qui s'est produit de façon évidente en France pen-

dant les derniers mois. Il ne suffit pas de dire que les fonctionnaires peuvent attendre, pas plus qu'il ne suffit de dire que les ouvriers ont déjà conquis des hausses telles que leur nouvelle demande est injustifiée. Tout cela confond le mirage et la réalité. La vérité était qu'il ne pouvait pas y avoir d'amélioration efficace du niveau de l'existence sans un accroissement de production ; et elle est aujourd'hui que la réduction du travail, mal réalisée, pèse sur tous les Français dont elle diminue le standard de vie.

Les milieux patronaux, qui ont cru ou qui croient pouvoir confisquer à leur bénéfice un supplément de production, ont irrémédiablement tort et se condamnent eux-mêmes. Mais les dirigeants ouvriers qui croient pouvoir améliorer le sort des travailleurs par une restriction de la production ont commis, eux aussi, la plus mortelle des erreurs.

On sait que la réduction de la durée de travail a été présentée comme un moyen de résorber le chômage. Il devait être, paraît-il, facile de répartir une même masse de travail entre dix ouvriers travaillant moins, plutôt que de laisser neuf ouvriers travailler plus et un ouvrier être en chômage. De telles vues de l'esprit sont à ce point simplistes qu'elles décourageraient presque la critique.

Une usine, qui emploie mille ouvriers pendant quarante-huit heures par semaine, a des machines pour cette production. Pense-t-on qu'il soit possible, dans un bref délai, d'accroître de 20 p. 100 le nombre de ces machines et l'importance de l'outillage? Il est des cas où cela est même absolument inconcevable, quand il s'agit de machines à gros rendement, qui sont souvent uniques, ou en très petit nombre, et pour lesquelles un accroissement de 20 p. 100 est physiquement une impossibilité.

Mais la difficulté la plus sérieuse est celle des ouvriers professionnels. Le processus de la production industrielle dans une usine serait assez bien représenté par un courant ayant à traverser une série de défilés séparant des bassins : les défilés sont constitués par le débit des machines spéciales, mises en route par des ouvriers qualifiés. La réduction uniforme du temps de travail amenant un chômage partiel de ces machines et de leurs compagnons, il en résulte une perte

de production que rien ne peut compenser. Il n'y a pas actuellement, en France, d'ouvriers professionnels en chômage. Les statistiques additionnent des hommes de qualité et de provenance absolument différentes. Elles font, de certains points de vue, illusion. En tous cas, les efforts faits par l'industrie française, depuis des mois, pour embaucher des ouvriers réellement qualifiés, sont presque partout restés vains. Ainsi, la réduction des heures de travail, bien loin de résorber le chômage, condamne actuellement à un chômage inutile des manœuvres ou des ouvriers ordinaires, qui pourraient être engagés, mais qui ne le sont pas, car il ne sert à rien d'accroître le niveau des bassins si l'on ne peut accroître le débit de la digue qui ferme le goulet.

Le remède à longue échéance est la formation d'ouvriers spécialistes. Rien ne serait plus utile, plus souhaitable, plus réellement efficace. Rien n'est malheureusement plus loin des préoccupations gouvernementales du moment. Le drame de l'apprentissage est aujourd'hui une chose effrayante. Les cours d'apprentis, bien loin de se développer, ne peuvent plus subsister. Le contrat collectif, involontairement sans doute, mais sûrement, leur a porté un coup mortel. Il est désespérant de voir ainsi contrarier les volontés de redressement de notre pays, et de voir s'installer, au nom du progrès, une législation de régression.

En résumé, le problème essentiel de notre pays était, depuis un an environ, de redonner progressivement de l'activité à toutes ses forces productives. Il est tout à fait absurde de parler actuellement des survivances de la « crise ». Il existait, en 1933 et 1934, un problème de sous-consommation et d'arrêt général des transactions. Depuis deux ans au moins, ce problème ne se pose plus pour la quasi-totalité du monde. La France applique cependant, à posteriori, des solutions qui ne sont plus le moins du monde adéquates aux problèmes à résoudre. La richesse générale est, aujourd'hui, à portée de notre main. La faute des hommes nous empêche de la saisir. On se demande ce qu'il faudra pour que notre pays ouvre les yeux.

Le freinage de la production française est une chose incontestable.

La production de houille avait été, en janvier 1936, de 4 172 000 tonnes ; elle a baissé, en décembre 1936, à 3 millions 928 000 tonnes et, en janvier 1937, à 3 725 000 tonnes. Cette baisse ne tient pas à la réduction des effectifs ouvriers, bien entendu, puisque, au contraire, fin janvier 1936, ils s'élevaient à 223 900 et que, fin janvier 1937, ils avaient passé à 233 500.

Sans doute, les mois n'ont pas tous le même nombre de jours ouvrables. Il n'en reste pas moins que la diminution de la production par jour de travail a été de 2 600 tonnes entre janvier 1936 et janvier 1937, avec une main-d'œuvre supérieure de 10 000 unités et, cela va sans dire, des salaires incomparablement plus élevés.

Pour faire face aux besoins de la consommation française, nous avons dû nous adresser aux pays étrangers. En janvier 1936, la France avait importé 1 692 000 tonnes de charbon. En décembre 1936, elle en importa 2 313 000 tonnes, et ce chiffre a passé, en janvier 1937, à 2 399 000 tonnes. Enfin, les contingents de charbons étrangers ont été portés, pour mars, de 58,5 à 65 p. 100.

Il est bien évident qu'on ne saurait déclarer que nous importons plus de charbon parce que nous travaillons davantage. La production des mines françaises, additionnée à l'importation des charbons étrangers, a représenté, en janvier 1936, 5 860 000 tonnes et, en janvier 1937, elle s'est élevée à 6 124 000 tonnes. La faible différence entre ces deux chiffres mesure seule l'accroissement de nos besoins. Elle n'illustre que plus vivement, et on dirait même plus tragiquement, la baisse correspondante de notre production horaire nationale.

Le chômage est un des indices les plus frappants de l'activité croissante ou décroissante dans un pays. On utilise beaucoup les statistiques décadaires françaises, mais malheureusement on leur fait dire de part et d'autre des choses bien différentes.

En janvier 1936, la moyenne du nombre de chômeurs, en France, était de 474 000. En janvier 1937, le chiffre correspondant est de 426 000. Il y a incontestablement une amélioration. Il faut toutefois considérer : que l'application de la

semaine de 40 heures a tout de même permis, dans un certain nombre d'industries, un accroissement du nombre des ouvriers employés ; que le travail exceptionnel de l'Exposition occupe au moins 15 000 ouvriers à Paris, sans compter tous les chantiers qui travaillent pour leur compte ; que la loi de deux ans retient sous les drapeaux plus de 100 000 soldats qui, sous le régime de la loi d'un an, auraient été libérés en avril et en octobre ; et qu'enfin la reprise du travail est surtout vive chez nous du fait de l'activité démesurée des industries de guerre (sur ce dernier point, qui n'est pas contestable, on doit bien s'entendre : l'armement de la France est une nécessité devant laquelle tout le monde a fini par se mettre d'accord, mais on a bien le droit de souligner que la reprise d'activité chez nous correspond à la reprise d'une politique d'armement qui avait été interrompue).

Si l'on regarde de plus près l'évolution du chômage français, on voit que le chiffre moyen des chômeurs était de 419 800 en juin 1936 et de 419 000 en février 1937. Cinq mois d'application des méthodes qui devaient redonner au pays une vigueur nouvelle, au prix d'incontestables sacrifices, comme celui de la monnaie, qui a été consommé entre temps, ont donc laissé inchangé le chiffre des chômeurs. Il est vrai que l'on constate généralement un accroissement du chiffre des chômeurs pendant l'hiver, de telle sorte que la stagnation en pareilles circonstances serait déjà un progrès. Mais en disant cela, on oublie que la crise est finie dans le monde, et que nous assistons à un véritable bouillonnement d'activité dans la plupart des pays européens ou américains.

C'est ainsi que le chômage en Angleterre, où il était devenu une institution quasi nationale, n'a cessé de baisser dans le courant de l'année écoulée. En février 1936, il y avait 1 782 000 chômeurs en Grande-Bretagne ; en juin 1936, il y en avait encore 1 696 000 et, en février 1937, il n'y en a plus que 1 385 000. Ainsi, pendant la même période de temps (juin 1936-février 1937), le nombre de chômeurs français n'a pas bougé et celui des chômeurs anglais a baissé de 311 000 unités. Ce dernier pays n'a pourtant fait ni révolution monétaire, ni révolution sociale, et son exemple prouve que, dans la paix et la discipline nationale, on obtient de

résultats supérieurs à ceux que d'autres pays cherchent dans le désordre et l'improvisation.

En Allemagne, les statistiques du chômage ont été difficiles à consulter, il y a trois ou quatre ans, parce que l'arrivée du nazisme au pouvoir avait amené un bouleversement dans les conditions du travail. Il n'en est plus de même aujourd'hui et l'on peut se référer au mouvement du chômage en Allemagne, comme dans d'autres pays. En décembre 1935, il y avait 2 508 000 chômeurs inscrits. En décembre 1936, il n'y en avait plus que 1 478 000.

Il ne saurait être question de comparer purement et simplement des situations qui ne sont pas comparables, mais une amélioration aussi massive du chômage n'en reste pas moins significative.

Il est d'autres manifestations de la reprise d'activité chez nos voisins immédiats :

L'indice de la production industrielle en Grande-Bretagne était, en 1934, de 106,1 ; en 1935, il a été de 113,5 et, en 1936, de 124,5. Les indices sont calculés dans chaque pays de façon très différente. La progression de l'indice anglais n'en a pas moins une valeur absolue indiscutable.

L'indice de la production industrielle française, établi par la Statistique générale de la France, donne : 107 en 1933, 99 en 1934, 94 en 1935, 98,5 en 1936.

Plus récemment, cet indice, calculé mensuellement, était de 102 en mai 1936, de 100 en décembre 1936, et de 100,5 en janvier 1937. L'immobilité est quasi-totale.

La production d'électricité montre un recul exceptionnel : son montant présente, en janvier 1937, par rapport à celui de janvier 1936, les variations suivantes :

France	— 1,3	p. 100
Belgique.	+ 7,6	—
Grande-Bretagne. . . .	+ 10	—
Allemagne.	+ 22	—
États-Unis.	+ 16	—

La comparaison du commerce extérieur est plus intéressante encore. Le solde actif de la balance commerciale de

l'Allemagne, en 1935, était de 111 millions de reichsmarks. En 1936, le chiffre comparable est de 500 millions.

Ce résultat mérite de retenir toute l'attention. Il est déjà significatif qu'un pays de forte industrie et manquant de matières premières arrive à une balance commerciale active, ce qui est généralement réservé aux pays neufs. Mais il est plus significatif encore qu'en un an le solde actif de cette balance ait quintuplé.

Il est normal que les pays évolués aient une balance commerciale déficitaire. Le déficit de la balance britannique, en 1935, avait été de 275 millions de livres. Il s'est élevé, pour 1936, à 347 millions. Du moins, constate-t-on actuellement une certaine stabilité dans l'excédent des exportations sur les importations. C'est ainsi qu'en janvier 1936, il atteint 31,2 millions de livres et, en janvier 1937, 31,4 millions.

La situation de la France est complètement différente. Le déficit commercial était de 5,4 milliards en 1935, et il s'élève à 9,9 milliards en 1936. L'aggravation du déficit s'accroît de mois en mois. C'est ainsi qu'en octobre 1936, l'excédent des importations sur les exportations était de 787 millions. Il a passé à 988 millions en novembre, puis à 1 376 millions en décembre, à 1 546 millions en janvier 1937, et enfin à 1 986 millions en février.

Aucune passion ne doit animer ces chiffres, dont il est impossible de contester la profonde signification. Si l'on veut une image plus parlante, on constatera que le solde actif de la balance commerciale allemande était, en janvier 1936, de 18 millions de marks pour s'élever à 79 millions de marks en janvier 1937, c'est-à-dire qu'il a passé de 4,7 p. 100 du total des exportations allemandes à 20 p. 100 en un an. Pendant le même temps, le solde passif de la balance commerciale française a passé de 67 p. 100 du total des exportations françaises, en janvier 1936, au chiffre de 87 p. 100 pour janvier 1937. Le contraste est saisissant.

Cette situation traduit un profond déséquilibre qui vicie littéralement la vie économique de la France. Il n'est pas étonnant que la monnaie française, si fortement gagée qu'elle ait été, n'ait pu résister à une pression aussi durable.

Sans doute, serait-il tentant de dissocier les questions

monétaires — domaine réservé, paraît-il, à la spéculation — et les questions économiques, domaine des seules réalités tangibles. Mais cette vision de l'esprit, si commune en politique, ne correspond en rien à la vérité. Nous n'avons cessé de dire qu'il n'existait pas, à proprement parler, de problème financier à l'état pur (à l'exception de ce qui touche à l'organisation du crédit, qui doit faire l'objet de progrès constants). Situation budgétaire, situation de trésorerie et, finalement, situation monétaire, sont la résultante des mouvements qui ont lieu dans l'économie productive d'un pays telle qu'elle s'exprime par la marche de son agriculture, de son commerce et de son industrie. Les mouvements purement monétaires sont des arabesques dessinées autour d'une trajectoire inflexible, qui est déterminée par l'état de santé ou de maladie de l'économie nationale.

*
* *

Les mesures que vient de prendre le Gouvernement, avec la ratification quasi-unanime du Parlement, recevront certainement la même approbation de la masse du pays. Elles correspondent, en effet, à un retour à la sagesse, c'est-à-dire à l'observation des nécessités inéluctables, que seul un empirisme ignorant avait pu momentanément négliger. Du point de vue de la technique monétaire, on est heureux d'avoir à en approuver l'inspiration comme la teneur. Il est facile de voir cependant qu'elles sont en opposition quasi-absolue avec la doctrine monétaire qui a eu cours jusqu'à maintenant. Ces remarques ne sont pas faites dans un esprit de critique, qui n'est pas de mise lorsqu'il s'agit de l'intérêt national. Il serait également sans élégance de rappeler avec trop d'insistance qu'on a eu raison, et mieux vaut se féliciter de l'accord intervenu présentement, quels qu'aient été ses antécédents. Mais l'examen de ce récent passé reste indispensable pour fixer, d'une part, les conditions dans lesquelles le changement de politique a été décidé et, d'autre part, les autres mesures qui devront être prises pour rendre efficaces les gestes actuellement accomplis.

Rien ne nous semble plus faux que de montrer un gouvernement qui aurait été obligé de demander l'aman aux puis-

sances d'argent, petites ou grandes. Il n'y a pas, si ce n'est dans les programmes de division politique, de duel entre le travail et l'épargne. L'un et l'autre ne doivent avoir qu'un désir : la prospérité générale. Il est aussi ridicule d'imaginer que les capitaux peuvent être largement rentés dans un pays dont la population ouvrière ou paysanne vivrait misérablement, c'est-à-dire ne serait pas elle-même consommatrice des produits qu'elle fournit, qu'il est absurde de prétendre appliquer des lois sociales tendant à l'amélioration du sort des salariés dans un régime de production anémique et régulièrement déclinante.

Les difficultés financières, le dernier krach de la monnaie et le changement de programme en matière monétaire sont tous la conséquence d'une erreur systématique, qui est la mauvaise direction donnée aux forces productives françaises, pour ne pas parler de la direction, beaucoup plus mauvaise encore, donnée aux passions politiques. L'échec ne représente ni une défaite du prolétariat, ce dont personne n'aurait le droit de se réjouir, ni par conséquent une revanche du capital, qui est hors de toutes questions. Il résulte uniquement de la force des événements qui ont été maladroitement déchaînés. L'apprenti sorcier n'était qu'un apprenti...

Le but de toute politique économique digne de ce nom doit être l'amélioration du pouvoir d'achat effectif de tous les nationaux d'un pays, comme il doit être le développement de leur mieux-être et la réduction progressive et ininterrompue du temps de travail. Tout cela est parfaitement réalisable, grâce au progrès technique. Que l'égoïsme humain impose des heurts pour franchir tel ou tel passage, c'est malheureusement inévitable. Telle grève, par exemple, peut avoir été nécessaire pour précipiter une évolution trop lente, mais elle ne doit être considérée alors que comme le déclenchement, par l'extérieur, de virtualités qui étaient réellement incluses dans le potentiel économique d'un pays.

Ainsi considérée, la série des modifications intervenues en matière monétaire prend une valeur exemplaire considérable. S'il s'agissait de l'effritement, morceau par morceau, d'un programme financier inapplicable, l'histoire aurait en elle-même peu d'intérêt. Mais s'il s'agit de l'inflexion que les

événements politiques eux-mêmes ont exercée, jour après jour, sur la politique financière, alors ils méritent d'être examinés pour éviter le retour d'une situation qui a failli être mortelle.

Le 25 juillet 1936, on avait modifié, à grand fracas, le statut de la Banque de France. L'essentiel avait été, aux yeux d'une opinion aveuglée, de libérer l'Institut d'émission de la tutelle exercée, paraît-il, par la Haute Banque. Nous avons dit, en son temps, combien il était paradoxal d'écarter de la gestion de la plus grande banque du pays ceux dont c'était précisément le métier. L'événement n'a pas tardé à ratifier ce point de vue. En effet, lors de la dévaluation, en automne, le fonds de stabilisation des changes a été confié à la gestion exclusive de la Banque de France. C'était bien le moins que le Gouvernement se servît de l'instrument dont il venait de s'assurer la direction. Et cependant, au bout de peu de temps, rien ne va plus : au début de mars 1937, le Gouvernement a pratiquement enlevé à la Banque la gestion du fonds de stabilisation pour la confier à un Comité extérieur qui se trouve précisément *(Horresco referens !)* comprendre deux personnes appartenant aux plus grandes affaires françaises ! Nous trouverions absurde et inconvenant de dire qu'il y a eu capitulation de l'État. Mais on a le devoir de constater que la séparation par trop sommaire effectuée entre les braves gens, qui seuls avaient les mains assez pures pour participer à la gestion de la Banque de France, et les autres, frappés uniformément d'anathème, n'a pas pu résister à l'expérience. Il est grave d'avoir joué ainsi avec le principal pivot du crédit en France.

La législation sur l'or a présenté des variations du même ordre.

La loi du 1er octobre 1936 a obligé les détenteurs d'or soit à céder leur or à la Banque de France, sur la base de la livre à 75 francs, avec remise d'un certificat, soit, s'ils voulaient le conserver, à acquitter intégralement, comme impôt, le bénéfice provenant de la dévalorisation, c'est-à-dire 35 francs pour le poids d'or valant une livre sterling. Les négociations d'or étaient soumises à l'autorisation de la Banque de France.

Le 16 décembre eut lieu une émission de bons du Trésor,

partiellement destinée aux détenteurs d'or ou de certificats d'or. Le taux en fut de 3,50 p. 100 avec une prime de 40 p. 100 lors du remboursement prévu pour 1939. Le 17 février, un décret assimila la détention d'or à la contrebande, ce qui renforçait les pénalités contre les propriétaires d'or qui ne l'avaient pas livré à la Banque de France ou qui n'avaient pas payé l'impôt spécial. Le public ne comprit pas grand'chose à cette succession de menaces et de primes.

Tout ceci a été complètement changé par la loi du 11 mars. Les principaux articles de la loi monétaire du 1er octobre 1936 ont été abrogés. Désormais, tous les détenteurs d'or, qu'ils aient ou non fait leur déclaration antérieure, qu'ils aient ou non vendu leur or à la Banque de France, peuvent le vendre à celle-ci au taux actuel du franc, sans pénalisation, ni impôt de quelque espèce que ce soit. Ainsi se termine heureusement une période chaotique, qui n'a présenté que des inconvénients, sans même l'excuse de l'efficacité.

Les décisions prises le 5 mars avaient pour objet d'autoriser l'émission d'un emprunt à garantie de change. On connaît les modalités de celui-ci : le montant de l'emprunt est limité à la somme prévue pour les dépenses exceptionnelles de Défense nationale, c'est-à-dire 10,5 milliards. Le taux d'émission est de 98 et l'intérêt de 4 1/2 p. 100.

La disposition essentielle porte sur le fait que le service des intérêts, comme celui de l'amortissement, est fait avec une double garantie de change à laquelle s'ajoute une option de place : le porteur d'une coupure de 500 francs touchera le montant le plus élevé des trois sommes suivantes : 22 fr. 50 c. français, 4 sh. 2 p. ou 1,02 $ U. S. A. D'autre part, ce coupon sera payé au choix du porteur en francs français, en France, ou en francs suisses, à tel guichet étranger désigné par la Banque des Règlements Internationaux.

Les conditions exceptionnellement favorables de cet emprunt ont été choisies pour ramener un courant de confiance et de capitaux qui, malheureusement, n'existait plus en France. Mais on ne saurait passer sous silence le témoignage qu'elles apportent sur l'état du crédit français. Au moment où un 4 1/2 p. 100 aussi fortement garanti contre la dévaluation est émis à 98 p. 100, le 4 1/2 p. 100 suédois, sans garantie de

change, vaut 110 ; le 4 p. 100 belge vaut 102 ; le 4 p. 100 des Indes Néerlandaises vaut 100,5 ; et le Victory Loan 4 0/0 anglais vaut 108.

Si la garantie de change était nécessaire, le fait qu'elle joue à la fois vis-à-vis du dollar et vis-à-vis de la livre en fait un instrument tout nouveau d'arbitrage pour les Américains ou les Anglais, qui veulent se garantir contre les fluctuations imprévisibles de leurs monnaies nationales l'une vis-à-vis de l'autre. Enfin, il faut relever que l'État français, en s'engageant à payer effectivement en francs suisses et dans les banques étrangères qui seront désignées, sera lui-même l'artisan d'une exportation de capitaux, qui serait définitive si les porteurs de rente ne rapatriaient pas le montant des coupons français que l'État leur aura payés à l'étranger.

La décision, la plus importante peut-être qui ait été prise par le Gouvernement, résulte des dispositions de la loi du 9 mars, qui interdit tout recours futur au contrôle des changes sans une autorisation préalable du Parlement. Le pays a désormais l'assurance que la menace d'étranglement monétaire qui pesait sur lui est écartée.

*
* *

L'opération financière en cours, tant du point de vue monétaire que du point de vue de la trésorerie, marque donc une volonté nouvelle et énergique de ne plus s'embarrasser des entraves verbales ou dogmatiques qui ruinaient le pays. On salue avec joie le retour à des idées financières saines. On regrette que les fautes passées nous le fassent payer si cher. Et surtout, il reste évident que la tâche à accomplir est considérable au regard de celle qui vient d'être heureusement amorcée et réussie.

Quand un industriel est en difficultés, et que son exploitation est mensuellement déficitaire, son banquier refuse de lui faire de nouveaux crédits ; et c'est le banquier qui a raison. Si, au contraire, l'industriel a redressé sa situation et réalise mensuellement un bénéfice régulier, il doit trouver les avances nécessaires pour la reprise de ses affaires ; s'il ne les trouve pas, c'est alors le banquier qui a tort, et le problème de crédit

qui se pose est vraiment et exclusivement un problème financier.

Le succès rapide et complet de l'emprunt montre avec évidence qu'il n'y a pas en France de question financière ; ou plutôt, qu'il est à ce point facile de la résoudre, qu'il suffit pour cela de quelques décisions techniques d'une rare simplicité, et, sur le plan général, d'un appel à la concorde que le pays a soif d'entendre. Si le rétablissement s'est fait en premier lieu dans le domaine monétaire, ce n'est donc pas qu'il soit logique de s'attaquer aux conséquences avant les causes, c'est parce que c'était le domaine le plus facile, et, d'autre part, celui qui est le plus voyant, sur lequel se manifestent le plus vite, le plus incontestablement, les mouvements économiques.

La sortie de l'or, la baisse du change, la tension des reports, les embarras de trésorerie, la paralysie du marché, autant de manifestations auxquelles il est impossible de ne pas porter attention ; elles s'imposent aux yeux les moins avertis et souvent avec une violence qui ne tolère pas de délai. Mais on doit bien se persuader que tous ces indices ne sont que l'apparition, en surface, de bouleversements beaucoup plus profonds et plus sourds, parce qu'ils affectent l'économie dans son ensemble, c'est-à-dire la production, les échanges, et la confiance ou la méfiance d'un pays vis-à-vis de ses destinées.

L'économie française a été mise à mal, pour ne pas dire compromise, jusqu'au péril le plus angoissant. Les difficultés financières ont été l'aiguille du baromètre indicatrice de la tempête. Des mesures appropriées viennent de mettre à la disposition du Gouvernement les fonds qu'il cherchait. S'imaginer que cela constitue une solution quelconque, même précaire, à l'ensemble des problèmes économiques ou budgétaires qui continuent à se poser en France, serait une erreur profonde. On ne comprendrait même pas que, dans des circonstances normales, sans qu'aucun cataclysme extérieur soit intervenu, on considère comme un succès inespéré de placer en France un emprunt de quelques milliards de francs, d'autant plus qu'il s'agit de conditions particulièrement avantageuses pour le public. L'objectif d'une politique n'est pas d'emprunter. Ce qui était vrai hier est encore vrai aujourd'hui. L'endettement croissant n'est pas un procédé de gouvernement et ne peut pas être le critérium d'un succès.

Le Gouvernement s'est rallié au libéralisme monétaire. Rien n'est plus sage. Il a suffi de cette esquisse d'une nouvelle orientation pour que les caisses du Trésor se remplissent. Cela signifie d'abord que le pays ne montre aucune hostilité de principe contre qui que ce soit, et qu'il demande seulement à voir ses affaires gérées dans l'intérêt national : à peine en a-t-il seulement l'espoir, et sa confiance s'exprime. Cela veut dire ensuite que les Pouvoirs publics ont désormais tous les moyens nécessaires pour poursuivre une œuvre de restauration, que huit mois de division et d'excès ont rendu indispensable. Veut-on le faire? Dans son discours du 7 mars, le Président du Conseil s'est exprimé ainsi : « On peut s'efforcer de mettre un terme à l'émigration des capitaux par la coercition. Le Gouvernement a jugé cette méthode incompatible avec les affinités et les nécessités de sa politique internationale. » On ne peut s'empêcher de trouver que le terme de « nécessité » sonne mal et qu'il semble marquer une contrainte extérieure qui pousserait notre pays à des décisions que de lui-même il n'aurait pas voulu prendre.

Cette question de volonté est le point décisif auquel il faut se référer pour apprécier la valeur du changement de programme auquel nous assistons. S'il est regrettable de professer des doctrines inapplicables, il est louable de les rectifier au contact des réalités. Il suffit alors de savoir si on le fait avec une claire conscience des nouveaux buts que l'on se propose ou, au contraire, avec le regret d'un arrêt momentané dans la réalisation d'un rêve que l'on poursuit toujours.

On ne répètera jamais assez qu'il n'existe pas en France de problème difficile. Notre situation, comparée à celle de l'Italie, de l'Allemagne, voire même de la Grande-Bretagne, est d'une facilité rare. Les richesses accumulées en France, et l'aptitude de notre nation au travail, nous donnent des leviers que tous les pays nous envient. Cela nous permet, d'ailleurs, de supporter beaucoup plus longtemps que d'autres peuples, et sans y succomber, un régime qui est débilitant pour nous quand il serait mortel pour d'autres. On préférerait que cela nous permette surtout de remonter plus vite que les autres la pente que nous avons descendue. Il est incontestable que la France piétine encore dans une situation de contrainte et de médio-

crité, alors que, dans le monde entier, toute trace de la crise a disparu. Cela tient à ce que les conditions indispensables à sa prospérité ne sont pas respectées. M. Daladier a prononcé, il y a quelques jours, un jugement irréfutable : « L'accroissement de la production française, que je considère comme la condition du salut public, exige un climat favorable, le respect des contrats librement souscrits, l'ordre et la paix entre les Français. » On ne saurait mieux dire. Mais les événements répondent-ils à ces vues?

Les troubles graves de l'Afrique du Nord, l'énervement d'une opinion qui sent ébranler en elle le sentiment de la justice, la reprise des occupations d'usines, les discussions humiliantes autour du départ du *Normandie* ou des chantiers de l'Exposition trahissent, au milieu de cent autres exemples, un malaise profond, qui vient d'être porté à son comble par le soulèvement de Clichy et les grèves qui l'ont aussitôt suivi. Telle est la conséquence d'une situation plus grave encore, qui est le paradoxe politique associant au pouvoir les défenseurs de l'ordre public et ses ennemis les plus acharnés. Le parti communiste poursuit ouvertement le bouleversement total des institutions françaises. Il est à la solde d'un État étranger, dont il suit aveuglement les directives, dussent-elles nous entraîner aux pires atrocités de la guerre civile ou étrangère, et il ne réussit que trop bien dans son œuvre de destruction nationale. Tant que le Gouvernement vivra avec la collaboration, c'est-à-dire sous le contrôle communiste, la France souffrira d'un déchirement intérieur auquel il serait vain de penser que des onguents monétaires, si habilement dosés fussent-ils, puissent apporter le moindre soulagement.

ED. GISCARD D'ESTAING

LES ÉTAPES DE LA GUERRE ESPAGNOLE

Tout autorise à penser que le drame espagnol évoluera au cours des prochaines semaines beaucoup plus rapidement qu'il ne l'a fait jusqu'ici, car, depuis la mise en pratique de la politique de non-intervention et l'établissement d'un système de contrôle aux frontières terrestres et maritimes de l'Espagne, les conditions de la lutte ont changé du tout au tout pour les deux partis aux prises. Ce qui n'apparaissait, au début, que sous l'aspect d'une crise intérieure provoquée par un sursaut de l'instinct de conservation sociale contre un régime entièrement dominé par les influences révolutionnaires les plus accusées, s'est transformé soudainement en une véritable guerre internationale se déroulant sur le sol de l'Espagne, avec, d'un côté comme de l'autre, des effectifs et des matériels étrangers. La guerre civile se développant de l'autre côté des Pyrénées a ainsi servi de prétexte à un effroyable conflit des deux idéologies, l'une fasciste et nationale-socialiste ; l'autre communiste et bolcheviste, toutes deux également autoritaires, qui prétendent s'imposer aux peuples de la vieille Europe. Par là, la crise espagnole constitue un fait absolument nouveau dans l'histoire politique de notre époque. Ce fait nouveau mérite d'être examiné de près, car il comporte un grave enseignement pour les hommes et pour les nations que l'esprit du temps et le manque de plus en plus évident de toute discipline morale ne disposent que trop à faire aveuglément confiance à des solutions que

la pire démagogie, celle qui vit de la haine et de la lutte de classes, est toujours prête à recommander.

Depuis que M. Joseph Chapiro a fixé dans la *Revue de Paris*, du 1er mai 1934, le premier stade de l'évolution de la République espagnole, nos lecteurs ont été informés du cours des événements qui ont si tragiquement bouleversé la vie de la nation voisine et amie. Nous avons montré ici, il y a un an[1], comment, après une première poussée vers la droite aux élections de la fin de 1933, l'Espagne a glissé rapidement, de crises ministérielles en crises ministérielles, à l'usure des partis bourgeois, si bien que les élections du 16 février 1936 portèrent le « Frente popular » au pouvoir. La guerre civile s'ensuivit dès le mois de juillet. M. Bertrand de Jouvenel a exposé à nos lecteurs[2] les événements des premiers mois de cette guerre civile, du 18 juillet à la fin d'octobre, quand les troupes du général Franco ont abordé la plaine de Madrid. De plus, des témoignages accablants ont été publiés dans cette revue sur la cruauté des procédés par lesquels les miliciens anarchistes et syndicalistes ont prétendu servir la cause de la révolution dite prolétarienne. Enfin, M. Jacques Bardoux a ouvert largement le dossier des responsabilités encourues par l'Internationale communiste dans les origines et les développements du conflit qui ensanglante l'Espagne[3]. Il nous reste donc aujourd'hui à marquer les étapes de la deuxième période de la guerre civile, celles qui ont été franchies depuis qu'a commencé la bataille pour Madrid, et à fixer les différents aspects, du point de vue national espagnol et du point de vue international, d'un conflit dont les répercussions sont profondes sur la vie morale, politique et sociale de l'Europe.

Il ne saurait être question d'écrire actuellement, même en s'en tenant aux grandes lignes, l'histoire de la guerre civile qui dure depuis tant de mois, car les matériaux nécessaires pour l'établir, cette histoire, l'information absolument sûre, la documentation et les recoupements qui permettent la connaissance exacte des faits, en dehors de tout préjugé

1. *Revue de Paris* du 15 février 1936.
2. *Revue de Paris* du 15 novembre 1936.
3. *Revue de Paris* du 15 février 1937.

et de toute passion partisane, font encore défaut. Il faudra un certain recul pour établir en conscience toutes les responsabilités encourues. Ce sera la tâche de ceux qui devront dresser, la tourmente passée, le bilan de cette lutte affreuse et rechercher les causes profondes d'un si formidable déchaînement des pires instincts des foules abandonnées à elles-mêmes. Pour nous, nous devons nous borner à constater les faits tels qu'ils sont connus à cette heure et à essayer d'en dégager l'avertissement qu'ils comportent pour l'avenir de notre civilisation.

*
* *

Nous en sommes à la troisième phase du conflit. La première fut celle de l'échec, à Madrid et à Barcelone, de la rébellion militaire proprement dite, échec qui faillit compromettre sérieusement, dès le premier jour, l'entreprise des généraux se dressant contre le gouvernement du « Frente popular », et qui permit à celui-ci de préparer la résistance en faisant appel aux milices des organisations ouvrières. Du coup, le gouvernement de Madrid, encore aux mains des républicains de gauche, se plaçait délibérément sous le contrôle des extrémistes, ce qui eut pour conséquence de précipiter l'évolution dans le sens le plus violemment révolutionnaire. Sous peine de devoir renoncer au rétablissement d'un régime affranchi de toute influence syndicaliste, communiste et anarchiste, les chefs militaires se virent obligés d'improviser une campagne de longue haleine, en faisant passer du Maroc espagnol en Andalousie des forces suffisantes pour mener leur entreprise à bonne fin. La deuxième phase fut celle où le soutien étranger aux deux partis commença à faire sentir ses effets. La troisième phase, enfin, est celle où l'afflux de volontaires étrangers et la fourniture d'armes, de munitions et de matériel aux gouvernementaux par la Russie soviétique, sous le couvert de l'Internationale communiste, et aux nationalistes par des organisations allemandes et italiennes, ont pris plus d'ampleur et ont permis d'engager une véritable guerre internationale dans le cadre espagnol.

Dès le mois d'octobre, il apparut, au milieu des fluctuations des combats sur différents fronts sans véritable liaison

entre eux, que depuis la chute d'Irun et la prise de Tolède le général Franco, auquel les chefs militaires réunis à Burgos avaient octroyé le titre et les pouvoirs de chef du gouvernement de l'État espagnol, entendait prendre son temps pour préparer avec soin la formidable tâche que représentait pour lui la conquête de Madrid, et qu'il ne voulait rien abandonner au hasard. On le vit surtout préoccupé de concentrer des troupes en nombre suffisant sur les positions devant servir de lignes de départ pour une offensive générale, annoncée depuis quelque temps déjà, contre la capitale. Alors que, jusque là, les nationaux avaient surtout organisé des attaques locales, menées avec des forces restreintes et dues le plus souvent à des initiatives particulières, il s'agissait maintenant de réaliser, avec l'unité de commandement, l'unité d'action en tirant le meilleur parti possible de ressources militaires forcément limitées. Toujours est-il que les nationalistes ont réussi à garder l'initiative de la manœuvre et à frapper à peu près à coup sûr là où ils avaient des chances d'ébranler les positions pourtant fortement organisées des gouvernementaux. Ce fut dans ces conditions que les troupes du général Franco abordèrent les environs immédiats de la capitale.

Vers la mi-octobre, les opérations prenaient une réelle ampleur, les forces du général Varela, débouchant par la route de Tolède, se portèrent à moins de trente-sept kilomètres de Madrid et prenaient, pour la première fois, sous le feu de leurs canons la grande route de Valence, principale artère pour le ravitaillement de la capitale. Quinze jours plus tard, l'offensive se dessinait nettement au sud-est, à l'ouest et au nord-ouest, ce qui amorçait une marche concentrique, la pression principale s'exerçant par les troupes montant du sud-est, entre la route de Tolède et celle de Valence, et par les troupes descendant du nord-ouest en bordure de la région de l'Escurial. Les violentes contre-attaques des gouvernementaux ne réussirent pas à enrayer la progression des nationalistes. Aux premiers jours de novembre, ceux-ci s'emparaient de Getafé, le centre d'aviation le plus important dont disposait encore le gouvernement républicain, et ils occupaient des positions d'où ils tenaient directement la

capitale sous leur feu. Les gouvernementaux durent renoncer à défendre leurs lignes avancées et, le 7 novembre, on apprenait que le cabinet républicain, présidé par M. Largo Caballero, quittait Madrid pour s'installer à Valence. Pourtant, ce départ précipité ne signifiait nullement que l'on renonçait à défendre la capitale.

En effet, alors qu'on pouvait croire que la chute de Madrid était désormais une affaire de quelques jours, voire de quelques heures, la bataille fit rage pendant plus de trois mois et demi, sans que l'un des deux partis pût l'emporter définitivement sur l'autre. Les nationalistes réussirent bien à prendre pied dans certains faubourgs, puis, un peu plus tard, dans quelques quartiers de la périphérie de la capitale, mais pendant de longues semaines l'accès de la ville proprement dite leur fut pratiquement interdit. Les miliciens du parti gouvernemental organisèrent la résistance suivant les règles de la guerre civile telle qu'on l'enseigne à Moscou, et leur acharnement surprit d'autant plus qu'ils avaient assez facilement lâché pied lors des combats sur les positions avancées de l'agglomération madrilène. C'est que, en réalité, la lutte n'était plus soutenue, du côté des gouvernementaux, uniquement par des milices ouvrières espagnoles, composées d'éléments disparates, troupes improvisées, sans instruction, ni entraînement militaire, surtout sans esprit de discipline, mais que les soi-disant brigades internationales étaient entrées en scène. Composées de révolutionnaires de tous les pays, principalement de Slaves, enrôlés par les soins de l'Internationale communiste et commandées par des officiers et des techniciens pour la plupart d'origine russe, tenant leurs hommes bien en mains, grâce aux méthodes qui ont fait de l'armée rouge soviétique une force redoutable au service de la révolution sociale autant qu'au service de l'impérialisme communiste — lequel ressemble de plus en plus par ses tendances générales à l'ancien impérialisme tsariste — ces brigades internationales donnèrent à la lutte un nouvel aspect. A Madrid, tout se passa longtemps en combats d'artillerie et en bombardements aériens. Dans la ville même, le front se stabilisait peu à peu, les deux partis étant en quelque sorte immobilisés au milieu des ruines accumulées.

Comment faut-il expliquer le fait qu'en dépit d'une longue préparation, d'un matériel puissant et de troupes aguerries, très supérieures comme valeur militaire aux masses confuses des miliciens du « Frente popular », les forces nationalistes se trouvèrent arrêtées aux abords immédiats de la capitale? Les difficultés de la guerre civile, si réelles qu'elles soient, ne suffisent pas à tout justifier. En réalité, il semble bien que le général Franco ait entrepris sa marche sur Madrid avec des effectifs insuffisants pour investir la ville et que son erreur fut de croire que l'avance rapide et relativement facile de ses troupes en rase campagne déterminerait, par contre-coup, l'effondrement soudain de la défense, dès le départ du gouvernement républicain pour Valence. Cet effondrement ne s'est pas produit, et le général Franco s'est trouvé placé devant ce terrible dilemme : ou détruire la capitale par les efforts combinés de son artillerie et de son aviation, ou attendre sa chute de l'épuisement de ses défenseurs. Le chef nationaliste n'a pas voulu — et on le comprend — assumer la lourde responsabilité d'une destruction systématique, que le peuple espagnol n'eût peut-être pas pardonnée, quelles que fussent les nécessités de la lutte, à ceux qui s'étaient levés pour sauver le pays du désordre révolutionnaire et de l'anarchie. Par ailleurs, l'encerclement de la capitale, tendant à la réduire par la famine et par l'impossibilité de tout renforcement de la défense, était une entreprise de longue haleine, en vue de laquelle des effectifs importants et un matériel de guerre tout à fait moderne devaient être réunis. Ces effectifs et ce matériel, le général Franco les obtint, malgré l'accord de non-intervention, des organisations privées allemandes et italiennes ; mais comme les gouvernementaux faisaient le même effort et obtenaient une aide tout aussi puissante par l'entremise de l'Internationale communiste, les chances se trouvaient à peu près égales des deux côtés du front.

La plus grande partie de l'hiver se passa ainsi en opérations fragmentaires, ayant uniquement pour objet d'améliorer les positions conquises en attendant que les conditions d'une offensive générale fussent réalisées. Pendant ce temps, la bataille se ranimait sur des fronts secondaires, négligés jusque

là. Au sud-est, les troupes du général Queipo de Llano entreprenaient une attaque de grand style contre Malaga, et elles réussissaient, dans les premiers jours de février, à enlever aux gouvernementaux cette importante base navale. L'effet moral produit par cet événement fut énorme. De leur côté, les gouvernementaux tentèrent plusieurs diversions, dont une en direction de Tolède et une autre à Oviedo, mais leurs efforts restèrent sans grand résultat. Enfin, au début du mois de mars, les nationalistes paraissaient en mesure d'entreprendre, avec des chances de succès, l'opération capitale en prépar ion depuis tant de semaines. Renonçant à attaquer Madrid de front, ils montèrent une attaque en force dans le secteur de Guadalajara, avec comme objectif l'investissement de Madrid par l'est. Tout en essayant de fixer l'adversaire par des assauts répétés au sud-est de la capitale, le commandement nationaliste déclencha soudainement une puissante offensive par les routes de Soria et de Saragosse, entre les rivières Hénarès et Tajana, en direction de Guadalajara, d'où il leur devenait possible de menacer directement la dernière voie de communication restée libre entre la capitale et Valence. Par cette audacieuse manœuvre, les gouvernementaux se trouvèrent rejetés sur Madrid et exposés à y être définitivement encerclés, mais ils réussirent à se dégager momentanément grâce à de puissantes contre-attaques au cours desquelles ils firent prisonniers un certain nombre de combattants italiens.

*
* *

Quelles sont les forces réelles des deux partis? Il est impossible de le dire, même approximativement. Au début de la campagne, les nationalistes disposaient d'une partie de l'armée régulière, simples troupes de garnison qu'ils n'employèrent presque jamais en première ligne, et de deux milices : celle des « Requetes » et celle des « Phalangistes », cette dernière comptant plusieurs dizaines de mille hommes ; mais, en fait, ce furent les troupes espagnoles du Maroc, environ six mille hommes, la Légion étrangère, cinq mille hommes, et les troupes indigènes, près de onze mille hommes, qui consti-

tuèrent leurs véritables forces de manœuvre jusqu'au moment où un grand nombre de volontaires étrangers, surtout des Allemands et des Italiens, affluèrent au camp du général Franco. Les gouvernementaux avaient pour eux le nombre, grâce à la mobilisation générale des organisations ouvrières ; mais ces milices populaires, nous l'avons indiqué, étaient sans cohésion et sans grande valeur militaire. Au bout de peu de temps, il apparut que les anarchistes, les communistes et les syndicalistes, bien plus préoccupés de réaliser la révolution sociale que de défendre la République démocratique, fournissaient le principal effort sur les différents fronts et s'assuraient, par là même, une influence qui devint peu à peu prépondérante à Madrid comme à Barcelone. Pendant des mois, on a assisté à la mise à l'essai sur le terrain espagnol des formidables engins de destruction de la guerre moderne. D'un côté comme de l'autre, on a vu apparaître, avec le matériel de guerre, des techniciens étrangers. Des effectifs importants de volontaires ont suivi, et la guerre civile espagnole s'est ainsi trouvée transformée rapidement en guerre internationale. Dans les deux camps, le commandement lui-même s'est trouvé exercé effectivement, a-t-on dit, par des étrangers : un chef d'origine incertaine et faisant figure de capitaine de l'Internationale communiste assura, pendant quelque temps, la direction des opérations pour le compte des gouvernementaux ; un ancien officier supérieur allemand, qui fut instructeur de l'armée péruvienne, décidait, à la même époque, paraît-il, de la tactique nouvelle des forces nationalistes.

Tandis que l'influence des éléments étrangers dut ainsi être acceptée sur le front — et cela souvent au grand dépit des Espagnols — parce que c'était le seul moyen de résoudre le délicat problème des effectifs et des armements, le gouvernement républicain établi à Valence était obligé de tolérer l'ingérence politique de l'Internationale communiste dans des conditions singulièrement inquiétantes pour un pouvoir soi-disant démocratique. Jusqu'au moment où, en présence de l'échec évident de sa politique, il fut rappelé à Moscou, c'était M. Rosenberg, ambassadeur de l'Union des républiques socialistes soviétiques, qui passa pour être le véritable animateur de la résistance du « Frente popular ». Les républi-

cains de gauche et les socialistes, totalement débordés, paraissent s'être inclinés docilement devant la tutelle du communisme moscovite. Les seules résistances — et elles furent parfois violentes à Madrid ainsi qu'à Barcelone — vinrent des anarcho-syndicalistes, adversaires irréductibles du communisme orthodoxe. Le conflit entre ces extrémistes de différentes nuances, qui tous voulaient la révolution intégrale, mais ne concevaient pas celle-ci de la même manière, prit par instant un caractère tel que tout menaça de s'effondrer dans la boue et le sang. En général, quand on parle des anarchistes espagnols, — surtout de ceux de Catalogne, — on se les représente comme des libertaires d'autrefois, disciples attardés de Bakounine, partisans farouches de la propagande par le fait et de l'action directe, répudiant tout État organisé, et résumant leur doctrine dans la formule simpliste : « Ni Dieu, ni foi, ni loi, ni maître. »

L'anarchiste que l'on voit à l'œuvre de l'autre côté des Pyrénées ne ressemble guère à ce type classique du libertaire. Si chez lui la passion révolutionnaire reste la même, il a changé de méthode pour l'affirmer. L'organisation prolétarienne sous la forme du syndicalisme révolutionnaire a été pour lui une révélation, et il s'y est adapté avec une rare souplesse. En Espagne, on a vu les anarchistes et les syndicalistes renier l'essentiel de leurs théories en se jetant dans la mêlée politique, en jouant un rôle de premier plan dans la bataille électorale, en faisant alliance avec les groupements socialistes et avec les partis bourgeois de gauche. Ce sont eux qui, par l'appoint de leurs votes, assurèrent le succès électoral du bloc des gauches, au mois de février 1936, et cela parce qu'ils attendaient du « Frente popular » l'avènement de la révolution sociale, et qu'ils entendaient bien exploiter la situation pré-révolutionnaire aux fins de leur politique systématique d'agitation et de désordre. A Barcelone, les communistes inféodés à Moscou ont finalement réussi à faire exclure les trotzkystes et les anarchistes des comités contrôlant l'administration de la Généralité ; mais on peut être assuré que, tant que les anarchistes seront en situation d'agir et d'exercer une influence, aucun gouvernement proprement soviétique ne sera établi en Catalogne, le soviétisme à la manière russe, avec sa

discipline de fer, son autoritarisme brutal et son organisation sévère du travail étant à l'opposé des aspirations et des tendances de ces anarcho-syndicalistes qui incarnent le type complet du révolutionnaire espagnol. En raison des fautes commises par les fondateurs de la République et du bouleversement de la vie morale, politique et sociale de la nation, l'Internationale communiste a pu croire que rien n'était plus facile que de déchaîner la révolution prolétarienne en Espagne et de l'étendre, de là, à l'Europe entière ; mais ce n'est qu'à présent, à la lumière de l'expérience d'une guerre civile qui ne ressemble à nulle autre, qu'elle doit se rendre compte que le soviétisme n'est pas un régime à la mesure des peuples occidentaux, chez lesquels il y a un fond de traditionalisme et un souci de l'individualisme qui ne permettent point de réduire ces peuples à cette servitude collective à laquelle se plient volontiers les Asiates.

Il ne fait guère de doute que sans la pression permanente des extrémistes les éléments républicains et socialistes du gouvernement de Valence se seraient prêtés à un moment donné à un compromis, pourvu que le principe du régime républicain fût sauf. La chose n'eût pas été impossible avant la marche sur Madrid, surtout avant les exécutions sommaires et les abominables massacres auxquels se livrèrent certains tenants du « Frente popular ». Il est assez vraisemblable que des contacts furent pris à cet effet, comme on l'a dit à l'étranger et en Espagne même. Il ne faut pas oublier que les principaux chefs militaires nationalistes sont des généraux qui ont combattu la monarchie, du moins qui ne l'ont pas défendue quand elle était attaquée de toutes parts, et qui, après le départ du roi, ont donné des gages au régime républicain. Ce qui les fit se dresser contre ce dernier, au mois de juillet dernier, ce fut, indépendamment des premières expériences sociales trop audacieuses, la menace du désordre permanent et de l'anarchie. Que l'action des chefs militaires ait été préparée de longue main, — exactement, assurent d'aucuns, depuis le séjour que le général Sanjurjo fit à Berlin au lendemain de la victoire électorale du « Frente popular », — c'est certain. L'affaire n'eût pu être montée et déclenchée si les dirigeants nationalistes n'avaient été assurés préala-

blement d'importants concours à l'étranger, surtout en Allemagne et en Italie, où l'on était particulièrement intéressé à voir s'user rapidement le régime établi en Espagne et où l'on redoutait par-dessus tout la fondation d'un État prolétarien dans le sud-ouest de l'Europe. Mais s'il est exact que des influences étrangères s'exercèrent dès le début du mouvement nationaliste, il est également vrai que ce sont des influences internationales révolutionnaires, coordonnées à Moscou, qui furent à l'origine même de la formation du « Frente popular », qui dotèrent celui-ci de ses principaux moyens d'action, qui déterminèrent son orientation de plus en plus accentuée vers l'extrémisme et qui mirent au service de sa cause toutes les forces de dissolution nationale et sociale qui, depuis la fin de la grande guerre, troublent si dangereusement l'existence des nations civilisées.

En fait, la raison première et profonde de la rébellion des chefs militaires, avec la circonstance aggravante de concours obtenus de l'étranger, a été la nécessité d'une réplique immédiate et décisive, du point de vue national et social, aux menées internationalistes tendant à bolcheviser l'Espagne. On n'aura pas le droit de l'oublier lorsqu'on établira les responsabilités encourues dans l'effroyable drame qui couvre la terre espagnole de sang et de ruines. Même à l'heure actuelle, la question du régime de demain n'a pas encore été tranchée par les dirigeants du gouvernement de Burgos. Dans un exposé fait à Salamanque, le général Mola a défini ainsi la politique du gouvernement nationaliste : « Paix et bonnes relations avec tous, à l'intérieur comme à l'extérieur, sans médiation étrangère ; autorité et discipline pour empêcher les attentats contre les destinées de la patrie ; organisation corporative de la production ; conception humaine du travail pour empêcher les abus ; respect absolu de la liberté privée ; indépendance du pouvoir judiciaire ; liberté de l'enseignement suivant l'orientation donnée par l'État, les aspirations du peuple et la morale chrétienne ; protection de l'enfance ; suppression du séparatisme dans les administrations de l'État. » Cela rappelle plutôt, on le voit, le régime républicain autoritaire établi par M. Salazar au Portugal qu'une tentative de restauration monarchique sous le couvert d'une dictature militaire.

*
* *

Même le sort de Madrid fixé et la guerre civile s'acheminant vers sa fin, l'aspect international de la crise espagnole continuera à préoccuper longtemps encore tous les esprits. Cet aspect de la situation est dû au fait que le « Frente popular» est né, a grandi et s'est constamment affirmé avec l'appui déclaré de toutes les organisations révolutionnaires qui existent en Europe, tandis que le mouvement nationaliste a été encouragé dès le premier jour par les puissances à régime autoritaire. Ainsi la Russie soviétique a été amenée à soutenir le « Frente popular », tandis que l'Allemagne nationale-socialiste et l'Italie fasciste prenaient ouvertement fait et cause pour le gouvernement de Burgos. Les deux idéologies — révolutionnaire et autoritaire — s'affrontaient dès lors formidablement de l'autre côté des Pyrénées à la faveur d'une lutte intérieure espagnole, et elles menaçaient d'entraîner l'Europe entière dans le conflit de deux mystiques également hostiles à toute idée de liberté et de démocratie. Le salut ne pouvait venir que d'un loyal effort de redressement de la part des puissances libérales, qui n'entendent point être obligées de choisir entre la dictature fasciste et la dictature prolétarienne. La France et l'Angleterre ont accompli cet effort de redressement dans les circonstances les plus délicates, en dépit de la pression exercée sur leurs gouvernements par des organisations populaires sans responsabilité officielle, et l'on peut dire que, par là, les deux puissances, étroitement solidaires dans leur résistance à tous les régimes de force ont effectivement empêché la crise espagnole de dégénérer en crise internationale, qu'elles ont en fait sauvé la paix de l'Europe.

Ce fut la France qui proposa et réalisa, avec le ferme appui diplomatique de la Grande-Bretagne, un accord général stipulant la non-intervention dans les affaires d'Espagne. Ce ne fut pas chose facile de faire accepter l'idée même de la non-intervention, alors que dans tous les pays les partis de gauche faisaient activement campagne en faveur du soutien au gouvernement républicain de Madrid, tandis que les partis de droite encourageaient de toute leur influence la

cause du général Franco. L'accord général tel qu'il fut conclu n'était d'ailleurs qu'une manifestation éclatante en faveur d'un principe, mais tout à fait insuffisant pour empêcher l'aide étrangère aux deux partis espagnols. Du moins cet accord général avait-il pour effet de prévenir efficacement toute intervention officielle des gouvernements et de créer ainsi une base, grâce à l'activité du Comité de Londres, pour une action beaucoup plus large et plus efficace. L'Angleterre et la France s'engagèrent résolument dans la voie ainsi ouverte. Elles usèrent patiemment toutes les résistances et toutes les mauvaises volontés, elles surmontèrent ou tournèrent toutes les difficultés. Même lorsque l'Allemagne et l'Italie eurent reconnu officiellement le gouvernement nationaliste de Burgos comme étant, à leurs yeux, le seul gouvernement légal de l'Espagne, même lorsque des incidents graves au large des côtes espagnoles donnèrent lieu à de sérieuses complications internationales, les cabinets de Paris et de Londres n'ont pas perdu un instant de vue la nécessité primordiale d'empêcher la lutte civile espagnole de dégénérer en guerre européenne. Les travaux du Comité de Londres, les démarches faites dans le meilleur esprit à Rome, à Berlin, à Lisbonne et à Moscou afin d'essayer de lier des politiques qui, à première vue et par définition, paraissaient s'exclure les unes des autres, tout cet énorme travail de rapprochement des thèses, de subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général, de mise au point de textes juridiques ne laissant place à aucune équivoque, tout cela, enfin, qui a abouti après des mois de laborieux pourparlers à l'interdiction de recruter et de transporter des volontaires à destination de l'Espagne et à l'établissement d'un sévère contrôle aux frontières terrestres et maritimes de ce pays, tout cela, il est juste de le constater, eut la valeur d'un fait absolument nouveau dans le domaine de la politique générale du monde civilisé. On a vu maintes fois des ententes momentanées entre les puissances pour intervenir, dans des conditions déterminées, dans des conflits localisés ; mais il est infiniment plus rare qu'un accord ait pu se faire pour décider la non-intervention dans un pays en pleine guerre civile, avec des garanties communes de puissances ouvertement rivales sur

tout le terrain européen. Il y a là un frappant exemple de ce que peut la coopération lorsqu'elle est pratiquée avec sincérité. Non seulement la politique de non-intervention a empêché jusqu'ici le conflit espagnol de dégénérer en conflit européen, mais elle a pour effet actuellement de rendre, dans toute la mesure du possible, à ce conflit le caractère d'une crise intérieure, caractère qu'il n'aurait jamais dû perdre, et d'assurer au seul peuple espagnol le droit de décider souverainement, en dehors de toute ingérence directe ou indirecte de l'étranger, du régime de son choix et de son propre destin. Lorsque les passions seront apaisées et lorsque la tourmente sera passée, il sera peut-être juste de se souvenir que c'est à la volonté tenace de la France et de l'Angleterre que l'on doit que la non-intervention ait pu devenir une réalité.

ROLAND DE MARÈS

UN PROJET VOLTAIRIEN D'« ÉVASION DES CLERCS »

Voltaire prenait tranquillement les eaux, en juillet 1766, aux bains de Rolle, en pays de Vaud, quand l'idée lui vint d'organiser pour son compte ce qui fut toujours le rêve des intellectuels en délicatesse avec leur temps : une colonie de sages libérés de toute contrainte sociale, affranchis de soucis pécuniaires, ne connaissant plus ni famille, ni patrie, irresponsables enfin, comme des clercs de l'Abbaye de Thélème, à l'égard de tout ce qui ne serait pas leur stricte vocation...

Il avait quitté les Délices en 1765 et achevé son installation dans sa seigneurie de Ferney, aux portes de Genève : ne pouvait-il pas sembler singulier que son enthousiasme pour « un pays de liberté », son désir de « finir sa vie dans les déserts des Suisses, où l'on ne connaît pas des abominations » comme les affaires Calas, Sirven ou La Barre, cédât si vite au souci de chercher un autre gîte? Il n'y avait pas quinze ans que Voltaire, dégoûté de la cour de Prusse comme il l'avait été de la cour de France, avait proclamé son intention d'être « roi chez lui » et avait, pour cette royauté, fixé son choix sur l'agreste Helvétie : comment l'or pur s'était-il si vite changé en un plomb vil, et pourquoi un écrivain que tout prédisposait à une parfaite indépendance imaginait-il de nouvelles conditions de vie pour lesquelles, d'ailleurs, la bienveillante protection d'un souverain allait être à nouveau nécessaire?

C'est que les « troubles de Genève » démontraient à l'auteur du *Siècle de Louis XIV* que la Cité de Calvin, désormais

« pétaudière ridicule », avait ses difficultés administratives et sociales ; par surcroît la France, diplomatiquement intéressée aux désordres qui troublaient ses frontières, établissait autour de la ville en effervescence un cordon militaire qui risquait fort de déranger la quiétude du pays de Gex : ce n'était pas la peine assurément d'avoir honni les grenadiers du roi de Prusse, abominé la soldatesque, dont la *Pucelle* seule savait faire façon, pour retrouver les dragons de M. de Jaucourt sur les chemins familiers au carrosse de M. de Voltaire.

Et puis, les difficultés que rencontrait à Paris l'achèvement de l'*Encyclopédie* semblaient annoncer, pour les hardis promoteurs de l'entreprise, des persécutions que Voltaire, très sincère et bienfaisant en cet ordre de choses, eût voulu épargner à lui-même d'abord, puis à des hommes et à une œuvre dont dépendait à son gré l'émancipation définitive de l'humanité. Jamais, autant que vers ce temps, le grand railleur n'a positivement affirmé que ce devait être « dans trente ans » que le monde civilisé aurait enfin banni la déshonorante superstition, qui jusque-là était victorieuse de tant d'efforts « rationnels » : nul doute que le libre achèvement d'une *Encyclopédie* ne lui parût la seule manière pratique de hâter décidément l'avènement des « lumières », retardées par l'obscurantisme de ceux qui n'avaient point pratiqué Bayle, Newton et Toland.

A une lettre qui s'est perdue, et où Voltaire demandait aussi à son ancien protecteur une subvention pour la famille de Sirven, Frédéric II répondait en juillet 1766 :

Je vois avec étonnement, par votre lettre, que vous pourriez choisir une autre retraite que la Suisse, et que vous pensez au pays de Clèves. Cet asile vous sera ouvert en tout temps. Comment le refuserais-je à un homme qui a tant fait d'honneur aux lettres, à sa patrie, à l'humanité, enfin à son siècle ?

Et comme, au gré du roi de Prusse, l'exécution ne pouvait manquer de suivre de près une décision de cette nature, ce prince réaliste ajoutait aussitôt :

Vous pouvez aller de Suisse à Clèves sans fatigue ; si vous vous embarquez à Bâle, vous pouvez faire ce voyage en quinze jours sans presque sortir de votre lit.

C'était aller bien vite en besogne et oublier, en vérité, que chez Voltaire, qu'il connaissait si bien pourtant, les velléités sentimentales, dès qu'il s'agissait d'action, tenaient plus de place que les décisions volontaires. Mais le grelot est attaché ; et puisque Frédéric, protecteur désigné de nos « clercs » en instance de vœu monacal, est d'accord pour que son manoir de Moyland, au pays de Clèves, soit mis à la disposition de Voltaire et de ses associés, c'est toute une propagande qui, durant quelques mois, va s'orienter vers ces régions de Terre Promise.

*
* *

L'endroit n'était pas mal choisi. La rive gauche du Rhin, pays de voies romaines autant que de *burgs* romantiques, atteste par son décor même l'antiquité et la variété de sa civilisation. Outre que le pays de Clèves a sa vieille réputation, bien établie, de « bon climat salubre », *Clivia bono et salubri aere gaudet*, ce qui était important pour l'éternel valétudinaire, le château de Moylan (sans doute un *Mediolanum* gallo-romain) réunissait bien des avantages. Adossé à un plateau forestier, ouvrant vers l'Est ses vues sur une vaste campagne traversée par les bras du Rhin, c'est à cette époque, sur la route de Cologne à Nimègue, à huit kilomètres au sud de Clèves, un ancien manoir féodal modernisé par un de ses possesseurs, le baron Alexandre de Spaen. Il l'a muni en particulier de plafonds peints et d'une vaste cheminée, — détail qui a son importance pour des hôtes frileux, mais préférant l'agrément d'un feu « ouvert » au confort invisible et entêtant des fameux poêles d'Allemagne. Des changements d'affectation religieuse ont fait négliger, à quelque distance du château, une chapelle dédiée aux saints Antoine et Sébastien ; et même la chapelle seigneuriale, dans la grosse tour ronde, ne semble plus faite pour des messes bien régulières. MM. les émancipés ne seront pas rappelés trop indiscrètement, par le « génie du lieu », à des pratiques qui leur suggéreraient par antiphrase la fameuse consigne : *Écrasez l'infâme.*

Encore Voltaire, si prompt à se représenter comme libérés de superstition tous les pays où il n'est point, et pour qui « l'Allemagne n'a jamais vu des horreurs pareilles » à l'affaire

Calas, ne se doute guère que le pèlerinage le plus populaire d'une région catholique entre toutes, Kevlaar, est très proche de Moyland : que de miracles y fait la Sainte Vierge ! Sait-il que si Jean Wier, démonologue fameux, s'est élevé contre des pratiques judiciaires cruelles et absurdes, c'est parce que ce fils de la région ne savait que trop combien la crédulité populaire imaginait de prestiges et d'accointances diaboliques, dont le XVIIIe siècle ne devait se déprendre que lentement et la France la première ? Et on eût bien étonné Voltaire en lui annonçant que les plus touchantes légendes du pays de Clèves, si absurdes à son gré, celle du *Chevalier au Cygne*, celle du *Graal*, séduiraient des foules parisiennes quelque cent ans plus tard...

D'ailleurs, si Voltaire n'hésite pas un instant sur l'emplacement de sa colonie de « clercs » libérés, ce n'est point pour des raisons de climat ou de confort. C'est, lien quasi mystique, parce que sa mémoire reste attachée fidèlement à l'endroit où s'est passé ce fait inoubliable, aussi décisif qu'une conjonction d'astres : sa première rencontre avec la merveille des merveilles, Frédéric, jeune roi de Prusse, qui ayant, comme prince royal et auteur d'un *Anti-Machiavel*, pris l'initiative de correspondre avec le disciple des classiques français, a failli l'appeler comme ministre auprès de lui. Moyland étant devenu propriété des souverains prussiens, c'est là en effet qu'une entrevue fameuse — où Voltaire avait déclamé son *Mahomet* et Frédéric démontré sa fermeté dans la maladie — avait mis face à face, « comme en un autre monde », deux dignitaires incontestables de l'esprit :

« Je fus conduit dans l'appartement de Sa Majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait, sous une mauvaise couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kaiserling, Maupertuis, et le ministre du roi auprès des États-Généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté, et des androgynes de Platon...

Ceci se passait le 12 septembre 1740. Depuis, en juillet 1750, Voltaire s'était arrêté une quinzaine en ces lieux prédestinés,

dans le château de Clèves en particulier, « de cette princesse que madame de La Fayette a rendue si fameuse ». Il avait admiré « le pays fait pour des princesses de Clèves ; c'est le plus beau lieu de la nature, et l'art a encore ajouté à sa situation ». Il avait tâté des eaux minérales à Clèves, « aussi bonnes que celles de Spa ou de Forges », admiré les voies romaines et déploré qu'un pays enchanteur, « un séjour délicieux, ne fût fréquenté que par quelques Hollandais que le voisinage et le bas prix des vivres et les maisons y attirent ».

*
* *

Une bonne colonisation intellectuelle, par une élite de son choix, va enfin faire honneur à ces régions merveilleuses. Dès le 21 juillet 1766, dans le demi-désœuvrement de la petite ville d'eaux vaudoise, Voltaire commence sa propagande, sûr qu'il est de l'appui de son royal compère. Avec le mélange si caractéristique, chez l'auteur de *Candide*, d'une générosité réelle et d'une badauderie inconsidérée qui rend aujourd'hui si savoureuse sa fréquentation, il a le sérieux dessein de faire du bien, loin de l'intolérance, « par la seule déférence à la raison et à la vraie religion » ; mais il s'imagine que des gens ayant leur existence accrochée à des habitudes et à des affections vont, sans plus, se transformer en religieux laïques et entrer en oraison ! Il a pour agent recruteur à Paris l'ami Damilaville : personnage assez médiocre, commis lancé dans la philosophie pour en devenir, disait d'Holbach, « le gobe-mouches », et qui refaisait volontiers le monde dans son logis de l'Ile Saint-Louis ; intermédiaire utile d'ailleurs, de par ses fonctions au Contrôle des Finances, aux correspondances, ports de lettres, manuscrits suspects, de ses amis de la Philosophie.

« Frère Damilaville » serait de la première équipe, et c'est même un *factotum* tout désigné : gentiment, tout l'été, puisque ses fonctions le retiennent à Paris, il s'emploiera de son mieux à jeter l'hameçon, à appâter le vivier où son patron, de Rolle ou de Ferney, lui désigne la pièce de choix ou le menu fretin. Son office est indispensable, puisque la correspondance de Voltaire est très surveillée par les pouvoirs publics, alors que

ses lettres à lui passent sous le sceau de ses supérieurs ; mais il risque de gâter le jeu par le peu d'attrait, je pense, qu'offre une existence de réclusion où l'on aurait Damilaville pour compagnon. « Je sais, lui mande Voltaire, le 21 juillet, que vous avez assez de courage pour me suivre ; mais vous avez probablement des liens que vous ne pouvez rompre... ».

C'est, en somme, la rédaction de l'*Encyclopédie* que Voltaire songe à attirer en des lieux moins exposés que Paris, non sans y ajouter quelques comparses qu'il peut être avantageux ou charitable de s'adjoindre. De ceux-ci serait, par exemple, un jeune complice du chevalier de La Barre, d'Etallonde de Morival, fils du Président de l'Élection d'Abbeville, condamné par contumace dans l' « affaire » fameuse : « rescapé » indispensable à une sorte de démonstration humiliante pour la Justice française. Sans doute La Harpe, qui émerge assez glorieusement, vers ce moment, de l'indiscernable post-classicisme, Marmontel et Florian, tournés vers le glorieux patriarche de Ferney, ont-ils été par lui envisagés comme propres à peupler sa Thébaïde : encore la tournure proprement philosophique manque-t-elle à leurs « belles-lettres ». Plus intéressants à gagner seraient Helvétius, qui songe fort à lui rendre visite en cet été de 1766, et d'Holbach, le baron philosophe, qu'il mentionne comme une recrue souhaitable, et qui semble avoir été pressenti. Mais nous ne savons rien des tentatives, surtout verbales, qui peuvent avoir été faites pour gagner des hommes que leur fortune rendait indépendants, même si leurs opinions avancées pouvaient les prédisposer à une adhésion de principe à l'entreprise voltairienne. « Anges » qui ne se présentent guère qu'en bonne et confiante union conjugale, les d'Argental sont certainement exclus d'avance d'un recrutement dans lequel les femmes ne pouvaient être qu'un pis-aller ; le même argument joue au sujet de Grimm, trop attaché à madame d'Épinay pour qu'on ait pu songer à cet Allemand parisianisé, capable pourtant de jouer au naturel l'interprète dans les pays rhénans. Par contre, puisque Morellet, *Mors-les*, est revenu enchanté de Suisse, où Voltaire l'a déclaré « très aimable, très instruit, très vertueux », nul doute qu'il ne doive être de la compagnie. Voltaire enfin songe-t-il à repêcher son vieil ami Thiriot, longtemps assez négligé,

et profitant des bonnes grâces frédériciennes que lui a values jadis son ancien ami? Il semble qu'un peu d'hésitation se mêle à un retour de gentillesse du grand homme pour le dévoué suivant, et c'est peut-être la peur d'être trahi par un ancien compagnon qui empêche, dans la correspondance, l'organisateur de la colonie de s'exprimer franchement à ce sujet.

Voici un morceau de choix. D'Alembert, énervé souvent dans ses fonctions co-directoriales d'encyclopédiste, s'est souvent déclaré prêt à jeter le manche après la cognée, ou à fuir loin de Paris pour se vouer en plus grande tranquillité à son grand œuvre. Par exemple, en juin et juillet 1765, et plus récemment, en mars 1766 :

Si je devenais plus à mon aise, j'irais m'enfermer dans quelque campagne où je vivrais seul, heureux et affranchi de toute espèce de contrainte.

Il y a longtemps qu'en réponse à des protestations de ce genre le philosophe a suggéré au mathématicien de continuer son grand travail loin de Paris, et c'était Pétersbourg ou Berlin qu'il envisageait pour abriter les fameuses batteries que l'*Encyclopédie* devait braquer sur la tradition religieuse. A présent, « cinq ou six hommes de mérite veulent se retirer dans une province méridionale des États prussiens » : cela n'est-il pas autrement tentant pour un esprit délicat, un caractère plutôt réservé, une belle intelligence dans un corps un peu souffreteux? D'Alembert est donc abondamment entrepris au cours de l'été 1766 : « adorable philosophe », bénéficiant par surcroît des bonnes grâces directes de Frédéric, qui voulait le donner pour successeur à Maupertuis, de si fâcheuse mémoire, d'Alembert est l'objet de sollicitations de plus en plus insistantes. Le 18 juillet :

Je ne conçois pas comment des êtres pensant peuvent demeurer dans un pays de singes qui deviennent si souvent tigres. Pour moi, j'ai honte d'être même sur la frontière. En vérité, voici le temps de rompre ses liens et de porter ailleurs l'horreur dont on est pénétré... Redoublez tous ces sentiments dans mon cœur par deux mots de votre main, que vous enverrez, par la petite poste, à frère Damilaville...

Le 23 juillet :

Il faudrait pourtant prendre le parti de se venger, ou du moins quitter un pays où se commettent tous les jours tant d'horreurs... cultiver en paix la raison loin du plus absurde fanatisme qui ait jamais avili le genre humain.

Le 30 juillet :

Pourquoi les gens qui pensent ne vivent-ils pas ensemble?

Nous n'avons pas, semble-t-il, la lettre par laquelle, au début d'août, le mathématicien déclarait forfait; peut-être a-t-il donné verbalement ses raisons à l'officieux Damilaville. Que pouvait-il lui dire, ou lui laisser deviner? Que malgré la médiocrité de son genre de vie, il avait besoin de compter avec des emplois rémunérés; qu'il tenait à rencontrer, à l'Académie des Sciences, des confrères « spécialistes » pour maintenir lui-même sa pensée mathématique en éveil; surtout, que les soirées de mademoiselle de Lespinasse étaient indispensables à un cœur « sensible » et sevré dans son enfance de tendresse féminine. Peut-être, au fond de lui-même, le mathématicien redoutait-il pour sa santé d'interminables séances de tabagie ou de bohème, et son idée de derrière la tête, au sujet des gens de lettres, lui conseillait-elle d'éviter une réunion trop systématique de ces hommes « si faibles », dira-t-il dans un *Essai* connu, « qui se font appeler philosophes, comme si la philosophie, avant de règler à sa manière et bien ou mal le système du monde, ne devait pas commencer par nous-mêmes et nous apprendre à mettre le prix à chaque chose ». C'est en tout cas à un résumé ou à une indication de toutes ces excuses que répond le tentateur un peu vexé, le 7 août :

Vous avez des liens, des pensions, vous êtes enchaîné; pour moi, je mourrai bientôt, et ce sera en détestant le pays des singes et des tigres, où la folie de ma mère me fit naître il y a bientôt soixante et treize ans. Je vous demande en grâce d'écrire de votre encre au roi de Prusse, et de lui peindre tout avec vos pinceaux.

Voltaire devait penser que si d'Alembert faisait défaut, c'était en somme à cause d'un certain manque de tempérament, de mâle combativité; c'était, au contraire, a-t-il dû croire, pour un excès de tempérament qu'un autre gibier de choix devait lui échapper. Denis Diderot, l'associé de d'Alembert pour l'entreprise encyclopédique, ne pouvait manquer de figurer sur sa liste initiale : on voit de plus en plus, en effet, la colonie clévienne ramenée essentiellement, dans sa pensée, aux grands chefs de l'entreprise fameuse, et Damilaville est

spécialement au courant à cet égard. Hélas ! l'homme qui, sur ces entrefaites, dans une lettre à mademoiselle Volland, fait admirer des couplets commençant par cette exhortation :

Vivons en famille :
C'est le destin le plus doux
De tous.
Nous serons, ma fille,
Heureux sans sortir de chez nous...,

l'auteur de la *Religieuse*, pour qui « la vie claustrale est d'un fanatique ou d'un hypocrite », ne saurait être arraché, sans plus, à des affections fortes, assez *peuple*, qui sont tout à l'honneur du fils du coutelier de Langres. Aussi sa réponse sera-t-elle celle qu'on devine à une offre pourtant insinuante à souhait. Voltaire écrit le 23 juillet :

Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre. Vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière, non seulement d'imprimer ce que vous voudriez, mais de prêcher hautement contre des superstitions aussi infâmes que sanguinaires.

Et comme il connaît le caractère sociable de son correspondant et son goût prédicant :

Vous n'y seriez pas seul, vous auriez des compagnons et des disciples. Vous pourriez y établir une chaire qui serait la chaire de vérité.

Puis, s'agissant d'un philosophe pour qui la pratique et la réalité comptent autant que les données abstraites :

Votre bibliothèque se transporterait par eau, et il n'y aurait pas quatre lieues de chemin par terre... Si le parti qu'on vous propose satisfait votre indignation et plaît à votre sagesse, dites un mot, et on tâchera d'arranger tout d'une manière digne de vous, dans le plus grand secret, et sans vous compromettre. Le pays qu'on vous propose est beau, et à portée de tout.

Voltaire n'oublie qu'une chose, et ce sont « les dames ». Ce n'est pas « un mot » que lui répond Diderot, c'est une longue lettre très franche dans son hésitation :

... J'entends au fond de mon cœur une voix qui se joint à la vôtre, et qui me dit : « Fuis, fuis » ; cependant je suis retenu par l'inertie la plus stupide et la moins concevable, et je reste. C'est qu'il y a à côté de moi une femme déjà avancée en âge, et qu'il est difficile de l'arracher à ses parents, à ses amis et à son petit foyer. C'est que je suis père d'une jeune fille à qui je dois l'éducation ; c'est que j'ai aussi des amis. Il faut donc les laisser, ces consolateurs toujours présents dans les malheurs de la vie, ces témoins honnêtes de nos actions ; et que voulez-vous que je fasse de l'existence, si je ne puis la conserver qu'en renonçant à tout ce qui me la rend chère ?

Sans doute, par une précaution singulière, l'offre initiale de Voltaire, faite par l'entremise de Damilaville, était-elle demeurée à demi anonyme, car Diderot laisse entendre que peut-être, un jour, il admettra les raisons de son correspondant, dont il prétend ne pas connaître l'identité :

Qui que vous soyez qui m'avez écrit la lettre pleine d'intérêt et d'estime que notre ami commun m'a remise, je sens toute la reconnaissance que je vous dois, et je jette d'ici mes bras autour de votre cou. Je n'accepte ni ne refuse vos offres. Plusieurs honnêtes gens, effrayés du train que prennent les choses, sont tentés de suivre le conseil que vous me donnez. Qu'ils partent, et quel que soit l'asile qu'ils auront choisi, fût-ce au bout du monde, j'irai...

Voltaire est un peu vexé : il ne s'agit pas d'aller, éventuellement, « au bout du monde », mais, actuellement, au château du Moyland en pays de Clèves. Et il est trop fin et trop avisé pour ne pas comprendre que « Platon-Diderot » est retenu par des habitudes qu'il qualifierait volontiers de juponnières. Car pour le reste, les agréments auxquels il est lui-même attaché, « ne vaut-il pas mieux les quitter par la philosophie que par la mort? » « Les plus petits liens arrêtent les plus grandes résolutions ». Et plus durement, avec un coup droit à ce qu'il y a en effet de « petit bourgeois » dans tout ce qui touche au Diderot intime :

Il y a des monstres qui n'ont subsisté que parce que les Hercules qui pouvaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères...

Voltaire est de plus en plus mécontent, cet été-là, de ce Diderot qui néglige une haute mission abstraite pour on ne sait quelles satisfactions de brave homme attaché à son groupe, initial ou normal, de Français moyen. Il ne désespère pas de le séduire en fin de compte, propose un voyage secret qui conduirait à Ferney, tout au moins, le confrère récalcitrant : de là, qui sait si l'on ne pourrait pas l'aiguiller sur l'Éden rhénan?

*
* *

Cependant le propriétaire de ce Paradis, en réaliste qu'il n'a guère cessé d'être, donnait au projet de Voltaire l'attention que cette rare intelligence a toujours accordée aux questions, grandes ou petites, qu'il devait envisager. Depuis sa

première réponse à Voltaire, Frédéric a stipulé dans quelles conditions les déserteurs intellectuels seraient agréés dans ses États ; car il écrit, le 7 août, pour qu'on ne lui demande pas plus qu'il ne pourrait donner :

Vous me parlez d'une colonie de philosophes qui se proposent de s'établir à Clèves. Je ne m'y oppose point ; je puis leur accorder tout ce qu'ils demandent, au bois près, que le séjour de leurs compatriotes a presque entièrement détruit dans ces forêts, toutefois à condition qu'ils ménagent ceux qui doivent être ménagés, et qu'en imprimant ils observent de la décence dans leurs écrits.

Six semaines plus tard :

Vous n'avez pas besoin de me recommander les philosophes ; ils seront tous bien reçus, pourvu qu'ils soient modérés et paisibles. Je ne peux leur donner ce que je n'ai pas. Je n'ai point le don des miracles, et ne puis ressusciter les bois du parc de Clèves, que les Français ont coupés et brûlés ; mais d'ailleurs ils y trouveront asile et sûreté...

Car le roi n'a pas manqué de mettre son représentant officiel en ces régions, le baron Frédéric Auguste de Werder, président du district de Clèves, au courant du projet auquel il se prête en principe, mais avec les réserves qu'on a vues : « ménager ceux qui doivent être ménagés », « observer de la décence dans les écrits ».

Comme personne ne lui a demandé le secret, Frédéric a même parlé autour de lui de la future « colonie », — analogue en petit, après tout, au Refuge huguenot qui a été si profitable à la Prusse. A-t-il, ce roi prudent, eu la langue un peu longue en recevant cet été-là le fils du docteur Tronchin, jeune diplomate attaché à la Légation d'Angleterre, et présenté au roi de Prusse par son chef? Frédéric se défendra de tout reproche d'indiscrétion quand Voltaire se dira trahi dans son mystère par son royal correspondant et ex-ami, lequel croit évidemment les choses plus avancées qu'elles ne sont :

Il ne dépend que des philosophes de partir et d'établir leur séjour dans le lieu qui leur conviendra le mieux... Je crois que le moyen le plus simple serait que ces gens envoyassent quelqu'un à Clèves pour voir ce qui serait à leur convenance, et de quoi je puis disposer en leur faveur. Ce sera le moyen le plus court, et qui abrègera tous les malentendus auxquels l'éloignement des lieux et l'ignorance du local pourraient donner lieu...

C'est le 24 octobre que cette suggestion est faite : c'est celle d'un amphitryon qui ne veut pas qu'on se méprenne sur

ce qu'il peut offrir, et il est certain qu'une inspection des lieux, *de visu*, est la meilleure façon d'accommoder un gîte à des exigences qui peuvent avoir, venant de Parisiens peu familiers avec des châteaux de Thunder-ten-Tronkh, leur part d'imprévu. Mais c'est aller, si l'on peut dire, plus vite que la musique ; c'est précipiter l'allure que de préparer les logis quand les voyageurs n'ont pas encore la ferme décision de partir.

Elle est en effet de moins en moins prochaine, cette décision, à l'heure où le roi de Prusse donne à son mandataire transrhénan les instructions les plus précises. Non que le chef du mouvement soit moins disposé à prendre la tête de l'escouade, mais c'est l'escouade qui n'arrive toujours pas à se former. Nos intellectuels mécontents, et qui vomissent la France, sa superstition, son gouvernement et le reste, ne sont pas irrités au point de secouer la poudre de leurs souliers sur la capitale, ses agréments, sa société, ses familles unies, ses salons désinvoltes, ses conversations délicieuses. Bon pour le sauvage Jean-Jacques, « philosophe de Genève », de bouder à fond la civilisation tout entière et, dans son cadre, la charmante réussite qu'est la fameuse « douceur de vivre » de la France !

L'officieux Damilaville a beau multiplier les démarches, ajouter ses faibles arguments à la véhémence justicière de son lointain patron. Lui-même serait sans doute disposé à jouer à Moyland le rôle princier de Sancho Pança à Barataria : du moins, est-ce une insinuation qui vient sous une plume malicieuse du temps. Le complice de La Barre, Étallonde, est entré simplement au service du roi de Prusse : au lieu de servir d'enseigne vivante au groupe protestataire, il est caporal, sous le nom de Morival, dans le régiment de Fusiliers de Wesel, et sera porte-enseigne en 1768 : Voltaire aura toujours, pour cette victime des rigueurs excessives d'un tribunal français, le plus actif intérêt. Mais tout cela ne fait pas la colonie de « clercs » dont il rêvait, et le chef de chœur s'indigne, à moins qu'il ne se désespère, ou — ce qui est plus grave — qu'il ne donne démenti sur démenti à des nouvelles qui ne pouvaient manquer de filtrer.

« Puisse cette idée n'être pas un beau rêve : il ne faut que du zèle et du courage pour la réaliser. » Les « clercs » en manque-

raient-ils? Ne se sentiraient-ils pas faits pour une vie quasi-monastique? Voltaire se le demande avec angoisse le 18 août :

On a tracé la route que je devais prendre. Je la prendrais, cette route, si les hommes qui aiment la vérité avaient du zèle ; mais on n'en a point, on est arrêté par mille liens, on demeure tranquillement sous le glaive...

La « manufacture de vérité » chômera donc, faute d'embauche ; ou plutôt, les « sept ou huit bons ouvriers dans des genres différents » qu'il s'agissait de mettre sous la cloche pneumatique, d'isoler des contingences propices à la superstition, à la complaisance indulgente, à la coupable complicité, ces moines désirés ne témoignent d'aucune vocation conventuelle.

Le 15 octobre :

Il y a un château tout prêt, avec liberté et protection ; est-il possible qu'on ne trouve personne pour jouir d'une pareille offre? Je vois que la plupart des affaires de ce monde ressemblent au conseil des rats !

Dans l'intervalle, il avait fallu multiplier les démentis, rassurer ainsi les autorités dont Voltaire croyait peut-être à l'excès que le moindre de ses mouvements leur semblait suspect. Démenti au duc de Richelieu, à d'Argental, les mondains, les officiels ; démenti à madame du Deffand, écho des potins de Paris ; démenti à Collini, l'ancien secrétaire devenu l'homme de confiance de l'Électeur palatin. Démenti à Damilaville lui-même, pour que le cabinet noir soit informé. Démenti au *Courrier d'Avignon*, feuille bien indiscrète vraiment. Et ces démentis tournent autour d'arguments prévus d'avance :

Le bruit qui a couru si ridiculement que je voulais me transplanter, à mon âge, n'est fondé que sur les cinq cents livres que le roi de Prusse m'a envoyés pour les Sirven, et sur l'offre qu'il leur a faite de leur donner un asile dans ses États. Pour moi, je ne vois pas pourquoi je quitterais mes retraites suisses, dont je me trouve si bien depuis douze années.

Oui, mais l'imprudent vieillard écrit encore à Frédéric, le 5 avril 1767, comme si la vraie clef de toute l'aventure était dans l'envoûtement que ne cesse pas d'exercer le roi-philosophe sur un homme qu'on pourrait croire à l'abri de toute faiblesse de ce genre :

Si j'étais moins vieux, si j'avais de la santé, je quitterais sans regret le château que j'ai bâti et les arbres que j'ai plantés pour venir achever ma vie dans

le pays de Clèves avec deux ou trois philosophes, et pour consacrer mes derniers jours, sous votre protection, à l'impression de quelques livres utiles...

Son correspondant, plus sceptique, tance doucement, et sans se lasser, le vieux militant : elles sont presque toutes de cet automne, ou de l'hiver qui suit, les exhortations ou les remontrances qui doivent consoler Voltaire de l'échec de son plan, si décisif à l'en croire que l'émancipation parfaite du genre humain en devait résulter. De Sans-Souci, le 24 octobre :

... Je vous prédis que ni vous ni tous les philosophes du monde ne corrigeront le genre humain de la superstition à laquelle il tient... Il ne suffit pas, à mon sens, de détromper les hommes ; il faudrait pouvoir leur inspirer le courage d'esprit, ou la sensibilité et la terreur de la mort triompheront des raisonnements les plus forts et les plus méthodiques.

De Berlin, surtout, en décembre :

Je soutiens qu'un État purgé de toute superstition ne se soutiendrait pas longtemps dans sa pureté, mais que de nouvelles absurdités reprendraient la place des anciennes, et cela au bout de peu de temps...

*
* *

Pauvre Voltaire ! Celui en qui il croyait pouvoir saluer son meilleur élève l'abandonnait à mi-chemin, non seulement dans son appréciation de l'affaire Calas, mais encore dans l'acceptation des conséquences qu'il tirait de ces douloureuses prémices.

Il en venait à soupirer, comme un idéaliste intégral, mais désabusé :

Que les philosophes sont à plaindre ! Leur royaume n'est pas de ce monde, et ils n'ont pas l'espérance de régner dans un autre (A d'Alembert, 25 août 1766).

Quant à Frédéric, impatienté sans doute par des atermoiements sans fin, par des velléités que n'avait suivies aucun effet, il vendait en mai 1767 le manoir de Moyland à un *junker* hollandais qui, sans doute n'y réunit jamais un Concile de clercs pour promulguer les lois tutélaires de l'humanité à jamais libérée. Et aujourd'hui, m'assure un ami néerlandais, le château de Moyland est simplement devenu, par une sorte de justice immanente, une agréable pension de famille.

FERNAND BALDENSPERGER

LA JUSTICE SOCIALE ET LA LIBERTÉ

On parle beaucoup de justice sociale depuis quelques années. Tant de professions de foi venues des quatre points cardinaux de l'horizon politique nous ont habitués à en entendre célébrer l'avènement que nous serions tentés de ne plus voir là qu'une clause de style, aussi rituelle que les saluts à la démocratie, la vérité et autres déités sympathiques. On voudrait que ceux qui en parlent veuillent bien la définir, et nous dire de quelle justice sociale ils souhaitent l'avènement. Nous en connaissons peu qui seraient capables de donner du mot qu'ils emploient avec tant d'éloquence une définition précise et cohérente.

La question se pose d'ailleurs quotidiennement sous une forme ou une autre : on pouvait voir, il y a quelques années, une affiche posée sur les murs des communes de banlieue, où était dénoncé le scandale « qu'un maréchal de France recevait deux cent cinquante francs par jour, et un simple troupier vingt-cinq centimes ». Les auteurs de l'affiche souhaitaient que fût instituée une échelle de traitement plus conforme aux véritables principes de la justice sociale. Le problème ainsi posé d'une façon brutale et schématique n'est pas facile à résoudre. Évidemment un grand nombre parmi les passants l'avaient résolu d'une façon simple : il n'y a aucune raison, pensaient-ils, pour qu'un maréchal de France fût mieux traité qu'un troupier; il n'y a donc qu'à donner à l'un autant qu'à l'autre. Cette conception de la justice nous paraît un peu simpliste, et

nous ne pensons pas que la plupart de nos concitoyens y souscrivent. Décider que chacun doit recevoir exactement le même traitement, indépendamment du mérite et des services rendus, c'est ou c'était la doctrine du parti communiste; ce n'est assurément pas celle de la majorité des Français. S'ils ne se font pas, cependant, une conception aussi extrême, il n'en est pas moins vrai que toute disproportion un peu prononcée, toute inégalité marquée, les choque et leur paraît injuste. Ils sont d'avis, *a priori*, qu'il faut diminuer les « trop gros » traitements pour augmenter les petits. Ils ne réfléchissent pas qu'à appliquer indéfiniment ce processus, à éternellement diminuer les gros pour augmenter les petits on doit mathématiquement arriver à un nivellement absolu. De fait, la seule classe des travailleurs sur laquelle l'opinion publique a un droit de regard, celle des fonctionnaires, est déjà depuis longtemps entrée dans ce processus de nivellement. Il y a plus de cent ans que l'on a commencé à diminuer les « gros » traitements en faveur des petits.

Leroy-Beaulieu faisait observer, en 1880, qu'un ministre avait jadis des émoluments qui équivalaient à ceux de cent expéditionnaires, de quarante ou de cinquante commis principaux et d'une vingtaine de chefs de bureau. Aujourd'hui, dit-il, le traitement d'un ministre n'est que de sept ou huit fois supérieur à celui d'un chef de bureau, quinze ou vingt fois à celui d'un commis principal et trente à trente-cinq fois celui d'un expéditionnaire, et Leroy-Beaulieu de faire pressentir, avec son habituelle sagacité, que l'on ferait dans cette voie d'égalisation de nouveaux progrès. Pourquoi s'arrêterait-on en si bon chemin? Si l'on est révolté à la pensée qu'un seul homme recevait jadis le traitement de cent employés inférieurs, on ne voit pas bien pourquoi l'on tolérait davantage une inégalité dans le rapport de un à dix ou même de un à deux. Si c'est une question de principe, il faudra donc que la République finisse par payer tous ses serviteurs au même prix, et l'on voit que la justice sociale qui vise à constamment diminuer les gros au profit des petits, n'est pas différente de celle qui impose un égal traitement à tous. Mais dira-t-on, il n'est pas question d'un nivellement absolu; il faut simplement fixer un « plafond » des traitements qui ne devra être dépassé en aucun cas.

Nous demandons alors sur quelle base devra être fixé ce plafond : sera-ce uniquement une question d'appréciation, et qui sera chargé d'apprécier? Nous mettons en fait que dix personnes également intelligentes se plaçant uniquement sur le plan de la morale et de la justice supérieure indiqueront dix chiffres différents, et qu'aucun critérium ne permettra de déterminer lequel est le bon.

Si donc le sentiment de justice sociale est entièrement subjectif, si chacun a *sa* justice à lui, faut-il donc désespérer d'en tirer des motifs d'action logique et raisonnable? Nous ne le pensons pas. Il ne nous paraît pas impossible de sortir de cette impasse, à condition de trouver une définition objective de la justice sociale.

Pour cela, mettons-nous un instant à la place de l'employeur, chef d'industrie par exemple, qui cherche à se faire une idée du salaire qu'il doit attribuer en toute équité à un candidat qu'il a en vue pour un poste rétribué. S'il n'est ni économiste, ni philanthrope, notre employeur se placera évidemment au seul point de vue de l'intérêt de sa maison, il sera donc amené à comparer les services que lui rendrait le candidat considéré avec ceux de tel autre, compte tenu de la rémunération demandée. Si Pierre demande un salaire supérieur à Paul, mais qu'il soit plus actif, plus intelligent ou plus robuste, il est bien possible que le supplément demandé par lui soit largement rattrapé par la meilleure qualité, ou la plus grande quantité de travail fourni. C'est au patron à trouver la combinaison qui lui paraît la plus propre à assurer la bonne marche de ses affaires, et si par ailleurs il lui arrive de payer un employé à un taux inférieur à celui auquel celui-ci pourrait normalement prétendre, il ne saurait trouver mauvais qu'un concurrent plus avisé rétablisse l'ordre normal, en l'embauchant à un salaire plus élevé. Ainsi s'opère, *en régime de liberté,* un classement des valeurs qui correspond assez exactement à celui des services rendus.

Que ce raisonnement présente un caractère quelque peu schématique, qu'il soit trop sommaire pour s'adapter avec une exactitude mathématique aux conditions réelles, nous n'en disconvenons pas. Mais, *dans l'ensemble,* c'est ainsi que les choses doivent se passer et se passent en effet; à la condition

bien entendu que chaque employeur ait la liberté d'embaucher qui bon lui semble, au prix qui lui plaît, et que, corrélativement, chaque individu soit libre de proposer ses services où il lui plaît. Utilité et Liberté : ces deux seules notions permettent donc de déterminer un système social qui est en somme celui qu'ont connu nos pères, et que l'on voudrait renverser aujourd'hui. A chacun selon ses œuvres : à utilité égale, salaire égal : y a-t-il là rien qui soit contraire à l'idéal supérieur de justice que chacun porte en soi? Ne se heurtant à aucune objection d'ordre moral, se conformant à la nature des choses et non pas à l'arbitraire des hommes, il nous paraît que la justice sociale ainsi conçue, la seule d'ailleurs qui soit susceptible d'une définition simple et précise, mérite d'être acceptée, comme l'une des bases de notre système économique et social.

Dans le régime de contrainte qui s'instaure aujourd'hui on estime que la liberté est mal venue à régler les questions sociales et l'on s'efforce de décréter par voie d'autorité des salaires « justes ». A vrai dire, nos nouveaux maîtres n'ont pas essayé de créer *ex nihilo* un barème de traitements inspiré directement par la nouvelle mystique. Ils auraient été bien en peine, se plaçant au seul point de vue de la justice pure, de déterminer les taux de rétribution auxquels ont droit les différentes catégories de travailleurs. Comment, sur quelles bases, discriminer entre le charpentier et le forgeron? Pourquoi donner sept francs à l'un et six francs soixante-quinze à l'autre? La justice exige-t-elle que l'on accorde un salaire de cinquante centimes plus élevé au grutier de port qu'au grutier de fouille, ainsi qu'il est prévu dans les contracts collectifs. Aucune considération purement morale ne permet de répondre dans un sens ou dans l'autre à de pareilles questions. Il faut bien se résigner à admettre que la seule discrimination possible est celle qui est basée sur la difficulté des différentes professions, la rareté relative des candidats et l'importance plus ou moins grande de chaque spécialiste du point de vue de la bonne marche de l'entreprise. Et c'est bien ainsi que cela s'est fait. Les nouveaux barèmes ont été basés sur ceux qui existaient déjà, élaborés par une lente tradition d'action libre. On s'est contenté de les augmenter et de les niveler quelque peu; mais

à moins de considérer le nivellement absolu comme un but vers lequel il faut tendre, on peut se demander quelle a été l'idée directrice de ceux qui ont présidé à l'élaboration des nouvelles échelles de traitement.

Ce qu'on peut craindre, par contre, c'est qu'en fixant par voie d'autorité les salaires à des taux pour ainsi dire artificiels, on risque de créer, au nom de la justice, un état de choses beaucoup plus injuste que le précédent. C'est que s'il est possible en effet de réglementer *certaines* professions, d'imposer des salaires élevés en faveur de *certaines* classes de travailleurs, c'est aux dépens du reste de la nation que ceux-ci voient leur sort s'améliorer. Ainsi se constituent au mépris de toute justice des catégories priviligiées qu'aucun service rendu ne motive, et l'on peut dire que cette division des ouvriers en travailleurs de première et de seconde zone est une des conséquences les plus injustes de la fixation des salaires par voie d'autorité.

Mais, dira-t-on, il n'y a qu'à généraliser cette « protection » partielle, et étendre à toutes les classes de travailleurs le privilège qui n'était jusqu'à présent réservé qu'à quelques-uns. La chose est-elle possible ? Peut-on, dans un pays donné, surélever « en bloc » par voie législative la rémunération du travail. Pour répondre à cette question, il faut d'abord se demander comment l'organisme économique réagirait devant une pareille mesure, et si, à vouloir améliorer ainsi le sort des travailleurs, on ne risque pas de « détraquer » notre économie. L'on aboutirait ainsi en fin de compte à déprimer le standard de vie des classes laborieuses, que l'on avait prétendu améliorer ; et le remède s'avérerait pire que le mal.

A cette objection, les protagonistes de la théorie du « pouvoir d'achat » répondent victorieusement que l'augmentation généralisée des revenus du travail contribuera précisément à la prospérité générale. « Si les classes laborieuses recevaient une rémunération équitable pour leur travail, elles deviendraient elles-mêmes le principal soutien de l'industrie : leurs familles seraient décemment habillées, leurs habitations convenablement meublées ; la satisfaction de leurs besoins et la fabrication des objets nécessaires à leur confort maintiendraient l'industrie en pleine activité ; de grands capitaux resteraient

en circulation, l'industrie serait florissante, le pays prospère. J'affirme donc, en dépit des principes de l'économie politique, que la rémunération du travail *peut* et *doit* être accrue par voie législative. »

Ainsi s'exprimait, en 1819, Thomas Burton, chrétien et philanthrope, qui prévoyait pour l'Angleterre les pires catastrophes si ses admonestations n'étaient pas suivies d'effet. On sait ce qui en est advenu : les intérêts privés ont continué de débattre les questions de salaires ; aucune législation n'a imposé les accroissements demandés par Burton, et l'Angleterre ne s'en est pas mal trouvée. Sans doute la politique des Trade-Unions a tendu à obtenir pour les travailleurs les rémunérations les plus élevées possible. Mais il y a une grande différence entre l'action d'une classe, si bien organisée soit-elle, et celle que peut exercer une autorité centrale, munie des pleins pouvoirs. Les syndicats ouvriers anglais, constamment au contact des réalités, ont fait preuve dans l'ensemble d'une grande compréhension des faits. Ils ont eu un sens du « possible » qui, sans les empêcher de peser lourdement dans le sens du relèvement des salaires, a évité des demandes visiblement au delà des possibilités de l'organisme économique. Cette souplesse relative, cette compréhension inspirée par le contact constant avec la complexité infinie de la vie économique ne peuvent être l'apanage d'une réglementation d'État. En cette matière, le gouvernement possède le triste privilège de n'avoir pas à se préoccuper du réel, et de pouvoir décréter les mesures les plus antiéconomiques et les plus absurdes sans avoir à rencontrer d'opposition sérieuse. Il ne peut donc procéder qu'à tâtons, par « gaffes » successives pourrait-on dire ; il est obligé de s'engager à fond dans chaque nouvelle expérience sans réellement en prévoir les conséquences et ne peut s'arrêter qu'après que les dégâts soient devenus difficilement réparables.

Faut-il rappeler ici l'expérience des États-Unis où la fixation des salaires par les codes du *New Deal* s'est révélée impraticable et où leur disparition, après une brève existence, a coïncidé avec une vive reprise de l'activité économique? Était-il nécessaire de faire chez nous l'expérience inverse et peut-on croire que la fixation des salaires permettra le « démarrage »

de notre économie. Nous ne le pensons pas. Il nous revient à l'esprit la conclusion à laquelle parvenait jadis un des économistes qui ont fait le plus d'honneur à la science française, M. Clément Colson : « Il faut se garder, disait-il, de faire croire à la population ouvrière qu'il dépend de la puissance publique de modifier leur sort en peu de temps. Tantôt des esprits aveuglés par de généreuses illusions, tantôt des hommes d'État ou des publicistes qui croient enlever au socialisme sa popularité en promettant de satisfaire autrement les appétits surexcités par lui, présentent la législation sociale comme un moyen de mettre fin à toutes les misères du peuple. En 1890, l'empereur d'Allemagne convoquait à Berlin une conférence internationale afin d'établir une entente pour la protection des travailleurs. Le 15 mai 1891, le pape, dans l'Encyclique *De Conditione Opificum*, recommandait à son tour à tous les peuples catholiques l'intervention de l'État, notamment pour fixer la durée du travail, et préconisait l'organisation d'associations professionnelles pour amener la hausse des salaires. Chaque jour, les programmes ministériels reproduisent plus ou moins les indications venues de si haut. On ne peut pas s'étonner de voir se développer les idées révolutionnaires quand, par ces appels, les autorités dont les paroles devraient être les plus réfléchies font naître, dans les classes deshéritées, des espérances que les pouvoirs publics sont ensuite impuissants à satisfaire, et donnent elles-mêmes créance à l'idée que c'est faute de bonne volonté que la société actuelle ne réalise pas tant d'améliorations, malheureusement irréalisables. »

Comme l'auteur de ces lignes, nous pensons que tout régime de contrainte mis en œuvre par les pouvoirs publics, non seulement n'arrivera pas à faire régner plus de justice, mais aussi qu'il provoquera en fin de compte plus de misère. Le régime de liberté est le seul qui permette d'effectuer la juste péréquation entre les différentes catégories de travailleurs; l'organiser et le perfectionner servira mieux l'intérêt de la classe ouvrière que les méthodes de contrainte par lesquelles on voudrait opposer deux principes qui se complètent mutuellement et qui sont l'un et l'autre essentiels à l'intérêt général : la Justice et la Liberté.

JACQUES D'HARCOURT

SOIRÉES MUSICALES

Septième symphonie d'Anton Bruckner. — Introuvables en France, rares même chez les peuples de race germanique, les amis d'Anton Bruckner constituent, à travers le monde, une secte assez restreinte, forte néanmoins par sa constance et sa vitalité sereine. Les adeptes, loin de gémir sur leur petit nombre, s'en feraient gloire plutôt. Comme tant de cénacles, ils se comptent pour une élite, et cette agréable conviction satisfait leur amour-propre.

Approuvons-les de rendre à la *Septième symphonie* d'Anton Bruckner[1] un culte reconnaissant. Elle en est digne. Que l'ouvrage reste donc associé, dans leur souvenir, à la seule joie qui ait illuminé, sur le tard, une carrière vouée à des travaux immenses et décevants ! L'histoire citerait à peine ce musicien d'un village de Haute-Autriche, en qui le paysan et le régent de collège faisaient un si bizarre contraste avec le maître organiste, avec le persévérant bâtisseur de messes et de symphonies à grand orchestre, si la *Septième symphonie* ne l'eût imposé à la longue aux Viennois. Elle sut plaire. Et, dès lors, soixante années de disgrâces et d'humbles tâtonnements se trouvèrent effacées en une heure de triomphe.

Bruckner était loin de s'y attendre. Cette dangereuse épreuve de Vienne, il l'avait crainte au point d'en solliciter l'ajournement par écrit. Odieux aux réactionnaires comme affilié à la révolution wagnérienne, comme un véritable boute-feu,

1. Partition de poche, dans *Universal-Édition*, Vienne et Leipzig (Fortin, Paris).

il tâchait de se faire oublier, cherchant fortune au dehors. L'Allemagne paraissait offrir à cet égard des chances plus favorables. C'est ainsi qu'Arthur Nikisch accepta de conduire la *Septième symphonie* à Leipzig, le 30 décembre 1884. Hermann Lévi la présenta ensuite aux Munichois, le 10 mars 1885. Cette double expérience ayant réussi, les organisateurs s'enhardirent. Ils rendaient grâces à Hermann Lévi d'avoir porté, après l'exécution de Munich, un toast vibrant « au second Beethoven ». Ce petit discours eut un retentissement prodigieux. Et les conservateurs à outrance, débordés, connurent avec dépit que leurs persécutions n'avaient servi qu'à faire des prosélytes.

Néanmoins, la symphonie en exil dut courir les grands chemins une année entière avant de pouvoir rentrer dans sa patrie, la terre promise du *Beau Danube bleu*. L'auteur n'osait affronter les critiques de Vienne. Quel supplice que leurs comptes rendus et leurs feuilletons ! Le cruel Hanslick n'allait-il pas le mettre en pièces ? D'hésitation en hésitation, la *Septième symphonie* en *mi majeur* ne fut jouée à la « Philharmonie », sous la baguette de Hans Richter, que le 21 mars 1886. Ici encore, le succès passa toute espérance. Et cette fois, elle eut une portée si décisive que les braves Autrichiens, après avoir tant querellé Bruckner sur « sa musique d'ivrogne », se mirent à l'exalter comme le plus digne héritier de Schubert, puis, insensiblement, comme leur compositeur national.

Pendant les dix années qui suivirent, les dernières, Anton Bruckner, décoré, pensionné, reçu en audience par François-Joseph à la « Hofburg », nommé docteur de l'Université de Vienne, voyait enfin venir à lui ces titres et ces avantages pécuniaires qu'un bureaucrate appelle respectueusement les honneurs. On l'engageait à déposer au pied du trône sa prochaine symphonie, la *Huitième*, dont Sa Majesté Apostolique l'Empereur et Roi daignait agréer la dédicace. Et comme toutes ces faveurs découlaient de la *Septième symphonie*, celle-ci passait naturellement pour un chef-d'œuvre.

Après le mémorable concert du 21 mars 1886, les adeptes, dit-on, s'étaient joints à leur bon maître pour fêter joyeusement sa victoire. La bière, le vin, le punch, ces amis fidèles

de l'éloquence, les amenèrent à prolonger leur réunion fort au delà de minuit. Bruckner était abasourdi et harassé lorsqu'on le reconduisit enfin chez lui. Quelques poignées de mains, et, soudain, l'artiste se retrouva seul, dans son logis de vieil étudiant sans famille et sans fortune, dans ce gîte banal où tout paraissait minable, jusqu'à l'ordre et à la propreté. Une dépêche l'attendait sur son bureau. Elle émanait, ô surprise ! de Johann Strauss. Celui-ci, ravi de la *Septième symphonie* qu'il venait d'entendre, tenait à manifester immédiatement son enthousiasme. Et voici que, malgré l'heure tardive, la fatigue se dissipait. Bruckner, les mains tremblantes, lisait, relisait sans trêve, comme en extase, le texte de cette dépêche. Volontiers, il fût tombé à genoux pour remercier le bon Dieu d'un hommage où le musicien du *Beau Danube bleu* avait su mettre tout son cœur.

De tels souvenirs ont leur prix. Mais le prestige durable de la *Septième symphonie* tient à d'autres causes, et plus spécialement à son adagio. Outre que le flot musical s'épanche ici avec ampleur, un épisode assez intempestif mis à part, on y entrevoit, comme à travers le rideau d'une fenêtre éclairée dans les ténèbres, l'ombre souveraine de Richard Wagner.

Sur cette présence mystérieuse, l'auteur s'est expliqué. Son adagio, déclarait-il, mouvement solennel dans le style des marches funèbres, était conçu, dès l'origine, sous une oppression de cauchemar. Pour la première fois, Bruckner avait compris que son idole, ce génie sans pareil, la vive image du drame lyrique, l'homme qui prêtait à une petite ville bavaroise plus de splendeur que n'en eurent jamais les feux des Mages sur la montagne nocturne, il avait enfin compris que Richard Wagner lui-même pouvait mourir ! Depuis la création de *Parsifal*, une affection cardiaque, déjà ancienne, s'était réveillée dangereusement. Le malade, trop faible pour les rudes hivers de Bayreuth, cherchait désormais un refuge en Italie. Pour vaincre un héros il suffit de soixante-dix ans, et Wagner arrivait précisément à cet âge. Ses fidèles vivaient dans l'inquiétude, quand soudain, le 13 février 1883, un télégramme de Venise annonça la catastrophe. Bruckner éclata en sanglots. « J'ai pleuré, ce jour-là, disait-il plus tard,

mon Dieu que j'ai pleuré !... » Et voilà comment l'adagio, tout d'abord pressentiment vague, s'est achevé bientôt sur une lamentation déchirante.

Le meilleur de Bruckner se trouve consigné dans ces pages. Aux regrets poignants, à cette révolte qui hérissait sa chair devant les adieux éternels et l'horreur de la destruction, il opposait chrétiennement ses espérances, la foi en un Dieu qui a bien voulu être notre Père, sa vision d'un Paradis où la beauté et la bonté rayonneront inépuisablement sur la sainte hiérarchie des élus. Pieux et candide à la manière de César Franck, Bruckner avait, comme lui, cette puissance de souffle qui permet d'atteindre aux régions supérieures. Et rien ne ressemble mieux à l'inspiration qu'une telle ferveur. Toutes deux se rejoignent dans l'enthousiasme. L'une vient librement du ciel, l'autre s'efforce d'y monter.

Mais Bruckner, avouons-le, est ignoré en France. A peine si les grands concerts ont joué certaines de ses symphonies, dont la *Quatrième*, souvent dénommée *Symphonie romantique*, et la *Huitième*, dédiée à l'empereur François-Joseph. On a bien essayé, après la guerre, de nous montrer sa *Neuvième symphonie*, en remplaçant le final inachevé par le grand *Te Deum*, qui fut composé entre 1883 et 1884, comme cela se fait en Autriche et en Allemagne. Malheureusement, le festival avait lieu à Notre-Dame et, comme l'acoustique de la vénérable basilique n'était pas moins défectueuse que l'exécution matérielle, on aboutit à un échec.

Il émane pourtant de Bruckner, cœur fervent et pur, une telle irradiation qu'on lui revient assez volontiers, une fois par lustre ou par décade, ne fût-ce que pour apprendre enfin à l'aimer. Si cette leçon d'amour ne va point sans lassitude, qu'importe ! M. Charles Münch et la « Société Philharmonique de Paris », malgré le fâcheux avertissement de Notre-Dame, ont bien osé afficher la *Septième symphonie* à la salle Pleyel, le 28 janvier 1937. Ce fut une soirée intéressante. Grâce à sa double culture, que favorisent ses atavismes et ses affinités d'Alsacien, M. Charles Münch pourrait devenir la Providence de ces partitions d'outre-Rhin, où la pensée égale trop souvent en densité les matériaux sonores qu'elles utilisent, mais dont la force et la grandeur sollicitent l'attention. Ce

jeune chef réussit où ses prédécesseurs ont succombé. Il est en train d'acclimater Bruckner en France. Il le rendra plus accessible. Dans un temps où la musique, revendiquée par les nationalismes en armes, a presque cessé d'être une langue universelle, c'est un exploit surprenant d'avoir transporté à Paris la *Septième symphonie* tout entière, avec ses quatre panneaux aux dimensions colossales.

Chacune de ces parties vient d'être acclamée. On a goûté pleinement la noble introduction, *allegro moderato*, où le cor et les violoncelles suivent l'idée principale en ses alternatives de fougue et de mélancolie. L'adagio, tour à tour oraison funèbre et chant d'apothéose, a remué les cœurs. Le scherzo, lui-même, a bien des partisans. N'est-ce pas une musique pour un bal au village, que des trompettes guerrières traversent de leurs fanfares? Seule, la conclusion déroute et déplaît. Les Parisiens ne lui pardonnent pas ses analogies avec le *Venusberg*. Ils condamnent ses réminiscences de bacchanale, son clinquant de théâtre emprunté à *Tannhäuser*. Et le second motif ne les dispose pas non plus à l'indulgence. Que vient faire ici, demandent-ils, un choral religieux, murmuré *pianissimo* par les cordes? Il est hors de place entre toutes ces diableries. Quant au paroxysme instrumental de la fin, son éclat, ne permet point d'oublier que ce déchaînement fait double emploi avec la fulgurante péroraison du premier morceau. On s'aperçoit même, en collationnant les textes, que les violons, à l'aigu, dessinent, de part et d'autre, des figurations identiques. Une symétrie si fastidieuse trouvera-t-elle des défenseurs?

Bruckner se discrédite ainsi par des faiblesses qui mettent nos délicats à la torture. On peut même dire qu'elles le caractérisent. Personne n'est moins divers. Ignorant de la monotonie, il ignore la satiété. Ce besoin de renouvellement, auquel un Wagner, un César Franck sacrifiait sans cesse, à peine s'il le soupçonne. Certaines tonalités lui ont inspiré un attachement superstitieux : il y revient toujours. Sur neuf symphonies, il en écrit deux en *ré mineur*, trois en *ut mineur*, sans se douter qu'il y a peut-être là quelque abus. La plupart de ses ouvrages se ressemblent par la facture. Bruckner, issu d'une obscure lignée de paysans, devait attribuer une valeur

immuable aux principes dont il s'était nourri lentement, avec effort. Chaque année, il revenait à son champ. Le même sol, il le retournait cent fois avec la même charrue, le même attelage, sans révolte. Et cette placidité, cette persévérance bovine, incroyables chez un artiste du XIXe siècle, font l'étonnement des historiens.

Une pâte si lourde eût-elle fini par lever sans l'influence de Wagner? Qu'on nous permette d'en douter. Les intimes de Bruckner, ses disciples ou ses protecteurs, gémissaient entre eux, bien souvent, de ses insuffisances. Sa médiocrité intellectuelle ne transparaît que trop dans ses compositions. Dieu! que leurs « développements » sont touffus! A coup sûr, le sens de l'équilibre faisait défaut à leur auteur. Le mieux serait probablement de l'en tenir quitte. Acceptons donc, une fois pour toutes, cette idée : son goût n'était point le nôtre. Nul raffinement, nulle culture. Les disparates ne le choquaient en rien, puisque ses grandes tapisseries d'orchestre sont faites presque toujours de pièces et de morceaux. Les plus beaux éclairs surviennent chez lui après des remplissages sans intérêt, des mélodies redondantes et cotonneuses. Nous déplorions tantôt certain épisode qui dépare l'adagio de la *Septième symphonie*. Eh bien! examinons-le ensemble, s'il vous plaît. Voyez comme ce *moderato* se fait insinuant, doucereux. Avec ses molles inflexions à la viennoise, son rythme ternaire qui s'oppose à la carrure du motif héroïque, il voudrait nous rappeler peut-être le céleste intermède en *ré majeur* qui transfigure, chez Beethoven, l'adagio de la *Neuvième symphonie*. Peine perdue, hélas!... Entre Bruckner et Beethoven, les Muses ont eu soin de laisser une distance incommensurable. Et le mot de Vauvenargues se vérifie cette fois encore : « On ne peut contrefaire le génie. »

A la vérité, la grandeur de Bruckner est d'un autre ordre. L'essentiel se trouve ailleurs. L'écrirons-nous, au risque d'effaroucher ceux qui n'envisagent dans l'art des sons que le phénomène auditif à l'état brut, indépendamment de ses résonances intellectuelles ou affectives, comme si la musique n'était pas avant tout un langage? Oui, certes, osons le dire : l'excellence d'Anton Bruckner n'a point tenu à sa maîtrise de la forme ou de la couleur ; elle tient à des éléments moraux et spirituels. Amour des humains, ses frères ; amour de la

Création et du Très-Haut qui l'a voulue si belle ; amour de la religion, si chère à ce catholique fervent que la méditation, la prière et l'extase sont les véritables ailes de sa musique ; amour enfin de cette perfection idéale qui presque toujours le fuyait, mais dont il jouissait quand même en Dieu, avec une allégresse infinie : le chaud rayonnement de cette flamme exalte, dans ses moments heureux, la fougue du symphoniste. Ses fidèles le vénéraient, à la fois, pour son talent et pour son âme. Son prestige ressemblait à une vertu. C'était un cœur expansif, vibrant, que le froid de la vie, le froid impitoyable de l'expérience, n'avait pu altérer. Il existe ainsi des rêveurs, sur les lèvres de qui les vieux mots romantiques de vaillance, d'honneur, de foi, d'espoir et d'amour céleste, même prononcés avec le plus vif enthousiasme, ne rendent pas un son ridicule. Anton Bruckner fut l'un d'eux.

*
* *

Trois premières auditions de M. Albert Roussel. — Après les mauvaises nouvelles qui nous avaient inquiétés, voilà quelques mois, M. Albert Roussel ne pouvait mieux rassurer ses nombreux admirateurs qu'en leur offrant ces trois ouvrages de fraîche date qu'ils viennent d'applaudir au concert et au théâtre.

Sa *Rhapsodie flamande*, exécutée par la « Société Philharmonique de Paris » le 28 janvier 1937, et puis encore son *Concertino pour violoncelle*, que les Concerts Poulet-Siohan donnèrent le 6 février, témoignent d'un parfait équilibre. Dans la *Rhapsodie flamande*, construite sur cinq thèmes populaires, il y a même, outre l'enjouement accoutumé, tant de verve, une gaîté si plantureuse et drue, qu'on se passe, après cela, d'un bulletin médical en bonne forme.

Cette maîtrise aimable se retrouve dans le *Concertino pour violoncelle*, fruit de ses vacances récentes et, par conséquent, le dernier-né de M. Albert Roussel. La musique française moderne voudrait bien enrichir le répertoire de ce merveilleux instrument, le violoncelle. Franck ne rêvait-il pas, sur le tard, d'une *Sonate pour violoncelle* destinée à faire

pendant à la célèbre *Sonate de violon*, tout comme *Prélude, Aria et Finale* a continué *Prélude, Choral et Fugue?* Malheureusement, les difficultés d'écriture sont redoutables. Le violoncelle ne donne toute sa mesure, on le sait, qu'à l'aigu et dans le grave. L'entre-deux manque un peu trop de sonorité. Ainsi, les compositeurs écrivant pour violoncelle abordent un problème délicat. M. Albert Roussel l'a résolu, en ce qui le concerne, avec beaucoup d'élégance. Il se peut que le premier mouvement de son *Concertino* et le troisième aient une allure par trop abstraite, plus de « métier » que de substance. Mais l'interlude qui les sépare, un bref adagio, présente des caractères assez insolites chez M. Albert Roussel. Pensif et concentré, il laisse après lui comme un sillage de mystère. On aimerait à le réentendre pour mieux le pénétrer. Quoi qu'il en soit, dès cette rencontre initiale, les auditeurs ont la certitude que la littérature du violoncelle s'enorgueillit d'une acquisition précieuse.

Parlons, maintenant, d'une œuvre encore plus extraordinaire, puisque rien ne semble l'annoncer dans la production antérieure de M. Albert Roussel. Les nouveaux directeurs de l'Opéra-Comique voulaient-ils nous ménager une surprise? Ils y ont parfaitement réussi. Personne au monde n'eût prédit qu'ils monteraient, avec les soins les plus attentifs, cet opéra-bouffe que M. Roussel improvisa, voilà six ans, sur un livret de M. Nino : le *Testament de la tante Caroline*.

« Est-il possible? — vont s'écrier en chœur, non sans émoi, de graves personnages. — Le poète du *Psaume* et des *Évocations* se serait-il vraiment ravalé jusqu'à l'opéra-bouffe? Mais non, vous plaisantez. A d'autres!... »

Pourtant, c'est la vérité pure. M. Roussel, à son tour, vient de subir une tentation que plusieurs musiciens avaient éprouvée avant lui. Ajoutons qu'il s'en tire avec plus de bonheur. Et l'on conçoit à merveille qu'il n'ait pas cru déchoir en suivant son désir. Pourquoi donc le badinage musical serait-il abandonné à de vils griffonneurs sans talent? Pourquoi, sauf l'opéra-comique, tous ces excellents amis du rire, l'opérette, l'opéra-bouffe, le vaudeville, la farce, la parade, seraient-ils au ban de l'art? Qu'est-ce que cette excommunication majeure? Oubliez-vous comme Mozart fait chanter Papa-

geno après la statue du Commandeur? Wagner lui-même a passé volontiers de Tristan à Beckmesser. Sans parler d'Offenbach et de Lecocq, ne sait-on pas à quelles hauteurs un Chabrier a porté la bouffonnerie lyrique? Tout près de nous, il y a juste dix ans, Vincent d'Indy, septuagénaire, ne venait-il pas diriger en personne l'opérette dont M. Xavier de Courville lui avait fourni les paroles? Ces légers passe-temps conviennent d'ailleurs mieux à M. Albert Roussel qu'au maître de la *Légende de Saint-Christophe*, hâtons-nous de le dire. Et cette partition avortée de Vincent d'Indy, le *Rêve de Cinyras*, n'a rien de commun avec l'étourdissant opéra-bouffe de M. Roussel, le *Testament de la tante Caroline*.

Dans cette réussite, il faut accorder à M. Nino une juste part d'éloges, car ses folles inventions nous ont très franchement amusé jusqu'au milieu du second acte. Mises en scène par M. Georges Pitoëff, qui fut ici le surintendant en quelque sorte des costumes, des décors, des mouvements et des pas, elles empruntent aux souvenirs de la farce italienne le charme si doux de l'impromptu, son nonchaloir et sa désinvolture. A telles enseignes que cette succession en quête d'une héritière s'impose victorieusement à l'attention du public : il y prend plaisir, il en rit de très bon cœur.

Les dernières volontés de tante Caroline sont d'une exécution bien aléatoire. Hélas ! en cette affaire, tout n'est qu'incertitude. On souhaiterait de se renseigner sur la défunte, mais en vain. A peine si l'on devine, d'après quelques allusions rares, circonspectes, évasives, qu'elle appartenait à ces ordres hospitaliers de l'amour dont l'activité, généralement discrète, n'a rien de spirituel. Parvenue aux dignités suprêmes, elle avait fini par amasser une fortune importante, car l'instinct de l'épargne peut survivre aux pires dérèglements. Tante Caroline était-elle parente des « demoiselles de Bienfilâtre » ? C'est ce que nous demanderons à Villiers de l'Isle-Adam, au sortir de cette planète. Mais d'ici là, revenons au testament... En termes baroques, mais valables en droit, tante Caroline a légué quarante millions au premier enfant qui naîtrait de l'une de ses trois nièces. Et sur cette trame fantaisiste, M. Nino a brodé force péripéties extravagantes que nous renonçons à exposer ici, non seulement

parce qu'elles sont longues, mais parce que leur intérêt ne se soutient pas jusqu'au bout.

Le musicien, lui, ignore ces défaillances. Son orchestre, ses voix, il les gouverne d'une main ferme et légère. Sa comédie lyrique n'aime point l'emphase, les dévergondages, la verve populacière. Auprès d'Emmanuel Chabrier, ce boute-en-train, M. Albert Roussel ferait plutôt figure de pince-sans-rire. Comme nous, sans doute, il s'amuse sous cape des énormes pataquès de madame Suzanne Dehelly et de ses calembredaines, des jeux de physionomie et des gestes de M. Hérent, chez qui l'acteur n'a d'égal que le chanteur; mais le sens de la mesure ne le quitte jamais. M. Albert Roussel prête aux incidents les plus grotesques cet attrait poétique, un peu mystérieux, qu'il a donné aux fourmis et aux bousiers dans son *Festin de l'Araignée*. Il faut revenir, en effet, à ce ballet, dont les trouvailles ont fait la réputation de M. Roussel avant la guerre, pour établir la filiation de son opéra-bouffe.

Le *Testament de tante Caroline*, destiné à un théâtre d'avant-garde, était primitivement écrit pour un orchestre réduit. M. Albert Roussel n'avait que des intentions modestes. Par bonheur, M. Jacques Rouché, qui monta jadis le *Festin de l'Araignée* au Théâtre des Arts, et le Comité consultatif de l'Opéra-Comique se montrèrent plus ambitieux que lui. Ils ont donné la mesure de leur goût en choisissant, pour leur première création musicale, ce joyeux opéra-bouffe. Le *Testament de tante Caroline* est parfaitement à sa place rue Favart. Un tel spectacle a de quoi remplir la salle à diverses reprises, du moins nous l'espérons. Au reste, il rend dès aujourd'hui à cette scène fameuse, et qui semblait condamnée à vieillir sans honneur, dans le plus triste effacement, une jeunesse du meilleur augure.

*
* *

Sir Thomas Beecham a Paris. — Ce n'était pas en faveur d'un chef d'orchestre méconnu qu'un public aussi nombreux que brillant se pressait, le 16 mars 1937, à l'Opéra. Voilà beau temps que sir Thomas Beecham compte parmi les Pari-

siens des admirateurs chaleureux. Entre tant de mélomanes venus l'applaudir ce soir-là, certains l'avaient entendu à son pupitre de Londres, et maintes fois sans doute, au cours d'une carrière déjà longue. D'autres gardaient fidèlement le souvenir de ses passages à Paris. Tous enfin se réjouissaient de le revoir au Théâtre National de l'Opéra, à la tête de la compagnie fameuse dont il est le chef, l' « Orchestre Philharmonique de Londres ».

Les instrumentistes britanniques sont mal connus du continent, parce qu'ils n'ont pas l'humeur voyageuse de leurs confrères étrangers. Aussi, pour nous permettre de leur rendre hommage, l' « Association française d'action artistique » et l'Association franco-britannique « Art et Tourisme », ce groupement de formation récente qui avait transporté pour nous les visions de Turner et de Blake à la Bibliothèque Nationale, ont organisé une soirée de gala. Et M. le Président de la République avait bien voulu honorer cette cérémonie de sa présence.

Pour la sonorité, il semble que les Britanniques se rapprochent des Français plutôt que des Allemands. Les « bois » apparaissent chez eux, et cette nuance ne manque certes pas de charme, voilés et comme acidulés par instants. Mais la discipline de leurs « cuivres », leur entraînement, la franchise et la décision des attaques, une certaine ardeur joyeuse, rappelleraient les plus belles qualités de leurs équipes sportives. C'est le triomphe du *fair play*, un jeu loyal et sûr. Et s'il fallait, à tout prix, mettre en parallèle ces visiteurs et nos musiciens ordinaires, peut-être dirait-on que l' « Orchestre Philharmonique de Londres » présente les avantages d'un excellent Erard, au lieu qu'un orchestre français s'apparente, de préférence, aux timbres des Pleyel. Cette comparaison un peu superficielle, mais claire, sera comprise des pianistes.

Ce qui frappe d'emblée chez sir Thomas Beecham, c'est son absolue indifférence à l'égard de la mode. Tout en n'ignorant rien des réformes qui ont pu modifier depuis un demi-siècle la conduite de l'orchestre, il ne prend nullement exemple sur les favoris du jour, pas plus sur M. Furtwaengler que sur M. Toscanini. Sir Thomas ne craint pas d'être lui-même. Il a son tempérament et son goût propres. Son style est bien à lui

Et c'est une singulière originalité qu'une telle indépendance à notre époque. Le chef d'orchestre anglais, en n'imitant personne, se rattache à la tradition des grands classiques.

Son amour pour les proportions harmonieuses et les belles formes, son habileté à les mettre en lumière, l'équilibre qu'il sait maintenir entre chaque détail et l'impression d'ensemble, ces caractéristiques ne laissèrent pas de s'imposer tout de suite à l'auditoire. Le concert s'ouvrait par une partition de Haydn. Libre aux Anglais de la revendiquer comme leur propriété nationale. En effet, la *Quatre-vingt-treizième symphonie*, en *ré majeur*, a bien été écrite par le maître, au seuil de sa vieillesse, pour les concerts de Londres. Le final est délicieux. Malgré son peu de variété, cette symphonie marque admirablement ce qu'était devenu Haydn à la fin du XVIIIe siècle, ne fût-ce que par la supériorité de sa technique.

Haendel, né Allemand, a consacré la majeure partie de sa vie à l'Angleterre, de sorte qu'il devait nécessairement figurer à ce programme. Il y était représenté par une suite fort plaisante, que sir Thomas Beecham a tirée de ses œuvres les moins célèbres, sous le titre *les Dieux vont mendiant*. Ces airs de danse, transcrits pour un ballet, ont le plus vi agrément.

Nous attendions avec curiosité les *Enigma variations*, de sir Edward Elgar. Familières depuis 1899 au public d'Outre-Manche, elles étaient inconnues, sauf erreur, à Paris. Les musiciens et amateurs français professent pour le grand talent d'Elgar mieux que de l'estime et du respect : une sympathie profonde. Sérieux, dignité, noblesse, élévation du cœur et de l'esprit, les Muses lui ont dispensé leurs prérogatives les plus enviables. Elles n'ont oublié, ces étourdies, qu'un peu d'imagination et de chaleur. Voilà ce qui manque à ces *Variations énigmatiques*, dont le thème générateur n'est jamais formulé, pour se faire une place auprès des chefs-d'œuvre du même genre, *Istar* de Vincent d'Indy ou *Variations symphoniques* de César Franck.

Rendons justice, du moins, à deux autres compositeurs anglais. Grâce à sir Thomas Beecham, Fritz Delius nous est apparu sous un jour très favorable. Son court poème symphonique, *Nuit d'été sur la rivière*, est plein de séductions.

Quoique l'auteur se défende de sacrifier à l'impressionnisme, cette esquisse fait penser vers la fin à Debussy, et notamment au premier *Nocturne*, si fluide, avec sa lente procession de vapeurs et de nuées.

La *Fugue* pour orchestre, de lord Berners, n'a pas causé une moindre surprise. En effet, d'après leurs rencontres antérieures, les Parisiens n'eussent pas supposé à ce musicien autant de verve et d'énergie. Sa *Fugue*, composée dans le style libre, n'a rien de scolastique. Elle est vivante et véhémente. Un enfant pourrait la comprendre. Et les grandes associations symphoniques feront bien d'accueillir ce morceau, dont l'effet est immanquable.

Si peu enclin que sir Thomas Beecham puisse être personnellement aux éclats de voix du romantisme, une éblouissante interprétation vint rappeler fort à propos que le véritable chef d'orchestre sait honorer tous les dieux, indistinctement. Mais le *Carnaval Romain* de Berlioz, avec son panorama et ses cortèges, renaissait en vain : nos esprits ne voulaient point s'attacher à l'Italie de Léopold Robert. D'autres paysages apparaissaient dans le lointain. Sir Thomas Beecham, toujours ramassé sur lui-même, commandait de la baguette et du regard à ses troupes disciplinées. Chacun l'observait. Tant de calme, d'autorité et de force, une si parfaite maîtrise de soi, évoquaient impérieusement l'histoire de son pays. Et des vers nous revinrent à la mémoire, le commencement d'un poème que madame de Noailles avait écrit autrefois pour Rudyard Kipling dans cette revue :

> Le voici donc, pareil à sa forte Angleterre,
> A l'île de vigueur debout sur l'eau d'argent...

Il est rare, sans doute, qu'un chef d'orchestre fasse songer aux poètes.

CONSTANTIN PHOTIADÈS

L'HISTOIRE

Le duc de Lauzun qui n'est pas Lauzun. — Rostoptchine ou l'homme de Moscou. — La République des Ducs. — Le Canada. — En Basse-Normandie.

Pour tout le monde, il n'y a qu'un duc de Lauzun. Ce n'est pas de celui-là que nous parle le comte de Gontaut-Biron : *le Duc de Lauzun* (1747-1793), avec préface du général Weygand (Plon). Le duc de Lauzun de la fin de l'ancien régime est un Gontaut-Biron, un aïeul de son biographe ; il ne s'est appelé duc de Lauzun que pendant une partie de sa vie, il devient duc de Biron à la mort de son oncle, le maréchal de Biron, à la veille de la Révolution. C'est sous ce nom qu'il siège à la Constituante, qu'il commande aux armées du Nord, du Rhin, d'Italie et de Vendée, et c'est ce nom trop aristocratique qui lui vaut l'honneur de l'échafaud, malgré ses états de service sous le nouveau régime.

« On ne rêve point comme il a vécu », dit La Bruyère du premier Lauzun. La vie du second n'est pas moins romanesque, mais moins longue, et mêlée à de formidables événements qui rejettent dans une ombre au moins relative les personnages qui y ont joué un rôle. Celui de Lauzun est double, non pas qu'il ait joué double jeu, mais parce que sa carrière a rebondi avec les temps nouveaux. Une biographie de famille a l'intérêt d'apporter de l'inédit. D'autre part, elle

est toujours suspecte de complaisance, celle-ci ne cache pas le dessein de relever ou tout au moins de compléter avantageusement l'idée qu'on s'est faite de ce brillant représentant de la Cour de Versailles. Le sous-titre de l'ouvrage est significatif : « Un célèbre inconnu ». Lauzun a laissé des Mémoires qui ont trop souligné sa vie d'homme de plaisir, d'homme à bonnes fortunes, charmant, libertin, prodigue, jonglant avec les cœurs comme avec sa fortune ou sa vie. Il n'est pas seulement d'une folle bravoure, comme tous les gentilshommes de son âge, il est aussi capable de réflexion, intraitable en matière d'honneur et de devoir militaire, mélange détonnant de qualités contradictoires. Il mourra en stoïcien après avoir vécu en épicurien, parce que, suivant le mot heureux du général Weygand, « il avait beaucoup mieux vécu qu'on ne le croit généralement ».

Ces Mémoires, agréablement déliquescents, n'ont pas été écrits pour être publiés, ils ont été hâtivement jetés sur le papier, ils étaient destinés à amuser Aimée de Coigny, la *Jeune Captive* d'André Chénier, une enchanteresse à qui Lauzun n'avait rien à refuser, à titre de réciprocité. Ajoutons qu'ils ont paru pour la première fois en 1821, probablement remaniés et interpolés, comme on se le permettait alors sans scrupule, en vue de les rendre plus piquants. On les a fait verser du côté où ils penchaient déjà. C'est du Lauzun à l'usage des mauvaises langues.

Laissons cet aspect qui n'a rien de neuf. Ce qui ressort irrésistiblement de la vie de Lauzun, c'est le désarroi, le chaos, la pagaïe, comme on dit maintenant, qui règne dans les affaires publiques à la fin de l'ancien régime et à laquelle le régime nouveau ne fait qu'ajouter. Rien n'aboutit. Partout c'est l'ankylose, qui tient à l'impuissance du Gouvernement plus encore qu'à l'incapacité des gouvernants. Qu'il s'agisse d'envoyer un renfort, d'équiper une escadre, de ravitailler une place, c'est toujours le même spectacle. Aux demandes, le ministre ne répond pas ; s'il répond, il ne répond pas à la question posée ; s'il promet pour se débarrasser des réclamations, il ne tient pas sa promesse, ou il cède la place à un successeur qui ne sait rien et surtout ne veut rien savoir. Il faut toujours se débrouiller sur place avec la perspective

d'être désavoué si on ne réussit pas et peu remercié si on a eu raison contre les bureaux.

Lauzun débute brillamment dans l'expédition de Corse (1768). Il en est récompensé par l'amour d'une jeune et jolie amazone, qui charge avec lui les troupes de Paoli. Ce n'est pas tout à fait sa seule récompense, il s'y ajoute la croix de Saint-Louis avec dispense d'âge, car il n'avait que vingt et un ans. Il espérait mieux, mais madame du Barry vient de débuter comme maîtresse en titre et la famille de Lauzun est du parti de Choiseul, opposé à la favorite.

L'avènement de Louis XVI paraissait devoir lui être favorable. La guerre d'indépendance d'Amérique lui monte à la tête comme à toute sa génération. Il enlève aux Anglais Saint-Louis, capitale de notre colonie du Sénégal, perdue à la paix de Paris. C'est une entreprise hasardeuse plutôt que militaire, qui demandait surtout de l'audace, de la décision, de la psychologie indigène. Elle réussit. A Versailles, on en fit des gorges chaudes. Madame du Deffand écrit à Walpole : « M. de Choiseul contait hier que M. de Sartine, en lisant au roi les détails de cette expédition, hésitait un peu à en dire toutes les circonstances ; M. de Maurepas l'obligea à n'en omettre aucune. Il apprit donc au roi que la garnison anglaise consistait en quatre hommes, dont il y avait trois malades, et M. de Choiseul nous dit que celui qui restait s'était apparemment rendu de bonne grâce et qu'il ne doutait pas qu'on ne lui eût accordé les honneurs de la guerre. » Et Choiseul est un ami ! C'est tout de même grâce à cette équipée que le Sénégal nous fut rendu à la paix de Versailles et que nous l'avons aujourd'hui.

Aux États-Unis, où il accompagne Rochambeau, il conquiert la sympathie et la confiance de Washington parce qu'il est un des rares officiers français capables de parler anglais, grâce à de nombreux séjours en Angleterre. C'était encore, les jours où on ne meurt pas de faim, la guerre en dentelles. A la fin du siège de Yorktown, Lauzun a besoin de contourner la place pour rejoindre La Fayette. C'est dix-huit milles à faire, tandis qu'il n'y en aurait que deux en passant par la ville. Il demande au général Cornwallis la permission de la traverser. Cornwallis l'accorde, à condition que Lauzun

acceptera son invitation à dîner. Le repas est charmant. « Ne soyez pas étonné, monsieur le Duc, vous m'aidez à vider ma dernière bouteille ; on commencera aujourd'hui mon dernier baril de poudre ; on vous témoigne des attentions qu'on réclamera bientôt de votre général, car demain je me rends. »

Lorsque débute la Révolution, Lauzun était maréchal de camp et duc de Biron. Son père avait gardé son titre de duc de Gontaut à la mort du maréchal duc de Biron, son frère aîné. Le nouveau duc de Biron n'hérite pas du régiment des gardes françaises, comme tout le lui faisait espérer. Il était trop intime du duc d'Orléans, le futur Égalité, pour que la reine y consentît. Il est franc-maçon et fait partie de la noblesse libérale, comme la plupart des jeunes nobles retour d'Amérique. Aux États-Généraux et à la Constituante, il n'est pas en vue parce qu'il n'est pas orateur, et il a dû quitter l'armée parce qu'il est député. Il y rentre sous la Législative. Mais quelle armée ! Plus de discipline. La désertion fait rage, la plupart des officiers ont émigré, les autres sont découragés ou novices. A un fond de soldats de ligne sont venus s'ajouter les volontaires de 91, qui sont bons mais sans instruction militaire, puis des volontaires de 92, levés de force par les communes et impropres pour la plupart à tout service par leurs infirmités, leur âge ou leurs vices.

Biron, à l'armée du Nord, se retrouve sous les ordres de Rochambeau, qu'il recommande à son ami, le ministre Narbonne, pour le bâton de maréchal. On n'a ni équipages, ni équipements, ni vivres, pas toujours des armes, guère de munitions. On vit d'illusions, on compte enrôler des déserteurs étrangers ou des révoltés belges. Les ministres de la Guerre changent, la situation ne change pas. Le successeur éphémère de Narbonne, Grave, ne dit mot et n'en pense peut-être pas davantage. Rochambeau, dégoûté, vieilli, malade, ne comprend rien à ce qu'on exige de lui, ou plutôt en voit l'extravagance. A la première tentative d'invasion en Belgique, la panique éclate dans la colonne Dillon qui massacre son général ; Biron a beaucoup de peine et de mérite à empêcher la sienne d'en faire autant. Rochambeau démissionne et Luckner le remplace. C'est un défilé de généraux comme

de ministres, avec le même pitoyable résultat. Joignez-y les tiraillements entre généraux, incessamment permutés, talonnés, avec des pouvoirs mal définis et empiétant les uns sur les autres, le tout compliqué par l'intrusion des députés en mission. Valmy est moins une victoire qu'un heureux accident. C'est partout le même spectacle, à l'armée du Rhin, d'Italie, en Vendée. Certes, en tout temps, les généraux se plaignent de n'avoir pas tout ce dont ils ont besoin et les gouvernements ne sont pas toujours en état de leur accorder tout ce qu'ils réclament, mais la situation de 1792 et 1793 est vraiment lamentable.

Biron est sacrifié pour n'avoir pas fait de miracles en Vendée. Il était, du reste, à bout de forces, au moral comme au physique. Il ne défend même plus sa vie. Incarcéré à Sainte-Pélagie, il aurait pu se sauver, raconte Mallet du Pan. Il en a assez. « Il y a trop longtemps que ces gens m'ennuient, dit-il à Beugnot, son compagnon de captivité, ils vont me faire couper le cou, au moins ce sera fini. » Au tribunal révolutionnaire, on lui pose des questions saugrenues : « Vous êtes des ignorants, répond-il, vous n'entendez rien à la guerre. Vous ne savez pas ce que vous dites. » Il fait ses adieux à ses compagnons quand on l'appelle pour l'échafaud : « Ma foi, mes amis, c'est fini, je m'en vais. » (31 décembre 1793)

*
* *

Tout le monde connaît de Rostoptchine deux choses : il a mis le feu à Moscou et il est le père de la comtesse de Ségur, dont la bibliothèque rose a fait le bonheur de tant de générations. Elle n'oublie jamais de mettre, à côté de son nom, la mention : « née Rostopchine »[1]. M. Maurice de La Fuye, qui a étudié naguère Xavier de Maistre, consacre aujourd'hui à *Rostoptchine* (Plon) un volume que liront avec plaisir les grandes personnes qui ont lu *les Deux Nigauds*, *les Mémoires d'un âne* ou *les Malheurs de Sophie*, au temps de leur enfance.

Rostoptchine a été jugé du premier coup d'œil débrouillard et intelligent par un connaisseur d'hommes un peu simpliste. Tout jeune sous-lieutenant au régiment de Préobrajenski, il

1. Madame de Ségur écrit " Rostopchine ". Son père écrit " Rostoptchine ".

est envoyé en mission auprès du maréchal Souvarov, vieil original qui n'aime pas beaucoup les officiers de cour. « Monsieur, lui demande le grand chef au débotté, combien y a-t-il de poissons dans la Néva? — Quatorze cent soixante et onze mille huit cent douze. — C'est bien, vous allez dîner avec nous. » La glace ainsi rompue le restera pour toujours.

Les Rostoptchine descendaient-ils d'un fils de Gengis-Khan, Rastaptcha, chassé par son père et réfugié en Crimée? Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils venaient de Crimée et possédaient de vastes domaines dans la province d'Orel. C'est là que Rostoptchine et son frère cadet sont élevés à la dure, dans les mœurs féodales, en « vieux-russes » cent pour cent, à part un précepteur français grâce auquel, comme tous les jeunes nobles, ils parlent le français aussi bien, sinon mieux que leur langue maternelle. Rostoptchine a même un goût du calembour, qui gâte souvent son esprit naturel dans la langue de Voltaire.

Après quelques années de campagne sous Souvarof, il se marie et est attaché au grand-duc Paul, fils de l'impératrice Catherine, tenu en disgrâce par sa mère, à qui il ne pardonnait pas l'assassinat de son père, Pierre III. Le grand-duc Paul est déséquilibré, admirateur fanatique de la discipline prussienne, sujet à des accès de rage qui lui font perdre toute raison, adepte de la franc-maçonnerie, entouré d'intrigants de la pire espèce, se piquant de philosophie tout en restant hostile à toutes les idées nouvelles, ignorant, disait sa mère, « qu'on ne canonne pas les idées ».

La mort de l'Impératrice (18 novembre 1796) le fait monter sur le trône et Rostoptchine a sa confiance. Souvarof, excédé de l'exercice à la prussienne, des uniformes sanglés dans lesquels on étouffe, des cheveux tressés et poudrés qui demandent une nuit de préparation la veille des revues, du pas de parade « grâce auquel on ne fait que trente verstes au lieu de quarante quand on marche à l'ennemi », donne vite sa démission. Rostoptchine est de ceux qui ont la tâche d'arrêter les excentricités de l'Empereur. « Par file à droite, en Sibérie », dit l'Empereur à un régiment dont la tenue lui a déplu. Trois jours après, Rostoptchine en obtient le rappel. Une autre fois, le Tsar veut qu'on fusille un propriétaire qui a fait réparer une route, alors qu'il était venu pour se rendre compte de

son état. Le chancelier entre dans une villa pour rédiger l'ordre, mais bat en retraite devant les blattes dont elle est envahie. En présence de ce signe de Dieu, l'Empereur fait grâce. L'Empereur veut déclarer la guerre aux Anglais ou la rendre inévitable par un manifeste que Rostoptchine est chargé de rédiger. Il résiste, il proteste. Paul Ier s'arrête au milieu de sa signature. « Je serais capable de tout pour vous en dissuader, dit Rostoptchine. Même de chanter un air d'opéra. » Il a horreur de la musique. « Eh ! bien, chante », dit l'Empereur. Et les ministres, de la pièce à côté, entendent un solo, puis un duo, aussi faux l'un que l'autre. Le papier est déchiré.

Rostoptchine assiste découragé aux progrès de la démence impériale. Il était dans ses terres quand Paul Ier, entouré de traîtres, est assassiné comme son père au sort duquel il pensait sans cesse. Son fils Alexandre lui succède. Rostoptchine, qui le considère comme complice, au moins moralement, des régicides, se retire des affaires publiques, selon toute apparence pour toujours. Il est pourtant nommé membre du Conseil d'Empire, créé en 1809, mais ne s'y montre guère. Il offre pour orner la salle des séances un crucifix avec l'inscription : « Pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. »

En 1812, quand la Russie est menacée d'invasion, Rostoptchine est nommé gouverneur de Moscou. On connaît son rôle, mais ce rôle reste un peu énigmatique. L'Empereur ne lui a pas su gré d'avoir incendié Moscou pour sauver le pays. C'est pourquoi il a lui-même toujours laissé un point d'interrogation sur sa responsabilité. Il s'en est défendu, sans être cru, sans trop désirer d'être cru. Quand Napoléon est renversé, il voyage, il est accueilli partout avec admiration, en France avec enthousiasme par les royalistes qui lui sont reconnaissants de la restauration de Louis XVIII. Il est l'homme à la mode. Il marie sa fille Sophie, convertie au catholicisme comme sa mère. Elle devient comtesse de Ségur et châtelaine des Nouettes, près de Laigle. Il est toujours caustique, raconte qu'il est venu en France pour juger du mérite de trois hommes illustres, le duc d'Otrante, Talleyrand et l'acteur comique Potier, « le seul des trois qui lui paraisse

à la hauteur de sa réputation ». Il parle dédaigneusement de La Fayette, ridicule et dépopularisé, qui « n'inspire que la curiosité de voir une idole dont on a aboli le culte ». Il reviendra mourir en Russie (18 janvier 1826), incrédule aux médecins comme à beaucoup d'autres choses. « Je n'ai jamais, dit-il dans *Mes Mémoires, ou moi au naturel, écrits en dix minutes*, recommandé ni cuisinier, ni médecin, par conséquent, je n'ai attenté à la vie de personne. »

*
* *

La République des Ducs (Grasset), c'est celle dont le duc de Broglie a été l'incarnation. M. Daniel Halévy donne ce titre à son second volume de *la Fin des Notables*. Cette période, qui va de la chute de Thiers (24 mai 1873) à la démission de Mac-Mahon (29 janvier 1879), est assez loin de nous pour être déjà de l'histoire ; tous ceux qui y ont joué un rôle ont disparu et les derniers de ceux qui l'ont vécue sont à l'âge de la justice et de la sérénité.

Le duc Albert de Broglie a été la bête noire de toute une génération. Il nous apparaît aujourd'hui comme un homme infiniment cultivé, égaré dans la politique bien qu'il y parût très préparé, mais préparé à une politique d'un autre âge. Il est resté un contemporain de Louis-Philippe ; il eût été un admirable ministre des Affaires étrangères sous le règne du duc d'Orléans sans l'accident de la Porte Maillot ; il s'est trouvé écarté de la vie publique par la Deuxième République et le Second Empire ; il arrive au pouvoir à cinquante-trois ans, sans avoir pris contact avec les « nouvelles couches », dont Gambetta, quelques années plus tard, saluera l'avènement. Le duc de Broglie lisait Tacite dans son lit, raconte M. Hanotaux, quand Mac-Mahon l'envoya chercher dans la nuit qui précéda le 16 mai. C'est symbolique. « M. Clemenceau ne fait pas oraison », disait Renan. Le duc de Broglie faisait oraison à la manière d'un lettré, d'un académicien, non d'un chef du gouvernement démocratique qui monte à l'horizon.

Il faut avouer aussi qu'il est placé à la « charnière », point faible de tout dispositif. Son rôle est en porte à faux. L'Assemblée nationale a renversé Thiers parce qu'il tend à consolider

la République dont elle a horreur ; elle ne pourra restaurer la royauté de ses rêves parce que le comte de Chambord s'est refusé à accepter les conditions qui eussent à la fois permis cette restauration et dénaturé son caractère. Le drapeau blanc n'était qu'un symbole, mais le symbole d'une incompatibilité irréductible entre le roi légitime et son peuple émancipé. Les royalistes constitutionnels se voyaient forcés de tolérer et d'organiser, au moins à titre provisoire, une république nominale, la « république sans républicains », en attendant l'heure où la branche cadette deviendrait à son tour légitime. La fusion, loin d'avancer l'heure du comte de Paris, l'enfermait dans l'obligation de s'effacer jusqu'à la disparition nullement imminente du comte de Chambord. De là l'idée du septennat, c'est-à-dire de fixer à sept ans les pouvoirs du président de la République, qu'on appelle le moins possible de ce nom trop significatif — significatif au point que le fameux amendement Wallon, qui est censé avoir proclamé la République, n'est autre chose que l'attribution de ce titre au chef de l'État d'une manière définitive et non plus au maréchal de Mac-Mahon personnellement et provisoirement.

Les lois constitutionnelles de 1875, dont l'ensemble peu coordonné forme de beaucoup la plus durable de nos constitutions, ont le même point de départ. Le Sénat y figure parce que les orléanistes ne concevaient pas une Chambre des députés, surtout élue au suffrage universel, sans le contrepoids d'une Chambre des pairs. Mais, pour ne pas heurter de front le principe de l'élection populaire, le Sénat républicain sera un corps élu par le suffrage universel à deux et même à trois degrés : les délégués qui élisent les sénateurs sont élus par les conseils municipaux, élus par le suffrage universel. Même les soixante-quinze sénateurs inamovibles d'alors rentrent par un détour encore plus long dans cette règle. Les premiers seront élus par l'Assemblée nationale, les suivants le seront par le Sénat. Par cette série d'écluses, le torrent du suffrage universel n'est pas annulé, il est canalisé.

M. Daniel Halévy n'est pas seulement un historien à idées. Il a le sens critique du détail. Il n'affirme jamais ce qui n'est pas prouvé et marque la limite de ce qui est prouvé. Au moment de la Restauration manquée, il y a une caisse noire

destinée à rallier les hésitants. Dispose-t-elle de six millions ou de quarante? M. Halévy se résigne à cette « marge d'imprécision », mais il l'indique. Et qui a fourni cet argent? En l'absence de tout document, M. Halévy se rallie à ceux qui désignent les Orléans et leurs amis, mais il spécifie qu'aucun texte ne permet de l'affirmer.

On a trop répété que le comte de Chambord ne voulait pas régner. Il avait trop la religion du devoir d'État pour s'y dérober à priori. Sa démarche à Versailles, alors qu'il s'est déjà fermé toute voie parlementaire d'accès au trône, ne s'expliquerait pas s'il n'avait cru en conscience qu'il lui restait un essai à tenter. Il faisait preuve de naïveté, d'incompréhension totale de la situation. C'est précisément ce qui atteste sa bonne foi. Il a obéi à un scrupule. Il n'a pas cru qu'il lui fût permis de s'enfermer dans la tour d'ivoire de Frohsdorf. Il se figure que Mac-Mahon est à ses ordres. Il lui est manifestement impossible de concevoir que le maréchal puisse hésiter un instant entre son devoir de président et son devoir de royaliste. Quand il le convoque à un entretien secret, il n'a pas l'idée que le président pourra s'y refuser. Une invitation du Roi est un ordre auquel un gentilhomme ne peut qu'obéir quelles que soient les circonstances. Il raisonnait comme la maréchale de Mac-Mahon, mais la maréchale ne raisonnait pas. C'était l'heure où l'Assemblée discutait le septennat. Le comte de Chambord n'avait qu'un mot à dire, un signe à faire et le septennat n'était pas voté. On s'enfonçait dans le gâchis et les chances de la royauté remontaient. Ce mot il ne le dit pas, ce signe il ne le fit pas. Il avait fait le geste inutile, il n'en fit pas d'autre. Il retourne à Frohsdorf pour n'en pas revenir, et il vivra assez pour empêcher le comte de Paris de lui succéder autrement que comme candidat.

*
* *

Aux excellents et durables ouvrages qu'il a déjà consacrés à l'Amérique, M. André Siegfried en ajoute un sur *le Canada* qui les égale (Colin). Le Canada est une entité historique, pas du tout géographique. Il est le seul pays d'Amérique encore rattaché à l'Europe. Il y tient pour n'être pas absorbé par

son puissant voisin, à quoi répugnent plus spécialement les Canadiens français. Ils peuvent défendre leur particularisme par le traité de Paris et par leur nombre dans le dominion. Ils ne le pourraient pas dans une république américaine de cent quarante millions d'habitants, où ils seraient un contre quarante-cinq. Déjà, malgré le lien horizontal du « transcontinental », l'attraction verticale est incessante et invincible : le Canada est comme la calotte d'un melon, où la section par tranches suivant la longitude est plus naturelle que la section par zones suivant la latitude.

Malgré toutes les prohibitions douanières, cette immense frontière artificielle de cinq mille kilomètres ne sépare pas les deux pays. Le Canada est entraîné dans le sillage de la prospérité américaine, du progrès américain ; les relations ont une familiarité, une intimité dont l'équivalent ne se trouve nulle part ailleurs. Mais la fréquentation d'un parent riche entraîne un genre de vie riche. Si le Canada en restait à un niveau de vie par trop inégal, sa population passerait en masse de l'autre côté de ce qui n'est ni une barricade ni un fossé. Elle n'y a déjà que trop de tendance. Trois millions d'habitants des États-Unis sont d'origine canadienne. Ce glissement a été ralenti par la crise ; il reprendra, il reprend depuis que la crise est ou paraît conjurée. Et pourtant les salaires canadiens, tout en restant inférieurs à ceux des États-Unis, sont de 4 p. 100 supérieurs à ceux de l'Angleterre. Le Canada est donc un pays de vie chère. Son exportation en souffre. D'autre part, la consommation intérieure n'est pas indéfiniment ni même largement extensible vu le peu de densité de la population. Tout cela explique que le développement économique et démographique du pays n'aille pas si vite qu'il l'avait escompté.

Il y a bien l'empire britannique, mais ce n'est pas un débouché. Il est une image plus qu'une réalité. Il y a entre les dominions et l'Angleterre une communauté surtout sentimentale, sous la forme de l'allégeance au souverain commun, ou plus exactement identique : c'est à peu près tout. Les dominions, le Canada en tête, se considèrent, non comme des parcelles d'un tout, mais comme des unités indépendantes dans un ensemble. « L'Empire, disait à M. Siegfried un humo-

riste canadien, est comme une girafe dont on ne voit que les taches. Les taches, ce sont les dominions et il n'y a pas de girafe. »

Est-ce à dire qu'il existe, commun à tout le Canada, un sentiment national canadien? Pas positivement ou pas encore. La Canadien français a son patriotisme provincial : son horizon, son pays, c'est l'État de Québec. Le Canadien anglais est resté Anglais sans avoir aucunement « réalisé » qu'il est devenu autre chose, surtout s'il est né en Angleterre, ce qui est le cas de 11 p. 100. Le Canadien écossais est plus liant et plus actif, plus homme d'affaires. Dans l'annuaire téléphonique de Montréal, les « Mac » remplissent dix pages : « Arrachez-les, Montréal n'est plus une place financière. C'est un immense village français avec une petite garnison anglaise. » Le Canadien écossais est plus détaché que tout autre de l'ancien continent ; il est démocratique, quatre fois sur cinq presbytérien, américanisé s'il n'est déjà américain. Le Canadien irlandais, hostile aux Anglais parce qu'il est catholique et aux Français parce qu'il est de langue anglaise, représente un élément dissolvant, volontiers négatif et mécontent. Ceux qui viennent de l'Ulster jouent au Ku Klux Klan. Tout cela ne forme pas un alliage simple ni solide. Il n'y a même pas alliage du tout. M. Siegfried remarque à Montréal que l'élément français et l'élément anglais ne se fréquentent pas, ne se comprennent pas, n'éprouvent pas même, ce qui est plus grave, le désir de se comprendre. Il y a une université française et une anglaise : des professeurs célèbres qui se rencontrent tous les jours dans la rue ne se connaissent pas plus que s'ils habitaient des deux côtés de l'océan. Et pourtant, si les Anglais ignorent magnifiquement le français (ils n'ont pas 4 p. 100 de bilingues), les Français de la ville savent généralement l'anglais.

Au fond, l'impression que donne le captivant volume de M. Siegfried est la même que laisse celui de M. Baulig dans la « Géographie universelle » de M. Gallois, dont nous parlions récemment. M. Siegfried a fait au Canada sept visites détaillées. Il lui a déjà consacré, il y a trente ans, un volume devenu introuvable. Celui-ci n'en est pas une édition revue et corrigée : « Il a coulé trop d'eau sous le pont. » De l'empire britan-

nique d'alors, avec une métropole suzeraine et des dominions vassaux, il ne reste que le nom. Le Canada est un État indépendant comme les autres dominions et le mot qui convient le mieux pour désigner l'ancien empire britannique est celui de « Commonwealth », au sens à la fois vague et évolutif. Le Canada siège à Genève, et même y a exercé la présidence, parmi les « membres originaires de la Société des Nations signataires du traité de paix ». Il est indépendant de l'Angleterre sans en être intégralement séparé et, par suite, sans avoir perdu contact avec l'Europe. Le fil qui le rattache politiquement à l'Angleterre est ténu mais n'est pas rompu ; celui, plus immatériel encore, qui rattache le tiers de ses habitants à l'ancienne France, et un peu malgré tout à la France actuelle, n'est pas non plus sans effet. Là est l'originalité du Canada : c'est une puissance américaine qui se rappelle ses origines et ses attaches hors d'Amérique. Elle n'est pas plus disposée que les autres à se mêler des affaires de l'Europe et nul ne peut le lui reprocher ; du moins, elle n'affecte pas de s'en désintéresser systématiquement. Nous n'avons pas tant de ponts avec l'Amérique que nous puissions faire fi de cette bénévole passerelle.

*
* *

Du Canada en Normandie, il n'est pas besoin de transition. C'est la même famille. Bien joli comme illustrations et bien agréable comme lecture, ce petit volume sur *la Basse-Normandie* (Gigord) de M. Jean Canu, un de ces jeunes professeurs que l'Amérique nous fait l'honneur de nous emprunter pour mieux nous connaître. Il est du terroir et ne s'en cache pas. Il décrit avec un sentiment très juste le milieu et les hommes. Sans effets de style, sans épithètes romantiques qui ne conviendraient pas au caractère tempéré de la région et de ses habitants, il dépeint les Vaux de Vire, cette « nature âpre et familière à la fois où la pierre se mêle au feuillage sombre et qu'un coup de soleil soudain fait chanter ». Ces jeux de la lumière sur un fond de végétation plantureuse, il y insiste sans cesse et avec raison, car la Basse-Normandie ensoleillée est une révélation continue. « Si par bonheur le

ciel, ce jour-là, est d'un bleu profond, la lumière d'un vallon grec semble tomber non pas sur des pierrailles stériles, mais sur une nature féconde où toutes les nuances du vert jouent sous le soleil. »

Tel accident géologique déconcerte comme la « Brèche du diable » au nord de Falaise, précipice broussailleux où bondit un filet torrentiel, à travers la plaine la plus prosaïque du monde. Une actrice, par ailleurs fort oubliée, s'y est édifié un tombeau dans le goût du temps, le Directoire : elle est la Dame blanche de cette « érosion remettant au jour un synclinal silurien », comme disent les géologues. Que de pages bien vues sur le Cotentin, la pointe de la Hague, la baie des Veys où la terre est « pourrie d'eau stagnante », rongeant le vert des nénuphars et des mousses, malgré les travaux de drainage du Consulat !

On n'est pas impunément professeur d'histoire et de géographie ; la description n'est pas seulement pittoresque. Pourquoi, par exemple, fait-on encore du blé, sans s'occuper du prix de revient, dans la campagne de Caen ? Les Normands savent compter, ils n'aiment pas travailler à perte, ni même pour l'amour de Dieu ; ils ne labourent pas pour faire du sport. S'ils se livrent à cette culture d'apparence ingrate, c'est que le dressage des poulains exige des labours répétés. Le cheval normand n'est plus l'énorme limonier capable de tirer de l'ornière le char embourbé. C'est maintenant une bête vive et fine, vigoureuse et souple, qu'il faut discipliner par un travail patient et soutenu, dont la charrue est le meilleur instrument.

...Lisez ce petit volume, qui n'est pas écrit en patois.

A. ALBERT-PETIT
Membre de l'Institut.

TABLEAUX DE PARIS

Réunions, Musique, avenue Henri-Martin. — Combien lui compte-t-on de neveux et de nièces? Combien de familiers, combien d'amis? Ne parlons point des obligés, c'est, de toutes ses préoccupations, celle qui s'efface le plus délibérément de son esprit, sinon de son cœur.

Le teint frais, les cheveux argentés, la taille haute, la démarche plutôt lente et que dément un regard direct et gris-vert ou gris-bleu, dont le brillant révèle l'activité infatigable et les sources du rêve, jamais taries. C'est ce dosage heureux de nécessités créées, de contraintes à l'exactitude, cette suite d'échéances délibérément accumulées, comme avec l'espoir d'oublier l'inexorable et de ne jamais lui laisser la faculté de s'insinuer entre deux minutes que l'on craindrait inemployées, qui fait le charme particulier de la princesse Edmond de Polignac. Une sorte de mystère se crée autour de sa Solitude, cependant toujours environnée d'amis et traversée de nobles et artistes préoccupations.

A quelque heure que vous pénétriez dans l'hôtel de l'avenue Henri-Martin, — s'il s'agissait de Rome, nous dirions *palais*, — instrumentistes et choristes répètent cantate ou concerto; un compositeur mène le train, tandis que seule dans un fauteuil, la princesse écoute et surveille. Rien ne saurait lui échapper dans le petit ou le grand. Elle ne dit mot. Elle n'interrompt point. Mais, tout à la fin, elle récapitule. Le sourire erre sur les dents serrées. Les yeux expriment le

chagrin qu'elle ressent à formuler quelque observation, ils marquent des restrictions sur ce qu'elle dit, mais qu'elle dit quand même, en paraissant le dire à regret, et en ajoutant : — « Il me semble que... » ou : — « Moi, voilà ce que je ferais, à votre place... »

Les nuits en chemin de fer, les traversées entre Calais et Douvres ne sont rien pour cette errante, dont la vie est probablement, en fin de compte, moins dans le temps réel que dans l'illusion du lendemain.

Cette forte personnalité, qui pouvait être, par elle-même, grand musicien ou remarquable peintre, doute de ses dons, peut-être par humilité ou par sensible orgueil. Elle préfère servir les autres que se mettre à leur rang. Nous comprenons que dans ces conditions, les artistes éprouvent pour madame de Polignac des sentiments très différents de ceux qu'ils font profession de ressentir pour ce qu'ils nomment, en bloc, *le monde*.

La princesse Edmond de Polignac est de celles (et leur nombre se trouve chaque jour plus limité), que l'on souhaiterait de voir écrire leurs *Souvenirs*. La prédilection pour la peinture l'a mêlée, toute jeune, à cette libre vie d'artiste qu'elle n'a jamais cessé de chérir. Elle fit, l'an dernier, chez Charpentier, une exposition de ses œuvres de la vingtième année, qui témoignaient de dons bien supérieurs, par exemple, à ceux de Marie Bashkirtseff, — ce nom demeure attaché, non au talent de peintre de la jeune Russe, mais au seul *Journal*, au cynisme ingénu, comme à l'émouvante lutte des derniers mois de cette vie brûlante, — à vingt-trois ans, — contre un mal implacable.

Pour madame de Polignac, — après les académies de peinture et l'atelier de Barrias, — la musique lui fit connaître et recevoir fréquemment un grand nombre de gens célèbres, dont certains, aujourd'hui disparus, furent encouragés par elle, bien avant que le public leur accordât la consécration.

Il n'est pas une manifestation musicale intéressante dont on puisse dire qu'elle y ait manquée. Je l'entendais, hier encore, parler avec un souriant intérêt de deux Viennoises musiciennes, mais qui ont versé dans le music-hall, où elles gagnent davantage qu'en donnant des concerts, et qu'elle

songeait à faire venir, un soir, *pour quelques amis seulement*, parce que la surprenante dextérité avec laquelle l'une de ces femmes joue, sur deux pianos à la fois, l'a surprise. Mais ceci n'est qu'amusement, comme un croquis à la Degas.

Il m'est arrivé de rencontrer la princesse de Polignac à Londres, où je la croyais installée, mais qu'elle ne faisait que traverser, à seule fin d'aller entendre, à Manchester, un de ces fameux concerts qui s'y donnent de temps immémoriaux, et à l'un desquels la Malibran, mourante, s'y surpassant, laissa la vie.

Dans les tendances les plus classiques comme les plus nouvelles, il n'est pas événement musical auquel elle n'ait pris part, et elle traverse l'Europe pour y assister, comme nos mères se seraient rendues de l'Étoile à la Bastille, avec un cheval. Peut-être même y apporte-t-elle moins d'attention. La princesse ne ressemble pas à ces exclusives, que nous avons connues, qui s'écriaient : « *Mon* Wagner ! » « *Mon* Chopin ! » « *Mon* Mozart ! » — comme une dame israélite, nouvellement convertie, causait un certain froid, à la fin d'un repas, en s'écriant, après que son mari lui eut reproché l'excès où elle se portait en fumant trop de cigarettes : « Oh ! pendant *mon* carême, je ne touche pas à une cigarette, çà, non !... *Mon* Carême !... »

Il semblait que le Carême fût sa propriété exclusive depuis près de deux mille ans, et qu'avant elle aucun mortel n'en eût suivi et respecté les abstinences. Pourtant, lorsque j'interrogeai l'un des assitants sur l'ancienneté de la conversion de cette aimable personne, il me répondit qu'elle n'était baptisée que depuis huit jours.

J'ai assisté à bien des réunions restreintes et des repas où se trouvaient, par exemple, la comtesse de Noailles et Forain, avec madame de Polignac. La vivacité de répartie de cette dernière n'était pas moindre que la leur, mais elle apportait à lancer la réplique une sorte de retenue, nous pourrions dire de pudeur souriante, qui ajoutait infiniment à ce qu'elle venait de dire.

Elle est de ces personnes douées de facultés multiples, les plus diverses, qui enchantent leurs jours et leur isolement.

Elle ne cesse de rechercher les ouvrages de la jeunesse, la présence des *jeunes* et sait comprendre leurs tendances, avec une vivacité comme un plaisir extrêmes.

Ce soir, assis auprès d'elle, tandis que plus de quarante musiciens de l'Association des Concerts Lamoureux, conduits par Eugène Bigot, exécutent dans la grande salle de l'avenue Henri-Martin, un *Concerto* de Henri Sauguet, après une *Ouverture* de Germaine Taillefer, j'observe, sous les dehors que certains déclarent impénétrables, quelle sensibilité dissimule cette Américaine, d'ailleurs née en Angleterre, et qui se rendit pour la première fois en Amérique il y a quelques années seulement, et peut-être pour n'y plus retourner jamais.

Car cette « étrangère » de naissance a plus fait pour les artistes français et aima les uns et les autres d'un cœur plus compré-préhensif et généreux que bien des indigènes, qui proclament leur sang breton ou valois, ne le firent jamais. Tout ceci dit en passant, même si, d'aventure, la charmante et soucieuse princesse s'en trouvait offensée, car un certain bon goût, qui exige qu'on ne parle *jamais* que de ce qui touche une personnalité, risque de ne rendre justice qu'à voix basse, entre six ou huit oreilles, et dans un petit coin...

Chez madame de Polignac, Colette se joue, au cours de repas comme improvisés dans l'atelier, de toutes les fantaisies de son imagination et de sa mémoire, citant le nom exact de toutes choses, sous le regard souriant d'Edmond Jaloux, les pierres précieuses, les fleurs, les insectes, donnant des recettes de cuisine ou de beauté, et ressuscitant, de quel diamant sur les plaques de cuivre d'un graveur à la pointe sèche, des personnages disparus. Mais madame de Polignac sait aussi offrir à ses amis des personnalités littéraires de l'étranger.

L'autre quinzaine, nous vîmes entrer dans l'atelier de la rue Cortambert une grande jeune femme, qui s'avançait vêtue d'une façon qui devait paraître aux femmes quelque peu démodée, par l'ampleur des jupes, la sveltesse de la taille. Le visage semblait celui d'une jeune fille de vingt ans, avec de grands yeux calmes et francs et une physionomie empreinte d'une certaine mélancolie ; une masse de cheveux épais, peu

longs et bouclés, environnait le visage ; des fils d'argent légers se mêlaient à ces cheveux, comme si elle eût traversé, avant d'entrer, une de ces bruyantes salles dans lesquelles les ouvriers travaillent durement le fer et sont environnés de sortes de fins copeaux de métal, appelés limaille.

Elle parlait français avec timidité, mais correctement. Il était impossible qu'aucun de ceux qui pénétraient dans l'*atelier*, où deux grandes tables rondes avaient été dressées pour le dîner, ne la remarquassent parmi les autres femmes, aussitôt.

Rosamond Lehmann accueillait avec un sourire juvénile, peut-être point timide, mais réservé, modeste, ceux qu'on lui présentait.

— Je suis surprise, — me dit-elle après le repas, — de voir comment vous me faites tous compliment de mes livres. En Angleterre, on ne m'en parle jamais.

A quoi quelqu'un me glissa, et je ne jurerais pas que ce ne fût la princesse Edmond de Polignac, elle-même :

— C'est parce que les Anglais éprouvent fréquemment plus de difficultés que les Français à exprimer leurs jugements.

Madame Colette, MM. Edmond Jaloux, François Mauriac, André Maurois, mesdames Louise de Vilmorin, Hélène de Montagnac[1], la duchesse d'Ayen, puis la comtesse Charles de Noailles, Jean-Louis Vaudoyer, George Poupet, et déjà j'en oublie parmi les écrivains, apportèrent l'hommage de leur admiration à l'auteur de *Poussière*, d'*Intempéries*, de l'*Invitation à la Valse* et d'*une Note de Musique*.

Mais la princesse, qui s'était un instant éloignée, dans un de ces mouvements subits, pendant lesquels il semble qu'elle soit appelée par les accords d'un au-delà que nous ne saurions percevoir, et qui est *son* au-delà, s'était éloignée vers l'orgue et, sans qu'on la vît, d'une main tendre et comme prêtant l'oreille, caressait les touches muettes, qui ne rendaient de sons que pour elle.

Et puis, dans un autre brusque mouvement, elle revint vers nous, ayant remis à ses lèvres son sourire accoutumé.

1. Comtesse Jean de Vogué.

***

Christian Bérard. — La barbe tantôt comme Henry VIII et tantôt comme Manet, les joues rondes, le sourcil sombre, bien dessiné, l'œil brun, vif et lent, je voudrais écrire même langoureux, la main petite et ronde, un air à part dans le smoking, le gilet blanc, le linge frais, une manière de personnalité qui frappe, mais qu'on sent prête à s'effacer, à s'évaporer, dirait-on. La crainte d'être regardé, aperçu, saisi, est instinctive chez cet homme d'un naturel parfait, d'une sauvagerie presque excessive, qui sait goûter le plaisir de vivre dans le voisinage de femmes harmonieuses, parmi des amis choisis et au milieu de meubles de goût.

J'entendais un jour Mrs Reginald Fellowes dire, à propos de lui, à qui elle demandait des dessins pour le *Harpers Bazar*, pendant les quelques mois qu'elle s'amusa d'un petit bureau à l'angle de la rue de la Paix et de la rue Daunou :

— Il n'y a qu'un homme pour faire des dessins de mode originaux !

Christian Bérard a évolué, depuis, avec le plus grand bonheur ; des réussites singulières, dont quelques petites expositions de lui, permettaient de prévoir l'éclosion. Mais on pourrait le comparer à ces virtuoses qui ne dédaignent point de s'exercer à des gammes chaque jour, qui s'y divertissent même, et peuvent interpréter les auteurs, en apparence les plus modernes, grâce à leur goût du classique et l'entraînement qu'ils y ont puisé. Sous la forme moderne de Christian Bérard se dérobe un admirateur fervent et tendre du passé.

Ce qui semble perdre et laisser sans avenir la plupart de nos jeunes contemporains, c'est l'absence de cette délicatesse de rapports avec le monde extérieur, qui fait aimer même ce qu'on n'admire pas. Ils n'aiment point. Ils ont adopté une manière, on ne saurait dire une école, et on serait tenté de dire une secte, et même une *section*, comme pendant la Terreur. Ils se copient entre eux et s'exècrent, presque toujours. Mais ils ont pris un chef de file et calquent leurs mouvements sur les siens. Ne leur parlez point de la nature : ils ne s'essayent à la réaliser que d'après le modèle qu'ils ont adopté.

Un Picasso fut nécessaire comme instrument de déblayage

et, grattant les corniches surchargées de mauvais ornements, tenta de faire repartir ses contemporains sur des routes nouvelles. Mais, imiter Picasso, dont les métamorphoses sont incessantes, en attendant que l'évolution se soit accomplie, est une erreur sans nom, comme vouloir copier Matisse ou Braque, dont pullule la cohue de tristes contrefacteurs.

Christian Bérard, peintre, a des prédilections dans le passé, mais il ne s'est guère inspiré d'aucun de ses contemporains. Il évolue, pourrait-on suggérer, entre un Romantisme assagi et le xve siècle accommodé à son tempérament.

Mais ce sont là des approximations, et qui me sont suggérées par la décoration qu'il a peinte, rue Barbet-de-Jouy, pour la salle à manger de M. Jean de Polignac. La musique en a formé le thème. Le décorateur n'a pas cherché à nous surprendre ; il a moins pensé à des taches de couleur, qui se feraient valoir, qu'à des expressions qui sauraient nous émouvoir et demeurer dans le souvenir. Il y a réussi. Ces chanteuses et ces chanteurs, à jamais muets, nous font entendre des voix apaisantes, des duos aussi, dont le drame se joue et se dénoue au-dessus de nous. Le peintre ne fait pas seulement admirer ses qualités plastiques : il se montre physionomiste, psychologue.

En dînant devant cette décoration, une phrase de Stendhal me revenait à l'esprit, dans une longue lettre à Balzac, écrite en remerciement d'un article sur *la Chartreuse de Parme*. Stendhal y donne la filiation de ses personnages : « La duchesse, écrit-il, est copiée du Corrège (c'est-à-dire produit sur mon âme le même effet que le Corrège). »

Les peintres devraient méditer cette phrase et songer que leurs modèles peuvent se transporter, renaître dans un chef-d'œuvre littéraire.

Ce n'est pas en accumulant, d'ailleurs, sur leur toile, derrière leur modèle, une cheminée chargée d'objets soigneusement reproduits, ou en plaçant devant lui quelque table encombrée, qu'ils nous révèlent la psychologie d'un individu, mais par le visage et l'expression, d'*abord*, et quelque détail implacable dans l'habillement : le Bronzino, de la *National Gallery*, le *César Borgia*, de la collection Édouard de Rothschild, les portraits de la famille royale, par Goya, au Prado...

Certain colloque, de la décoration de Christian Bérard au seuil de sables arides, parsemés d'une grise verdure, qui ne fleurit point, et de quelque vague eau stagnante, certain tourbillon de deux êtres enchaînés par les mains, tandis que le visage même de la Poésie les contemple, dans un angle du tableau, ne s'oublient pas.

... Pas plus que les spectateurs de *l'Illusion*, de Corneille, qui assistaient à la répétition générale, au Théâtre-Français, n'oublieront le fragment de château surgissant du sol, schématique et blanc comme le fantôme d'un palais, et nous procurant plus assurément la sensation de la réalité que la recherche obtuse d'une stricte et matérielle exactitude. Ainsi, Piranèse nous fait-il vivre parmi les plus grands et les plus virils des Romains, au milieu de ruines éparses et de fragments de statues mutilées, de vases dont le col brisé gît sur le sol. Piranèse, de nos jours, soyons-en bien persuadés, eût travaillé pour M. Jacques Rouché et pour M. Édouard Bourdet. Christian Bérard n'est qu'un frère cadet de Piranèse, mais c'est une parenté dont il peut d'autant mieux s'enorgueillir qu'il l'a acquise sans effort.

Lorsqu'il décida des maquettes de la *Margot*, de M. Édouard Bourdet, ou de *l'Illusion*, il traça, du premier jet, l'essentiel de sa mise en scène et n'y changea guère. Le texte, à l'instant, lui avait suggéré le décor. Il ne s'agissait plus que de l'aménager.

Son succès fut très vif. Quelle discrétion dans ce que toute reconstitution prête à la charge, quelle somptuosité avec le minimum d'éléments somptuaires : bref, du théâtre.

*
* *

Grandeur et inquiétude d'une nuit de mars. — Au troisième étage d'un immeuble situé à l'angle des jardins de la Tour Eiffel et du quai d'Orsay.

Japon, Siam et Chine : des pièces ornées de vitrines contenant des boîtes de laque d'or, des objets de pierre dure, divinités, monstres sacrés de quartz rose, de cristal fumé, de jade, éclairés par des sources invisibles, et dont la profu-

sion crée une sorte d'ensemble, dans lequel l'œil ne distingue que la couleur, les chatoiements et la clarté, tandis que sur les murs, les fleurs peintes ont des fraîcheurs fanées sur les fonds de l'or endormi que le temps atténue.

Sur la froide nuit de mars, nous avons ouvert la fenêtre, car, à travers les rideaux, nous devinions un de ces spectacles étranges et fugitifs dont on ne mesure qu'insuffisamment les beautés.

Devant l'immeuble, le long du quai même, s'élèvent les surprenantes carcasses de monuments à tours ou à coupole, qui laissent deviner le cours de la Seine, moiré d'or et d'argent, entre les montants de fer et les échafaudages. Au delà du fleuve, sur la rive droite, la colline du Trocadéro, précédée d'autres palais ébauchés et surmontée de constructions, dont la masse se perd dans les ténèbres trouées par les projecteurs. Ces phares, placés à distances inégales, à des hauteurs variables, vus par-dessus et à travers les constructions hâtives et inachevées, semblent des astres rapprochés, des astres industriels et cégétistes, mais qui donnent à la nuit des saveurs vivantes, un aspect d'activité humaine qu'une des grandes capitales du monde peut seule offrir.

Le contraste est vif entre les chambres de M. Fernand Pila, notre avant-dernier ambassadeur à Tokio, chargées de si chauds reflets, et cette nuit peuplée de feux rapprochés ou lointains que, parfois, charrient la Seine, et qui luisent, au loin, sur des cieux incertains, pareils à des soleils sans radium.

A cinquante jours de son inauguration, une impressionnante inactivité pèse sur cette ville factice, qui étreint et enjambe un fleuve, qui mêle Brangwyn à Turner, menace le ciel de ses tours à angles droits, d'une hauteur démesurée et qui, ne devant être, en apparence seulement, habitée que le jour, n'incite point les ouvriers au travail nocturne.

Tout est ajouré, les dômes, les campaniles, les toits. Nulle part, aucun plancher ne saurait recevoir un passant : tout est échelle, carcasse, piliers de fer, armature de bois, triomphe de l'ouvrier, mais de l'ouvrier seul encore, et qui ne serait rien sans l'architecte, puis sans l'artiste et l'artisan, qui décorent, finissent, amenuisent, aménagent.

Cette opposition est d'autant plus frappante, aperçue entre

des dames peu vêtues dans leurs robes du soir, et qui frissonnent devant le surprenant panorama qui leur est offert, plongé dans le silence des grandes nuits.

Nous demeurons accoudés à l'une des fenêtres de ces sortes de boîtes d'or précieuses que sont les chambres de M. Pila, longtemps diplomate en Extrême-Orient, et qu'environnent, dans leur suavité morbide, les déesses Khmer, au nez effilé, entre les yeux remontés vers les tempes, le col long, les mains étroites, les doigts serrés, comme pour ne rien laisser glisser entre leurs phalanges jointes, symbole d'impénétrable économie, d'avare mysticité, qui contraste avec les mains ouvertes de nos effigies sacrées. Mais l'extrémité des doigts est si aiguë qu'il semble que, par elle, s'échappent des fluides, qui ne sont pas tous favorables.

Six mois de travail constant seraient indispensables pour mettre *à peu près* au point cette colossale entreprise de l'Exposition, que le Gouvernement chargé d'y veiller n'a commencé de considérer que vers la fin de décembre, s'étant lancé, dès son avènement, dans des bouleversements sociaux dont il ne voulait point calculer la portée.

Et devant la surprenante beauté de cette nuit d'apothéose, — apothéose de la volonté, comme de la négligence des hommes, — devant cette nuit dont les brumes, un instant déchirées, laissent paraître, par-dessus les halos des projecteurs, une Vénus plus éblouissante que nous ne la verrons jamais, et telle qu'elle n'apparaîtra plus aux yeux des Parisiens qu'en l'an 2004, dit-on, une immense tristesse nous étreint, en songeant à la ponctualité de ce qui est éternel et à la cruelle versatilité des hommes.

Mais, à l'instant, le ciel se recouvre. Et nous voici lancés dans de longues digressions sur la place que les Français pourraient occuper encore dans le monde, et qu'ils renoncent à tenir, tout en donnant les preuves d'un pareil et quasiment vain effort.

*
* *

Que reste-t-il de Degas? — Tout ce qu'il se plaisait jalousement à garder, avec l'intention de le détruire, et qui crevait des cartons, ou sommeillait sur les châssis, face au mur. Ce misanthrope a commencé le calvaire d'une gloire,

qui se manifeste le plus fréquemment sous la forme qui lui eût été la plus odieuse.

Les *calques*, par lesquels il s'efforçait d'atteindre à une perfection qui le fuyait, furent estampillés du *cachet* de la vente, un à un, jusqu'au dernier, collés sur carton, placés dans des passe-partout, comme des dessins de maîtres, encadrés à grands frais, et vendus. Ils font, depuis, l'orgueil d'enrichis, qui veulent avoir *leur Degas*, comme leurs pères voulaient une suspension dans *leur* salle à manger.

La pensée qu'il sert l'impudence et la bouffissure de ces vaniteux, nous vaudrait des *mots* cruels de Degas, s'il pouvait revenir. Les *calques* ne sont d'ailleurs pas davantage des *dessins* que les *moulages* de la chalcographie du Louvre ne sont des originaux. Il faut donc remercier les organisateurs de l'exposition, récemment inaugurée dans l'Orangerie des Tuileries, de nous avoir évité ces pellicules que Degas voulait détruire, et qui sont devenues la monnaie de billon d'un talent exceptionnel.

Degas n'a que du talent. Il en a plus que personne, et surtout plus de personnalité. Mais de véritable génie, point. Et il me semble bien que voilà les raisons de la grande mélancolie et l'amertume de cette vie. Sa recherche photographique du mouvement, de l'attitude, prouve le sans-appel de ce souffle qu'il souhaiterait posséder, de ces erreurs mêmes, dans lesquelles il aurait voulu pouvoir s'aventurer, et qu'un sens critique impitoyable le privait de commettre.

Le génie déforme, le génie se crée une esthétique à soi seul. Tout est de faire accepter la déformation, ou même de la rendre invisible. Ingres déforme, après le XVIIIe siècle, après Rubens, après Michel-Ange. Après Goya, Manet déforme et transpose. Renoir et Lautrec ne font qu'accuser ou escamoter certaines parties du modèle.

Degas accuse les premiers plans et les raccourcis, comme l'objectif d'un appareil à prise rapide. Il ne crée rien d'harmonieux, de décoratif. La chair de la emme est pour lui sans saveur. Il peint la fille étiolée. C'est un document, et d'une valeur incomparable. Mais nous ne glissons pas en sa compagnie vers des joies sensuelles.

Il ne plaira pas à Baudelaire, qui adopte Manet. Il demeure

en marge de l'impressionnisme, il le redresse, le corrige, il reste sans pitié dans le détail de la petite et de la grosse laideur.

S'il va aux courses, au pesage, sur la pelouse, il peint avec une vérité singulière le jockey. La victoria, le cheval qui y est attelé semblent découpés sur une photographie ; mais je n'aperçois pas le ciel. Pourtant, il est là, mais le nuage y demeure insaisissable sur un azur incertain ; je ne saurais dire la saison : la nature n'émeut point cette sorte de chroniqueur diurnaire de Paris. Il est le Saint-Simon du Kodak, chez la modiste et la blanchisseuse, dans la salle de bain de la prostituée et le salon d'attente du médecin. Mais il ne semble avoir peint qu'une fois un véritable bouquet.

Je l'ai vu, chez une amie, dont il goûtait l'intelligence et le talent, Louise-Catherine Breslau, apercevoir, dans la petite salle à manger de Neuilly, avant de s'asseoir à table, six fleurs de capucines réparties dans deux petits pots minuscules, et se précipiter pour les porter dans le salon voisin, car il prétendait que l'odeur des fleurs ne pouvait se supporter, mêlée à celle du *ragoût !*

En réalité, on admet toujours les inconvénients que peut recéler ce que l'on aime. Degas n'aimait point les fleurs.

Cet Alceste était un très grand personnage dans son volontaire isolement, sa petite bourgeoisie méticuleuse, sa bohème rangée. Il avait horreur du commerce, il fuyait les marchands. Ils se sont bien rattrapés avec lui ! Fermer sa porte au monde entier, puis ne l'entr'ouvrir que difficilement, en grande exception, pour quelques-uns, est l'image de la sagesse, de la volonté, de l'adresse aussi. Mais, par la suite, rien ne nous semble plus triste que les soliloques ininterrompus de ces vieillards.

Quasi-aveugle, Degas pétrit de petites maquettes de danseuses, pour occuper un esprit que son confinement accable, les danseuses de jadis, qu'il a observées d'un œil d'entomologiste, et dont il a disséqué les mouvements avec l'impérieuse cruauté de celui qui ne se passe aucune faiblesse pour n'en point excuser chez les autres.

La bonne a vieilli. Les toiles sont par terre, le long des

plinthes. Il vaque en tâtonnant, muet, à travers le logement. Peut-être, privé de l'éclair que fait jaill r une idée fausse émise par un visiteur, ou une idée vraie... Il mâche encore des mots, qu'il va redire à celui qui viendra peut-être, l'un des derniers survivants.

Il forge, pour Helleu, le « Watteau à vapeur », ou, pour Forain : « Il peint les mains dans mes poches ! » Mais ces mots, si parisiens, si aigus soient-ils, — et si faux même dans leur apparence de vérité, — ne démontrent-ils pas l'absence de génie ?

J'imagine mal Titien peignant sa dernière œuvre, à quatre-vingt-dix-neuf ans, cette hurlante *Marie-Madeleine*, qui clame sa douleur pour l'éternité, faisant de bons mots sur quelque contemporain, ou Rembrandt, dans la cave, où il se portraiture une dernière fois, ou Michel-Ange, qui demeure armé de son marteau, de son ciseau, une bougie fixée au front par un cercle de fer, au milieu des ténèbres.

Non, Degas est un illustrateur de son temps, qui a une manière de supériorité féroce sur ses contemporains, mais qui n'a peint, tout de même, quelle que soit l'exactitude de la reproduction, que des coulisses, des chanteuses de café-concert, des champs de courses, des blanchisseuses, des bourgeois moroses, des modistes et des filles débordant de leur tub.

Nous étouffons un peu dans cette société. Il y a plusieurs Degas, dans Degas, je le sais. Mais je lui préfère, presque toujours, Lautrec, cet évadé, ou Renoir, avant 1882, celui de la *Loge* ou de la *Grenouillère*, qui n'est pas un grand bourgeois, vivant volontairement à l'étroit, et nous peignant un monde, convenons-en, hideux, mais qui s'enivre d'un matin de printemps et qui regarde, sur la joue d'une femme, jouer les rayons d'un soleil, vers lequel Degas n'a jamais levé les yeux.

ALBERT FLAMENT

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu du secrétaire général du bulletin Vigilance *la lettre suivante :*

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro du 15 février de votre *Revue*, un article de M. Jacques Bardoux, membre de l'Institut, cite notre bulletin *Vigilance* parmi les organes dont disposerait le Comité central du parti communiste. Cette allégation est fausse. Notre bulletin n'est à la disposition d'aucun comité, d'aucun parti.

L'allégation erronée de M. Jacques Bardoux prend, en outre, par le fait du contexte, un caractère nettement calomnieux, puisque son article dénonce "la propagande payée par l'or de Moscou".

Nous préciserons donc, à l'intention de ceux de vos lecteurs qui pourraient s'y tromper, que notre mouvement groupe sept mille cinq cents intellectuels : universitaires de tous les degrés, savants, écrivains, artistes, avocats, médecins, ingénieurs. Ces hommes qui, dans le Rassemblement populaire, collaborent en pleine indépendance avec tous les partis et organisations antifascistes, ont eux-mêmes les appartenances ou simplement les convictions politiques les plus diverses. Quant au Comité, il vit exclusivement et très modestement du montant de ses cotisations et du produit de la vente de ses brochures, sans recevoir le moindre subside de qui que ce soit.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

M. DODINET.

M. Bardoux à qui nous avons communiqué cette lettre nous répond :

Je vous remercie d'avoir bien voulu me communiquer la lettre recommandée, en date du 5 mars 1937, par laquelle le Secrétaire administratif du Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes proteste contre l'insertion de son bulletin *Vigilance* au nombre des dix-neuf hebdomadaires ou revues dont dispose le Centre d'action communiste à Paris.

Dans cette lettre, il est, en outre, indiqué que ce groupement ne recevrait aucune subvention du Komintern, réunirait des intellectuels d'opinions différentes et vivrait péniblement de leurs modestes cotisations.

Je n'assiste point aux distributions périodiques faites à Paris, dans une rue et dans un local que je connais, par le trésorier-payeur du Komintern, dont le nom est également connu de moi. Je ne puis donc apporter des listes d'émargement.

Mais ce que je sais, c'est que dans les instructions du Komintern et dans les comptes rendus de ses délibérations, il est fait mention, à maintes reprises, d'un " Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes ", comme de l'un des organismes qui doivent être utilisés pour la propagande communiste et pour les Fronts populaires de l'Ouest européen.

Il sera, à n'en pas douter, d'autant plus efficace s'il comprend des intellectuels appartenant à divers partis et susceptibles d'être progressivement convertis à la religion de Moscou.

JACQUES BARDOUX.

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAULT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAULT

LE MARCHÉ FINANCIER

Le brillant succès de l'Emprunt de « Sécurité Nationale », auquel sont venues immédiatement s'adjoindre les graves préoccupations causées par les bagarres de Clichy, ont formé, au milieu du mois, le double courant influençant la Bourse en sens opposés.

A vrai dire, le succès de l'Emprunt, dont les deux tranches avaient été couvertes à peu près instantanément, ne produisait point tout l'effet moral qu'on en pouvait attendre. Quelques erreurs techniques, provenant de la hâte fébrile d'une improvisation que les circonstances avaient sans doute rendue nécessaire, projetaient une ombre un peu fâcheuse. Néanmoins, la rapide réussite obtenue nous changeait tellement des pénibles lenteurs de naguère que l'on paraissait fondé à envisager, désormais, la possibilité d'un proche retour à la confiance.

Cette perspective a été bien malencontreusement dissipée, d'un seul coup, par de nouvelles agitations sociales tumultueuses qui viennent de commencer au moment où nous écrivons ces lignes et dont on ne peut prévoir, à l'heure actuelle, quand et comment elles s'apaiseront.

La Bourse a donc été mauvaise. Toutes les valeurs, sans distinction, ont rétrogradé, parfois dans une mesure très importante, durant la semaine qui a suivi la liquidation du 15 mars.

Celle-ci avait, d'ailleurs, subi un petit accident du fait de l'une de ces erreurs techniques dont nous parlions tout à l'heure au sujet de l'Emprunt. Alors que l'on s'attendait à un taux moyen des reports inférieur à celui de la liquidation précédente, qui avait été de 6 p. 100, l'argent a subitement valu 7 1/2 p. 100, du fait de l'impossibilité où les bailleurs de capitaux se sont trouvés d'alimenter suffisamment le marché. On doit convenir, cependant, que les dégagements précipités, qui en ont été la conséquence dans le clan des acheteurs de faible qualité, a peut-être été un bien puisque, lors de la publication habituelle de la position générale, la place s'est révélée sensiblement plus chargée qu'on ne le pensait généralement et que, d'autre part, les événements politiques allaient venir, tout d'un coup, retourner complètement l'orientation du marché.

Il faut tenir compte, également, que celui-ci va entrer dans

la semaine des fêtes pascales, qui semblent devoir raréfier, cette année, la clientèle, plus qu'à l'ordinaire, soit en raison de l'appréhension de troubles sociaux, soit, tout bonnement, parce que nombre de professionnels, ayant réalisé des gains copieux depuis quelques mois, auront une particulière satisfaction à s'éloigner momentanément de la Bourse.

Cet ensemble de faits autorise donc à considérer que la fin du mois va se dérouler dans des conditions peu brillantes pour l'ensemble du marché.

C'est une « pause » vraisemblable que les capitaux diligents seront peut-être bien avisés de mettre à profit.

Il est vrai que le charme de la hausse générale des valeurs industrielles étant singulièrement estompé, le choix des placements devient plus délicat. Les déceptions que causent les statistiques du commerce extérieur témoignent que la reprise des affaires, chez nous, n'est pas aussi nettement marquée que des indices périodiques adroitement interprétés le laissent entendre. Bien des entreprises de premier plan ne paraissent pas encore proches d'être en mesure d'accroître leur productivité, c'est-à-dire leurs dividendes, qui, aux cours actuels, n'offrent aux capitaux qu'une rentabilité de 1 1/2 à 2 p. 100. Par ailleurs, tout en envisageant la possibilité d'une nouvelle progression des prix des matières premières, il faut aussi tenir compte, aux niveaux actuels, de certains à coups que l'on a déjà vu se produire ces temps derniers. Il faut donc, au moins pour un certain temps, prendre certaines précautions et peut-être porter ses regards vers des horizons nouveaux. J'ai déjà mentionné, dans cet ordre d'idées, les valeurs d'électricité ; on peut y adjoindre diverses de nos valeurs coloniales. Il y a là un vaste champ à explorer. Des affaires qui se sont réorganisées durant la période de crise semblent appelées, désormais, à de nouvelles destinées favorables. Il serait, semble-t-il, intéressant et sans doute avantageux de les rechercher.

ANDRÉ PLY
de la Banque de l'Union Industrielle Française.

Toute demande de renseignements détaillés concernant cette chronique doit être adressée directement à son Rédacteur M. André Ply, 4, rue de Vienne, Paris (8e).